

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 38
Wednesday, June 12, 2019

Second Session
59th legislature

Honourable Daniel Guitard
Speaker

Jour de séance 38
le mercredi 12 juin 2019

Deuxième session
59^e législature

Présidence de
l'honorable Daniel Guitard

CONTENTS

Wednesday, June 12, 2019

Statements of Condolence and Congratulation.....	1
Statements by Members	6
Oral Questions	
Elections	11
Auditor General's Report.....	23
Herbicides	24
Elections	26
Points of Order	27
Introduction of Guests	29
Statements by Ministers	29
Notice of Opposition Members' Business.....	34
Government Motions for the Ordering of the Business of the House.....	34
Bills—Third Reading	
No. 35, <i>Cooperatives Act</i>	
No. 36, <i>Credit Unions Act</i>	
Third Reading.....	35
Committee of the Whole	
Bill 23	35
Proposed Amendment	36
Debate on Proposed Amendment	37
Proposed Amendment Adopted.....	41
Debate on Amended Bill 23	41
Proposed Amendment	42
Debate on Proposed Amendment	42
Proposed Amendment Adopted.....	43
Debate on Amended Bill 23	43
Recorded Vote—Bill 23 Not Agreed to as Amended	67
Bill 18	67
Proposed Amendment	77
Debate on Proposed Amendment	78
Proposed Amendment Adopted.....	84
Debate on Amended Bill 18	84
Proposed Amendment	85
Debate on Proposed Amendment	86
Proposed Amendment Adopted.....	87
Debate on Amended Bill 18	87
Proposed Amendment	94
Debate on Proposed Amendment	95
Proposed Amendment Defeated	100
Debate on Amended Bill 18	100

TABLE DES MATIÈRES

le mercredi 12 juin 2019

Messages de condoléances et de félicitations.....	1
Déclarations de députés.....	6
Questions orales	
Élections	11
Rapport de la vérificatrice générale	23
Herbicides	24
Élections	26
Rappel au Règlement.....	27
Présentation d'invités	29
Déclarations de ministres	29
Avis d'affaires émanant de l'opposition.....	34
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	34
Projets de loi — Troisième lecture	
N° 35, <i>Loi sur les coopératives</i>	
N° 36, <i>Loi sur les caisses populaires</i>	
Troisième lecture.....	35
Comité plénier	
Projet de loi 23.....	35
Amendement proposé.....	36
Débat sur l'amendement proposé	37
Adoption de l'amendement proposé	41
Débat sur le projet de loi 23 amendé	41
Amendement proposé.....	42
Débat sur l'amendement proposé	42
Amendement proposé adopté	43
Débat sur le projet de loi 23 amendé	43
Vote nominal et rejet du projet de loi 23 dans sa forme amendée	67
Projet de loi 18.....	67
Amendement proposé.....	77
Débat sur l'amendement proposé	78
Adoption de l'amendement proposé	84
Débat sur le projet de loi 18 amendé	84
Amendement proposé.....	85
Débat sur l'amendement proposé	86
Adoption de l'amendement proposé	87
Débat sur le projet de loi 18 amendé	87
Amendement proposé.....	94
Débat sur l'amendement proposé	95
Rejet de l'amendement proposé.....	100
Débat sur le projet de loi 18 amendé	100

Committee Reports 116

Rapports de comités 116

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 59th Legislative Assembly, 2018-19

Speaker: Hon. Daniel Guitard

Deputy Speakers: Monique LeBlanc and Chuck Chiasson

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	Hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(L)	Stephen Horsman
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PA)	Rick DeSaulniers
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(L)	Monique LeBlanc
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(L)	Cathy Rogers
Moncton Southwest	(PC)	Hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Hon. Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Hon. Gregory Thompson, P.C.
Saint John East	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Brian Gallant, Q.C.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	Hon. Robert Gauvin
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Hon. Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PA) People's Alliance of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 59^e législature, 2018-2019
Président : L'hon. Daniel Guitard
Vice-présidents : Monique LeBlanc et Chuck Chiasson

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Brian Gallant, c.r.
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	Brian Kenny
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Stewart Fairgrieve
Carleton-Victoria	(L)	Andrew Harvey
Carleton-York	(PC)	L'hon. Carl Urquhart
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(L)	Stephen Horsman
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(AG)	Rick DeSaulniers
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	L'hon. Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	L'hon. Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	L'hon. Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(L)	Monique LeBlanc
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(L)	Cathy Rogers
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	L'hon. Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	L'hon. Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	Glen Savoie
Saint John Harbour	(L)	Gerry Lowe
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	L'hon. Gregory Thompson, C.P.
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(PC)	L'hon. Robert Gauvin
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Bruce Northrup
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council / premier ministre, président du Conseil exécutif
Hon. / l'hon. Robert Gauvin	Deputy Premier, Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for La Francophonie / vice-premier ministre, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de la Francophonie
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.
Hon. / l'hon. Carl Urquhart	Minister of Public Safety, Solicitor General / ministre de la Sécurité publique, solliciteur général
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale.
Hon. / l'hon. Jake Stewart	Minister of Aboriginal Affairs / ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Ross Wetmore	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Sherry Wilson	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Women's Equality / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Jeff Carr	Minister of Environment and Local Government / ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Hon. / l'hon. Bill Oliver	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Andrea Anderson-Mason, Q.C. / c.r.	Minister of Justice, Attorney General, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de la Justice, procureure générale, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Energy and Resource Development / ministre du Développement de l'énergie et des ressources

Hon. / l'hon. Gregory Thompson, P.C. / C.P.

Minister of Intergovernmental Affairs / ministre des
Affaires intergouvernementales

Hon. / l'hon. Mary Wilson

Minister of Economic Development and Small Business,
Minister responsible for Opportunities NB / ministre du
Développement économique et des Petites Entreprises,
ministre responsable d'Opportunités NB

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 38

Assembly Chamber,
Wednesday, June 12, 2019.

10:03

(The House met at 10:03 a.m., with
Hon. Mr. Guitard, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

Statements of Condolence and Congratulation

Mr. Crossman: Mr. Speaker, it is with heavy hearts that the family of David Duffy, of Nauwigewauk, announces his passing on Wednesday, June 5, 2019, at the Saint John Regional Hospital. Born on the farm in Nauwigewauk 90 years ago, he was a son of the late John and Pearl (Fraser) Duffy. He was a lifelong dairy farmer and was very involved in the community. He was especially proud of being a volunteer firefighter.

David is survived by three daughters, Susan O'Brien (Patrick), Cynthia Duffy (Gerald Lord), and Marilyn McGuire (Bob Woods), and like a son, Davey Gee; by nine grandchildren, Michael, Julia, John, Patrick, and Peter O'Brien, Emily, David, and Duncan McGuire, and Nick Duffy; and by eight great-grandchildren. He is also survived by his twin brother, Don Duffy; and his sisters, Louise Burgoyne and Ruth Moore. David was predeceased by his wife, Marianne (Ashley) Duffy; his brother, Mac; and his sisters, Dixie and Marie.

David Duffy will be missed by everyone who knew him.

Mrs. Harris: Mr. Speaker, it is with a heavy heart that I speak of the death of Patrick "Pat" Dixon Underhill, of Miramichi, husband of the late Theresa Underhill. Born in Newcastle, he was the son of the late Robert Wesley and Emmaline Lucy (Stewart) Underhill.

Pat retired as a life insurance agent and was an avid golfer, gardener, painter, and duplicate bridge player. He also had a longtime passion for the river and for salmon fishing.

Jour de séance 38

Chambre de l'Assemblée législative
le mercredi 12 juin 2019

(La séance est ouverte à 10 h 3 sous la présidence de
M. Guitard.

Prière.)

Messages de condoléances et de félicitations

M. Crossman : Monsieur le président, c'est le coeur lourd que la famille de David Duffy, de Nauwigewauk, annonce son décès survenu le mercredi 5 juin 2019 à l'Hôpital régional de Saint John. Né dans une ferme de Nauwigewauk il y a 90 ans, il était le fils de feu John et Pearl (Fraser) Duffy. Il a été éleveur laitier toute sa vie et était très engagé dans la collectivité. Il était particulièrement fier d'être pompier volontaire.

David laisse dans le deuil trois filles, Susan O'Brien (Patrick), Cynthia Duffy (Gerald Lord) et Marilyn McGuire (Bob Woods), ainsi que Davey Gee, qu'il considérait comme son fils ; neuf petits-enfants, Michael, Julia, John, Patrick et Peter O'Brien, Emily, David et Duncan McGuire, ainsi que Nick Duffy ; et huit arrière-petits-enfants. Il laisse également derrière lui son frère jumeau, Don Duffy, ainsi que ses soeurs, Louise Burgoyne et Ruth Moore. David a été précédé dans la mort par son épouse, Marianne (Ashley) Duffy, son frère, Mac, et ses soeurs, Dixie et Marie.

David Duffy manquera à tous ceux qui l'ont connu.

M^{me} Harris : Monsieur le président, c'est le coeur lourd que je vous annonce le décès de Patrick « Pat » Dixon Underhill, de Miramichi, époux de feu Theresa Underhill. Né à Newcastle, il était le fils de feu Robert Wesley et Emmaline Lucy (Stewart) Underhill.

Pat a pris sa retraite en tant qu'agent d'assurance-vie et était un passionné de golf, de jardinage, de peinture et de bridge en duplicate. Il nourrissait également depuis longtemps une passion pour la rivière et la pêche au saumon.

Pat is survived by two daughters, Debbie Underhill and Brenda Taylor; two sons, Terry and Stephen; one brother, Robert; and five grandchildren of whom he was very proud, Michael and Rachel, Lindsay, Lezley, and Teri Dawn. He also had three great-grandchildren, Darian, Austin, and Colby. Pat is predeceased by his sister, Roberta, and his brother, William.

Mr. Speaker, I ask all members of the House to join me in offering our condolences to the family of the late Patrick "Pat" Dixon Underhill.

M. D'Amours : Monsieur le président, le 19 juin prochain, le quatrième évêque d'Edmundston, M^{gr} Gérard Dionne, célébrera son 100^e anniversaire de naissance. Il est né à Saint-Basile, du mariage d'Aurèle Dionne et d'Octavie Pelletier.

M^{gr} Dionne a fait ses études primaires à Dégelis, au Québec, et à l'Académie Conway, à Edmundston. Ensuite, il complète son cours classique à Saint-Victor de Beauce, obtient son B.A de l'Université Laval et est ordonné prêtre le 1^{er} mai 1948. De 1948 à 1956, le père Dionne est vicaire de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs d'Edmundston, pour ensuite être aumônier de la Congrégation des soeurs maristes et des Servantes du Très-Saint-Sacrement. Il deviendra aumônier de l'Hôtel-Dieu de Saint-Basile et professeur au Collège Maillet. En 1971, il devient second curé de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, succédant à M^{gr} Numa Pichette. En novembre 1983, il devient le quatrième évêque d'Edmundston, et ce, jusqu'en 1993. Depuis, il est évêque émérite et demeure à la Résidence Hôtel-Dieu, à Saint-Basile.

Aujourd'hui, le 12 juin, M^{gr} Dionne sera célébré par la communauté lors d'une messe d'action de grâce. En mon nom et en celui de mes collègues, je veux lui souhaiter une excellente journée. Merci, Monsieur le président.

Hon. S. Wilson: I am delighted to rise this morning to congratulate the members and graduates of the 101 Moncton Royal Canadian Air Cadet Squadron.

On Saturday, June 1, I had the opportunity to serve as reviewing officer for the 101 Moncton Royal Canadian Air Cadet Squadron's 77th annual ceremonial review, from which one fifth of their

Pat laisse dans le deuil deux filles, Debbie Underhill et Brenda Taylor ; deux fils, Terry et Stephen ; un frère, Robert ; et cinq petits-enfants dont il était très fier, Michael et Rachel, Lindsay, Lezley et Teri Dawn. Il avait également trois arrière-petits-enfants, Darian, Austin et Colby. Pat a été précédé dans la mort par sa soeur, Roberta, et son frère, William.

Monsieur le président, je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour présenter nos condoléances à la famille de feu Patrick « Pat » Dixon Underhill.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, on June 19, the fourth bishop of Edmundston, Msgr. Gérard Dionne, will celebrate his 100th birthday. He was born in Saint-Basile to Aurèle Dionne and Octavie Pelletier.

Msgr. Dionne's early education was in Dégelis, Quebec, and at the Académie M^{gr} Conway in Edmundston. He then completed his classical education in Saint-Victor-de-Beauce, received his B.A. from the Université Laval, and was ordained as a priest on May 1, 1948. From 1948 to 1956, Father Dionne was vicar of the Notre-Dame-des-Sept-Douleurs parish in Edmundston and then became chaplain of the Congregation of the Marist Sisters and Servantes du Très Saint-Sacrement. He went on to become chaplain of the Hôtel-Dieu de Saint-Basile and a professor at the Collège Maillet. In 1971, he became the second priest of Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, succeeding Msgr. Numa Pichette. In November 1983, he became the fourth bishop of Edmundston and held the position until 1993. He is now bishop emeritus and lives at the Résidence Hôtel-Dieu in Saint-Basile.

Today, June 12, Msgr. Dionne will be celebrated by the community with a thanksgiving mass. On my own behalf and on behalf of my colleagues, I want to wish him an excellent day. Thank you, Mr. Speaker.

L'hon. S. Wilson : Je suis ravi de prendre la parole ce matin pour féliciter les membres et les diplômés de l'Escadron 101 de cadets de l'Aviation royale canadienne de Moncton.

Le samedi 1^{er} juin, j'ai eu l'occasion d'agir à titre d'officier de revue lors de la 77^e revue annuelle de cérémonie du 101^e Escadron de cadets de l'Aviation royale canadienne de Moncton, dont un cinquième des membres obtiennent leur diplôme ce mois-ci. Les

membership is graduating this month. The life skills they have learned will serve them well.

One of the graduates I would like to recognize is squadron Warrant Officer Isaiah Sippley, the most senior cadet who will be graduating this year. Squadron Warrant Officer Sippley is a great example of a leader. Aside from his duties as squadron commander, he joined the marksmanship, biathlon, drill, band, and effective speaking teams. In addition, he donated \$4 000 of his own money to the squadron sponsoring committee to continue to support various marksmanship, band, effective public speaking, and gliding programs.

I ask all members to join me in congratulating the 101 Moncton Royal Canadian Air Cadet Squadron and its graduates. Thank you, Mr. Speaker.

10:10

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I have two congratulatory messages today.

There was great news this morning. The two students who were kidnapped in Ghana eight days ago were freed by that country's national police force early in the morning. I want to congratulate Ghana's national police force and the officers who put their lives on the line to free these young women. I want to thank Canada's mission in Ghana along with all those in our federal government, federal agencies, and their university who worked long and hard to ensure they would be released. Mr. Speaker, over the past week a lot of prayers have been said for these two young women and their families. Today, those prayers were answered. Please join me in congratulating all those involved in bringing the girls home.

Mr. Speaker, I am also pleased to stand and congratulate the winners of the 2019 Startup Canada Awards in Atlantic Canada, which were handed out last night at a ceremony at the Fredericton Convention Centre. The winners of the 2019 awards included Ignite Fredericton and Knowledge Park CEO Larry Shaw for the Entrepreneur Promotion Award, the Joint Economic Development Initiative for the Entrepreneur Support Award, ThermalWood Canada for the Global Entrepreneurship Award, Sona Nanotech for the Innovation Award, SucSeed for the Social Enterprise Award, HeyOrca for the High-Growth

compétences de vie qu'ils ont acquises leur seront très utiles.

L'un des diplômés que j'aimerais saluer est l'adjudant d'escadron Isaiah Sippley, le cadet le plus ancien qui obtiendra son diplôme cette année. L'adjudant d'escadron Sippley est un excellent exemple de leader. Outre ses fonctions de commandant d'escadron, il a rejoint les équipes de tir, de biathlon, de parade, de fanfare et d'art oratoire. De plus, il a fait don de 4 000 \$ de sa poche au comité de parrainage de l'escadron afin de continuer à soutenir divers programmes de tir, de fanfare, d'art oratoire et de vol à voile.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter le 101^e Escadron de cadets de l'Aviation royale canadienne de Moncton et ses diplômés. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. J'ai deux messages de félicitations aujourd'hui.

Une excellente nouvelle nous est parvenue ce matin. Les deux étudiantes qui avaient été enlevées au Ghana il y a huit jours ont été libérées tôt ce matin par la police nationale de ce pays. Je tiens à féliciter la police nationale du Ghana et les agents qui ont risqué leur vie pour libérer ces jeunes femmes. Je tiens à remercier la mission du Canada au Ghana ainsi que tous les membres de notre gouvernement fédéral, des agences fédérales et de leur université qui ont travaillé d'arrache-pied pour assurer leur libération. Monsieur le président, au cours de la semaine dernière, de nombreuses prières ont été dites pour ces deux jeunes femmes et leurs familles. Aujourd'hui, ces prières ont été exaucées. Je vous invite à vous joindre à moi pour féliciter toutes les personnes qui ont contribué à ramener ces jeunes filles chez elles.

Monsieur le président, je suis également content de prendre la parole pour féliciter les lauréats des Prix Startup Canada 2019 dans le Canada atlantique, qui ont été remis hier soir lors d'une cérémonie au Palais des congrès de Fredericton. Parmi les lauréats des prix 2019 figuraient Larry Shaw, PDG d'Ignite Fredericton et de Knowledge Park, pour le Prix de la promotion de l'entrepreneuriat, Joint Economic Development Initiative pour le Prix du soutien à l'entrepreneuriat, ThermalWood Canada pour le Prix de l'entrepreneuriat mondial, Sona Nanotech pour le Prix de l'innovation, SucSeed pour le Prix de l'entreprise

Entrepreneurship Award, Chinova Bioworks CEO Natasha Dhayagude for the Woman Entrepreneur Award, Port City Candy founder Noah Donovan for the Young Entrepreneur Award, and F6 Networks cofounder Gary F. Keenan for the Entrepreneur of the Year Award. I invite all members of the House to join me in congratulating the winners of the 2019 Startup Canada Awards in Atlantic Canada.

Mrs. Conroy: Mr. Speaker, yesterday evening, the Anglophone North School District celebrated its Turnaround Achievement Awards ceremony, which recognizes the student from each school who has shown the most effort, commitment, and perseverance to turning their lives around. I am very proud to stand today to recognize and congratulate Bobby Young from James M. Hill Memorial High School for being this year's award winner.

Everyone has obstacles in life, some more than others, and it is how you overcome these obstacles that changes your path in life. It is people like Bob who lead by example and inspire others. From his hard work with and passion for automobiles—he also just recently won Best Reaction Time at the Miramichi drag track in this year's High School Challenge—to the relationships and friendships he has made along the way, I have watched Bob grow during his high school years into the amazing young man he is today. On behalf of myself, Mark, Jared, and Travis, I ask all of my colleagues to join me in congratulating Bobby Young on this very prestigious and very deserved award. Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, I rise today to congratulate Mr. Harry Cross, a constituent of Saint John Lancaster. On Tuesday, Harry Cross was honoured by Canadian Blood Services, along with 35 other honourees, for his dedication to the blood donor program. He has reached a milestone of 961 donations and counting, Mr. Speaker. I am sure he will reach 1 000 in the near future. Mr. Cross is a lifelong dedicated donor, beginning with his first donation in 1961. He is also a strong community volunteer, spending time helping with the food bank and his church. I ask all members of this House to join me in congratulating Harry Cross for his dedication as a

sociale, HeyOrca pour le Prix de l'entreprise à forte croissance, Natasha Dhayagude, PDG de Chinova Bioworks, pour le Prix de la femme entrepreneure, Noah Donovan, fondateur de Port City Candy, pour le Prix du jeune entrepreneur, et Gary F. Keenan, cofondateur de F6 Networks, pour le Prix de l'entrepreneur de l'année. J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter les lauréats des Prix Startup Canada 2019 dans le Canada atlantique.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, hier soir, le district scolaire Anglophone North a célébré sa cérémonie des prix Virage vers la réussite, qui récompensent l'élève de chaque école ayant fait le plus preuve d'effort, d'engagement et de persévérance pour changer le cours de sa vie. Je suis très fière de prendre la parole aujourd'hui pour saluer et féliciter Bobby Young, de la James M. Hill Memorial High School, lauréat du prix de cette année.

Tout le monde rencontre des obstacles dans la vie, certains plus que d'autres, et c'est la manière dont on surmonte ces obstacles qui change le cours de notre vie. Ce sont des personnes comme Bob qui montrent l'exemple et inspirent les autres. De son travail acharné et de sa passion pour les voitures — il vient d'ailleurs de remporter le prix du meilleur temps de réaction sur la piste d'accélération de Miramichi lors du High School Challenge de cette année — aux relations et aux amitiés qu'il a nouées en cours de route, j'ai vu Bob grandir pendant ses années du secondaire pour devenir le jeune homme extraordinaire qu'il est aujourd'hui. Au nom de Mark, Jared et Travis et en mon nom personnel, je demande à tous mes collègues de se joindre à moi pour féliciter Bobby Young pour son prix très prestigieux et amplement mérité. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter M. Harry Cross, un homme de la circonscription de Saint John Lancaster. Mardi, Harry Cross a été honoré par la Société canadienne du sang, aux côtés de 35 autres lauréats, pour son dévouement envers le programme de don de sang. Il a franchi le cap des 961 dons, et ce n'est pas fini, Monsieur le président. Je suis certaine qu'il atteindra les 1 000 dons dans un avenir proche. M. Cross est un donneur dévoué de longue date, depuis son premier don en 1961. C'est également un bénévole très actif au sein de la collectivité, qui consacre du temps à aider la banque alimentaire et son église. Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour féliciter Harry Cross pour son

community volunteer and blood donor. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Harvey: Mr. Speaker, this past Saturday, I had the honour of attending the sixth annual Hunting Heritage Banquet hosted by the Carleton-Victoria chapter of the Canadian Wild Turkey Federation. Over 100 people attended this event, raising over \$16 000 in support of working toward an annual wild turkey hunting season here in New Brunswick, which I support one hundred percent. I want to thank and congratulate the organizing committee, Tyler Nicholson, Kyle Williams, Brian Kilcollins, and Ryan Williams, for their dedication to this cause and the hosts, Ralph and Nancy Hanscome, for their welcoming hospitality, Mr. Speaker. It is events such as this that continue to build a strong New Brunswick. Thank you.

10:15

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. It is not every day that you congratulate someone on a parking space, but I would like to extend congratulations to EOS Eco-Energy, its Watershed Coordinator Kelli-Nicole Croucher, and its partners on the permeable asphalt pilot project behind the Sackville post office beside Bill Johnstone Memorial Park.

The new project is part of EOS's focus on rainwater. Even though the project is small, EOS is hoping that it will show how beneficial these types of activities can be when it comes to mitigating floods and improving water quality. Permeable pavement absorbs the rainwater, reducing the risk of flooding and collecting pollutants to improve water quality. It is an innovative climate adaptation solution. EOS worked with the town of Sackville on this project, with the town providing in-kind work removing the existing asphalt and preparing drainage.

I invite all members of the House to join me in congratulating Kelli-Nicole Croucher and her team at EOS Eco-Energy on creating a permeable parking space in downtown Sackville.

dévouement en tant que bénévole communautaire et donneur de sang. Merci, Monsieur le président.

M. Harvey : Monsieur le président, samedi dernier, j'ai eu l'honneur d'assister au sixième Banquet du patrimoine de la chasse, organisé annuellement par la Section de Carleton-Victoria de la Fédération canadienne du dindon sauvage. Plus de 100 personnes ont participé à cet événement, qui a permis de recueillir plus de 16 000 \$ pour soutenir la mise en place d'une saison annuelle de chasse au dindon sauvage ici au Nouveau-Brunswick, ce que j'appuie entièrement. Je tiens à remercier et à féliciter les membres du comité organisateur, Tyler Nicholson, Kyle Williams, Brian Kilcollins et Ryan Williams, pour leur dévouement à une telle cause, ainsi que les hôtes, Ralph et Nancy Hanscome, pour leur accueil chaleureux, Monsieur le président. Ce sont des événements comme celui-ci qui continuent de bâtir un Nouveau-Brunswick fort. Merci.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Ce n'est pas tous les jours qu'on félicite quelqu'un pour un stationnement, mais je tiens à féliciter EOS Éco-Énergie, sa coordinatrice des bassins versants, Kelli-Nicole Croucher, et ses partenaires pour le projet pilote d'asphalte perméable situé derrière le bureau de poste de Sackville, à côté du Bill Johnstone Memorial Park.

Il s'agit d'un nouveau projet qui s'inscrit dans le cadre de l'action d'EOS en faveur de la gestion des eaux pluviales. Même si le projet est de petite envergure, EOS espère qu'il démontrera à quel point un de tels types d'initiatives peuvent être bénéfiques pour atténuer les inondations et améliorer la qualité de l'eau. Le revêtement perméable absorbe l'eau de pluie, réduisant ainsi le risque d'inondation et captant les polluants pour améliorer la qualité de l'eau. Il s'agit d'une solution innovante d'adaptation au changement climatique. EOS a collaboré avec la ville de Sackville sur ce projet, la ville ayant fourni une contribution sous forme de travaux en retirant l'asphalte existant et en préparant le système de drainage.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter Kelli-Nicole Croucher et son équipe d'EOS Éco-Énergie pour la création d'un stationnement perméable dans le centre-ville de Sackville.

Statements by Members

Mr. Harvey: Thank you, Mr. Speaker. On top of it being an assault on all New Brunswickers over the past few months, this government has also failed to respect democracy in New Brunswick. I truly hope that the Premier will take a moment to address how his speech from the throne was not respected during this legislative session. Even though the speech from the throne had no mention of Andrew Scheer, Premier Doug Ford, or other Conservative Premiers, we have clearly seen that the only words this Premier will respect are not even his own but ones spoken by other Conservative leaders solely for petty politics. It is shameful. The government members have completely failed to find a path to a better tomorrow. They are solely focused on cutting, cutting, and cutting. Mr. Speaker, all they have done is make cuts to the most vulnerable New Brunswickers and play petty politics on the backs of New Brunswickers. It is shameful.

Mr. Coon: Mr. Speaker, inexplicably, the Premier has aligned himself with the Prairie Premiers and Doug Ford rather than the Premiers of Atlantic Canada. Now, he has even joined them in signing an open letter to the Prime Minister to further their interests, not ours, even making threatening noises over the unity of our country on their behalf. They are a bad influence on our Premier, Mr. Speaker. They are a bad bunch, distracting him from the tasks at hand. The new Progressive Conservative Premier of Prince Edward Island recognizes this and is giving that crowd a wide berth. Our problems are the same problems faced by Islanders, by Nova Scotians, and by Newfoundlanders and Labradorians. It is our sister provinces with whom we urgently need to make common cause. I am asking the Premier to call a meeting of the Atlantic Premiers and get to work on solving our common problems. The solutions we need do not lie in Calgary, Regina, or Toronto. They are to be found right here at home. We the East.

Déclarations de députés

M. Harvey : Merci, Monsieur le président. Non seulement le gouvernement actuel a-t-il porté atteinte à tous les gens du Nouveau-Brunswick au cours des derniers mois, mais il a également manqué au respect de la démocratie au Nouveau-Brunswick. J'espère sincèrement que le premier ministre prendra un moment pour expliquer pourquoi son discours du trône n'a pas été respecté au cours de la présente session législative. Même si le discours du trône ne mentionnait ni Andrew Scheer, ni le premier ministre Doug Ford, ni d'autres premiers ministres conservateurs, nous avons clairement constaté que les seuls mots que le premier ministre respecte ne sont même pas les siens, mais ceux prononcés par d'autres dirigeants conservateurs uniquement à des fins de mesquine politique. C'est honteux. Les parlementaires du côté du gouvernement ont complètement échoué à trouver la voie vers un avenir meilleur. Ils ne pensent qu'à couper, couper et couper encore. Monsieur le président, tout ce qu'ils ont fait, c'est imposer des coupes aux gens du Nouveau-Brunswick les plus vulnérables et se livrer à des manoeuvres politiques mesquines aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick. C'est honteux.

M. Coon : Monsieur le président, de manière inexplicable, le premier ministre s'est rangé du côté des premiers ministres des Prairies et de Doug Ford plutôt que de celui des premiers ministres du Canada atlantique. Aujourd'hui, il s'est même joint à eux pour signer une lettre ouverte au premier ministre afin de servir leurs intérêts, et non les nôtres, allant jusqu'à proférer des menaces concernant l'unité de notre pays en leur nom. Ils ont une mauvaise influence sur notre premier ministre, Monsieur le président. C'est une mauvaise bande qui le détourne des tâches qui l'attendent. Le nouveau premier ministre progressiste-conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard en est conscient et se tient à l'écart de cette bande. Nos problèmes sont les mêmes que ceux auxquels sont confrontés les Insulaires, les Néo-Écossais et les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador. Ce sont nos provinces soeurs avec lesquelles nous devons de toute urgence faire cause commune. Je demande au premier ministre de convoquer une réunion des premiers ministres de l'Atlantique et de se mettre au travail pour résoudre nos problèmes communs. Les solutions dont nous avons besoin ne se trouvent pas à Calgary, à Regina ou à Toronto. Elles se trouvent ici même, chez nous. Nous, l'Est.

Mr. Austin: Mr. Speaker, our first bill, a bill to create a one-time vehicle registration for private vehicles, would give everyday New Brunswickers a huge advantage, saving them both time and money. Our plan would mitigate lost revenue to the province while the savings to people who own vehicles would be significant. Mr. Speaker, citizens are tired of government after government maintaining the status quo and tinkering for results. Now is the time for bold and decisive moves that can create an environment for people to keep more money in their pockets while also removing antiquated and ridiculous laws that have no benefit to the people of this province. In the end, Mr. Speaker, the citizens of New Brunswick did not vote for the status quo. They voted for real change. I urge all members of this House to support Bill 18 and eliminate annual vehicle registrations. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Crossman: The idea of a pan-Canadian utility corridor dedicated to rail, power lines, and pipelines has been around for decades, but this idea's time has come. Our Premier has taken the lead in promoting the development of such a utility corridor, and the idea is catching on. Several provincial Premiers and the national Conservative Leader are all in favour. Even the federal Green Party Leader favours using our Canadian oil over foreign oil as we transition to a low-carbon economy. A national corridor will allow energy-producing provinces to get their goods to market and strengthen our national economy. A national corridor will finally put an end to New Brunswick's status as a stranded asset. I invite all parties in this House to show us their support for a national utility corridor because it is good for New Brunswick.

10:20

Mr. K. Chiasson : Merci, Monsieur le président. Alors que la session parlementaire tire à sa fin, nous nous devons de faire une rétrospection sur le discours du trône, qui devait servir de feuille de route pour le gouvernement actuel. Au lieu de mettre sur pied, tel que promis, une stratégie pour le tourisme, un plan pour réduire la pauvreté et un plan pour recruter et

M. Austin : Monsieur le président, notre premier projet de loi, qui vise à instaurer une immatriculation unique pour les véhicules privés, apporterait un avantage considérable aux gens ordinaires du Nouveau-Brunswick, leur permettant d'économiser à la fois du temps et de l'argent. Notre plan atténuerait la perte de recettes pour la province, tandis que les économies réalisées par les propriétaires de véhicules seraient significatives. Monsieur le président, les gens en ont assez que les gouvernements successifs se contentent de maintenir le statu quo et de bricoler des solutions pour obtenir des résultats. L'heure est venue de prendre des mesures audacieuses et décisives qui permettront la création d'un environnement où les gens garderont plus d'argent dans leurs poches, tout en supprimant les lois archaïques et ridicules qui n'apportent aucun bénéfice aux gens de la province. Au bout du compte, Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick n'ont pas voté pour le statu quo. Ils ont voté pour un véritable changement. J'exhorte tous les parlementaires à appuyer le projet de loi 18 et à supprimer les immatriculations annuelles des véhicules. Merci, Monsieur le président.

M. Crossman : L'idée d'un corridor pancanadien de services publics, à savoir le rail, les lignes électriques et les pipelines, est dans l'air depuis des décennies, mais le moment est venu de la concrétiser. Notre premier ministre a pris l'initiative de promouvoir la création d'un tel corridor, et l'idée fait son chemin. Plusieurs premiers ministres provinciaux et le chef national du Parti conservateur y sont tous favorables. Même la chef du Parti vert fédéral est favorable à l'utilisation de notre pétrole canadien plutôt que du pétrole étranger alors que nous effectuons la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Un corridor national permettra aux provinces productrices d'énergie d'acheminer leurs marchandises vers les marchés et de renforcer notre économie nationale. Un corridor national mettra enfin un terme au statut d'actif bloqué du Nouveau-Brunswick. J'invite tous les partis à la Chambre à nous manifester leur soutien en faveur d'un corridor national de services publics, car c'est une bonne chose pour le Nouveau-Brunswick.

Mr. K. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker. As the legislative session comes to a close, we have a duty to reflect on the throne speech, which was to serve as a road map for this government. Instead of establishing a tourism strategy, a poverty reduction plan, and a plan to recruit and train more nurses, as promised, this government instead chose, to the detriment of the most

former un plus grand nombre d'infirmières, ce gouvernement a plutôt choisi, au détriment des plus vulnérables, d'enlever des millions de dollars dans les différents programmes sociaux et économiques de la province.

Je souhaite que le premier ministre sache profiter de la visite de la lieutenant-gouverneure, ce vendredi, pour être transparent et honnête et lui annoncer qu'il n'a pas respecté le programme inscrit dans le discours qui lui a été présenté en novembre dernier. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Comme vous devez le savoir, lors de la dernière rencontre de son Conseil des gouverneurs, l'Université de Moncton a dû prendre la décision d'augmenter de 8 % les frais de scolarité en raison des réductions effectuées par ce gouvernement dans l'éducation postsecondaire. En fin de compte, la facture de ces réductions est transmise à la population étudiante, qui, en plus, ne reçoit plus autant d'aide qu'auparavant.

Dans tout cela, j'aimerais souligner l'incohérence de ce gouvernement. En effet, ce dernier dit souvent vouloir s'occuper de la dette pour qu'elle ne soit pas un fardeau pour les générations futures. Toutefois, pendant ce temps, ce même gouvernement augmente l'endettement étudiant. Ce gouvernement fait également la même chose lorsqu'il est question de changements climatiques, en refilant les coûts de l'inaction aux générations futures, tout en leur disant qu'il est là pour les sauver. Cela nous prouve que ce gouvernement n'a pas réellement l'intention de diminuer le fardeau fiscal des jeunes et qu'il tente plutôt de servir les intérêts des banquiers.

Mrs. Conroy : Mr. Speaker, New Brunswickers have a cause for concern over privacy breaches. The Auditor General said that the private information of virtually everyone in the province is at risk through the outsourcing and automatic renewal of Medicare cards. There have been 157 privacy breaches since 2017, according to the Auditor General's report. Mr. Speaker, most of these relate to mailing addresses not being verified before Medicare cards are being mailed out. Why has the government allowed two privately contracted companies to possess sensitive, personal data on New Brunswickers, including credit card information? Medicare has a duty to protect people's privacy and ensure that they are not vulnerable to identity theft. Thank you, Mr. Speaker.

vulnerable, to remove millions of dollars from various provincial social and economic programs.

I hope the Premier will take advantage of the Lieutenant-Governor's visit on Friday to be transparent and honest and to tell her that he has not carried out the program outlined in the speech last November. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau : Thank you, Mr. Speaker. As you must know, during the last meeting of its board of governors, the Université de Moncton had to make the decision to increase tuition fees by 8% because of the cuts this government has made to post-secondary education. Ultimately, the bill for these cuts is passed on to students who, in addition, no longer receive as much assistance as they did previously.

I would like to point out how inconsistent this government has been in all of this. In fact, government members often say they want to deal with the debt so that it is not a burden for future generations. However, at the same time, the government is increasing student debt. This government is also doing the same thing when it comes to climate change, passing the costs of inaction on to future generations, while telling them it is here to save them. This proves to us that the government has no real intention of reducing the financial burden on young people and is instead trying to serve bankers' interests.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick ont des raisons de s'inquiéter des atteintes à la vie privée. La vérificatrice générale a déclaré que les renseignements personnels de pratiquement tous les gens de la province sont menacés par l'externalisation et le renouvellement automatique des cartes d'assurance-maladie. Selon le rapport de la vérificatrice générale, 157 atteintes à la vie privée ont été recensées depuis 2017. Monsieur le président, la plupart de ces cas sont liés au fait que les adresses postales ne sont pas vérifiées avant l'envoi des cartes d'assurance-maladie. Pourquoi le gouvernement a-t-il permis à deux entreprises privées sous contrat de détenir des données personnelles sensibles sur les gens du Nouveau-Brunswick, y compris des renseignements relatifs aux cartes de crédit? L'assurance-maladie a le devoir de protéger la

Mr. Northrup: Thank you, Mr. Speaker. New Brunswick has the opportunity to lead with a transition economy. We have all the elements needed. We have our own natural gas supply, our own salt supply, lots of energy infrastructure, an ice-free deepwater port, the largest refinery in Canada, and a government that is getting things done. We have a plan. We have a plan, Mr. Speaker, called *Transitioning to a Low-Carbon Economy: New Brunswick's Climate Change Action Plan*.

We can agree with the federal Green Party Leader that we must use our own domestic oil and gas. Much like Norway, we can use oil and gas revenues to invest in clean energy and the environment, but not if we continue to support foreign economies by importing oil and gas. Mr. Speaker, let's put all Canadian oil and New Brunswick natural gas to work for the future of New Brunswick.

Go Bruins.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. As we stand to rise for the summer, the second session of the 59th Legislature will come to an end. This session started with a speech from the throne that was set to establish the government's agenda for the past few months. The document entitled *The Path to a Better Tomorrow* presented some key challenges that New Brunswickers face, but we have clearly seen that this was just smoke and mirrors. Just as the Premier said, those were just words. The Premier was right, for once.

Among the key policies included in the speech from the throne, this government completely failed at making the Legislative Assembly work. Its members promised the *Local Governance Act* would be revised. Did they succeed with that? No. They failed to train and recruit nurses. They promised a plan for that. Did they provide it? No. They failed to reduce surgical wait times in the province as well, and that was something that they promised. All they have done is cut, cut, and

vie privée des gens et de veiller à ce qu'ils ne soient pas exposés au vol d'identité. Merci, Monsieur le président.

M. Northrup : Merci, Monsieur le président. Le Nouveau-Brunswick a l'occasion de montrer la voie avec une économie de transition. Nous disposons de tous les éléments nécessaires. Nous avons notre propre approvisionnement en gaz naturel, notre propre approvisionnement en sel, de nombreuses infrastructures énergétiques, un port en eau profonde libre de glace, la plus grande raffinerie du Canada et un gouvernement qui fait avancer les choses. Nous avons un plan. Nous avons un plan, Monsieur le président, intitulé *La transition vers une économie à faibles émissions de carbone : Le plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick*.

Nous pouvons être d'accord avec la chef du Parti vert fédéral sur le fait que nous devons utiliser notre propre pétrole et notre propre gaz. Tout comme la Norvège, nous pouvons utiliser les recettes du pétrole et du gaz pour investir dans les énergies propres et l'environnement, mais pas si nous continuons à soutenir les économies étrangères en important du pétrole et du gaz. Monsieur le président, mettons tout le pétrole canadien et tout le gaz naturel du Nouveau-Brunswick au service de l'avenir de notre province.

Allez les Bruins.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. Alors que nous nous apprêtons à suspendre nos travaux pour l'été, la deuxième session de la 59^e législature touche à sa fin. Cette session a débuté par un discours du trône destiné à définir le programme du gouvernement pour les derniers mois. Le document intitulé *La voie vers un meilleur avenir* présentait certains défis clés auxquels les gens du Nouveau-Brunswick sont confrontés, mais nous avons clairement vu qu'il ne s'agissait que de poudre aux yeux. Comme l'a dit le premier ministre, ce n'étaient que des mots. Le premier ministre avait raison, pour une fois.

Parmi les principales mesures énoncées dans le discours du trône, le gouvernement actuel a complètement échoué à faire fonctionner l'Assemblée législative. Ses membres avaient promis que la *Loi sur la gouvernance locale* serait révisée. Ont-ils réussi? Non. Ils n'ont pas réussi à former et à recruter du personnel infirmier. Ils avaient promis un plan à cet effet. L'ont-ils présenté? Non. Ils n'ont pas non plus réussi à réduire les délais d'attente pour les

cut. That all affects the most vulnerable in our province.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, Mount Allison University's Dr. Josh Kruek is the lead author of a recent study on the lasting impacts of spraying DDT in New Brunswick. The study found concerning levels of DDT in remote lakes, even 50 years after it was sprayed in northern New Brunswick. We need to ask: What lessons can we learn from this?

10:25

Those who made the decision to spray DDT decades ago did not initially realize what impact it would have on our environment. The impacts are not always apparent or clear at the time, and that is why the precautionary principle is important. There are still new studies coming out about glyphosate and other herbicides that are regularly sprayed over our province, at taxpayers' and citizens' expense. Studies have been raising red flags about glyphosate for years.

Looking back, the people who decided to spray DDT would surely do things differently. There is an opportunity now to take bold action and ban glyphosate spraying on Crown lands, under NB Power lines, or, at a minimum, in our watersheds and not look back with regret for missing this opportunity. To prevent further harm, we know enough to act and to act with urgency.

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. New Brunswickers expect and deserve transparency when it comes to how the government spends tax dollars. We must ensure that we are getting good value for the money that we spend on road and bridge maintenance. The Department of Transportation and Infrastructure has the responsibility to make sure that unnecessary overspending is not happening, that there is oversight on all projects, and that decisions on outsourcing road and bridge maintenance and construction work are evidence-based. Thank you, Mr. Speaker.

interventions chirurgicales dans la province, alors qu'ils l'avaient promis. Tout ce qu'ils ont fait, c'est couper, couper et couper encore. Tout cela touche les plus vulnérables de notre province.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, le Dr Josh Kruek, de la Mount Allison University, est l'auteur principal d'une étude récente sur les effets durables de la pulvérisation de DDT au Nouveau-Brunswick. L'étude a révélé des niveaux préoccupants de DDT dans des lacs isolés, même 50 ans après sa pulvérisation dans le nord du Nouveau-Brunswick. Nous devons nous demander : Quelles leçons pouvons-nous en tirer?

Les personnes qui ont pris la décision de pulvériser du DDT il y a des décennies n'avaient pas conscience, au départ, de l'impact que cela aurait sur notre environnement. Les répercussions ne sont pas toujours apparentes ou claires sur le moment, et c'est pourquoi le principe de précaution est important. De nouvelles études continuent de paraître au sujet du glyphosate et d'autres herbicides qui sont régulièrement pulvérisés sur notre province, aux dépens des contribuables et des gens. Depuis des années, des études tirent la sonnette d'alarme au sujet du glyphosate.

Avec le recul, les personnes qui ont décidé de pulvériser du DDT agiraient certainement différemment. Nous avons aujourd'hui l'occasion de prendre des mesures audacieuses et d'interdire la pulvérisation de glyphosate sur les terres de la Couronne, sous les lignes électriques d'Énergie NB ou, à tout le moins, dans nos bassins versants, afin de ne pas regretter plus tard d'avoir manqué cette occasion. Pour prévenir d'autres dommages, nous en savons suffisamment pour agir, et pour agir de toute urgence.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Les gens du Nouveau-Brunswick attendent et méritent de la transparence quant à la façon dont le gouvernement dépense l'argent des contribuables. Nous devons nous assurer que nous en avons pour notre argent en matière d'entretien des routes et des ponts. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure a la responsabilité de veiller à ce qu'il n'y ait pas de dépenses excessives inutiles, à ce que tous les projets fassent l'objet d'une surveillance, et à ce que les décisions concernant l'externalisation des travaux d'entretien et de

Mr. Fitch: Thank you, Mr. Speaker. On this side of the House, respect and support for the important work of the Auditor General has been unwavering. Mr. Speaker, I cannot say the same for Liberal opposition members during their time in government. Yesterday, they got creamed again in Volume I of the Auditor General's latest report.

Listen, following the recommendations of the Auditor General, along with increased funding, were platform commitments of this PC team. I will remind the members for Carleton-Victoria and Campbellton-Dalhousie that those commitments were reaffirmed in the speech from the throne. True to form, our government has increased funding, as we said we would. We have also been implementing the Auditor General's recommendations on WorkSafeNB, despite a contrary amendment by the red-green team. Mr. Speaker, we will not listen to the course of rhetoric from the Possum Lodge. Our guidance by the Auditor General will be invaluable along the path to making New Brunswick a better place.

Oral Questions

Elections

Mr. McKee: Mr. Speaker, we understand that New Brunswickers have started to receive calls from someone called Pat from New Brunswick, a fictional person who is apparently the brainchild of a group called Proudly New Brunswick. My question today is for the Premier. Is the Premier familiar with the group Proudly New Brunswick?

Hon. Mr. Higgs: Actually, Mr. Speaker, I am not familiar with the details of that group at all. I think that I have heard the name before, but that is it. I do not know anything about the group.

Mr. McKee: Well, Mr. Speaker, this is the group that was apparently behind unsolicited texts and calls from Pam from New Brunswick, another fictional person. These were sent to New Brunswickers on the eve of the last provincial election. This is a group that clearly

construction des routes et des ponts soient fondées sur des données probantes. Merci, Monsieur le président.

M. Fitch : Merci, Monsieur le président. De ce côté-ci de la Chambre, le respect et le soutien à l'égard de l'important travail de la vérificatrice générale ont toujours été inébranlables. Monsieur le président, je ne peux pas en dire autant des députés de l'opposition libérale lorsqu'ils étaient au pouvoir. Hier, ils se sont encore fait laminer dans le volume I du dernier rapport de la vérificatrice générale.

Écoutez, suivre les recommandations de la vérificatrice générale tout en augmentant le financement faisait partie des engagements de la plateforme de l'équipe du Parti conservateur. Je rappellerai aux députés de Carleton-Victoria et de Campbellton-Dalhousie que ces engagements ont été réaffirmés dans le discours du trône. Fidèle à lui-même, notre gouvernement a augmenté le financement, comme nous l'avions promis. Nous avons également mis en oeuvre les recommandations de la vérificatrice générale concernant Travail sécuritaire NB, malgré un amendement contraire proposé par l'équipe rouge-verte. Monsieur le président, nous ne prêterons pas attention aux discours creux de la Possum Lodge. Les conseils de la vérificatrice générale nous seront d'une aide inestimable dans nos efforts pour améliorer le Nouveau-Brunswick

Questions orales

Élections

M. McKee : Monsieur le président, nous croyons comprendre que les gens du Nouveau-Brunswick ont commencé à recevoir des appels de Pat, originaire du Nouveau-Brunswick, un personnage fictif qu'aurait créé un groupe appelé Fièremment Nouveau-Brunswick. J'adresse aujourd'hui ma question au premier ministre. Le premier ministre connaît-il le groupe Fièremment Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs : En fait, Monsieur le président, je ne connais pas du tout les détails concernant le groupe. Je pense avoir déjà entendu le nom, mais c'est tout. Je ne sais rien du groupe.

M. McKee : Eh bien, Monsieur le président, il s'agit du groupe qui était apparemment responsable des messages textes et des appels non sollicités de Pam, du Nouveau-Brunswick, un autre personnage fictif. Les gens du Nouveau-Brunswick les ont reçus à la veille

supported the Progressive Conservative Party in its election bid. Does the Premier agree with Proudly New Brunswick and its tactics?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, as I said, I do not know anything about Proudly New Brunswick and its tactics.

However, I do know about the Auditor General's report, and from that report, I do know about the tactics of the Liberal opposition. So, Mr. Speaker, rather than trying to deflect and to go somewhere else with this today, I think that we should talk about the Auditor General's report and the abuse of money that is in there. We have seen a tactic right here in this House over and over again: deflect, blame, and try to go on the offence when the defence does not work because there is no basis for the defensive model.

When we get a report that says, oh, we are going to buy the last election in Saint John and here is \$22 million, without any attachment to how this is going to work, Mr. Speaker . . . But we know the details behind that: It was politically—purely politically—driven. Then we start to look at other contracts and how they were awarded without any plans, just a distribution here and a distribution there.

I commend the Auditor General, Mr. Speaker. We will look at her recommendations in great detail, and we will react accordingly, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Mr. Speaker, this is an embarrassment. I am trying to ask serious questions here about a serious issue. This government . . .

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. McKee: This government is deflecting a serious issue right here.

(Interjections.)

des dernières élections provinciales. Le groupe appuyait manifestement le Parti progressiste-conservateur aux élections. Le premier ministre cautionne-t-il Fièremment Nouveau-Brunswick et ses tactiques?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, comme je l'ai dit, je ne sais rien au sujet de Fièremment Nouveau-Brunswick et de ses tactiques.

Toutefois, je suis bien au courant du rapport de la vérificatrice générale et, grâce à ce rapport, je connais les tactiques de l'opposition libérale. Ainsi, Monsieur le président, au lieu d'essayer de détourner le sujet et d'aborder une autre question aujourd'hui, je pense que nous devrions parler du rapport de la vérificatrice générale et de l'utilisation abusive d'argent qui y est décrite. Nous avons vu maintes et maintes fois la même tactique à la Chambre : détourner le sujet, jeter le blâme sur les autres et essayer de passer à l'offensive quand la défensive ne fonctionne pas, car le modèle défensif est sans fondement.

Lorsque nous recevons un rapport dans lequel il est indiqué que, ah, les dernières élections devaient être achetées à Saint John, et la somme de 22 millions de dollars, versée sans planification, Monsieur le président... Nous connaissons d'ailleurs les détails qui sous-tendent la mesure : Des considérations politiques, purement politiques ont motivé la démarche. Nous nous mettons ensuite à examiner d'autres contrats et le fait qu'ils ont été attribués sans aucun plan, en étant simplement répartis ça et là.

Je félicite la vérificatrice générale, Monsieur le président. Nous examinerons ses recommandations très en détail et agirons en conséquence, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, la situation est embarrassante. J'essaie de poser des questions sérieuses au sujet d'un dossier important. Le gouvernement actuel...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. McKee : Le gouvernement actuel détourne une question sérieuse.

(Exclamations.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. McKee: The government is deflecting a serious issue, and it is starting to get old. The government members continuously blame the former government on every question that we ask, and the electorate is growing tired of this, Mr. Speaker. I want to get serious answers here.

10:30

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. McKee: I want to know whether the Premier is familiar with the Manning Foundation that is based in Calgary, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, here we have it again. And, yes, I am familiar with the Manning Foundation.

(Interjections.)

Hon. Mr. Higgs: Yes, who is not, Mr. Speaker?

But I am familiar with the Auditor General's report. Let's talk about today, Mr. Speaker. Let's talk about right here in New Brunswick, right now. Do you know who is not familiar with the reality of this province? It is the folks I am looking at right today, Mr. Speaker, because they do not want to face the reality of the things we have to deal with. And do you know why they are upset about the past six months? It is because we are actually getting something done. And do you know why they are upset about my talking with other Premiers? It is because we are putting New Brunswick on the map and we are joining the rest of Canada to save our province, Mr. Speaker. That is the issue.

Do you know what, Mr. Speaker? We want more than \$100 million for another road. We want something that is going to build our future right here, for our kids to stay home or come home. Okay, they can accept: Give us more money, give us more transfers, and we

Le président : À l'ordre.

M. McKee : Le gouvernement détourne une question sérieuse, et cela commence à devenir lassant. À chaque question que nous posons, les parlementaires du côté du gouvernement ne cessent de blâmer l'ancien gouvernement, et l'électorat commence à en avoir assez, Monsieur le président. Je veux obtenir des réponses sérieuses.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. McKee : Je veux savoir si le premier ministre connaît la Manning Foundation, dont le siège social est situé à Calgary, Monsieur le président.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, cela recommence. Par ailleurs, oui, je connais la Manning Foundation.

(Exclamations.)

L'hon. M. Higgs : Oui, qui ne connaît pas l'organisme en question, Monsieur le président?

Je suis aussi au courant du rapport de la vérificatrice générale. Parlons de ce qui se passe aujourd'hui, Monsieur le président. Parlons de ce qui se passe ici et maintenant, au Nouveau-Brunswick. Savez-vous qui ne connaît pas la réalité de la province? Ce sont les gens que je regarde aujourd'hui, Monsieur le président, car ils ne veulent pas affronter la réalité des dossiers dont nous devons nous occuper. Savez-vous pourquoi ils sont contrariés par les six derniers mois? C'est parce que nous obtenons bel et bien des résultats. Savez-vous pourquoi ils sont contrariés par le dialogue que j'entretiens avec les autres premiers ministres? C'est parce que nous faisons connaître le Nouveau-Brunswick et nous nous joignons au reste du Canada afin de sauver notre province, Monsieur le président. Voilà.

Savez-vous quoi, Monsieur le président? Nous voulons plus que 100 millions de dollars pour la construction d'une nouvelle route. Nous voulons un moyen de bâtir notre avenir ici, pour que nos jeunes restent ou reviennent dans la province. Bon, les gens en question peuvent accepter de recevoir plus d'argent, de recevoir plus de transferts, et ils

will build a road. All will be well because we will buy the next job.

Mr. Speaker, we are going to build the next job. We are going to develop the next job for people who want to invest right here in New Brunswick.

Mr. McKee: Mr. Speaker, the members opposite are going to continue to deflect, but this is a very important issue that we need to address. Unfortunately for me, I am in opposition; but fortunately for me, I get to ask the questions, and I want real answers.

Mr. Speaker, on its website, the Manning Foundation says that it was formed in 2005 and that it is dedicated to promoting conservative principles and is specifically there to support Canada's conservative movement.

I would also like to know whether the Premier is familiar with the Modern Miracle Network.

Hon. Mr. Higgs: Does anybody know about that? No, I am not familiar with the Modern Miracle Network.

Mr. McKee: Mr. Speaker, the Modern Miracle Network is another Calgary-based organization, mainly controlled by big oil. Its purpose, again from its website, is to celebrate "the modern miracle of hydrocarbons" and to celebrate the use of hydrocarbons. This sounds a lot like the Premier's talking points.

Mr. Speaker, is the Premier aware that the Modern Miracle Network and the Manning Foundation are the only ones listed as financial supporters of Proudly New Brunswick in its filings with Elections N.B.?

Hon. Mr. Higgs: You know, this is an interesting situation, Mr. Speaker. And, no, I am not aware of that because I am spending my time actually trying to rebuild our province.

What I am aware of is, in a particular bill that we signed—six signatures from six Premiers across the provinces . . . It is a bill that had 188 recommendations from the Senate committee, a Senate committee that travelled the country and made 188 recommended amendments to this bill. What I am aware of is that the

construiront une route. Tout ira bien, car ils achèteront les prochains emplois.

Monsieur le président, nous créerons les prochains emplois. Nous créerons les prochains emplois pour les gens qui veulent investir ici, au Nouveau-Brunswick.

M. McKee : Monsieur le président, les gens d'en face vont continuer de détourner le sujet, mais la question est très importante, et nous devons la régler. Malheureusement pour moi, je suis député du côté de l'opposition, mais, heureusement pour moi, je pose les questions et je veux de vraies réponses.

Monsieur le président, sur son site Web, la Manning Foundation indique que sa création date de 2005 et qu'elle se consacre à promouvoir les principes conservateurs, plus précisément, à appuyer le mouvement conservateur du Canada.

J'aimerais aussi savoir si le premier ministre connaît le Modern Miracle Network.

L'hon. M. Higgs : Quelqu'un connaît-il l'organisme? Non, je ne connais pas le Modern Miracle Network.

M. McKee : Monsieur le président, le Modern Miracle Network est un autre organisme dont le siège social est à Calgary et il est principalement dirigé par de grandes sociétés pétrolières. Encore une fois, selon le site Web de l'organisme, celui-ci a pour but de célébrer le miracle moderne que sont les hydrocarbures et de célébrer l'utilisation des hydrocarbures. Cela ressemble beaucoup aux points à faire valoir du premier ministre.

Monsieur le président, le premier ministre sait-il que, selon les documents que Fièrement Nouveau-Brunswick a déposés auprès d'Élections N.-B., le Modern Miracle Network et la Manning Foundation sont ses seuls bailleurs de fonds?

L'hon. M. Higgs : Vous savez, la situation est intéressante, Monsieur le président. D'ailleurs, non, je ne suis pas au courant de cela parce que je passe en fait mon temps à essayer de rebâtir notre province.

Ce que je sais, c'est que, en ce qui concerne un projet de loi en particulier, nous — six signatures, six premiers ministres d'un peu partout au pays — avons signé... Le projet de loi a fait l'objet de 188 recommandations par un comité sénatorial ; les membres du comité ont parcouru le pays et

committee took the time and the effort to understand the impact the bill would have. Not only have we seen \$100 billion of private sector investment leave our country, according to the bank—I think it was RBC—but now we have a bill that is just about going to shut it down. Mr. Speaker, 188 amendments, and what I am aware of from a news flash this morning is that the federal government has decided that 135 amendments do not count. Mr. Speaker, we have a federal government that has put out a philosophy to kill the economy in our country. That is not acceptable, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Mr. Speaker, what are they doing to rebuild this province? All they are doing is with the help of big oil from Alberta, Mr. Speaker, and only to the benefit of their friends from Alberta. What I am trying to get to here is this: Can the Premier confidently say that neither he nor anyone involved in his campaign was aware of what Proudly New Brunswick was planning in the last campaign?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, what I was familiar with in the last campaign is a government that tried to spend every dime of taxpayers' dollars to get elected. I am aware of a government that actually spent, I think, \$1.8 billion on new spending initiatives, Mr. Speaker, and I am familiar with a government that did not take no when it lost the election and tried to buy anyone in this House. What I am most familiar with is being part of a team of 25 that could not be bought.

I am familiar with all of that, Mr. Speaker, but I am not familiar with what this guy is trying to do today in order to try to deflect the reality of a report that once again condemns the abuse of taxpayer dollars by the former Liberal government. That is what I am familiar with, Mr. Speaker, because that is current.

I am also familiar with the fact that we have an economy here in our province that is suffering, an economy that cannot afford more taxes. That is why I am aligning with the provinces—because we do not need a carbon tax to help us maintain our direction to reduce emissions. I want to be like Norway. I want to subsidize electric vehicles. Do you know how we are

recommandé 188 amendements du projet de loi. Je sais que le comité a pris le temps et la peine de comprendre les répercussions qu'aurait le projet de loi. Non seulement nous savons que 100 milliards de dollars d'investissements du secteur privé sont sortis de notre pays, selon la banque — je pense qu'il s'agissait de RBC —, mais nous avons maintenant un projet de loi qui les fera complètement fuir. Monsieur le président, une nouvelle éclair m'a permis d'apprendre ce matin que le gouvernement fédéral avait décidé de rejeter 135 des 188 amendements. Monsieur le président, notre gouvernement fédéral a adopté une philosophie nuisible à l'économie de notre pays. C'est inacceptable, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, que font les gens du gouvernement pour rebâtir la province? Tout ce qu'ils font, ils le font avec l'aide des grandes sociétés pétrolières de l'Alberta, Monsieur le président, et uniquement au profit de leurs amis en Alberta. Voici ce que j'essaie de dire : Le premier ministre peut-il dire avec certitude que ni lui ni quiconque ayant participé à sa campagne n'était au courant des plans de Fièremment Nouveau-Brunswick lors de la dernière campagne électorale?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, ce dont j'étais au courant lors de la dernière campagne électorale, c'était que le gouvernement essayait de dépenser chaque sou de l'argent des contribuables afin d'être élu. Je sais que le gouvernement a en fait dépensé, je pense, 1,8 milliard de dollars pour de nouvelles initiatives en matière de dépenses, Monsieur le président, et je sais que le gouvernement n'a pas accepté sa défaite aux élections et qu'il a essayé d'acheter tout le monde à la Chambre. Ce que je connais le mieux, c'est faire partie d'une équipe de 25 personnes qui n'ont pas pu être achetées.

Je suis au courant de tout cela, Monsieur le président, mais je ne sais pas ce que le député essaie de faire aujourd'hui afin d'esquiver la réalité d'un rapport qui condamne encore une fois l'utilisation abusive de l'argent des contribuables par l'ancien gouvernement libéral. Voilà ce dont je suis au courant, Monsieur le président, car c'est d'actualité.

Je suis aussi au courant du fait que notre économie provinciale souffre et que, dans ce contexte économique, les gens ne peuvent pas se permettre de payer plus de taxes et d'impôt. Voilà pourquoi je m'aligne sur les autres provinces ; nous n'avons pas besoin d'une taxe sur le carbone pour nous aider à maintenir le cap en matière de réduction des

going to do that? We are going to do it through oil and gas industry revenue.

Mr. Speaker: Time, Premier.

10:35

Mr. McKee: On November 9, this Premier said that he would give real answers to the questions posed. He continues to deflect what we are trying to get to here, and this is a serious issue when we have outside influence affecting election outcomes here in New Brunswick, Mr. Speaker.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. McKee: If the Premier wants to know, I will give him a little information about these groups. When we look at the origins of these groups—Ontario Proud, B.C. Proud, Québec Proud, Newfoundland Proud, and NBProud—we see that they all have links to each other. Ontario Proud was founded by a former Stephen Harper staffer who is now a key adviser to NBProud. Newfoundland Proud was headed by a PC staffer of the leader Ches Crosbie, and he is now a director of the incorporated Proudly New Brunswick. Mr. Speaker, is the Premier certain that neither he nor anyone involved in his campaign was aware of what Proudly New Brunswick was doing in the last election campaign here in New Brunswick?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I do not know what to say. With what we have going on in our province, this is astounding. I am not familiar with the activities of these . . . The other night, while watching the ball game, I learned about Engage Canada and another one. I understand that there is a new federal bill that takes effect on June 30 basically to ban that. I think that is great.

émissions. Je veux faire comme la Norvège. Je veux offrir des subventions pour l'achat de véhicules électriques. Savez-vous comment nous y arriverons? Nous y arriverons grâce aux recettes provenant de l'industrie pétrolière et gazière.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. McKee : Le 9 novembre, le premier ministre a dit qu'il donnerait de vraies réponses aux questions posées. Il continue de détourner le sujet auquel nous voulons en venir, et le fait que des partis extérieurs influencent les résultats électoraux au Nouveau-Brunswick constitue une question sérieuse, Monsieur le président.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. McKee : Si le premier ministre le veut, je lui donnerai quelques renseignements sur les groupes en question. Si nous remontons à l'origine de ces groupes — Ontario Proud, BC Proud, Québec Fier, Newfoundland Proud et NB Proud —, nous constatons qu'ils sont tous liés les uns aux autres. Le fondateur de Ontario Proud est un ancien membre du personnel de Stephen Harper, qui est maintenant un conseiller principal de NB Proud. Newfoundland Proud était dirigé par un membre du personnel du chef progressiste-conservateur Ches Crosbie, qui est maintenant un dirigeant du groupe constitué en société Fièremment Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, le premier ministre est-il certain que ni lui ni quiconque ayant participé à sa campagne n'était au courant des actions de Fièremment Nouveau-Brunswick lors de la dernière campagne électorale ici au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, je ne sais pas quoi dire. Compte tenu de la situation dans notre province, la question est renversante. Je ne connais pas les activités des... L'autre soir, en regardant la partie de basketball, j'ai appris qu'il y avait notamment Engage Canada. Je crois comprendre qu'un nouveau projet de loi fédéral entrera en vigueur le 30 juin pour essentiellement interdire les publicités du genre. Je pense que c'est excellent.

I do not think that third parties should be influencing an election, but I watched this during the campaign here in New Brunswick. I watched signs being put up by individuals who supposedly had nothing to do, other than maybe a backroom deal when the thing got done. I watched that happen against me. I saw that. It had nothing to do with any of the organizations that are being talked about here.

Mr. Speaker, there are a lot of things happening in New Brunswick, and a lot of the things that are happening are favouring New Brunswick. A lot of things were happening just to get our control of what we do politically. The Auditor General is helping us to do that. I am disappointed that the Liberal government, rather than dealing with the facts of the Auditor General's report... I can appreciate why those members are ashamed of it, Mr. Speaker. I can appreciate that, so let's talk about it.

Mr. Speaker: Time, Premier.

Mr. McKee: Mr. Speaker, while both the Modern Miracle Network and the Manning Foundation are clearly Calgary-based, they give New Brunswick addresses on their filings with Elections New Brunswick. The Manning Centre gives the law firm Lawson Creamer, a boutique law firm in Saint John. You can go on the Internet and see which lawyers are working there. The Modern Miracle Network filing is in care of Nicholas Ouellette, a former executive assistant to the Premier when he was Finance Minister. He is also president of the Saint John-Rothesay federal Conservative riding association. It all seems a little cozy to me. Is the Premier sure there was no collusion between his party and Proudly New Brunswick?

Hon. Mr. Higgs: You know, it is quite amazing. There are things that the opposition members talk about that make you say: Do they really want to bring this up?

Last year, when they were in government and we were in opposition, we put forward a motion actually to ban third-party funding in elections—to ban it, Mr. Speaker. That was when it went in with the same bill...

Je ne pense pas que les tiers devraient influencer des élections, mais c'est ce dont j'ai été témoin ici au Nouveau-Brunswick durant la campagne électorale. J'ai vu des personnes fixer des enseignes, des personnes qui n'avaient apparemment rien à faire, sauf peut-être conclure une entente secrète après le fait accompli. J'ai vu de telles actions posées contre moi. Je vu de telles actions. Cela n'avait rien à voir avec les organismes mentionnés ici.

Monsieur le président, beaucoup de choses se passent au Nouveau-Brunswick, et beaucoup sont favorables au Nouveau-Brunswick. Beaucoup de choses se sont passées pour simplement gérer nos actes politiques. La vérificatrice générale nous aide à cet égard. Je suis déçu que le gouvernement Libéral, plutôt que de s'en tenir aux faits contenus dans le rapport de la vérificatrice générale... Je peux comprendre pourquoi les parlementaires en question ont honte, Monsieur le président. Je peux le comprendre, donc parlons-en.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. McKee : Monsieur le président, même si le Modern Miracle Network et la Manning Foundation sont manifestement établis à Calgary, les deux donnent des adresses du Nouveau-Brunswick dans leurs documents déposés auprès d'Élections Nouveau-Brunswick. Le Manning Centre donne comme adresse le cabinet d'avocats spécialisé Lawson Creamer, à Saint John. On peut voir sur Internet quels avocats y travaillent. Nicholas Ouellette, ancien chef de cabinet du premier ministre quand ce dernier était ministre des Finances, est responsable de déposer les documents du Modern Miracle Network. Il est aussi président de l'association conservatrice de circonscription fédérale de Saint John—Rothesay. Le tout me semble un peu commode. Le premier ministre est-il sûr qu'il n'y a pas eu de collusion entre son parti et Fièrement Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs : Vous savez, la situation est plutôt incroyable. Les parlementaires du côté de l'opposition tiennent certains propos qui nous amènent à nous demander s'ils veulent vraiment parler de cela.

L'année dernière, lorsque les gens en question étaient au pouvoir et que nous étions dans l'opposition, nous avons proposé une motion visant en fait à interdire — à interdire, Monsieur le président — le financement électoral par des tiers. C'était en même temps que le projet de loi...

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mr. Higgs: The government that was in place at the time, the Liberal government, put that together with the same bill that said we wanted to get rid of corporate donations. Guess what? The part about banning third parties was removed from the bill. It was not our call, Mr. Speaker. It was the Liberal government's call.

All of this hollow talk, all of this hollow deflection . . . Once again, "hollow" is the key word. It is smoke and mirrors beyond compare. Say one thing, do another thing, and tax it more, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Mr. Speaker, it is very interesting that those members supported a motion to restrict third-party advertising. Do you know what? In May 2017, when they were in opposition, the MLA for Woodstock introduced a bill that would have repealed the sections of the *Political Process Financing Act* that prevent such collusion. Since the Premier was Leader of the Opposition at the time, we assume that while he was in opposition, he supported that bill that would have allowed third parties, funded by groups with deep pockets outside the province, to coordinate campaigns with political parties right here. Does the Premier still feel that way about the bill from the member for Woodstock in May 2017?

10:40

Hon. Mr. Higgs: Again, I think I just want to reiterate the fact of the bill that was actually put forward—a bill where there was a commitment to put in place that third-party donations and third-party influence in elections would be struck out and banned from New Brunswick. I understand that has happened federally. But, Mr. Speaker, the individual who committed to that and then did not deliver is no longer here in the House.

I think about that, and I think about the government putting forward and saying, We will do that because that is the right thing to do. Well, Mr. Speaker,

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Higgs : Le gouvernement qui était au pouvoir à l'époque, le gouvernement libéral, a mis la motion dans le même panier que le projet de loi selon lequel nous voulions éliminer les dons faits par des personnes morales. Savez-vous quoi? Les dispositions concernant l'interdiction du financement par des tiers ont été retirées du projet de loi. Ce n'était pas notre décision, Monsieur le président. C'était celle du gouvernement libéral.

Toutes ces paroles vides de sens, toutes les questions détournées sur des sujets vides de sens... Je répète que « vides de sens » est l'expression clé. C'est de la poudre aux yeux sans égale. C'est dire une chose, en faire une autre et imposer les gens davantage, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, il est intéressant de noter que les parlementaires en question ont appuyé une motion visant à restreindre la publicité émanant des tiers. Savez-vous quoi? En mai 2017, lorsque les gens en question étaient dans l'opposition, le député de Woodstock a déposé un projet de loi qui aurait abrogé des articles de la *Loi sur le financement de l'activité politique* qui empêchent une telle collusion. Puisque le premier ministre était chef de l'opposition à l'époque, nous supposons que, pendant qu'il était dans l'opposition, il appuyait ce projet de loi qui aurait permis à des tiers, financés par des groupes de l'extérieur de la province disposant de gros moyens, de coordonner ici même des campagnes avec des partis politiques. Le premier ministre est-il encore du même avis en ce qui concerne le projet de loi déposé en mai 2017 par le député de Woodstock?

L'hon. M. Higgs : Encore une fois, je veux simplement répéter les faits concernant le projet de loi qui a en fait été déposé ; il prévoyait la mise en oeuvre de l'engagement visant à condamner et à interdire au Nouveau-Brunswick les dons et l'influence de tiers pendant les élections. Je sais que de telles mesures ont été prises à l'échelon fédéral. Néanmoins, Monsieur le président, la personne qui a pris un tel engagement et qui ne l'a pas respecté n'est plus ici à la Chambre.

Je réfléchis à la situation et je pense au gouvernement qui est allé de l'avant et a dit : Nous prendrons la mesure parce que c'est la bonne chose à faire. Eh bien,

unfortunately, we have not seen a lot of right things to do from that government or from that opposition at this point in time. It is political things to do, Mr. Speaker, and that is what today is about. Today is about trying to get the message from an Auditor General's report that is so clear and condemning about the future of our province and how money is being used and squandered. So, Mr. Speaker, let's go back from one AG's report to another because there is a common theme and it is red.

Mr. McKee: Mr. Speaker, specifically, the bill of the member from Woodstock in May 2017 would have repealed spending limits for third parties during the election period, repealed stipulations restricting third parties from advertising in a way that would lead the public to believe that the advertising originates with a registered political party, repealed provisions restricting third parties and registered political parties from colluding one with the other, and repealed restrictions for third parties to register whatsoever. Do the Premier and the now members of the government still support this bill that they introduced not long before the incorporation of Proudly New Brunswick?

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, I mean, if the opposition members want to bring that back and have us talk about it . . . I do not recall the details around that. But what I do recall the details on is the AG's report, Mr. Speaker—maybe because it is this week, maybe because it is current, maybe because it is an issue that reflects our reality of New Brunswick right today, and maybe because it is current and it is another abuse of taxpayer money. That is what it is—pure, simple abuse.

Now, we can go through a lot of things and find that, Mr. Speaker. Cannabis NB might be one. We have 20 locations when other provinces have 9, so what is that about, Mr. Speaker? Even if we find out that the plan was 15, where did the rest come from? Oh, we need one here, and we need one here. I could look around the room and wonder just why or where or how, Mr. Speaker. Another political abuse—that is what we see.

Monsieur le président, nous n'avons malheureusement pas vu ce gouvernement ni l'opposition actuelle faire beaucoup de bonnes choses jusqu'à maintenant. Il s'agit de choses à faire sur le plan politique, Monsieur le président, et c'est ce dont il est question aujourd'hui. Aujourd'hui, il faut essayer de comprendre le message véhiculé dans un rapport de la vérificatrice générale qui est tellement clair et accablant quant à l'avenir de notre province et à la manière dont l'argent est utilisé et gaspillé. Donc, Monsieur le président, allons d'un rapport de la vérificatrice générale à l'autre, car un thème revient et c'est le déficit.

M. McKee : Monsieur le président, plus précisément, le projet de loi déposé par le député de Woodstock en mai 2017 aurait abrogé les dispositions sur les plafonds des dépenses par des tiers pendant la période électorale, les dispositions empêchant les tiers de faire de la publicité qui pourrait amener le public à croire qu'elle provient d'un parti politique enregistré, les dispositions interdisant aux tiers et aux partis politiques enregistrés d'agir de concert et les restrictions concernant l'enregistrement des tiers. Le premier ministre et les parlementaires actuels du côté du gouvernement appuient-ils encore ce projet de loi qu'ils ont déposé peu de temps avant la constitution en société de Fièremment Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, après tout, si les parlementaires du côté de l'opposition veulent remettre le sujet sur le tapis et que nous en parlions... Je ne me souviens pas des détails à cet égard. Je me souviens cependant des détails du rapport de la vérificatrice générale, peut-être parce qu'il a été déposé cette semaine, peut-être parce qu'il est actuel, peut-être parce qu'il reflète notre réalité au Nouveau-Brunswick aujourd'hui et peut-être parce qu'il est d'actualité et qu'il donne un autre exemple d'une utilisation abusive de l'argent des contribuables. C'est ce dont il s'agit, de l'abus pur et simple.

Par ailleurs, nous pouvons énumérer beaucoup d'exemples, Monsieur le président. Cannabis NB en est un. Pourquoi comptons-nous 20 succursales alors que d'autres provinces en comptent 9, Monsieur le président? Même si nous apprenons que 15 succursales étaient prévues, nous nous demandons d'où proviennent les autres. Ah, il en faut une ici et une là, nous disait-on. Je pourrais faire le tour de la pièce et me demander pourquoi, où et comment, Monsieur le président. Ce que nous constatons, c'est encore de l'abus politique.

(Interjections.)

Hon. Mr. Higgs: Yes, look at the rants. He is absolutely right. Astounding, Mr. Speaker. There is no market play there, Mr. Speaker. It is pure, political abuse.

Mr. McKee: Mr. Speaker, we also have evidence that at least one director of Proudly New Brunswick and another person affiliated with the group actively campaigned with the PCs in the last election. Is the Premier aware—well, I guess his member introduced a bill to repeal that section—that section 84.8 of the *Political Process Financing Act* prevents third parties from colluding with political parties, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Higgs: People who throw stones should not live in glass houses, Mr. Speaker. During the last election, who actively campaigned with the former Premier of New Brunswick? The Premier of Nova Scotia, the Premier of Prince Edward Island, and the Premier of Newfoundland. They all showed up here at once, in addition to the federal counterparts, the MPs and the Prime Minister.

Mr. Speaker, this must be embarrassing to them, to have the details really come out, but you just cannot embarrass some people because they have no conscience and they do not really care about the long-term view of our province. Mr. Speaker, the stones can be thrown, but do you know what happens? They are boomerangs. They are coming right back at you. They are coming back twofold, threefold, and fourfold because there is no end to the abuse that we have seen from that former government, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Mr. Speaker, I do not know which Act he might want to point in our direction that these people would have violated. There was no violation of the Act.

But we have a serious issue here, that there are potential violations of the *Political Process Financing Act*, and they must be investigated, to get to the bottom of it, Mr. Speaker. It is a threat to our democratic institutions here in New Brunswick. We do not think that it is right that parties from outside the province are able to exert so much influence here in New

(Exclamations.)

L'hon. M. Higgs : En effet, encore des diatribes. Le député a tout à fait raison. C'est renversant, Monsieur le président. Il ne s'agit pas d'une stratégie commerciale, Monsieur le président. Il s'agit de pur abus politique.

M. McKee : Monsieur le président, nous avons aussi la preuve qu'au moins un dirigeant de Fièrement Nouveau-Brunswick et une autre personne liée au groupe ont activement fait campagne avec les Progressistes-Conservateurs aux dernières élections. Le premier ministre sait-il — eh bien, je suppose que son député a présenté un projet de loi visant à abroger cet article — que l'article 84.8 de la *Loi sur le financement de l'activité politique* interdit aux tiers d'agir de concert avec des partis politiques, Monsieur le président?

L'hon. M. Higgs : Avant de critiquer les autres, il faut se regarder dans le miroir, Monsieur le président. Aux dernières élections, qui a activement fait campagne avec l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick? Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard et le premier ministre de Terre-Neuve. Ils sont tous venus ici en même temps, en plus de leurs homologues fédéraux, soit les parlementaires fédéraux et le premier ministre du Canada.

Monsieur le président, la révélation des détails doit embarrasser les gens en question, mais certaines personnes ne sont jamais embarrassées, car elles n'ont pas de conscience et ne se soucient pas vraiment de la vision à long terme pour notre province. Monsieur le président, les critiques peuvent fuser, mais savez-vous ce qui arrive? Elles font boomerang. Elles reviennent tout de suite. Elles reviennent en double, en triple et en quadruple parce que l'ancien gouvernement a commis un abus sans fin, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, je ne sais pas quelle loi les gens en question auraient enfreinte et sur laquelle le premier ministre voudrait attirer notre attention. Aucune loi n'a été enfreinte.

Toutefois, nous sommes aux prises avec la sérieuse question de possibles infractions à la *Loi sur le financement de l'activité politique*, lesquelles doivent faire l'objet d'une enquête afin de tirer les choses au clair, Monsieur le président. Il s'agit d'une menace pour nos institutions démocratiques au Nouveau-Brunswick. À notre avis, il n'est pas convenable que

Brunswick, Mr. Speaker. These third parties do not operate under the same rules as political parties. They can exceed the donation limits, for example, and they are not accountable in any real way. You can have a small number of people with deep pockets pay no taxes in New Brunswick and have an impact on the outcome of an election.

Why did the Premier support a bill and now say that he supports the federal legislation? He supports the federal legislation. Where was his legislation during this spring session that would have brought forward those amendments?

Mr. Speaker: Time, member.

10:45

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, this is a confusing process this morning, is it not? If there is a violation of some sort, put a charge in, Mr. Speaker, because I do not understand it. I do not get it, but I do get the AG's report. I do get the question there about violating the actual *Local Governance Act*. I get the idea that we tried to bail out a city without any plans. How was that generated, Mr. Speaker? Was that to buy candidates in the Saint John region? Was that the reason? Is that how that was set up? I will come and be your candidate, but I will need this and this and this and this to do it. At what price will you come? How many times was that done across this province, Mr. Speaker? I know of several times when someone said: Well, if you vote for me, I will give you this in the riding. If you vote for me, I will give you this in the riding.

Do you know what, Mr. Speaker? I am proud to stand here right now, right today, and say: My colleagues who are right here on this side of the House did not get any promises from me for something to run. They ran because they had a conviction to do so, Mr. Speaker.

Mr. McKee: Mr. Speaker, during the election, NB Proud was sending out messages using a vendor that it would not identify, a budget that it would not disclose,

des partis de l'extérieur de la province puissent exercer autant d'influence au Nouveau-Brunswick, Monsieur le président. Ces tiers ne sont pas assujettis aux mêmes règles que les partis politiques. Ils peuvent par exemple dépasser les plafonds de dons et n'ont pas vraiment de comptes à rendre. Un petit nombre de personnes disposant de gros moyens peuvent ne pas payer d'impôt au Nouveau-Brunswick, mais influencer les résultats des élections.

Pourquoi le premier ministre appuyait-il un projet de loi et dit maintenant qu'il appuie la mesure législative fédérale? Il appuie la mesure législative fédérale. Où était sa mesure législative durant la session du printemps qui aurait permis de proposer les modifications en question?

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, le processus porte à confusion ce matin, n'est-ce pas? Si une infraction quelconque a été commise, il faut porter une accusation, Monsieur le président, car je ne la comprends pas. Je ne la comprends pas, mais je comprends bien le rapport de la vérificatrice générale. Je comprends bien la question qu'il soulève au sujet de l'infraction à la *Loi sur la gouvernance locale*. Je comprends que des mesures ont été prises pour essayer de renflouer une ville sans aucune planification. Comment cela s'est-il produit, Monsieur le président? Était-ce pour acheter des candidats dans la région de Saint John? Était-ce la raison? Était-ce prévu ainsi? On disait : Je serai votre candidat, mais j'aurai donc besoin de ceci et de cela. Quel est votre prix? Combien de fois cela est-il arrivé dans la province, Monsieur le président? Je sais que plusieurs fois des gens ont dit : Eh bien, si vous votez pour moi, je vous accorderai telle chose dans la circonscription ; si vous votez pour moi, je vous accorderai telle chose dans la circonscription.

Savez-vous quoi, Monsieur le président? Je suis fier d'être ici maintenant, aujourd'hui, et de dire que je n'ai rien promis à mes collègues de ce côté-ci de la Chambre pour qu'ils se présentent aux élections. Ils se sont présentés parce qu'ils en avaient une conviction, Monsieur le président.

M. McKee : Monsieur le président, au cours des élections, NB Proud a envoyé des messages par l'entremise d'un fournisseur qu'il n'a pas identifié, au

and donors it would not name. Nothing from NB Proud was disclosed on September 14, when it registered as a third party. We found out only in early January of this year, when it filed its return late, that it had begun expending money as early as August 27. This is a clear violation of the PPFA, and it could incur hundreds of thousands of dollars in fines, Mr. Speaker. This is a hit to our democratic institution. How can the Premier not share these concerns? What is he prepared to do about it, Mr. Speaker?

(Interjections.)

Mr. Speaker: Members, you are just wasting your time.

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, it is nice to get such a warm reception on a Wednesday morning here in the House. To the member opposite, I had the privilege of working for the now Premier as a staff person, and we sat in the anteroom of where you now sit, on the other side of this House. We proposed amendments to legislation and received commitments from members of the party now sitting in opposition that they would act to ban third-party engagement in New Brunswick elections and politics. They gave that word twice on the floor of this Legislature. Do you know what they did? They broke their word. They misled this House because they did not do it.

The evidence is right there. The evidence is there in the record of this government. That is what we are standing here today to talk about. We are standing here to talk about what we, as a government, are doing to change New Brunswick and to advance our province. All we hear from the opposition is a bizarre retread of groups that have nothing to do with us, when you could have, if you had had that decision, banned these groups when you had the chance, and yet you did not do it.

Mr. Speaker: Time, minister.

moyen d'un budget qu'il n'a pas divulgué et grâce à des donateurs qu'il n'a pas nommés. Le groupe NB Proud n'a rien divulgué le 14 septembre lorsqu'il s'est enregistré comme tiers. Nous avons appris seulement au début de janvier dernier, lorsque le groupe a déposé son rapport financier en retard, qu'il avait commencé à engager des dépenses dès le 27 août. Il s'agit d'une claire infraction à la *Loi sur le financement de l'activité politique* qui pourrait entraîner l'imposition d'amendes de centaines de milliers de dollars, Monsieur le président. Il s'agit d'un coup porté à nos institutions démocratiques. Comment le premier ministre peut-il ne pas partager de telles préoccupations? Que compte-t-il faire à cet égard, Monsieur le président?

(Exclamations.)

Le président : Messieurs les parlementaires, vous perdez votre temps.

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, il est agréable d'être accueilli si chaleureusement à la Chambre en ce mercredi matin. J'aimerais dire au député d'en face que j'ai eu le privilège de travailler au sein du personnel de l'actuel premier ministre, et nous étions assis dans l'antichambre d'où vous siégez maintenant, de l'autre côté de la Chambre. Nous avons proposé des modifications législatives, et les gens du parti qui siègent maintenant du côté de l'opposition nous ont promis qu'ils agiraient afin d'interdire la participation des tiers aux élections et à la politique du Nouveau-Brunswick. Ils ont donné leur parole deux fois à cet égard à l'Assemblée législative. Savez-vous ce qu'ils ont fait? Ils ont manqué à leur parole. Ils ont induit la Chambre en erreur, car ils n'ont pas tenu parole.

Les preuves sont tangibles. Les preuves sont tangibles dans le bilan du gouvernement en question. Voilà de quoi nous parlons ici aujourd'hui. Nous sommes ici pour parler de ce que nous, en tant que gouvernement, faisons pour faire évoluer le Nouveau-Brunswick et progresser notre province. Tout ce que nous entendons de l'opposition, c'est une bizarre revue de groupes qui n'ont rien à voir avec nous, alors que vous auriez pu décider d'interdire les groupes du genre lorsque vous en aviez l'occasion et vous ne l'avez pas fait.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Auditor General's Report

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. Mr. Speaker, the Auditor General's report highlights the reckless overspending of the former government within the Department of Transportation and Infrastructure. Millions were spent on private contracts that were far more expensive than they would have been had the work been done in-house. Can the Minister of Transportation and Infrastructure explain what measures his department will take to ensure that the taxpayers are protected from the kind of overspending of the previous government?

Hon. Mr. Oliver: Thank you, Mr. Speaker, and I thank the member for the question. I am certainly proud to stand today and talk about the Auditor General's report. We believe that a government that gets challenged is a government that gets results and gets better. Implementing recommendations from the Auditor General is an important part of making improvements to the province to ensure that we are more accountable to the people of New Brunswick for programs. We are studying the recommendations of the Auditor General. We thank her for those recommendations, and we will be working to implement each and every one of those recommendations in due course. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. DeSaulniers: Thank you, Mr. Speaker. Does the minister plan to examine the practices used by his department under the previous government in terms of its spending decisions for road construction and maintenance?

10:50

Hon. Mr. Oliver: Thank you again, Mr. Speaker. We certainly have taken into account the recommendations that were made in the past, and we are implementing those as we go through. We certainly want to make sure that those are addressed in a timely manner. We certainly are thankful that the Auditor General has given us these recommendations to work on.

Unfortunately, members on the opposite side said in the past that they would like to work on those recommendations, but we did not seem to see the

Rapport de la vérificatrice générale

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Monsieur le président, le rapport de la vérificatrice générale met en lumière les dépenses excessives et irresponsables de l'ancien gouvernement dans le ministère des Transports et de l'Infrastructure. Des contrats conclus avec des entreprises privées ont mené à des dépenses de millions de dollars, mais les travaux auraient coûté bien moins cher s'ils avaient été faits en interne. Le ministre des Transports et de l'Infrastructure expliquerait-il les mesures prises par son ministère pour protéger les contribuables contre les dépenses excessives comme celles du gouvernement précédent?

L'hon. M. Oliver : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député de la question. Je suis certainement fier de prendre la parole aujourd'hui et de parler du rapport de la vérificatrice générale. Nous croyons qu'un gouvernement qui doit relever des défis est un gouvernement qui obtient des résultats et qui s'améliore. La mise en oeuvre des recommandations de la vérificatrice générale est un aspect important de l'amélioration de notre province pour que nous soyons plus responsables envers les gens du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne les programmes. Nous étudions les recommandations de la vérificatrice générale. Nous la remercions de ces recommandations et nous travaillerons à la mise en oeuvre en temps opportun de chacune d'entre elles. Merci, Monsieur le président.

M. DeSaulniers : Merci, Monsieur le président. Le ministre examinera-t-il les pratiques utilisées par son ministère sous le gouvernement précédent dans la prise de décisions sur les dépenses pour la construction et l'entretien des routes?

L'hon. M. Oliver : Je vous remercie encore une fois, Monsieur le président. Nous avons certainement tenu compte des recommandations faites dans le passé et nous les mettons en oeuvre au fur et à mesure que nous progressons. Nous voulons nous assurer d'y donner suite en temps opportun. Nous sommes certainement reconnaissants à la vérificatrice générale de nous avoir donné ces recommandations auxquelles donner suite.

Les parlementaires d'en face ont dit par le passé qu'ils voulaient les mettre en oeuvre, mais nous n'avons malheureusement pas vu le programme se concrétiser.

program come to fruition. We will certainly take no lessons from the opposition.

We are working together with the Office of the Auditor General and the members of the House, and we will make sure that our programs are implemented to actually move the province forward in the best way. We want to develop evidence-based outsourcing, and we want to make sure that all avenues are addressed when we look at these recommendations. I thank you for the question, and we will keep working on it.

Herbicides

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Last week during question period, the Minister of Environment indicated that his government intends to reduce spraying in protected watersheds. New Brunswickers are wondering exactly what the minister meant by that. There was no formal announcement. The expectation is that spraying will be legally prohibited in those watersheds that provide drinking water to our municipalities, as Turtle Creek does to Moncton. Is the Minister of Environment and Local Government amending the drinking water watershed designation orders, which are appended to the regulations under the *Clean Water Act*, to prohibit the spraying of herbicides such as glyphosate in designated watersheds this year?

Hon. Mr. Holland: Mr. Speaker, I want to thank the member opposite very much for the question. We have had significant amounts of discussion, review, and analysis, and we are putting a plan together going forward that is holistic as it relates to the way that we look at industry and conservation.

You particularly mentioned the area of Turtle Creek. This year, in this area, there is absolutely no spraying that will be planned or put forward. That is what we are putting forward here. There are spraying programs in place. That is in an effort to protect investments that have been made in previous years.

However—I have spoken with the media, and I have spoken with members opposite—it is very important

Nous n'avons certainement aucune leçon à recevoir de l'opposition.

Nous travaillons avec le Bureau du vérificateur général et les parlementaires, et nous nous assurerons de mettre en oeuvre nos programmes afin de vraiment faire progresser la province de la meilleure façon possible. Nous voulons établir un cadre d'externalisation fondé sur des données probantes et nous voulons nous assurer que tous les éléments sont pris en compte lorsque nous étudions les recommandations. Je vous remercie de la question, et nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

Herbicides

M. Coon : Merci, Monsieur le président. La semaine dernière, pendant la période des questions, le ministre de l'Environnement a indiqué que son gouvernement avait l'intention de réduire la pulvérisation d'herbicide dans les secteurs protégés des bassins hydrographiques. Les gens du Nouveau-Brunswick se demandent ce que le ministre entendait par cela. Aucune annonce officielle n'a été faite. L'interdiction par la loi de pulvériser de l'herbicide dans les bassins hydrographiques qui fournissent de l'eau potable à nos municipalités, comme le ruisseau Turtle pour la ville de Moncton, correspond aux attentes. Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux modifie-t-il le décret de désignation concernant les bassins hydrographiques, qui est annexé aux règlements pris en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'eau*, afin d'interdire cette année la pulvérisation d'herbicides, tels que le glyphosate, dans les bassins hydrographiques désignés?

L'hon. M. Holland : Monsieur le président, je remercie beaucoup le député d'en face de la question. Nous avons tenu beaucoup de discussions et fait beaucoup d'examen et d'analyses, et nous préparons pour l'avenir un plan global en ce qui concerne la façon dont nous considérons l'industrie et la conservation.

Vous avez mentionné en particulier le secteur du ruisseau Turtle. Cette année, dans ce secteur, absolument aucune pulvérisation d'herbicide ne sera prévue ni proposée. Voilà ce que nous proposons ici. Il y a en place des programmes de pulvérisation d'herbicides. Le tout vise à protéger les investissements réalisés au cours des années passées.

Toutefois — j'ai parlé aux médias et j'ai parlé aux gens d'en face —, il est très important pour nous de

for us to talk about the overall forestry strategy that we are preparing going forward. We are doing certain practices throughout this calendar year that are taking into consideration forestry practices that were done in previous years. However, toward the end of this year, sooner rather than later, we are looking forward to putting together a collaborative forestry strategy that is unlike anything that we have seen in quite a long time here in New Brunswick. Thank you very much.

Mr. Coon: Mr. Speaker, I did not realize that responsibility for the *Clean Water Act* had been transferred to the Minister of Energy and Resource Development. There has been no announcement on that, but maybe we are again during question period getting an indication of changes.

Mr. Speaker, the Minister of Environment has powers not only under the *Clean Water Act* but also under the *Pesticides Control Act* to refuse to sign the permits to spray glyphosate on Crown land. The Conservative government budget, supported by the People's Alliance, budgeted \$2.3 million to pay the big forestry companies to spray glyphosate on Crown land this year. The minister could redirect this money, \$2.3 million, to more worthy purposes. He could end spraying and prevent this by withholding his signature from the permits. New Brunswickers want to know this: Has the Minister of Environment and Local Government signed the permits to spray glyphosate on our Crown forests this year?

Hon. Mr. Carr: It is funny, Mr. Speaker. The member opposite is complaining because I do not get up to speak, but now he is asking me about the budget of the member beside me. I do not know which way he wants it. He cannot suck and blow at the same time. I will just say that right here today.

What I will say is this. We have been working in tandem because our departments are not working in silos, much like what the member opposite had seen for many, many years in this Legislature. For this year—and we have said it here in the Legislature—we are taking the approach of talking to our stakeholders so that we can reach our goals and our objectives. This year, obviously, as I stated earlier, there will be no spraying in our designated watershed areas on Crown land. That means the areas that JDI would look after

parler de l'ensemble de la stratégie sur les forêts que nous préparons pour l'avenir. Nous avons recours à certaines pratiques pendant l'année civile en cours qui s'harmonisent avec les pratiques forestières adoptées au cours des années précédentes. Toutefois nous avons hâte d'élaborer, vers la fin de l'année en cours, le plus tôt possible, une stratégie sur les forêts concertée comme nous n'en avons pas vu depuis assez longtemps ici, au Nouveau-Brunswick. Merci beaucoup.

M. Coon : Monsieur le président, je ne m'étais pas rendu compte que le ministre du Développement de l'énergie et des ressources était maintenant responsable de la *Loi sur l'assainissement de l'eau*. Aucune annonce n'a été faite à cet égard, mais peut-être que, encore une fois pendant la période des questions, nous voyons des signes de changements.

Monsieur le président, le ministre de l'Environnement peut aux termes de la *Loi sur l'assainissement de l'eau* et de la *Loi sur le contrôle des pesticides* refuser de délivrer les permis d'épandage de glyphosate sur les terres de la Couronne. Au titre du budget du gouvernement conservateur, que l'Alliance des gens a appuyé, les grandes compagnies forestières recevront cette année 2,3 millions de dollars pour l'épandage de glyphosate sur les terres de la Couronne. Le ministre pourrait réaffecter les fonds en question, soit 2,3 millions de dollars, vers des objectifs plus utiles. Il pourrait empêcher l'épandage et y mettre fin en refusant de signer les permis. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir ceci : Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux a-t-il signé les permis autorisant l'épandage de glyphosate sur les terres de la Couronne cette année?

L'hon. M. Carr : C'est drôle, Monsieur le président. Le député d'en face se plaint parce que je n'ai pas pris la parole, mais il me pose maintenant une question sur le budget du député qui siège à côté de moi. Je ne sais pas ce qu'il veut. Il ne peut pas avoir une chose et son contraire. Je souligne simplement cela ici aujourd'hui.

Voici ce que je vais dire : Nous collaborons parce que nos ministères ne travaillent pas en vase clos, comme ce que le député d'en face a vu pendant de nombreuses années à l'Assemblée législative. Pour l'année en cours — et nous l'avons dit à l'Assemblée législative — nous adoptons l'approche de parler à nos parties prenantes afin d'atteindre nos buts et nos objectifs. Cette année, de toute évidence, comme je l'ai affirmé plus tôt, il n'y aura aucune pulvérisation d'herbicide dans nos bassins hydrographiques désignés sur les

and the areas that NB Power would have its power lines going through.

I would like to ask the member opposite whether he has seen any time in the history of this province and this Legislature when any other minister responsible for this file has made these moves.

10:55

Mr. Speaker: Time, minister.

Elections

Mr. McKee: Mr. Speaker, I want to thank the Minister of Education for standing up and bringing some clarity to this, but I am not sure whether he has all the facts correct. What I do know is that the Minister of Education has railed against outside influences in New Brunswick matters before and we believe that an attempt to subvert our democratic process is the worst kind of outside influence. When Preston from Calgary can invent a Pam from New Brunswick to tell us how to vote here, it is wrong. Would the Premier agree to consider amendments to our laws to put an end to this despicable practice?

Hon. Mr. Cardy: What was interesting to watch in the little round of seal-flipper clapping there, Mr. Speaker, was that we did not hear applause from a former Premier of this province. I would guess that is because perhaps there is a degree of shame and humility there. At some point—at some point—there has to be some conscience on the opposite side of this House that you cannot, simply because you have physically moved several metres from one side to the other, completely abandon all your policies that you espoused before. It gets tiresome. This party voted down and misled the Legislature.

Mr. Speaker: Could you stop the clock? This is the second time you have used the word “misled”, and that

terres de la Couronne. Il s’agit des secteurs dont s’occuperait JDI et des secteurs où Énergie NB fait passer ses lignes électriques.

J’aimerais demander au député d’en face si, à un autre moment dans l’histoire de la province et de l’Assemblée législative, il a vu un autre ministre responsable du dossier en question prendre de telles mesures.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Élections

M. McKee : Monsieur le président, je veux remercier le ministre de l’Éducation de prendre la parole et d’apporter quelques éclaircissements sur la question, mais je ne suis pas certain s’il connaît bien tous les faits. Ce que je sais, c’est que le ministre de l’Éducation a déjà dénoncé les influences extérieures dans des questions concernant le Nouveau-Brunswick, et, selon nous, une tentative de corrompre le processus démocratique représente la pire sorte d’influence extérieure. Lorsque Preston, de Calgary, peut inventer une personne nommée Pam, du Nouveau-Brunswick, pour nous dire comment voter ici, c’est inacceptable. Le premier ministre serait-il prêt à envisager de modifier nos lois pour mettre fin à une telle pratique odieuse?

L’hon. M. Cardy : Ce qui était intéressant à observer dans la petite ronde d’applaudissements automatiques, Monsieur le président, c’est que nous n’avons pas entendu d’applaudissements de la part d’un ancien premier ministre de la province. J’imagine que c’est parce qu’une certaine honte et une certaine humilité sont peut-être ressenties à l’égard du sujet soulevé. À un certain moment — à un certain moment —, les gens d’en face doivent être quelque peu conscients que ce n’est pas simplement parce que l’on se déplace de quelques mètres et passe d’un côté de la Chambre à un autre que l’on peut abandonner toutes les politiques que l’on appuyait auparavant. Cela devient fatigant. Le parti en question a voté contre une mesure et a induit l’Assemblée législative en erreur.

Le président : Pourriez-vous arrêter l’horloge? Il s’agit de la seconde fois que vous utilisez les mots « a induit en erreur », et ce n’est pas un langage approprié à la Chambre. Je vous demanderais de retirer vos

is not proper language for this House. I would ask you to take back your words—retract. Start the clock.

(Interjections.)

Mr. McKee: Mr. Speaker, the members opposite continue to deflect. It is an important issue. They do not want to answer the questions. To quote the Premier, he talks about transparency. He says: Let's talk about transparency. We want to talk about transparency. Let's talk about what happened in the last four years. Let's open up the books and talk.

Well, I want the members opposite to open up the books on this very important issue and tell New Brunswickers their involvement in NB Proud.

Hon. Mr. Higgs: Mr. Speaker, we will be very happy to open the books, and we will do it in every category. If that is what it is going to take to bring the reality to both sides of the House, then let's have game on, Mr. Speaker. I have said that in a scrum. Let's make it happen.

This hypocrisy of going back and forth and back and forth when we know the very issue that the member is talking about was voted down and removed last year when the members opposite were in government . . . I think that we should look at that again because I experienced it first-hand. I experienced it, Mr. Speaker. How much money was spent by CUPE against me in the election? What kind of deal was struck before the election? I will never know, but it was pretty obvious that it was not in my camp. I think this is great, to put this out there.

But do you know what? It is interesting how the things the members opposite bring up, trying to make it look as though they are holier than thou, only further identify and show the reality of the screen that they are trying to hide behind, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Question period is over.

Points of Order

Mr. G. Arseneault: On a point of order, Mr. Speaker, I noticed you made a ruling during question period

propos, de vous rétracter. Remettez l'horloge en marche.

(Exclamations.)

M. McKee : Monsieur le président, les parlementaires d'en face continuent de détourner le sujet. Il s'agit d'un sujet important. Ils ne veulent pas répondre aux questions. Je cite les propos du premier ministre qui parle de transparence. Il dit : Parlons de transparence ; nous voulons parler de transparence ; parlons de ce qui s'est passé au cours des quatre dernières années ; ouvrons les livres comptables et parlons-en.

Eh bien, je veux que les parlementaires d'en face ouvrent les livres comptables, car la question est très importante, et qu'ils disent aux gens du Nouveau-Brunswick quel rôle ils ont joué dans NB Proud.

L'hon. M. Higgs : Monsieur le président, nous serons très contents d'ouvrir les livres comptables et nous le ferons relativement à tous les sujets. Si c'est ce qu'il faut pour que la réalité s'impose des deux côtés de la Chambre, faisons-le donc, Monsieur le président. J'ai dit cela pendant une mêlée de presse. Saisissons l'occasion pour que cela se réalise.

Il est hypocrite de changer constamment d'opinion, quand nous savons pertinemment que la question dont parle le député a été mise aux voix et rejetée et retirée l'année dernière lorsque les parlementaires d'en face étaient au pouvoir... Je pense que nous devrions examiner cela de nouveau, car j'en ai personnellement fait l'expérience. J'en ai fait l'expérience, Monsieur le président. Combien d'argent a dépensé le SCFP pour s'opposer à moi pendant les élections? Quel genre d'entente a été conclue avant les élections? Je ne le saurai jamais, mais c'était plutôt évident que le tout ne venait pas de mon camp. Je pense que c'est formidable de faire connaître la situation.

Savez-vous quoi? Il est intéressant de voir que les sujets que soulèvent les parlementaires d'en face, en essayant de donner l'impression qu'ils sont supérieurs, ne servent qu'à mettre en évidence l'écran derrière lequel ils essaient de se cacher, Monsieur le président.

Le président : La période des questions est terminée.

Rappel au Règlement

M. G. Arseneault : J'invoque le Règlement, Monsieur le président, car j'ai remarqué que vous

about a certain member here. A certain minister of the Crown was using inappropriate language, and you asked him to withdraw. He has not, so I am just waiting.

(Interjections.)

Mr. G. Arseneault: No. No, he did not withdraw. He did not have the floor to withdraw. Let's hear it in Hansard.

Mr. Speaker: I heard him retract. It was quick, I agree. It was quick, I agree, but I did not allow him to continue. It was my decision not to let him go further on his answer. I gave you back the floor. The call is made. He retracted. I am satisfied with that.

On a different point of order?

11:00

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, first of all, thank you for that decision. I respect that. It is not a problem.

The other point of order I will raise has to do with question period. I would ask you to take your time in ruling on this one, maybe looking at Hansard again today and going back a little bit into the history. It has to do with some of the words of the Premier. I respect him a lot, but I was getting a little bit fatigued listening to the Premier accuse this side of buying votes, trying to buy members, and not being very successful at it.

I would ask two things. To the Premier, if he has that evidence with regard to buying votes, let him put it down. That is a major accusation. Let's see the facts. The other thing is that for him to make accusations that we are going around buying people, that no one else could be bought, or that someone is in power because of that . . . I want to say, Mr. Speaker, that when you refer to "buying votes" and this and that, those are not appropriate terms to use in the House, whether you are using them in an indirect way or a direct way. There has to be some honour in this House, some integrity in this House. It is time for us to look at Hansard and go back to November 9 and see some of the accusations

aviez rendu une décision pendant la période de questions concernant un certain député présent. Un certain ministre de la Couronne tenait des propos inappropriés, et vous lui avez demandé de se rétracter. Il ne l'a pas fait, j'attends donc simplement.

(Exclamations.)

M. G. Arseneault : Non. Non, il ne s'est pas rétracté. Il n'avait pas la parole pour se rétracter. Écoutons l'enregistrement du hansard.

Le président : Je l'ai entendu se rétracter. C'était rapide, je suis d'accord. C'était rapide, je suis d'accord, mais je ne lui ai pas permis de continuer. C'était ma décision de ne pas le laisser poursuivre sa réponse. Je vous ai redonné la parole. La décision a été prise. Le député s'est rétracté. Cela me satisfait.

À propos d'un autre rappel au Règlement?

M. G. Arseneault : Monsieur le président, tout d'abord, merci pour votre décision. Je la respecte. Ce n'est pas un problème.

L'autre rappel au Règlement que je vais soulever concerne la période de questions. Je vous demanderais de prendre votre temps pour statuer sur celui-ci, peut-être en consultant à nouveau le hansard aujourd'hui et en remontant un peu dans le temps. Cela concerne certains des propos du premier ministre. Je respecte beaucoup ce dernier, mais j'étais un peu las de l'entendre accuser notre camp d'acheter des votes, d'essayer d'acheter des députés et de ne pas y parvenir vraiment.

Je demanderais deux choses. Je dirai au premier ministre que s'il dispose de preuves concernant l'achat de votes, qu'il les présente. C'est une accusation grave. Voyons les faits. L'autre chose, c'est qu'il nous accuse d'aller acheter des gens, de dire que personne d'autre ne peut être acheté, ou que quelqu'un est au pouvoir grâce à cela... Je tiens à dire, Monsieur le président, que lorsqu'on parle d'« achat de votes » et de ceci et de cela, ce ne sont pas des propos appropriés à utiliser à la Chambre, qu'on les emploie de manière indirecte ou directe. Il doit y avoir un peu d'honneur à la Chambre, un peu d'intégrité à la Chambre. Il est temps pour nous de consulter le hansard, de revenir au 9 novembre et de constater que certaines des

that are being made by the government that are untrue. Thank you.

Mr. Savoie: When the Premier talks in terms of the other party—the former government—buying votes, that is an expression of his opinion. So that is not against the orders of the House. To go further, if the members opposite want those kinds of details divulged, the Premier would be more than happy to do so. But according to the workings of the House, the Premier is expressing his opinion. He is certainly allowed to do so in the House. This is not a valid point of order.

Mr. Speaker: I have listened to both sides, and I will take time to study this and to consult with my staff. If necessary, I will come back to the House.

Do we have the unanimous consent of the House to revert to Introduction of Guests?

Hon. Members: Agreed.

Introduction of Guests

Hon. Mr. Wetmore: Thank you very much, Mr. Speaker. I would like to thank the House for giving me the opportunity to welcome . . . You guys chased her out of here, just give me a second. There were too many points of order. There we go.

It gives me great pleasure to welcome Teri McMackin to the floor of the Legislature. Teri is a constituent of mine from the village of Petitcodiac, and Teri is also a councillor for the village. She is doing an excellent job. Teri came to the House today to watch the proceedings. Again, you chased her out of the House. My gosh, it is not like that all the time, Teri.

Teri is a young person who is certainly involved in politics, and she is doing a phenomenal job in the village of Petitcodiac. Teri, welcome to the people's House. It is so nice to see you here. Thank you.

Déclarations de ministres

L'hon. M. Gauvin : Monsieur le président, j'ai le grand honneur de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour saluer les personnes intronisées au Temple de la renommée sportive du Nouveau-

accusations portées par le gouvernement sont fausses. Merci.

M. Savoie : Lorsque le premier ministre parle d'achat de votes par l'autre parti, à savoir le gouvernement précédent, il s'agit d'une expression de son opinion. Cela n'est donc pas contraire au règlement de la Chambre. Pour aller plus loin, si les députés d'en face souhaitent que ce genre de détails soit divulgué, le premier ministre se fera un plaisir de le faire. Cependant, selon le fonctionnement de la Chambre, le premier ministre exprime son opinion. Il est tout à fait autorisé à le faire à la Chambre. Ce n'est pas un rappel au Règlement valable.

Le président : J'ai écouté les deux parties et je vais prendre le temps d'étudier la question et de consulter mon personnel. Si nécessaire, je reviendrai devant la Chambre.

Avons-nous le consentement unanime de la Chambre pour revenir à la présentation d'invités?

Des voix : Oui.

Présentation d'invités

M. Wetmore : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'aimerais remercier la Chambre de me donner l'occasion d'accueillir... Vous l'avez chassée d'ici, laissez-moi juste une seconde. Il y a eu trop de rappels au Règlement. Voilà.

C'est avec grand plaisir que j'accueille Teri McMackin à l'Assemblée législative. Teri est du village de Petitcodiac, dans ma circonscription, et elle est également conseillère de ce village. Elle fait un excellent travail. Teri est venue aujourd'hui à la Chambre pour assister aux débats. Encore une fois, vous l'avez chassée de la Chambre. Bon sang, ce n'est pas toujours comme ça, Teri.

Teri est une jeune femme très engagée en politique, et elle fait un travail phénoménal dans le village de Petitcodiac. Teri, bienvenue à la Chambre du peuple. C'est un plaisir de vous voir ici. Merci.

Statements by Ministers

Hon. Mr. Gauvin: Mr. Speaker, I have the great honour of rising in the House today to recognize the 2019 New Brunswick Sports Hall of Fame inductees. Induction into the New Brunswick Sports Hall of

Brunswick en 2019. L'intronisation au Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick est la plus haute distinction sportive accordée dans la province.

11:05

Les personnes intronisées cette année sont : Michel Coté, de Bathurst, en lutte ; Frank Henderson, de Saint John, athlète de piste et paralympien ; Patricia Nolan-Edwards, de Bathurst, bâtisseuse du sport en golf et en patinage artistique ; Anne Orser, de Bathurst, curling ; Hermel Volpé, d'Edmundston, archer, et, en dernier lieu, Allain Roy, de Campbellton, gardien de but. J'ai moi-même eu l'honneur d'être gardien de but contre Allain Roy, au midget AAA. Il est au temple de la renommée, et je suis ici en train de parler de lui.

Les réalisations des six personnes du Nouveau-Brunswick mentionnées montrent tout ce qu'il est possible d'accomplir grâce au travail d'équipe, à la persévérance et à un engagement soutenu à l'égard de l'excellence. Merci, Monsieur le président. Je félicite encore ces six athlètes, qui ont réussi à atteindre la plus haute distinction.

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. C'est un plaisir pour moi aussi de me lever à la Chambre, comme représentant de l'opposition officielle, pour saluer et féliciter ces personnes. Je veux aussi remercier le ministre pour cette annonce.

De notre côté de la Chambre, nous voulons aussi féliciter tous les athlètes qui ont été reconnus lors de cette cérémonie. Je tiens aussi à reconnaître la ville de Bathurst, qui a été l'hôtesse pour cette 50^e cérémonie. Je pense que la ville a fait du beau travail, tout comme la province, en décernant ces beaux prix à ces athlètes qui se sont donné cœur et âme à leur sport. Ce sont des ambassadeurs. Ils ont été des piliers pour la province dans leur sport respectif, et je suis très honoré d'avoir la chance moi aussi de les remercier et de les féliciter.

Je veux aussi féliciter tous les athlètes de la province. À Shediac, il y a quelques années, nous avons nous aussi accueilli cette cérémonie. Cela avait été un grand honneur et un grand plaisir pour moi de les accueillir. Donc, je veux féliciter tous les athlètes qui ont été intronisés. Je veux aussi remercier la province pour ce beau travail. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Fame is the highest athletic honour granted in the province.

This year's inductees are the following: wrestler Michel Coté of Bathurst; track athlete and Paralympian Frank Henderson of Saint John; golf and figure skating builder Patricia Nolan-Edwards of Bathurst; curler Anne Orser of Bathurst; archer Hermel Volpé of Edmundston; and, finally, goaltender Allain Roy of Campbellton. I myself had the honour of tending goal against Allain Roy in the Midgets AAA. He is in the Hall of Fame, and I am here talking about him.

The achievements of these six New Brunswickers demonstrate everything that can be accomplished through teamwork, perseverance, and an unwavering commitment to excellence. Thank you, Mr. Speaker. I again congratulate these six athletes on receiving the highest honour.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I am also pleased to rise in the House, representing the official opposition, to recognize and congratulate these people. I also want to thank the minister for this announcement.

On our side of the House, we also want to congratulate all the athletes who were recognized during this ceremony. I also want to recognize the city of Bathurst, which hosted this 50th ceremony. I think the city did a great job, like the province, when it awarded these great prizes to these athletes who have poured their hearts and souls into their sports. They are ambassadors. They have been pillars for the province in their respective sports, and I am very honoured to have the opportunity to thank and congratulate them myself.

I also want to congratulate all the athletes in the province. We hosted this ceremony in Shediac a few years ago. It was a great honour and pleasure for me to welcome them. So, I want to congratulate all the athletes who have been inducted. I also want to thank the province for this great job. Thank you very much, Mr. Speaker.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Je veux me joindre à mes collègues pour féliciter les nouvelles personnes intronisées.

J'ai eu la chance de côtoyer Michel Côté pendant longtemps, quand je fréquentais l'École secondaire Népisiguit, à Bathurst. Il avait le don de prendre des jeunes de n'importe où et avec n'importe quels antécédents pour en faire des champions canadiens les uns après les autres. Je ne me suis jamais rendu là, mais beaucoup de mes amis ont su faire des performances de façon incroyable sur la scène nationale, et ce, grâce à Michel.

Je n'en dirai pas plus que cela. Cela dit, je vais commencer tout de suite à travailler au formulaire de nomination pour le ministre pour l'année prochaine. Il pourra ainsi être inclus dans le groupe une fois pour toutes. Merci, Monsieur le président.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I am sure that these folks are very proud to be inducted, and we are very proud of them for their induction. When I look across the province at the different community events, whether it involves musical talent or athletic talent, I see that, whatever New Brunswickers bring to the table, there is always an avenue on which to congratulate and to showcase that talent through awards. Again, I want to echo the words of the other members of the House and offer these people my sincere congratulations on being inducted into the New Brunswick Sports Hall of Fame in 2019.

Hon. Mr. Carr: Thank you, Mr. Speaker. It is a pleasure to rise in the House today to talk about the work undertaken on a proposed, made-in-New Brunswick plan for large emitters. As you know, Mr. Speaker, the federal government introduced the federal carbon pricing backstop for large emitters earlier this year. A national approach does not work for our province as it fails to recognize the unique realities of New Brunswick when it comes to trade and our ability to compete with facilities in other jurisdictions.

The New Brunswick Output-Based Pricing System (OBPS) will be a regulatory approach that will establish the greenhouse gas (GHG) emissions performance standards that facilities in this province will be required to achieve. Our approach will ensure

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I want to join my colleagues in congratulating the new inductees.

I was fortunate to work with Michel Côté for a long time, when I went to École secondaire Népisiguit in Bathurst. He had the gift of taking young people from anywhere with any kind of background and making them Canadian champions. I never got there, but a lot of my friends were able to produce incredible performances at the national level thanks to Michel.

I will say no more than that. That being said, I am going to start working right away on the nomination form for the minister for next year. That way, he will be included in the group once and for all. Thank you, Mr. Speaker.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je suis sûr que ces personnes sont très fières d'être intronisées, et nous sommes très fiers d'elles pour une telle intronisation. Quand je regarde les différents événements communautaires à travers la province, qu'il s'agisse de talents musicaux ou sportifs, je constate que, quoi que les gens du Nouveau-Brunswick apportent, il y a toujours un moyen de les féliciter et de mettre en valeur leurs talents par le biais de récompenses. Encore une fois, je tiens à me faire l'écho des propos des autres députés et à adresser à ces personnes mes sincères félicitations pour leur intronisation au Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick en 2019.

L'hon. M. Carr : Merci, Monsieur le président. C'est un plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour parler du travail entrepris sur un projet de plan, élaboré au Nouveau-Brunswick, destiné aux grands émetteurs. Comme vous le savez, Monsieur le président, le gouvernement fédéral a mis en place plus tôt cette année le filet de sécurité fédéral en matière de tarification du carbone pour les grands émetteurs. Une approche nationale ne convient pas à notre province, car elle ne tient pas compte des réalités particulières du Nouveau-Brunswick en matière de commerce et de notre capacité à rivaliser avec les installations d'ailleurs.

Le système de tarification fondé sur le rendement du Nouveau-Brunswick (STFR NB) sera une approche réglementaire qui établira les normes de rendement en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) que les installations de la province devront respecter.

that industry and electricity generators are contributing their share to reduce the province's overall GHG emissions but are doing so in a manner that is fair, cost-effective, and flexible to the needs and circumstances of our province.

11:10

Mr. Speaker, we take the issue of climate change very seriously, and we understand how important it is to reduce our emissions. Shortly after our government took office, we endorsed the New Brunswick Climate Change Action Plan, and I will add, Mr. Speaker, that this was a plan that was put together by multiple members of this Legislature. The Climate Change Action Plan includes 118 action items that set the course for New Brunswick to lower its carbon footprint. We are finding a balance between lowering our emissions and keeping New Brunswick competitive, including minimizing impacts on electricity ratepayers.

Our proposed made-in-New Brunswick regulatory approach will be fair, and it will achieve results. We feel that it will meet all the federal government's rules, and we will continue to engage with the federal government to ensure that this made-in-New Brunswick approach will be accepted. Mr. Speaker, we also plan to brief our stakeholders, our opposition leaders and their critics, as well as other members in the near future and the media on Thursday morning. Thank you, Mr. Speaker.

Ms. Rogers: Mr. Speaker, I would like to thank the Minister of Environment and Local Government for talking about, at least, what government's plan for a response to a price on pollution would be. I think that I am hearing that the government is still refusing a price on pollution and is focusing on regulations instead. Well, we have always had regulations, Mr. Speaker, and I am wondering . . . Those have not really reduced our carbon footprint, so we in New Brunswick need to reduce our carbon footprint so that, indeed, we can mitigate the effects of climate change.

Mr. Speaker, I am looking forward to hearing more details on what these regulations would be, and of

Notre approche garantira que l'industrie et les producteurs d'électricité contribuent à réduire les émissions globales de GES de la province, mais qu'ils le font d'une manière équitable, rentable et adaptée aux besoins et aux réalités de notre province.

Monsieur le président, nous prenons la question des changements climatiques très au sérieux et nous comprenons à quel point il est important de réduire nos émissions. Peu après l'entrée en fonction de notre gouvernement, nous avons approuvé le Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick, et j'ajouterais, Monsieur le président, qu'il s'agissait d'un plan élaboré par plusieurs parlementaires. Le Plan d'action sur les changements climatiques comprend 118 mesures qui tracent la voie à suivre pour que le Nouveau-Brunswick réduise son empreinte carbone. Nous respectons un équilibre entre la réduction de nos émissions et le maintien de la compétitivité du Nouveau-Brunswick, notamment en minimisant les répercussions sur les consommateurs d'électricité.

L'approche réglementaire propre au Nouveau-Brunswick que nous proposons sera équitable et produira des résultats. Nous estimons qu'elle respectera toutes les règles du gouvernement fédéral et nous continuerons à collaborer avec ce dernier pour nous assurer que cette approche propre au Nouveau-Brunswick sera acceptée. Monsieur le président, nous prévoyons également informer les parties prenantes, les chefs de l'opposition et leurs porte-parole, ainsi que les autres députés dans un avenir proche, de même que les médias jeudi matin. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Rogers : Monsieur le président, j'aimerais remercier le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux d'avoir au moins évoqué ce que serait le plan du gouvernement pour répondre à la tarification de la pollution. Je crois comprendre que le gouvernement refuse toujours de fixer un prix de la pollution et se concentre plutôt sur la réglementation. Or, nous avons toujours eu des règlements, Monsieur le président, et je me demande . . . Ces règlements n'ont pas vraiment réduit notre empreinte carbone, alors que devons, au Nouveau-Brunswick, réduire cette empreinte afin de pouvoir, en effet, atténuer les effets des changements climatiques.

Monsieur le président, j'ai hâte d'en savoir plus sur la nature de la réglementation et, bien sûr, de ce côté-ci

course, on this side of the House, we are also very concerned that we will have a balanced approach between measures that incentivize people, businesses, and emitters to reduce their carbon footprint and measures that take into consideration the unique New Brunswick approach. I am still not sure that refusing to have a price on pollution will meet federal standards, but we will see. We on this side of the House will be watching and looking forward to the more detailed briefing. I thank you for this opportunity to respond, Mr. Speaker.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker, and thanks to the minister for his statement today. The question, of course, that immediately comes to mind is this: What will these made-in-New Brunswick regulations actually achieve? The federal regulations that have already been watered down once are intended to reduce emissions from the large industrial emitters in Canada by about 11%. The minister makes no mention of what percentage reduction these made-in-New Brunswick regulations or legislation will be intended to achieve here in New Brunswick. We have really only two big, large emitters, and they are the refinery and the coal-fired power plant.

The question is this: Why are they doing this, Mr. Speaker? We have federal legislation and regulations. Is it to meet the made-in-New Brunswick targets, Mr. Speaker, for 2030 and 2050 that are in our *Climate Change Act*? I do not think so because the Premier himself keeps talking about Canada's targets, not our targets. Our targets in the *Climate Change Act* actually ensure we do our share for 2030 proportionally under the Paris Agreement, if we hit those targets, Mr. Speaker.

It will be interesting to see what comes about with these regulations or this legislation that is being proposed, Mr. Speaker, but I want to clear up one thing with respect to the Climate Change Action Plan that the minister keeps talking about. That strategy was not designed by all parties in the House. That strategy that the government has endorsed was designed by the former Liberal government, and it rejected a considerable number of the recommendations that all parties made in the select committee report to this Legislative Assembly. Thank you, Mr. Speaker.

de la Chambre, nous tenons également beaucoup à ce qu'il y ait une approche d'équilibre entre les mesures qui incitent les gens, les entreprises et les émetteurs à réduire leur empreinte carbone et celles qui tiennent compte de l'approche unique du Nouveau-Brunswick. Je ne suis toujours pas certaine que le refus d'imposer un prix sur la pollution permettra de respecter les normes fédérales, mais nous verrons bien. De ce côté-ci de la Chambre, nous suivrons la situation de près et nous attendons avec impatience de l'information plus détaillée. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de répondre, Monsieur le président.

M. Coon : Merci, Monsieur le président, et merci au ministre pour sa déclaration d'aujourd'hui. La question qui vient immédiatement à l'esprit est bien sûr la suivante : Que permettra réellement d'accomplir la réglementation élaborée au New Brunswick en question? La réglementation fédérale, qui a déjà été édulcorée une fois, vise à réduire d'environ 11 % les émissions des grands émetteurs industriels au Canada. Le ministre ne mentionne pas quel pourcentage de réduction la réglementation ou législation élaborée au New Brunswick visera à atteindre ici, au Nouveau-Brunswick. Nous n'avons en réalité que deux grands émetteurs, à savoir la raffinerie et la centrale au charbon.

La question est la suivante : Pourquoi le gouvernement fait-il cela, Monsieur le président? Nous avons déjà une législation et une réglementation fédérales. Est-ce pour atteindre les cibles propres au Nouveau-Brunswick, Monsieur le président, pour 2030 et 2050, qui figurent dans notre *Loi sur les changements climatiques*? Je ne le pense pas, car le premier ministre lui-même ne cesse de parler des cibles du Canada, et non des nôtres. Nos cibles dans la *Loi sur les changements climatiques* garantissent en fait que nous faisons notre part pour 2030 de manière proportionnelle dans le cadre de l'Accord de Paris, si nous atteignons ces cibles, Monsieur le président.

Il sera intéressant de voir ce qu'il adviendra d'une telle réglementation ou législation qui sera proposée, Monsieur le président, mais je tiens à clarifier un point concernant le Plan d'action sur les changements climatiques dont le ministre ne cesse de parler. Il s'agit là d'une stratégie qui n'a pas été élaborée par l'ensemble des partis à la Chambre. Cette stratégie, que le gouvernement a adoptée, a été conçue par l'ancien gouvernement libéral, et celui-ci a rejeté un nombre considérable de recommandations formulées par tous les partis dans le rapport du comité spécial

présenté à l'Assemblée législative. Merci, Monsieur le président.

11:15

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I want to thank the minister for bringing this forward, and it will certainly be interesting to see what the exact details of it are. You know, when I think about emissions, I cannot help but think of Canada's largest oil refinery in Saint John and I cannot help but think about the state Saint John is in. It has the largest oil refinery, yet it is one of the poorest cities in the country. The reason is that the largest oil refinery in the country is paying \$4 million in taxes. That is it. That is abysmal. Half of it goes to the city of Saint John, and the other half goes to the province.

If you want to talk about carbon emissions, that is great, but you cannot help but acknowledge that the largest oil refinery in this country is in this province in one of the poorest cities in the country. If you really want to deal with some issues, deal with tax reform. Let's stop tinkering around, Mickey Mousing around, with everything in this province. Get some real results, and then we will have a real discussion. Thank you, Mr. Speaker.

Notice of Opposition Members' Business

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. It is the intention of the opposition to deal with Motions 51, 59, and, if time permits, 47 tomorrow, on opposition day. Thank you.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

M. Savoie : Merci, Monsieur le président. C'est l'intention du gouvernement de faire la troisième lecture des projets de loi 35 et 36, et d'étudier ensuite le projet de loi 23 suivi du projet de loi 28 en Comité plénier. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. Je tiens à remercier le ministre d'avoir soulevé une telle question, et il sera certainement intéressant de voir quels en seront les détails exacts. Vous savez, quand je pense aux émissions, je ne peux m'empêcher de penser à la plus grande raffinerie de pétrole du Canada, située à Saint John, et je ne peux m'empêcher de penser à l'état dans lequel se trouve Saint John. Elle abrite la plus grande raffinerie de pétrole, et pourtant c'est l'une des villes les plus pauvres du pays. La raison en est que la plus grande raffinerie de pétrole du pays ne paie que 4 millions en impôts. C'est tout. C'est lamentable. La moitié de cette somme revient à la ville de Saint John, et l'autre moitié à la province.

Si vous voulez parler des émissions de carbone, c'est très bien, mais vous ne pouvez pas ne pas reconnaître que la plus grande raffinerie de pétrole de ce pays se trouve dans la province, dans l'une des villes les plus pauvres du pays. Si vous voulez vraiment vous attaquer à certains problèmes, attaquez-vous à la réforme fiscale. Arrêtons de bricoler, de prendre des demi-mesures, pour tout ce qu'il y a à régler dans la province. Obtenez de vrais résultats, et alors nous aurons une vraie discussion. Merci, Monsieur le président.

Avis d'affaires émanant de l'opposition

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. L'opposition a l'intention d'examiner demain, lors de la journée de l'opposition, les motions 51, 59 et, si le temps le permet, 47. Merci.

Government Motions for the Ordering of the Business of the House

Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. It is the intention of the government to proceed with third reading of Bills 35 and 36 and then consider Bill 23, followed by Bill 28, in Committee of the Whole. Thank you, Mr. Speaker.

Third Reading

(Bills 35, *Cooperatives Act*, and 36, *Credit Unions Act*, were read a third time and passed.)

11:20

Comité plénier

(**Le président** de la Chambre quitte le fauteuil, et la Chambre se forme en Comité plénier.)

M^{me} M. LeBlanc prend le fauteuil au bureau du comité.)

Projet de loi 23

M. Coon, à l'appel du projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité* : Merci, Madame la présidente.

I would just like to say a few words to open the discussion on the bill, Madam Chairperson. It is very clear what this is intended to do. It is really to create some capacity, some expertise and experience in New Brunswick—right here in our province—in developing renewable energy generation, particularly in solar and in wind by opening this up just a little bit. This is so that municipalities that are looking to power some of their government services such as their city hall or their garage using local renewable sources of power can do so. First Nations governments would be able to do the same for their band offices and health centres. They could power some of those using locally produced renewable sources. Our existing municipal public utilities could do the same if the sources are located outside of city boundaries because, of course, they can do that now inside their city boundaries.

We are not talking about huge amounts of generation. We are talking about creating real capacity in the province to deliver renewable power from local producers. We are also talking about giving municipalities and First Nations governments the ability to reduce some of their costs by being able to purchase less costly renewable power, particularly

Troisième lecture

(Les projets de loi 35, *Loi sur les coopératives*, et 36, *Loi sur les caisses populaires*, sont lus une troisième fois et adoptés.)

Committee of the Whole

(**Mr. Speaker** vacated the chair, the House going into Committee of the Whole.)

Ms. M. LeBlanc took the chair at the committee table.)

Bill 23

Mr. Coon, after Bill 23, *An Act to Amend the Electricity Act*, had been presented: Thank you, Madam Chairperson.

Je voudrais simplement dire quelques mots pour ouvrir la discussion sur le projet de loi, Madame la présidente. Son objectif est très clair. Il s'agit en réalité de créer une certaine capacité, une certaine expertise et expérience au Nouveau-Brunswick, ici même dans notre province, en matière de développement de la production d'énergie renouvelable, en particulier solaire et éolienne, en assouplissant légèrement les règles. Cela permettra aux municipalités qui souhaitent alimenter certains de leurs services publics, tels que leur hôtel de ville ou leur garage, à l'aide de sources d'énergie renouvelables locales de le faire. Les gouvernements des Premières Nations pourraient faire de même pour leurs bureaux de conseil de bande et leurs centres de santé. Ils pourraient alimenter certains de ces bâtiments à l'aide de sources d'énergie renouvelables produites localement. Nos services publics municipaux existants pourraient faire de même si les sources sont situées en dehors des limites de la ville, car, bien sûr, ils peuvent déjà le faire à l'intérieur de ces limites.

Il ne s'agit pas de volumes de production colossaux. Il s'agit de créer une réelle capacité dans la province pour fournir de l'énergie renouvelable provenant de producteurs locaux. Il s'agit également de donner aux municipalités et aux gouvernements des Premières Nations la possibilité de réduire certains de leurs coûts en achetant de l'énergie renouvelable moins coûteuse,

wind power. Madam Chairperson, that is really what it does.

11:25

I want to point out, too, that we are talking about not more than 20 MW maximum at a time, which is a minor 1/25 of 1% of NB Power's annual demand and represents a tiny portion of the increase in sales that it had between 2017 and 2018. The effect of this bill would not have even supplied renewables in the amount that represents the increase in sales it saw in the past year. It is no threat to NB Power, but the benefits are many.

However, Madam Chairperson, I would like to make two amendments to the bill. Basically, one is kind of a typo problem, and the other is an update. The bill was largely based on the parameters set out in the Locally Owned Renewable Energy Projects that are Small-Scale (LORESS) regulation of the *Electricity Act*, so I just took what already existed in terms of the parameters that this Legislature had set down in the *Electricity Act* governing locally owned renewable energy projects that are small scale and transferred them into this Act.

However, at the time when that regulation was brought in and the entities that could participate were defined, there was no local entity that would have been called a community economic development corporation (CEDC), but community economic development corporations are now a reality in New Brunswick. They are a great opportunity to attract investment into economic development opportunities such as local small-scale renewables, so this amendment, Madam Chairperson, would add community economic development corporations to the definition of "local entities".

Proposed Amendment

Mr. Coon proposed the following amendment:

Section 1

en particulier l'énergie éolienne. Madame la présidente, c'est vraiment de cela qu'il s'agit.

Je tiens également à souligner que nous parlons d'une puissance maximale de 20 MW à la fois, ce qui ne représente qu'un minuscule 1/25^e de 1 % de la demande annuelle d'Énergie NB et ne constitue qu'une infime partie de l'augmentation de ses ventes entre 2017 et 2018. L'effet du présent projet de loi n'aurait même pas permis de fournir des énergies renouvelables à hauteur de l'augmentation des ventes enregistrée l'année dernière. Cela ne représente aucune menace pour Énergie NB, mais les avantages sont nombreux.

Cependant, Madame la présidente, je voudrais proposer deux amendements au projet de loi. En gros, l'un concerne une sorte de problème de frappe, et l'autre est une mise à jour. Le projet de loi s'inspirait largement des paramètres définis dans le Règlement sur l'électricité issue de ressources renouvelables découlant de la *Loi sur l'électricité* et portant sur les projets locaux de production d'énergie renouvelable à petite échelle, de sorte que j'ai simplement repris les paramètres déjà existants que la Chambre avait fixés dans la *Loi sur l'électricité* régissant les projets de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle et je les ai transposés dans la présente loi.

Cependant, au moment où le règlement en question a été adopté et où les entités pouvant participer ont été définies, il n'existait aucune entité locale qui aurait pu être qualifiée de corporation de développement économique communautaire (CDEC), mais les corporations de développement économique communautaire sont désormais une réalité au Nouveau-Brunswick. Elles constituent un excellent moyen d'attirer des investissements dans des projets de développement économique tels que ceux liés aux énergies renouvelables à petite échelle locales, de sorte que l'amendement proposé, Madame la présidente, ajouterait les corporations de développement économique communautaire à la définition d'« entité locale ».

Amendement proposé

M. Coon propose l'amendement suivant :

Article 1

In the definition “local entity” by adding after paragraph (f) the following:

(f.1) a community economic development corporation,

(La présidente donne lecture de l'amendement proposé ; il s'élève un débat.)

Débat sur l'amendement proposé

La présidente : Y a-t-il des questions ou des commentaires sur l'amendement?

(Exclamation.)

La présidente : Oui, on nous suggère une pause de cinq minutes. Très bien.

(La séance est suspendue à 11 h 29.

La séance reprend à 11 h 36.)

11:36

Madam Chairperson: Are there any questions or comments on the amendment?

Hon. Mr. Holland: Madam Chairperson, is it possible for me to address my questions from a seat other than my own? Can I have permission?

Madam Chairperson: Do we all agree?

Hon. Members: Agreed.

Hon. Mr. Holland: Thank you. All right.

(Interjections.)

Hon. Mr. Holland: I know, but considering that there have been times when I might have had points of order about different things, I want to make sure that I am clarifying and following the rules of this hallowed House.

That being the case, I want to start with some remarks, thanking the chair for allowing me to make a few comments. My remarks will be brief. This is an amendment to Bill 23. A lot of what I want to discuss will come in questions as we are in committee discussing the bill in its entirety and the meat of the bill that was actually put on the table. I just want to

Dans la définition d'« entité locale », ajouter, après l'alinéa f), ce qui suit :

f.1) d'une corporation de développement économique communautaire;

(**Madam Chairperson** read the proposed amendment, and the following debate ensued.)

Debate on Proposed Amendment

Madam Chairperson: Are there any questions or comments about the amendment?

(Interjection.)

Madam Chairperson: Yes, a five-minute break has been suggested to us. Very well.

(The committee recessed at 11:29 a.m.

The committee resumed at 11:36 a.m.)

La présidente : Y a-t-il des questions ou des observations concernant l'amendement?

L'hon. M. Holland : Madame la présidente, puis-je poser mes questions depuis un autre siège que le mien? Puis-je avoir la permission?

La présidente : Sommes-nous tous d'accord?

Des voix : Oui.

L'hon. M. Holland : Merci. Très bien.

(Exclamations.)

L'hon. M. Holland : Je sais, mais étant donné qu'il m'est arrivé d'avoir des rappels au Règlement sur divers sujets, je tiens à m'assurer que je clarifie bien les choses et que je respecte les règles de cette vénérable Chambre.

Cela étant, je veux commencer par quelques remarques, en remerciant la présidente de me permettre de faire quelques observations. Elles seront brèves. Il s'agit d'un amendement au projet de loi 23. Une grande partie de ce dont je souhaite discuter fera l'objet de questions, puisque nous sommes en comité pour examiner dans son intégralité le projet de loi qui

confirm that, essentially, this amendment to the bill is taking into consideration some vernacular changes, some typos, and some general language, and is also adding a couple of stakeholders that would be qualified to take advantage of this program. I want to ask this: Could you, in layman's terms, quickly tell us what the two amendments entail?

Mr. Coon: The first amendment that I brought forward simply adds "community economic development corporation" to the definition of "local entity". Right now in the bill, local entities include a municipal distribution utility, a local government service district, a First Nation, a nonprofit corporation, an association as defined under the *Co-operative Associations Act*, an educational institution, a regional service commission, and a partnership or limited partnership between the other entities. This amendment would add "a community economic development corporation", which would be an appropriate entity to add.

It is just that, as I said, I simply brought the definition of "local entity" over from the *Electricity Act* regulation on Locally Owned Renewable Energy Projects that are Small-Scale. When that regulation came into force, the province had not created the possibility of community economic development corporations. Now, they are there, are available as tools, and would be appropriate to add to the list of entities in this bill that could participate, particularly in attracting investments for local renewable power projects.

Hon. Mr. Holland: As I said, I do not have a whole lot of questions, but the addition of community economic development corporations, as per the Financial and Consumer Services Commission, seems rather like an umbrella subject. Can you bore down on that and give us a tangible example of a community economic development corporation that would qualify under this program if this amendment is passed?

Mr. Coon: Well, Madam Chairperson, it is essentially a mechanism by which investments can be attracted into these projects through a local community

a été présenté et le coeur de celui-ci. Je tiens simplement à confirmer que, pour l'essentiel, l'amendement au projet de loi comprend quelques modifications de formulation, des corrections de fautes de frappe et des ajustements de langage général, et ajoute également quelques parties prenantes qui seraient admissibles au programme en question. Je veux poser la question suivante : Pourriez-vous, en termes simples, nous expliquer rapidement en quoi consistent les deux amendements?

M. Coon : Le premier amendement que j'ai proposé ajoute simplement « corporation de développement économique communautaire » à la définition d'« entité locale ». À l'heure actuelle, dans le projet de loi, les entités locales comprennent une entreprise municipale de distribution d'électricité, un district de services locaux, une Première Nation, une compagnie sans but lucratif, une association telle que définie par la *Loi sur les associations coopératives*, un établissement d'enseignement, une commission de services régionaux, ainsi qu'une société en nom collectif ou une société en commandite entre les autres entités. L'amendement ajouterait « une corporation de développement économique communautaire », ce qui serait une entité appropriée à ajouter.

Comme je l'ai dit, j'ai simplement repris la définition d'« entité locale » issue du règlement d'application de la *Loi sur l'électricité* concernant les projets locaux d'énergie renouvelable à petite échelle. Lorsque ce règlement est entré en vigueur, la province n'avait pas encore prévu la possibilité de créer des corporations de développement économique communautaire. Aujourd'hui, elles existent, elles sont disponibles en tant qu'outils et il serait approprié de les ajouter, dans le projet de loi, à la liste des entités qui pourraient participer, notamment en attirant des investissements dans des projets locaux d'énergie renouvelable.

L'hon. M. Holland : Comme je l'ai dit, je n'ai pas beaucoup de questions, mais l'ajout des corporations de développement économique communautaire, selon la Commission des services financiers et des services aux consommateurs, semble plutôt une mesure parapluie. Pourriez-vous approfondir ce point et nous donner un exemple concret d'une corporation de développement économique communautaire qui serait admissible au programme en question si l'amendement proposé était adopté?

M. Coon : Eh bien, Madame la présidente, il s'agit essentiellement d'un mécanisme permettant d'attirer des investissements dans les projets par

economic development corporation, which would enable investors to take advantage of the tax credits that are available now in investing in a business, investing in a small business, or investing in a cooperative through an investment share. It really is a tool for raising capital, a tool created by this Legislative Assembly a couple of years back now. It had been proposed under, I think, the Alward government. I forget where it ultimately was passed, but it was proclaimed under the previous government. It was an initiative that multiple governments had been supporting. It really is just a tool for attracting investment into local community projects.

11:40

Hon. Mr. Holland: Madam Chairperson, to the member opposite, thank you for that. Did I hear the member opposite correctly when I heard him say that this potentially is an opportunity to give underfunded entities the ability to raise capital while, at the same time, apply to be involved? As a secondary question, does that mean that unincorporated entities, sole proprietors, or individual businesses have the ability to qualify for this program, or will there be requirements to be incorporated? If so, perhaps that should be listed in the amendment as well. Maybe I am digging too deeply or reading too much into it, but if the member could clarify that, it sounds as though unincorporated entities that are not fully capitalized could still qualify to apply.

Mr. Coon: Well, under the definition of “local entity”, there is paragraph (h), which states: “a partnership or limited partnership between” the other entities listed here. They certainly would qualify. However, again, I did not want to alter in any way what had already been agreed to by this House on the local entities that would qualify under the Locally Owned Renewable Energy Projects that are Small-Scale Program regulations or the *Electricity Act* that had been debated and was done. This is simply a reflection, since the community economic development corporation tool for raising capital did not exist at the time. It was brought to life by the legislative action of this Parliament. Now, it exists. If it had been in place at that time, I am sure that it would have been on this list of local entities, but it

l’intermédiaire d’une corporation de développement économique communautaire locale, ce qui permettrait aux investisseurs de bénéficier des crédits d’impôt actuellement disponibles pour investir dans une société, dans une petite entreprise ou dans une coopérative par le biais d’une part de placement. Il s’agit en réalité d’un outil pour réunir des capitaux, un outil créé par l’Assemblée législative il y a maintenant quelques années. Il avait été proposé, je crois, sous le gouvernement Alward. J’ai oublié à quel moment il a finalement été adopté, mais il a été promulgué sous le gouvernement précédent. C’était une initiative soutenue par plusieurs gouvernements. Il s’agit en réalité simplement d’un outil visant à attirer des investissements vers des projets communautaires locaux.

L’hon. M. Holland : Madame la présidente, je remercie le député d’en face pour sa réponse. Ai-je bien compris le député d’en face lorsque je l’ai entendu dire que cela pourrait être l’occasion de donner à des entités sous-financées la possibilité de lever des capitaux tout en pouvant, dans le même temps, demander à participer au programme? En guise de question complémentaire, cela signifie-t-il que les entités non constituées en société, les entrepreneurs individuels ou les entreprises individuelles peuvent être admissibles à ce programme, ou faudra-t-il être constitué en société? Si tel est le cas, cela devrait peut-être être précisé dans l’amendement également. Je creuse peut-être trop loin ou j’y vois peut-être plus que ce qu’il n’y a, mais si le député pouvait clarifier un tel point, il semble que les entités non constituées en société qui ne sont pas entièrement capitalisées pourraient tout de même être admissibles.

M. Coon : Eh bien, à la définition d’« entité locale », il y a l’alinéa h), qui fait mention : « d’une société en nom collectif ou d’une société en commandite entre » les autres entités énumérées dans le texte. Les entités en question seraient certainement admissibles. Cependant, encore une fois, je ne voulais en aucun cas modifier ce qui avait déjà été convenu par la Chambre concernant les entités locales qui seraient admissibles en vertu du règlement lié au Programme de production locale d’énergie renouvelable à petite échelle ou de la *Loi sur l’électricité*, qui avaient fait l’objet de débats et avaient été adoptés. Il s’agit simplement d’une réflexion, car l’outil qu’est la corporation de développement économique communautaire pour la mobilisation de capitaux n’existait pas à l’époque. Il a été créé par une mesure législative de la Chambre.

did not exist, so I am simply proposing, through this amendment, to add it here.

Hon. Mr. Holland: Thank you very much to the member opposite for the answer. The reason I asked that question is that when you are dealing with an opportunity to allow folks to circumvent the *Electricity Act* and offer services, there are some concerns about what happens if ventures do not proceed as planned when we allow that to happen with companies that are not incorporated, when you get into partnerships, or when there are fewer levels of accountability as it relates to solidity and development within the organization. Mind you, I appreciate the member's comments. I have a pretty good handle on these two amendments.

Honestly, as it relates to the amendments, that is fine. It does not offer a significant change to the body of the bill, which is what I am looking forward to having an extensive conversation on and ask extensive questions as it relates to the impact of Bill 23. I have no further questions related to this, and I look forward to having the conversation and discussion in the committee.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou remarques?

M. D. Landry : Merci, Madame la présidente.

I do not have many questions, but, on the CEDCs, would the power station in Saint John fit into this amendment that you brought in? Are Saint John Energy or Energy Edmundston considered CEDCs?

Mr. Coon: No, they are not considered to be community economic development corporations, but they certainly could partner with a community economic development corporation to attract capital for a local small-scale renewable generation project. This would be beneficial to them in that way, as it would be for any of the other entities listed here, in trying to raise the capital to invest in the development of such projects.

Aujourd'hui, il existe. S'il avait été en place à l'époque, je suis sûr qu'il aurait figuré sur la liste d'entités locales, mais il n'existait pas, de sorte que je propose simplement, par le biais de l'amendement, de l'y ajouter.

L'hon. M. Holland : Merci beaucoup au député d'en face pour sa réponse. La raison pour laquelle j'ai posé la question est que, lorsqu'il s'agit de permettre à des gens de contourner la *Loi sur l'électricité* et d'offrir des services, certaines préoccupations se posent quant à ce qui se passerait si les projets ne se déroulaient pas comme prévu lorsque nous autorisons cela pour des entreprises non constituées en société, lorsque l'on entre dans des partenariats, ou lorsqu'il y a moins de niveaux de responsabilité en matière de solidité et de développement au sein de l'organisme. Notez que j'apprécie les commentaires du député. J'ai une assez bonne idée des deux amendements proposés.

Honnêtement, en ce qui concerne les amendements, ils me conviennent. Ils n'apportent pas de changement significatif au corps du projet de loi 23, et c'est sur celui-ci que j'ai hâte d'avoir une conversation approfondie et de poser de nombreuses questions concernant l'impact d'un tel projet de loi. Je n'ai pas d'autres questions sur le sujet, et j'attends avec impatience la conversation et la discussion au sein du comité.

Madam Chairperson: Are there any other questions or remarks?

Mr. D. Landry: Thank you, Madam Chairperson.

Je n'ai pas beaucoup de questions, mais en ce qui concerne les CDEC, la centrale électrique de Saint John serait-elle concernée par l'amendement que vous avez présenté? Énergie Saint John et Énergie Edmundston sont-elles considérées comme des CDEC?

M. Coon : Non, elles ne sont pas considérées comme des corporations de développement économique communautaire, mais elles pourraient certainement s'associer à une telle corporation pour attirer des capitaux en vue d'un projet local de production d'énergie renouvelable à petite échelle. Cela leur serait bénéfique à cet égard, tout comme cela le serait pour n'importe laquelle des autres entités énumérées dans la loi, dans le cadre de leurs efforts pour lever des capitaux à investir dans le développement de tels projets.

11:45

Mr. D. Landry: Can you name a few projects that would fit under this amendment, such as the CEDCs? Do you have certain projects in mind? Would it be solar? Would it be water? Would it be wind?

Mr. Coon: I guess, essentially, what I would imagine, based on what the market is these days and what the costs are for small-scale renewable projects, it would likely be small-scale wind farms and solar farms. If you look at the proposals that are out there, and have been out there, I think you will see that the city of Moncton is looking at a 2 MW solar farm. The city of Campbellton was looking at maybe a 10 MW wind farm at one point, or something like that. These are the kinds of projects. It does not mean that this is the way they would necessarily raise the capital, but it is an entity that would enable them to utilize this tool to raise capital.

M. D. Landry : Merci, Madame la présidente. C'était là mes deux questions.

Madam Chairperson: Are there any other comments or question on the amendment?

Proposed Amendment Adopted

(Madam Chairperson put the question, and the proposed amendment was adopted.)

Debate on Amended Bill 23

Mr. Coon: The next amendment is on section 2. There is just a mistake in wording that would have unintended consequences. It would change the status quo, which we do not want to do, in terms of going backward.

Section 72(6) says:

72(6) Nothing in this section prevents a municipal distribution utility from purchasing electricity if

.....

M. D. Landry : Pouvez-vous citer quelques projets qui seraient visés par l'amendement, comme les CDEC? Avez-vous des projets précis en tête? S'agirait-il d'énergie solaire? D'énergie hydraulique? D'énergie éolienne?

M. Coon : Je suppose, d'après ce que je peux imaginer en tenant compte de la situation actuelle du marché et des coûts des projets d'énergie renouvelable à petite échelle, qu'il s'agirait probablement, en gros, de parcs éoliens et solaires de petite taille. Si vous examinez les propositions qui existent et qui ont été présentées, je pense que vous verrez que la ville de Moncton envisage un parc solaire de 2 MW. La ville de Campbellton envisageait à un moment donné un parc éolien d'environ 10 MW, ou quelque chose comme ça. Il s'agit d'un tel genre de projets. Cela ne signifie pas que c'est nécessairement au moyen d'une corporation qu'elles lèveraient des fonds, mais c'est une entité qui pourrait leur servir à réunir des fonds.

Mr. D. Landry: Thank you, Madam Chairperson. Those were my two questions.

La présidente : Y a-t-il d'autres observations ou questions concernant l'amendement?

Adoption de l'amendement proposé

(La présidente met la question aux voix ; l'amendement proposé est adopté.)

Débat sur le projet de loi 23 amendé

M. Coon : L'amendement suivant concerne l'article 2. Il s'agit simplement d'une erreur de formulation qui aurait des conséquences imprévues. Cela modifierait le statu quo, ce que nous ne souhaitons pas, car cela reviendrait à faire marche arrière.

Le paragraphe 72(6) stipule :

72(6) Le présent article n'interdit pas à une entreprise municipale de distribution d'électricité d'acheter de l'électricité si sont réunies les conditions suivantes :

.....

(b) the electricity is produced by a small-scale generation facility and supplied by a local entity, and

That would create a new hurdle that was unintended. It should say “the electricity is produced by a small-scale generation facility or supplied by a local entity”.

The motion to amend the bill is very straightforward.

Proposed Amendment

Mr. Coon proposed the following amendment:

Section 2

In paragraph 72(6)(b) by striking out “entity, and” and substituting “entity, or”.

Continuing, **Mr. Coon** said: The meaning is very different if the word used is “and” and both of those conditions have to be met. That is not the current situation for municipal utilities. We do not want to move backward, and that would have that effect. The motion to amend is to move it from “and” to “or”.

(**La présidente** donne lecture de l'amendement proposé ; il s'élève un débat.)

Madam Chairperson: Are there any questions or comments on the amendment?

Débat sur l'amendement proposé

L'hon. M. Holland : Merci, Madame la présidente. Je vais poser seulement une question au député de Fredericton-Sud.

I just want to clarify that this is the second amendment, and it is simply vernacular or a typo. As a result, it does not have any significant effect on the body of the bill itself. This just changes the order and allows the proper grammatical order for the way you would want to lay out who qualifies. That is the only question that I have.

11:50

Mr. Coon: Thank you for that question. Yes, Madam Chairperson, that is correct. Currently, municipal

b) l'électricité est produite par une installation de production à petite échelle et fournie par une entité locale;

Cela créerait un nouvel obstacle qui n'était pas prévu. Il faudrait lire « l'électricité est produite par une installation de production à petite échelle ou fournie par une entité locale ».

La motion visant à modifier le projet de loi est très simple.

Amendement proposé

M. Coon propose l'amendement suivant :

Article 2

À l'alinéa 72(6)b), remplacer « entité, et » par « entité, ou ».

M. Coon : Le sens est très différent si l'on utilise le mot « et » et que les deux conditions doivent être remplies. Ce n'est pas le cas actuellement pour les services publics municipaux. Nous ne voulons pas faire marche arrière, et cela aurait un tel effet. L'amendement vise à remplacer « et » par « ou ».

(**Madam Chairperson** read the proposed amendment, and the following debate ensued.)

La présidente : Y a-t-il des questions ou des observations concernant l'amendement?

Debate on Proposed Amendment

Hon. Mr. Holland: Thank you, Madam Chairperson. I am just going to ask the member for Fredericton South one question.

Je tiens simplement à préciser qu'il s'agit du deuxième amendement et qu'il ne porte que sur une question de formulation ou une faute de frappe. Par conséquent, il n'a pas d'incidence significative sur le corps du projet de loi lui-même. Il modifie simplement l'ordre grammatical et permet d'adopter celui qui est approprié pour présenter les critères d'admissibilité. C'est la seule question que j'ai.

M. Coon : Merci pour la question. Oui, Madame la présidente, c'est exact. Actuellement, les entreprises

distribution utilities can purchase electricity produced by a small-scale generation facility, but they are also not required to buy it from a local entity. This would have changed what they can do now, requiring them to meet two conditions rather than the one that they have now. This, by putting “or”, ensures that what they can do now is maintained, and then it adds a new possibility, which is the local entity. Thank you.

La présidente : Y a-t-il des questions ou des remarques?

Proposed Amendment Adopted

(**Madam Chairperson** put the question, and the proposed amendment was adopted.)

Debate on Amended Bill 23

Madam Chairperson: Are there questions or comments?

Maintenant, y a-t-il des questions ou des remarques concernant le projet de loi amendé?

Hon. Mr. Holland: Thank you very much, Madam Chairperson. I appreciate the opportunity to talk about Bill 23, *An Act to Amend the Electricity Act*. We had a chance to discuss this. We had a chance to put it on the floor of the Legislature. Now, we have a chance to deal with it in committee. As our Premier often says, it is a great opportunity to get under the hood on this piece of legislation and determine exactly what it means, as it relates to us as New Brunswickers.

I indicated, when we discussed and debated the bill in the first and second readings, that in theory, on its face, and in principle, I certainly understand where the member opposite is coming from. I have had many conversations with him and his team about ways that we can incorporate and find more opportunities to move toward that green and clean economy. However, when I review the bill, I have some significant concerns. I have gone through it at length.

As the minister responsible for NB Power, I certainly have involvement with the utility, the operations thereof, and the assurance of a continuing and reliable

publiques municipales de distribution d'électricité peuvent acheter de l'électricité produite par une installation de production à petite échelle, mais elles ne sont pas tenues de l'acheter auprès d'une entité locale. Cela aurait modifié leurs possibilités actuelles, en leur imposant de remplir deux conditions au lieu d'une seule, comme c'est le cas actuellement. En ajoutant « ou », on garantit le maintien de leurs possibilités actuelles, tout en ajoutant une nouvelle option, à savoir l'entité locale. Merci.

Madam Chairperson: Are there any questions or remarks?

Amendement proposé adopté

(**La présidente** met la question aux voix ; l'amendement proposé est adopté.)

Débat sur le projet de loi 23 amendé

La présidente : Y a-t-il des questions ou des observations?

Now, are there any questions or remarks about the amended bill?

L'hon. M. Holland : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je vous sais gré de me donner l'occasion de m'exprimer sur le projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*. Nous avons eu l'occasion d'en discuter. Nous avons eu l'occasion de le présenter à l'Assemblée législative. Nous avons maintenant l'occasion de l'étudier en comité. Comme notre premier ministre le dit souvent, c'est une excellente occasion de soulever le capot de ce projet de loi et de déterminer exactement ce qu'il signifie pour nous, les gens du Nouveau-Brunswick.

J'ai indiqué, lorsque nous avons discuté et débattu du projet de loi en première et deuxième lectures, qu'en théorie, à première vue et en principe, je comprends tout à fait le point de vue du député d'en face. J'ai eu de nombreuses conversations avec lui et son équipe sur les moyens d'intégrer et de trouver davantage d'occasions d'évoluer vers une économie verte et propre. Cependant, lorsque j'examine le projet de loi, il me vient des préoccupations importantes. Je l'ai étudié en détail.

En tant que ministre responsable d'Énergie NB, je suis bien sûr engagé dans ce service public, son fonctionnement et la garantie d'un approvisionnement

source of electricity to the province. However, I also have an obligation to be an advocate for the ratepayer, so I have significant concerns in relation to that component of this bill. Government has the responsibility to take into consideration the implications to all taxpayers with any piece of legislation that we put forward, and in this one, I do see some significant opportunities for daylight to get between the crack in the door and negatively impact and affect our ratepayers here in New Brunswick. When it comes to that, my questioning, my comments, and the feedback that I am going to look to get from the member for Fredericton South are about how this bill will have an impact on the ratepayers of New Brunswick.

I certainly understand the positive impact when moving toward renewable energy. In fact, the member opposite would agree that, over the course of the past couple of years and through initiatives from the previous government with our embedded energy program, we have worked to increase that amount of emission-free energy that we are creating here in the province. In fact, we can stand quite proudly, as New Brunswick is a leader in relation to reducing carbon and creating emission-free energy here in the province. To build upon that is certainly the goal, but to do it in an irresponsible way that could compromise the ratepayer... In my role as advocate for the taxpayer, advocate for the ratepayer, and a steward of the resources of the province to ensure that that does not happen, I want to significantly go through a number of these concerns. The first question I have is this: Has the member opposite completely costed any and all scenarios, walking this through how it would affect the ratepayer?

11:55

What I mean by that is that this is not an embedded energy program with caps and controls. In the event that this bill goes forward, it opens the door for unlimited opportunities. The member opposite has highlighted the opportunity. I hear him, and I agree with that. But when he talks about creating an open door without any accountability, has the member opposite gone through a full and detailed calculation on what the impact of this bill will be on the ratepayer of the province?

Mr. Coon: Thank you for that question, through you, Madam Chairperson. It is unnecessary because we are talking about such a small amount of power. This does

continu et fiable en électricité pour la province. Cependant, j'ai également l'obligation de défendre les intérêts des usagers, c'est pourquoi j'ai des préoccupations importantes concernant un tel aspect du projet de loi. Le gouvernement a la responsabilité de prendre en considération les répercussions pour tous les contribuables de toute mesure législative que nous proposons, et dans ce cas précis, je vois des risques importants que des failles apparaissent et aient un impact négatif sur nos usagers ici au Nouveau-Brunswick. À cet égard, mes questions, mes observations et les réactions que j'espère obtenir du député de Fredericton-Sud porteront sur l'impact de ce projet de loi sur les usagers du Nouveau-Brunswick.

Je comprends tout à fait l'impact positif du passage aux énergies renouvelables. En fait, le député d'en face conviendra que, au cours des dernières années et grâce aux initiatives du gouvernement précédent dans le cadre de notre programme d'énergie intégrée, nous avons oeuvré pour augmenter la part d'énergie sans émissions que nous produisons ici, dans la province. À vrai dire, nous pouvons être très fiers, car le Nouveau-Brunswick est un chef de file en matière de réduction des émissions de carbone et de production d'énergie sans émissions ici, dans la province. Notre objectif est bien sûr de poursuivre sur une telle lancée, mais pas d'une manière irresponsable qui pourrait nuire aux usagers... En tant que défenseur des contribuables, défenseur des usagers et gardien des ressources de la province, je tiens à examiner en détail un certain nombre des préoccupations du genre afin de m'assurer que cela ne se produise pas. Ma première question est la suivante : Le député d'en face a-t-il chiffré tous les scénarios possibles, en analysant en détail comment ceux-ci affecteraient les usagers?

Ce que je veux dire par là, c'est qu'il ne s'agit pas d'un programme énergétique intégré assorti de plafonds et de contrôles. Si le projet de loi est adopté, il ouvrira la voie à des possibilités illimitées. Le député d'en face a fait valoir une telle opportunité. Je l'entends et je suis d'accord avec lui. Cependant, lorsqu'il parle de créer une porte ouverte sans aucune obligation de rendre des comptes, le député d'en face a-t-il procédé à un calcul complet et détaillé de l'impact que ce projet de loi aura sur les usagers de la province?

M. Coon : Merci pour la question par votre entremise, Madame la présidente. Un tel calcul n'est pas nécessaire, car nous parlons d'une quantité

have caps. We are talking about any project that cannot be bigger than 20 MW, just as was the case under the Locally Owned Renewable Energy Projects that are Small-Scale Program. There is that cap. If the minister has particular concerns about a lot of municipalities lining up and wanting to get involved with supplying power to their local government operations and he thinks that is somehow going to amount to a lot of power generation, then he could propose an overall annual cap on how much this could amount to. That would not be a concern for me as the instigator of this bill.

When you look at it, Madam Chairperson, you see that NB Power sold 16.7 billion kWh of electricity in 2017-18. Now, 1 MW of solar produces, at best, let's say, 2 million kWh of electricity. That is 1/10 of 1% of NB Power's load. Even if you built a 20-MW wind farm, that would generate about 40 million kWh out of the 16.7 billion kWh that NB Power sold last year. That is about 1/4 of 1% of its total load, so we are talking about pretty minuscule amounts here. As I mentioned, in fact, last year, NB Power's growth in sales and demand was about 260 million kWh. That was 260 million kWh of growth just to supply that additional demand that came onto the system in the past year.

Through this approach, you would have to put 130 MW of capacity in place of wind and solar. That means that you would have to have enough municipalities in a single year coming on with 130 MW of wind and solar with projects limited to 20 MW or less, so that would be, at maximum, let's say, seven projects coming on stream to make up the growth in power that NB Power saw in the last year. Of course, we know NB Power's policy is to try to avoid that growth, particularly through investments in demand-side management, energy efficiency, and so on, because it knows that if that kind of growth continued, it would create the need for building large new central power plants at a significant cost. If we can offset that growth with lower-cost options, such as energy efficiency and wind and solar, then that is advantageous to NB Power.

d'électricité très faible. Il y a bel et bien des plafonds. Nous parlons de tout projet ne pouvant dépasser 20 MW, tout comme c'était le cas dans le cadre du Programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle. Un tel plafond existe. Si le ministre craint particulièrement que de nombreuses municipalités se bousculent pour s'engager dans l'approvisionnement en électricité de leurs services municipaux et qu'il pense que cela va, d'une manière ou d'une autre, représenter une production d'électricité importante, il pourrait alors proposer un plafond annuel global sur le volume total que cela pourrait représenter. Cela ne me poserait aucun problème en tant qu'initiateur du projet de loi.

Si vous examinez les chiffres, Madame la présidente, vous constaterez qu'Énergie NB a vendu 16,7 milliards de kWh d'électricité en 2017-2018. Or, 1 MW d'énergie solaire produit, au mieux, disons, 2 millions de kWh d'électricité. Cela représente 1/10 de 1 % de la charge d'Énergie NB. Même si l'on construisait un parc éolien de 20 MW, celui-ci produirait environ 40 millions de kWh sur les 16,7 milliards de kWh vendus par Énergie NB l'année dernière. Cela représente environ 1/4 de 1 % de sa charge totale, de sorte que nous parlons ici de quantités tout à fait infimes. L'année dernière, en fait, comme je l'ai mentionné, la croissance des ventes et de la demande d'Énergie NB s'est élevée à environ 260 millions de kWh. Il s'agissait de 260 millions de kWh de croissance uniquement pour répondre à la demande additionnelle qui s'est ajoutée au réseau au cours de l'année écoulée.

Avec une telle approche, il faudrait mettre en place 130 MW de capacité éolienne et solaire. Cela signifie qu'il faudrait qu'un nombre suffisant de municipalités se lancent en une seule année dans des projets éoliens et solaires totalisant 130 MW, avec des projets limités à 20 MW ou moins, de sorte qu'il faudrait au maximum, disons sept projets mis en service pour compenser la croissance de la demande d'électricité observée par Énergie NB l'année dernière. Bien sûr, nous savons que la politique d'Énergie NB consiste à essayer d'éviter une telle croissance, notamment par des investissements dans la gestion de la demande, l'efficacité énergétique et tout le reste, car elle sait que si ce type de croissance se poursuivait, cela créerait la nécessité de construire de nouvelles grandes centrales électriques à un coût important. Si nous pouvons compenser cette croissance par des options moins coûteuses telles que l'efficacité énergétique, l'éolien et le solaire, il y a alors avantage pour Énergie NB.

Hon. Mr. Holland: Madam Chairperson, through the chair to the member opposite, I want to thank the member very much for that question. What I hear is an answer and a reply that indicates that there is not going to be much impact and that there might not be much intake. I can appreciate that based on what the member opposite's research has been, but my job is to look at what if, in the event of, and where this could possibly go. So, I have to be prepared for any eventuality.

12:00

Now, the member opposite talks about the numbers being minuscule, but I am not sure what his definition of minuscule is. I did the math, and the estimated cost of a 20-MW wind farm to NB Power ratepayers would be \$5.3 million per year in lost revenue and balancing costs. This also reflects reduced fuel and purchased-power requirements. The member opposite talks about 7, but if we had 10 of those projects, extrapolating that number over that amount, then that is going to be the equivalent of a 3.84% rate increase to the remaining customer base because, as that customer base erodes, the remaining customers have to take up the slack. I do not consider a 4% rate increase, on top of existing and annual rate increases, minuscule.

That being the case, though, going back to the original spirit of what we talked about, the member spoke of putting in annual caps and doing this and that. I have expressed the fact that within the framework of this existing legislation, we can do just that. Now, the member opposite is optimistic. I might be paranoid, but it is my job to make sure that we make sure we have a handle on any programs. If we got into a situation where I was responsible for a 4% increase in addition to existing rate increases... I am not in favour of something that could potentially do that.

With regard to what I am in favour of and what I full well will be interested in doing, the question that I am going to ask the member opposite is this. In light of the fact that I will walk into these projects, and we have discussed several of them... I think we probably have some that could be ready to go. But will the member opposite withdraw this bill and then work with me and this government to draft an additional increase to the embedded energy program to have an accountable way of accomplishing exactly what he is looking to do in this bill while at the same time have accountability and

L'hon. M. Holland : Par votre entremise, Madame la présidente, je tiens à remercier vivement le député d'en face pour la question. Ce que j'entends, c'est une réponse qui indique qu'il n'y aura pas beaucoup d'impact et que la demande pourrait être minime. Je peux comprendre cela au vu des recherches menées par le député d'en face, mais mon travail consiste à envisager les scénarios hypothétiques, les éventualités et les conséquences possibles. Je dois donc me préparer à toute éventualité.

Or, le député d'en face parle de chiffres infimes, mais je ne sais pas exactement ce qu'il entend par infimes. J'ai fait le calcul, et le coût estimé d'un parc éolien de 20 MW pour les usagers d'Énergie NB s'élèverait à 5,3 millions par année en pertes de recettes et en coûts d'équilibrage. Cela reflète également une réduction des besoins en combustible et en achat d'électricité. Le député d'en face parle de 7 projets, mais si nous en avions 10, en extrapolant ce chiffre sur un tel montant, cela équivaldrait à une augmentation de 3,84 % des tarifs pour la clientèle restante, car, à mesure que cette clientèle s'amenuise, les clients restants doivent prendre le relais. Je ne considère pas qu'une augmentation de 4 % des tarifs, en plus des hausses existantes et annuelles, soit minime.

Cela dit, pour revenir à l'esprit initial de notre discussion, le député a évoqué la mise en place de plafonds annuels et la prise de diverses autres mesures. J'ai déjà indiqué que, dans le cadre de la législation actuelle, nous pouvons tout à fait faire cela. Or, le député d'en face se montre optimiste. Je suis peut-être paranoïaque, mais c'est mon travail de m'assurer que nous maîtrisons tous les programmes. Si nous nous retrouvions dans une situation où je serais responsable d'une augmentation de 4 % en plus des hausses tarifaires existantes... Je ne suis pas favorable à une mesure qui pourrait potentiellement aboutir à cela.

En ce qui concerne ce que je soutiens et ce que je serai tout à fait disposé à faire, la question que je vais poser au député d'en face est la suivante. Étant donné que je vais entrer dans les projets en question et que nous avons discuté de plusieurs d'entre eux... Je pense que certains d'entre eux pourraient probablement être prêts à être mis en oeuvre. Cependant, le député d'en face retirera-t-il le projet de loi pour ensuite travailler avec moi et le gouvernement actuel à l'élaboration d'un élargissement supplémentaire du programme d'énergie intégrée, afin de disposer d'un moyen responsable d'accomplir exactement ce qu'il cherche

control so that we can ultimately be strong stewards and be accountable to our ratepayers?

Mr. Coon: No, Madam Chairperson, I am not prepared to withdraw this bill. I think that this bill addresses some real problems, and we have local cooperative enterprises and locally owned and operated business enterprises that are trying to develop in this sector. This is one way to ensure that they can do that and not lose them to Nova Scotia. Exactly this is available in Nova Scotia for municipalities and such to utilize, and local Nova Scotian businesses and local Nova Scotian cooperative enterprises are participating in this. The danger here is that we have the potential for real development of enterprises in our communities that could supply this power and generate this local knowledge and capacity in this field of renewables, wind, and solar. That is happening in Nova Scotia, and it should be happening here.

The projects that have had difficulty going forward have had difficulty going forward because NB Power can just say no. It just says no. This would get around that problem for a small portion of the market. Remember, we are talking about electricity that would provide power to a town hall or a city hall. If you want to look at it for NB Power, you will see that we are talking about a very small percentage of the overall demand or market. In fact, it is much less than the growth in electricity sales that we saw last year, so I do not buy the numbers that the minister brought forward here. That is some kind of worst-case, nightmare scenario that NB Power has cooked up to give him. But as I said, I am quite happy to see him propose an amendment to put a cap on the annual amount of electricity that could be generated in this way in order to give him a feeling of confidence that it is not going to cause problems.

12:05

Remember, we are talking about total sales by NB Power last year of 16.7 billion kWh. That is how much electricity NB Power sold. A 1-MW solar or wind generation is 2 million kWh, 1/10 of 1% of that. We are not talking about a lot of generation here, Madam Chairperson, but we are talking about real

à faire dans ce projet de loi, tout en garantissant la responsabilité et le contrôle nécessaires pour que nous puissions, au bout du compte, être de solides gestionnaires et rendre des comptes à nos usagers?

M. Coon : Non, Madame la présidente, je ne suis pas disposé à retirer le projet de loi. Je pense que ce projet de loi aborde des problèmes concrets, et nous avons des coopératives locales ainsi que des entreprises détenues et gérées localement qui tentent de se développer dans le secteur en question. C'est un moyen de garantir qu'elles puissent le faire plutôt que de les perdre au profit de la Nouvelle-Écosse. C'est exactement ce qui est disponible en Nouvelle-Écosse pour les municipalités et autres entités, et les entreprises locales et coopératives locales de Nouvelle-Écosse y participent. Le danger à cet égard est que nous avons le potentiel d'un véritable développement d'entreprises dans nos collectivités qui pourraient fournir une telle énergie et générer un tel savoir-faire et de telles capacités locales dans le domaine des énergies renouvelables, éoliennes et solaires. C'est ce qui se fait en Nouvelle-Écosse, et cela devrait se faire ici.

Les projets qui ont eu du mal à aboutir ont rencontré des difficultés parce qu'Énergie NB peut tout simplement dire non. Elle dit simplement non. La mesure permettrait de contourner un tel problème pour une petite partie du marché. Rappelons-nous que nous parlons d'électricité qui alimenterait un hôtel de ville ou un conseil municipal. Si l'on veut considérer la situation du point de vue d'Énergie NB, on constate qu'il s'agit d'un très faible pourcentage de la demande ou du marché global. En fait, c'est bien moins que la croissance des ventes d'électricité que nous avons observée l'année dernière, de sorte que je ne crois pas aux chiffres que le ministre a présentés ici. C'est une sorte de scénario catastrophe, de scénario cauchemardesque, qu'Énergie NB a concocté pour lui. Cependant, comme je l'ai dit, je suis très content de le voir proposer un amendement visant à plafonner la quantité annuelle d'électricité qui pourrait être produite d'une telle manière, afin de lui donner l'assurance que cela ne posera pas de problèmes.

Rappelons-nous que nous parlons d'un total de ventes de 16,7 milliards de kWh par Énergie NB l'année dernière. C'est la quantité d'électricité qu'Énergie NB a vendue. Une production solaire ou éolienne de 1 MW représente 2 millions de kWh, soit 1/10 de 1 % de ce total. Il ne s'agit pas ici d'une production

opportunities for municipalities to save a bit of money. This would be cheaper than what NB Power is selling them, and it would provide real opportunities for community economic development with local co-ops and businesses being able to offer this kind of renewable power generation service. That is my response to the minister.

Madam Chairperson: As it is now six minutes past twelve o'clock, we will break for lunch until six minutes past one this afternoon. Thanks.

(The committee recessed at 12:06 p.m.)

The committee resumed at 1:11 p.m.)

13:11

La présidente : Nous allons reprendre la réunion.

Hon. Mr. Holland: Madam Chairperson, thank you very much for the opportunity to continue questioning. I am going to attempt to move through things in a timely fashion. I want to ask some questions that are going to help eliminate some confusion. I know that, when the member for Fredericton South finished before we went to lunch, the conversation was centred around losing opportunities to Nova Scotia. That is a statement that was made by the member. However, over the course of the past little while, in conversations that I have had with a lot of different proponents of business and proponents within the energy sector, they have been quite happy with the stable, low rates that we have here in New Brunswick. Relatively speaking, Nova Scotia's rates are significantly higher.

New Brunswick, regardless of whatever circumstances led us to be at this point, has a stable, low-rate base. That is a little bit of the subject matter that I want to address because we want to work on efficiency within our programs. We want to work on ensuring that we use the most efficient programs that are renewable with the least amount of emissions. We want to continue on that path. The concern that we have, related to this project, is that when the member opposite talks about minuscule increases, I take perhaps a little bit more of a cautious approach to what could be larger increases.

massive, Madame la présidente, mais plutôt de réelles possibilités pour les municipalités de réaliser des économies. Cela reviendrait moins cher que ce que leur vend Énergie NB et offrirait de réelles opportunités de développement économique communautaire, les coopératives et les entreprises locales pouvant proposer un tel type de service de production d'énergie renouvelable. Voilà ma réponse au ministre.

La présidente : Comme il est maintenant 12 h 6, nous allons suspendre la séance pour le dîner jusqu'à 13 h 6 cet après-midi. Merci.

(La séance est suspendue à 12 h 6.)

La séance reprend à 13 h 11.)

Madam Chairperson: We are going to resume the meeting.

L'hon. M. Holland : Madame la présidente, merci beaucoup de me donner l'occasion de poursuivre mes questions. Je vais essayer d'avancer rapidement. Je veux poser quelques questions qui permettront de dissiper certaines confusions. Lorsque le député de Fredericton-Sud a terminé de parler avant notre pause du dîner, la conversation portait sur le fait de perdre des opportunités au profit de la Nouvelle-Écosse. C'est une affirmation qui a été faite par le député. Pourtant, au cours des derniers temps, lors de conversations que j'ai eues avec de nombreux acteurs du monde des affaires et du secteur de l'énergie, ceux-ci se sont dits très satisfaits des tarifs stables et bas que nous avons ici au Nouveau-Brunswick. Relativement parlant, les tarifs de la Nouvelle-Écosse sont nettement plus élevés.

Le Nouveau-Brunswick, quelles que soient les circonstances qui nous ont menés là où nous en sommes, dispose d'une base tarifaire stable et peu élevée. C'est en partie le sujet que je souhaite aborder, car nous voulons améliorer l'efficacité de nos programmes. Nous voulons nous assurer que nous utilisons les programmes les plus efficaces, renouvelables et générant le moins d'émissions possible. Nous voulons poursuivre dans cette voie. Notre préoccupation, concernant ce qui est proposé, se résume dans le fait que, lorsque le député d'en face parle d'augmentations minimes, j'adopte peut-être une

We are talking about projects that could increase the amount of the rate by about 4%. Honestly, Madam Chairperson, if we are dealing with programs that increase the rates 2% or 3% above the rates and it does not have to be that way, I take that very seriously. If we can avoid having folks in our society who are marginalized, disenfranchised, or are vulnerable contacting our offices and asking for our assistance on what they do now, now that the steps will take in the Legislature will create an unfair and undue burden upon them, I will certainly avoid that at any cost.

Moving on, I actually do not have a significantly large number of questions, and I will be relatively brief. In that mindset, there are concerns if this bill is implemented. I believe that there is strong potential for rate increases to take place. When we look at Ontario and what happened with similar programs, we see the reality of rate increases. The reality is that the rate increase is no respecter of person. There are people with no, low, or less than a greater ability to pay for it who are still held hostage by it.

13:15

When we have something that could dramatically impact the vulnerable, the disenfranchised, and the marginalized . . . This is, ironically, a real deviation from where the member opposite typically goes. He is an advocate. His party is an advocate for those who are of lesser means than others and stands up for those who have endured social injustice. How can the member opposite bring forth legislation that potentially puts the most vulnerable of society at even a little risk or even potential risk, considering how precarious their situations are on a day-to-day basis, rather than adding something else onto it?

Mr. Coon: Through the chair to the minister, thank you for your question. We have been seeing rate increases. We have been seeing rate increases because of the decision of the former Conservative government under Bernard Lord to refurbish Point Lepreau. That has been driving our rates up, Madam Chairperson. The \$750-million decision to convert the Coleson Cove plant to burn Orimulsion without a signed

approche un peu plus prudente face à ce qui pourrait être des augmentations plus importantes.

Nous parlons de projets qui pourraient augmenter le tarif d'environ 4 %. Honnêtement, Madame la présidente, si nous avons affaire à des programmes qui augmentent les tarifs de 2 % ou 3 % au-dessus des tarifs actuels et que cela n'est pas inévitable, je prends cela très au sérieux. Si nous pouvons éviter que des personnes de notre société qui sont marginalisées, défavorisées ou vulnérables contactent nos bureaux pour demander notre aide sur ce qu'elles doivent faire dorénavant alors que les mesures qui seront prises à l'Assemblée législative leur imposeront un fardeau injuste et excessif, je ferai assurément tout pour éviter cela à tout prix.

Pour continuer, je n'ai pas vraiment un nombre très important de questions et je serai relativement bref. Dans cette optique, il y a des inquiétudes quant à la mise en oeuvre éventuelle d'un tel projet de loi. Je crois qu'il existe un fort risque que des hausses de tarifs aient lieu. Quand on regarde l'Ontario et ce qui s'est passé avec des programmes similaires, on constate la réalité de hausses de tarifs. La réalité est que la hausse des tarifs ne fait pas de distinction entre les personnes. Il y a des gens qui n'ont pas, qui sont loin d'avoir ou qui n'ont que peu les moyens de payer, et qui en sont quand même victimes.

Lorsque nous avons affaire à quelque chose qui pourrait avoir un impact dramatique sur les personnes vulnérables, défavorisées et marginalisées... Ironiquement, cela s'écarte considérablement de la ligne habituelle du député d'en face. C'est un défenseur. Son parti défend les gens qui ont moins de moyens que les autres et prend la défense de ceux qui ont subi des injustices sociales. Comment le député d'en face peut-il présenter un projet de loi qui risque de mettre les plus vulnérables de la société en danger, ne serait-ce qu'un peu, ou même de leur faire courir un risque, compte tenu de la précarité de leur situation au quotidien, et d'alourdir ainsi encore leur fardeau?

M. Coon : Par l'entremise de la présidente, je remercie le ministre pour sa question. Nous avons vu des hausses de tarifs. Nous avons vu des hausses de tarifs en raison de la décision de l'ancien gouvernement conservateur dirigé par Bernard Lord de rénover Point Lepreau. Cela a fait grimper nos tarifs, Madame la présidente. La décision de convertir, à un coût de 750 millions, la centrale de Coleson Cove

contract—and therefore, it never got the Orimulsion—drove rates up. You know, there are lots of decisions, big decisions, that have driven rates up, and the legacy of those decisions continues to drive rates up today.

I see no measurable effect on rates by this small change to the *Electricity Act*, though I do see reductions in the cost to municipalities. If you can get power for 6¢ per kilowatt-hour to run your city hall instead of over 10¢ per kilowatt-hour, then you can pass those savings on to your citizens. I see savings for folks because this will quite help municipalities reduce the cost of their government operations. The same goes for First Nations governments. I see savings where the minister sees costs.

We know that, these days, the power from the wind is going for about 6¢ per kilowatt-hour. For solar, a 2-MW or 3-MW solar farm is somewhere around 10¢ or 10.5¢ per kilowatt-hour, somewhere in there. We are talking about something that could provide real savings to municipalities in terms of the current outlay they are making for power for their government operations. So, I see savings, not increased costs.

Hon. Mr. Holland: Through the chair to the member opposite, I appreciate the explanation of the mindset behind that. You are talking about Point Lepreau. There are a variety of different infrastructure projects related to the utility that have created costs. I am not denying that. The truth of the matter is that NB Power is sitting with a debt of \$5 billion. I am not discussing the steps that have led to the debt associated with the utility. The fact remains that debt is there, though, and add to that the infrastructure required.

To give an example, NB Power is obligated to ensure that a resident of New Brunswick on Miscou Island receives the very same service as somebody on Grand Manan Island. When they go to the wall and turn their light switch on, they have to receive that service. That infrastructure and the maintenance thereof are also included in all those capital costs. We are required to provide that service.

pour qu'elle fonctionne à l'orimulsion, et cela sans contrat signé, ce qui fait que, par conséquent, elle n'a jamais reçu d'orimulsion, a fait grimper les tarifs. Vous savez, il y a beaucoup de décisions, de grandes décisions, qui ont fait grimper les tarifs, et l'héritage de ces décisions continue de faire grimper les tarifs aujourd'hui.

Je ne vois aucun effet mesurable sur les tarifs résultant d'une telle petite modification de la *Loi sur l'électricité*, même si je constate des réductions de coûts pour les municipalités. Si vous pouvez obtenir de l'électricité à 6 ¢ le kilowattheure pour faire fonctionner votre hôtel de ville au lieu de plus de 10 ¢ le kilowattheure, vous pouvez alors répercuter l'économie sur les résidents. Je vois des économies pour les gens, car la mesure aidera considérablement les municipalités à réduire le coût de leurs opérations. Il en va de même pour les gouvernements des Premières Nations. Je vois des économies là où le ministre voit des coûts.

Nous savons qu'aujourd'hui, l'électricité éolienne coûte environ 6 ¢ par kilowattheure. Pour ce qui est de l'énergie solaire, un parc solaire de 2 MW ou 3 MW coûte environ 10 ¢ ou 10,5 ¢ par kilowattheure, quelque part dans cette fourchette. Nous parlons ici d'une mesure qui pourrait permettre aux municipalités de réaliser de réelles économies par rapport aux dépenses actuelles qu'elles engagent pour l'électricité nécessaire au fonctionnement de leurs opérations. Je vois donc des économies, et non une augmentation des coûts.

L'hon. M. Holland : Par l'intermédiaire de la présidence, je dirai au député d'en face que j'apprécie l'explication de la logique qui sous-tend cela. Vous parlez de Point Lepreau. Il existe toute une série de projets d'infrastructure liés à l'entreprise qui ont généré des coûts. Je ne le nie pas. La vérité, c'est qu'Énergie NB croule sous une dette de 5 milliards. Je ne parle pas ici des étapes qui ont conduit à cette dette. Le fait est que cette dette existe bel et bien, et à cela s'ajoute l'infrastructure nécessaire.

À titre d'exemple, Énergie NB est tenue de veiller à ce qu'un résident du Nouveau-Brunswick vivant sur l'île Miscou bénéficie exactement du même service qu'un habitant de l'île Grand Manan. Lorsqu'ils actionnent leur interrupteur sur le mur, ils doivent tous deux bénéficier de ce service. Les infrastructures à cet égard et leur entretien sont également inclus dans l'ensemble

In addition to that, with projects like the ones the member opposite is suggesting, NB Power is also required to backstop these projects that are unable to provide 24-7 or reliable grids. Add to that that the backstopping is the result of an eroded ratepayer base. Still remaining are those fixed costs and the obligation to provide that service to each and every New Brunswicker who is not connected to one of these systems. From a purely economic perspective, when you erode your rate base by any amount, you are going to see an impact on those who remain within the requirement to pay.

We know very well that the utilities do not bury that within their cost of operation or add it to their debt when they are in a negative cash flow situation because that would put them in a spot where they would reach a cash flow situation in which they would be virtually insolvent. That decrease to the ratepayers and their responsibility to pay the difference is a foregone reality. It is the same thing when we see a carbon tax applied to fuel. That price winds up being applied on bananas. That cost gets passed on to the consumer. This is no different.

13:20

Regardless of your perspective on the utility, that is going to be the reality if you remove ratepayers from the base. Whomever is left will be responsible for paying, and there is going to be an impact on those ratepayers.

That being the case, the member opposite has talked about the tariff to be applied. I am unclear on that tariff. What mechanism or system would you put in place, as it relates to that tariff, to ensure that it will continually be in balance and will never get into a negative cash flow situation and then wind up not covering the increased costs?

Mr. Coon: It would be straightforward, Madam Chairperson, with respect to the tariff for the use of NB Power's distribution lines. That would have to be determined by the Energy and Utilities Board, as other tariffs currently are, for the use of their transmission lines. They would go through the EUB process, and the EUB would approve, not approve, or modify

des coûts d'investissement. Nous sommes tenus de fournir ce service.

De plus, avec des projets tels que ceux proposés par le député d'en face, Énergie NB est également tenue de soutenir de tels projets qui ne sont pas en mesure d'assurer un service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ni de garantir la fiabilité du réseau. À cela s'ajoute le fait qu'un tel soutien résulte d'une érosion de la base d'utilisateurs. Il reste toujours les coûts fixes et l'obligation de fournir le service à chaque personne du Nouveau-Brunswick qui n'est pas raccordée à l'un des réseaux en question. D'un point de vue purement économique, lorsque vous réduisez votre base tarifaire de quelque montant que ce soit, cela a un impact sur les gens qui restent soumis à l'obligation de payer.

Nous savons très bien que les services publics n'intègrent pas un tel élément dans leurs coûts d'exploitation ni ne l'ajoutent à leur dette lorsqu'ils se trouvent dans une situation de flux de trésorerie négatif, car cela les mettrait dans une situation où ils atteindraient un point de flux de trésorerie où ils seraient pratiquement insolvables. Une telle diminution des usagers et leur responsabilité de payer la différence sont une réalité inévitable. C'est la même chose lorsque l'on applique une taxe carbone sur les carburants. Celle-ci finit par être répercuté sur les bananes. Le coût est répercuté sur le consommateur. Ce n'est pas différent ici.

Quelle que soit votre opinion sur le service public, telle sera la réalité si vous retirez des usagers de la base. Ceux qui resteront devront payer, et cela aura des répercussions sur eux.

Cela étant, le député d'en face a évoqué le tarif à appliquer. Je ne comprends pas bien ce taux. Quel mécanisme ou système mettriez-vous en place, en ce qui concerne ce tarif, pour garantir qu'il restera toujours équilibré, qu'il ne se retrouvera jamais en situation de flux de trésorerie négatif et qu'il finira par ne pas couvrir les coûts accrus?

M. Coon : Ce serait simple, Madame la présidente, en ce qui concerne le tarif pour l'utilisation des lignes de distribution d'Énergie NB. Cela devrait être déterminé par la Commission de l'énergie et des services publics, comme c'est le cas actuellement pour les autres tarifs relatifs à l'utilisation de ses lignes de transport. Cela passerait par le processus de la CESP, et celle-ci

whatever tariff NB Power proposes would need to be charged.

Hon. Mr. Holland: Madam Chairperson, I appreciate the information provided by the member opposite. Now, there is another area of concern that I have on this bill. As I said, when we first started discussing it, on its face, there is merit. Regardless of this legislation, we will move forward with this.

I want to go back to a comment that the member made about a request for us to put an amendment in place to explore opportunities to expand the embedded energy program, essentially, and create opportunities to move forward with that. If we were to use the existing legislation, there would be no need for an amendment because that existing framework within the legislation would allow us to do that. We have the means and the mechanism to do exactly that. When the member asks us to please make an amendment so that we can expand that program, my question is: How about we use the existing legislative framework to expand that program and do so with a measure of accountability and assurance that . . . Perhaps the member thinks I might be paranoid. That being the case, without making an amendment and without this bill, what are the member's thoughts on us working together to achieve exactly what he is saying but without potentially putting our ratepayers at risk?

Mr. Coon: Madam Chairperson, the thing about doing what the minister is suggesting . . . Of course, I am always happy to cooperate on things on which we have common ground, but that does not necessitate removing this bill from consideration. For the thing that the minister is talking about to work, though, there are two things. One is that it would still require some kind of amendment, probably on the regulation side, to ensure that the embedded energy program was not only taking wind. It would need to be amended to . . . We are talking now about the Locally Owned Renewable Energy Project that are Small-Scale Program's regulation, the governance of the *Electricity Act* that is in existence, so that the embedded energy portion of that would require some kind of portfolio of different renewable generation sources. It is not going to only be wind that will achieve what I am trying to achieve here.

approuverait, rejetterait ou modifierait le tarif qu'Énergie NB proposerait de facturer.

L'hon. M. Holland : Madame la présidente, je remercie le député d'en face pour l'information. Il y a toutefois un autre point qui me préoccupe quant au projet de loi. Comme je l'ai dit, lorsque nous avons commencé à en discuter, il est apparu à première vue qu'il a du mérite. Indépendamment de celui-ci, nous irons de l'avant dans une telle voie.

Je veux revenir sur une observation que le député a faite concernant une demande visant à ce que nous adoptions un amendement pour explorer les possibilités d'étendre le programme d'énergie intégrée, en substance, et créer des opportunités pour aller de l'avant à cet égard. Si nous devons utiliser la loi existante, il n'y aurait pas besoin d'amendement, car le cadre existant prévu par la loi nous permettrait de le faire. Nous disposons des moyens et du mécanisme pour faire exactement cela. Lorsque le député nous demande de bien vouloir déposer un amendement afin que nous puissions élargir le programme, il me vient la question suivante : Pourquoi ne pas utiliser le cadre législatif existant pour élargir ce programme et le faire avec un certain niveau de responsabilité et d'assurance que . . . Peut-être le député me trouve-t-il paranoïaque. Cela étant, sans proposer d'amendement et sans le projet de loi, que pense le député de l'idée de travailler ensemble pour atteindre exactement l'objectif qu'il évoque, mais sans mettre potentiellement nos usagers en danger?

M. Coon : Madame la présidente, le problème avec ce que le ministre propose . . . Bien sûr, il me fait toujours plaisir de coopérer sur les points où nous sommes d'accord, mais cela ne nécessite pas pour autant de cesser de prendre en considération le projet de loi. Pour que ce dont parle le ministre fonctionne, il y a toutefois deux conditions. La première est qu'il faudrait tout de même un amendement quelconque, probablement au niveau réglementaire, pour garantir que le programme d'énergie intégrée ne concerne pas uniquement l'éolien. Il faudrait une modification pour . . . Nous parlons ici de la réglementation du Programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle, la réglementation de la *Loi sur l'électricité* en vigueur, de sorte que la partie relative à l'énergie intégrée nécessiterait un éventail de différentes sources de production d'énergie renouvelable. Ce n'est pas seulement l'éolien qui permettra d'atteindre l'objectif que je vise ici.

It would be very easy for NB Power to say that the embedded energy program is back up and running and, as the minister suggests, to say this: Well, we are only looking to pay 6¢ per kilowatt-hour because that is what we can get from wind. Solar shall not apply because that price is somewhere around 10.5¢ per kilowatt-hour for a solar farm. That would have to change.

13:25

I guess that it would be the same, too, for . . . I know one farming operation that is producing biogas from biowaste, from McCain, particularly, and from the poultry producers in Saint-François de Madawaska. If someone else wanted to get into that, again, those costs would not . . . Wind is the cheapest. It is 6¢. So, if NB Power takes the position that it is not paying any more than 6¢, then you are not going to tap into any more bioenergy either. There would have to be some kind of obligation put on NB Power to modify the embedded energy program in order to have it engage with a portfolio of generation types on the renewables side. Otherwise, we are just going to have wind.

You can see that with the results of the Locally Owned Renewable Energy Projects that are Small-Scale Program. You need to change the name of that too so that it is shorter. The four projects that were approved and essentially embedded in the system were wind. Anyway, that is the issue around that. I would also be concerned that this is set up in a way to ensure that the power is being generated by local entities. That more or less happens under LORESS, but it is missing, for example, the ability to use a community economic development corporation. That is another little change that would have to be made.

I guess my point is that simply going forward with the old regulation as it sits, which guides LORESS, would not achieve the same thing here. To achieve the same thing here, you would have to make some changes to that regulation. Or, going back to this bill, again, if the minister is concerned about it, then just put a cap on how much overall generation would be allowable in a year.

Il serait très facile pour Énergie NB de dire que le programme d'énergie intégrée est de nouveau opérationnel et, comme le suggère le ministre, d'affirmer ceci : Eh bien, nous ne comptons payer que 6 ¢ par kilowattheure, car c'est ce que nous pouvons obtenir de l'éolien. L'énergie solaire ne s'appliquera pas, car son prix se situe aux alentours de 10,5 ¢ par kilowattheure pour un parc solaire. Cela devrait changer.

Je suppose que ce serait la même chose pour... Je connais une exploitation agricole qui produit du biogaz à partir de biodéchets, provenant notamment de McCain et des producteurs de volaille de Saint-François-de-Madawaska. Si quelqu'un d'autre voulait se lancer là-dedans, encore une fois, les coûts ne seraient pas... L'éolien est le moins cher. C'est 6 ¢. Donc, si Énergie NB adopte la position de ne pas payer plus de 6 ¢, alors vous n'allez pas non plus exploiter davantage la bioénergie. Il faudrait imposer une sorte d'obligation à Énergie NB de modifier le programme d'énergie intégrée afin qu'elle s'engage dans un assortiment de types de production du côté des énergies renouvelables. Sinon, nous n'aurons que l'éolien.

On voit bien cela avec les résultats du Programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle. Il faudrait d'ailleurs raccourcir le nom de ce programme. Les quatre projets qui ont été approuvés et qui ont été dans les faits intégrés au système concernaient l'éolien. Quoi qu'il en soit, c'est là le problème. Je craindrais également que ce programme ne soit conçu de manière à garantir que l'électricité soit produite par des entités locales. C'est plus ou moins le cas dans le cadre du Programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle, mais il manque, par exemple, la possibilité de faire appel à une corporation de développement économique communautaire. C'est là un autre petit changement qu'il faudrait apporter.

Ce que ce que je veux dire, je pense, c'est que le simple fait de poursuivre avec l'ancien règlement tel qu'il est, qui régit le Programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle, ne permettrait pas d'atteindre le même objectif à un tel égard. Pour y parvenir, il faudrait apporter quelques modifications à ce règlement. Ou, pour en revenir au projet de loi, si le ministre s'en inquiète, il suffirait de fixer un plafond

Hon. Mr. Holland: Madam Chairperson, to the member opposite, thank you very much for that question. You really caught my attention when you were answering that. I am going to encourage the members of my side of the House, the opposite side of the House, the remaining members of your party, and the People's Alliance to pay very close attention to what I am saying. I believe that you are very much onto something here. As you were speaking, you really caught my attention about working within the framework. We are talking the same language now.

I heard you say something to the effect of having to ensure that we are not dealing with only one form of renewable, not all wind. You know, we do have solar. We do have some other options there. So, if I am hearing you correctly, the program that we have, as we have rolled it out, has had some issues that you would like to see improved. I can recognize that, and I can agree with that.

I want to go back to the bill for a second. There was something I did not see in there that was leading me to go toward talking about using the existing framework. We have had a couple of amendments put on the floor and a suggestion that I make another amendment, but the bill in itself . . . Please help me as I go through it, but I have scoured through it extensively and do not see specific parameters around renewables there. In fact, I have a concern that if this bill goes through without yet another amendment, it opens the door for diesel and coal generation. I do not say that facetiously or in an attempt to say "Gotcha".

The irony is that we are looking to do something to open up, create, or expand on opportunities, but when I reviewed the legislation and went through it heavily, it is so to the letter of the law that we could be in danger of opening up opportunities for collectives or collaborative groups to meet the requirements to set up these programs and generate electricity in a nonrenewable fashion. That, arguably, could be in direct contradiction, certainly, to the aims and objectives that the Green Party has and—hopefully, it has been shown—to the objectives that we have. That being the case, I have significant concerns about it and

pour la quantité totale de production autorisée par année.

L'hon. M. Holland : Par l'entremise de la présidente au député d'en face, merci beaucoup pour la question. Vous avez vraiment retenu mon attention lorsque vous avez répondu. Je vais encourager les députés de mon côté de la Chambre, ceux de l'autre côté de la Chambre, les autres membres de votre parti et l'Alliance des gens à prêter une très grande attention à ce que je vais dire. Je pense que vous avez vraiment mis le doigt sur quelque chose d'important ici. Par vos propos, vous avez vraiment retenu mon attention sur la nécessité de travailler dans le cadre établi. Nous parlons maintenant le même langage.

Je vous ai entendu dire en substance qu'il fallait veiller à ne pas se limiter à une seule forme d'énergie renouvelable, pas uniquement l'éolien. Vous savez, nous avons l'énergie solaire. Nous avons d'autres options en la matière. Donc, si je vous comprends bien, le programme que nous avons, tel que nous l'avons mis en place, a présenté certains problèmes que vous aimeriez voir corrigés. Je peux le reconnaître et je suis d'accord avec cela.

Je veux revenir un instant sur le projet de loi. Il y a quelque chose que je n'y ai pas vu et dont l'absence m'a amené à parler de l'utilisation du cadre existant. Nous avons eu quelques amendements déposés et une suggestion pour que je propose un autre amendement, mais le projet de loi en lui-même... Aidez-moi, s'il vous plaît, pendant que je le passe en revue, mais je l'ai parcouru en long et en large et je n'y vois pas de paramètres spécifiques concernant les énergies renouvelables. En fait, je crains que si ce projet de loi est adopté sans un nouvel amendement de plus, il ouvre la voie à la production d'électricité au diesel et au charbon. Je ne dis pas cela pour plaisanter ou pour essayer de vous piéger.

L'ironie, c'est que nous cherchons à faire quelque chose pour ouvrir, créer ou élargir des possibilités, mais lorsque j'ai examiné le projet de loi et que je l'ai étudié en profondeur, il m'est apparu évident, de par sa formulation, que nous risquons de permettre à des collectifs ou à des groupes collaboratifs de remplir les conditions requises pour mettre en place de tels programmes et produire de l'électricité à partir de sources non renouvelables. Cela pourrait sans doute être en contradiction directe, c'est certain, avec les buts et objectifs du Parti vert et, comme cela a été, espérons-le, démontré, avec nos propres objectifs. Cela étant, j'ai de sérieuses préoccupations à ce sujet

the fact that this bill may require yet another amendment.

13:30

Do you know what? Instead of amending and subamending and going back and back and back to it, I will stand here in the Legislature right now and I will commit to this in probably the most public setting that I possibly could and for which you could certainly roast me at the stake if I do not live up to it. To the member opposite, would you explore that with me? Would you talk to me about programs? We have talked about proponents from Moncton. We have talked about proponents from Sussex—I think that is what we are talking about—that are more diverse, that move away from one source of renewable power. I think that we have them in the queue right now. I would, and I will, do that.

I do not want to amend, subamend, and reamend. I think that the solution is there. As I said, it is not as though I am standing out behind the Legislature saying: Trust me. I am standing in the people's House saying: I will commit to this. I will be held accountable to the inaction, if need be, and I will certainly take your accolades when we accomplish the goals. I will share that with all members of the House if we move forward in this.

Your last response to that question really piqued my interest. Despite the theatre of the Legislature and the perceived need for us to oppose each other, I think that there is more that unites us than divides us. I sincerely ask that we talk about amending LORESS and get to the point of putting tangible projects that . . . I think that we all have files on our desks right now. Next week, we could start that. I would like to know your thoughts on that.

Mr. Coon: Madam Chairperson, you have to remember that these amendments are embedded in the context of the overall *Electricity Act* and the sections that were written to advance renewable energy development in the province. That is why the language used in these amendments is exactly the language that is in the bill. In its entirety, in the context of the

et quant au fait que le projet de loi pourrait nécessiter encore un nouvel amendement.

Vous savez quoi? Au lieu de multiplier les amendements et les sous-amendements et de revenir sans cesse là-dessus, je vais sur-le-champ prendre un engagement ici même, à la Chambre, dans ce qui est probablement le cadre le plus public possible et dans lequel vous pourriez certainement me faire mettre au pilori si je ne tiens pas parole. Je demande au député d'en face : Seriez-vous prêt à explorer une telle piste avec moi? Pourriez-vous m'en dire plus sur les programmes? Nous avons parlé des promoteurs de Moncton. Nous avons parlé des promoteurs de Sussex — je crois que c'est de cela que nous parlons — qui proposent des projets plus diversifiés, qui s'éloignent d'une seule source d'énergie renouvelable. Je pense que nous les avons en attente en ce moment même. Je ferais cela, et je le ferai.

Je ne veux pas amender, sous-amender et réamender encore. Je pense que la solution est là. Comme je l'ai dit, ce n'est pas comme si je me tenais hors de la Chambre en disant : Faites-moi confiance. Je me tiens devant la Chambre du peuple et je dis : Je prends un engagement à cet égard. Je serai tenu responsable de l'inaction s'il y a lieu, et j'accepterai certainement vos félicitations lorsque nous aurons atteint les objectifs. Je partagerai cela avec tous les parlementaires si nous allons de l'avant dans cette voie.

Votre dernière réponse à la question a vraiment éveillé mon intérêt. Malgré le jeu politique qui se joue à la Chambre et la perception qu'il nous faut nous opposer les uns aux autres, je pense que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. Je vous demande sincèrement que nous discussions de la modification du Programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle et que nous en venions à mettre en place des projets concrets qui . . . Je pense que nous avons tous des dossiers sur nos bureaux en ce moment même. Nous pourrions commencer la discussion la semaine prochaine. J'aimerais connaître votre avis à ce sujet.

M. Coon : Madame la présidente, vous devez garder à l'esprit que les modifications en question s'inscrivent dans le cadre global de la *Loi sur l'électricité* et des articles qui ont été rédigés pour favoriser le développement des énergies renouvelables dans la province. C'est pourquoi le libellé utilisé dans ces modifications est exactement le même que celui qui

legislation, you do not see anything about renewables being developed under it. That is how it is framed up in the *Electricity Act*. We are just talking about amending two very small paragraphs of the *Electricity Act* here. If you look at the context of the Act itself, you will see that you do not have that concern in the sections that this falls under.

Equally, the cost of diesel generation is prohibitive. I cannot imagine who would ever want to . . . No one would buy that power, for one thing. That is the only real fossil fuel that you would ever consider using to generate power at that scale. Again, the main thing is that this is in the context of the sections of the *Electricity Act* that it lives in, so it has all those boundaries around it. There is no concern that that would happen.

Again, Madam Chairperson, I am happy to cooperate, but this does something different. This makes sure that NB Power, within these constraints, can no longer say no to good projects that are going to save money for municipalities and taxpayers or that will help expand our renewable business sector in this province and create local work and local economic activity in our communities across the province. The one thing that this does is ensure that NB Power, within the constraints that are here, can no longer say no. That has been the barrier.

When I toured the province to meet with municipalities, councils, mayors, renewable energy suppliers, New Brunswick companies, and co-ops in February, the one thing that they all said in common was: Our problem is that NB Power says no. We have good projects. We have investment. We have a good business case. We have willing partners. It is all local, and we get told no.

13:35

This will make sure that the benefits that would flow from municipalities into our local, community-level economies will be told yes. That is what this bill does. It says yes. This is the direction we have to go in. This is going to be positive for our municipalities. It will save them money. This is going to be positive for local

figure dans le projet de loi. Dans son ensemble, dans le cadre de la loi, on ne trouve aucune mention du développement des énergies renouvelables en vertu de celle-ci. C'est ainsi qu'a été formulée la *Loi sur l'électricité*. Nous parlons simplement ici de modifier deux très courts paragraphes de la *Loi sur l'électricité*. Si vous examinez la loi elle-même, vous verrez qu'une telle préoccupation n'apparaît pas dans les articles faisant l'objet des modifications.

De même, le coût de la production au diesel est prohibitif. Je ne peux imaginer qui voudrait jamais... Personne n'achèterait une telle électricité, pour commencer. C'est le seul véritable combustible fossile que l'on pourrait envisager d'utiliser pour produire de l'électricité à une telle échelle. Encore une fois, l'essentiel est que cela s'inscrit dans le cadre des articles de la *Loi sur l'électricité* dont cela relève, de sorte que tout est encadré par de telles limites. Il n'y a aucune crainte que cela se produise.

Encore une fois, Madame la présidente, je me réjouis à l'idée de coopérer, mais le projet de loi fait quelque chose de différent. Il fait en sorte qu'Énergie NB, dans le cadre de telles contraintes, ne puisse plus refuser de bons projets qui permettront aux municipalités et aux contribuables de réaliser des économies ou qui contribueront à développer notre secteur des énergies renouvelables dans la province et à créer des emplois et de l'activité économique au niveau local dans nos collectivités du Nouveau-Brunswick. La seule chose que fait le projet de loi, c'est garantir qu'Énergie NB, dans le cadre des contraintes existantes, ne puisse plus dire non. C'était là l'obstacle.

Lorsque j'ai parcouru la province en février pour rencontrer les municipalités, les conseils municipaux, les maires, les fournisseurs d'énergie renouvelable, les entreprises du Nouveau-Brunswick et les coopératives, la seule chose qu'ils disaient tous en commun était : Notre problème, c'est qu'Énergie NB dit non. Nous avons de bons projets. Nous avons des investissements. Nous avons une bonne analyse de rentabilité. Nous avons des partenaires enthousiastes. Tout est local, et on nous dit non.

Le projet de loi garantira que l'on dise oui aux retombées qui iraient des municipalités vers nos économies locales, au niveau communautaire. C'est ce que fait ce projet de loi. Il dit oui. C'est la direction que nous devons prendre. Ce sera positif pour nos municipalités. Cela leur permettra de faire des

economic development. It will improve the local economy that way, and it will build a made-in-New Brunswick capacity for delivering this.

It was a huge mistake, I think, when in 2008, NB Power decided not to generate its own internal expertise around renewables other than hydro. We know it has internal expertise on thermal generation, nuclear generation, and hydroelectric generation. Back then, it made the decision not to create internal capacity on renewable generation. Instead, it contracted with many corporations outside New Brunswick and outside Canada that had that expertise. This bill would ensure that those small companies, those small businesses in New Brunswick, that are actually in that sector and are wanting to grow in that sector can do so, and it would ensure that the co-ops that are wanting to invest in that sector can do so.

Hon. Mr. Holland: Madam Chairperson to the member opposite, I appreciate all the information that you are sharing. Every time we have a chance to stand and share perspectives and opinions, to have a discussion about this, and to talk sincerely about the transition toward an economy that is based on renewables, that is time well spent. These are conversations that did not take place in years gone by, and hopefully it becomes a conversation that occupies a great deal of our legislation work going forward. This is not only in this department. Regardless of which department is putting forward legislation, we have an opportunity to have a lens on it and have an eye on making sure that legislation gives a nod toward a greener, cleaner economy and a greener New Brunswick. A greener future is important.

Now, we talked a little about the fact that I, as the minister, have a role that makes me cautious, and this is not about the utility. Do you know what? In six or seven months, I have been able to look inside that utility and say: Yes, there are some areas where I want to get in, roll my sleeves up, and really have a look at ways we can move it in a better direction, absolutely.

What I am going to say is not about the utility. It is about the fact that yes, indeed, as the minister

économies. Ce sera positif pour le développement économique local. Cela améliorera l'économie locale de cette manière, et cela permettra de développer une capacité néo-brunswickoise pour y parvenir.

C'était une énorme erreur, je pense, lorsque, en 2008, Énergie NB a décidé de ne pas développer son propre savoir-faire interne en matière d'énergies renouvelables autres que l'hydroélectricité. Nous savons qu'elle dispose d'un savoir-faire interne en matière de production thermique, nucléaire et hydroélectrique. À l'époque, elle a pris la décision de ne pas créer de capacité interne en matière de production d'énergie renouvelable. Au lieu de cela, elle a passé des contrats avec de nombreuses entreprises situées en dehors du Nouveau-Brunswick et du Canada qui disposaient d'une telle capacité. Le projet de loi garantirait que les petites entreprises du Nouveau-Brunswick qui opèrent déjà dans ce secteur et souhaitent s'y développer puissent le faire, et il garantirait que les coopératives souhaitant investir dans ce secteur puissent le faire.

L'hon. M. Holland : Par votre entremise, Madame la présidente, je dirai au député d'en face que j'apprécie toute l'information qu'il donne. Chaque fois que nous avons l'occasion de prendre la parole pour échanger nos points de vue et nos opinions, pour discuter de ce sujet et pour parler sincèrement de la transition vers une économie fondée sur les énergies renouvelables, c'est du temps bien employé. Ce sont des conversations qui n'avaient pas lieu par le passé, et j'espère qu'elles occuperont une place importante dans notre travail législatif à l'avenir. Le sujet ne concerne pas uniquement le ministère dont il est ici question. Quel que soit le ministère qui présente un projet de loi, nous avons l'occasion de l'examiner et de veiller à ce que ce projet de loi s'inscrive dans la voie d'une économie plus verte et plus propre, et d'un Nouveau-Brunswick plus vert. Un avenir plus vert est important.

Nous avons brièvement évoqué le fait que, en tant que ministre, mon rôle m'impose la prudence, et cela ne concerne pas le service public. Vous savez quoi? En six ou sept mois, j'ai pu examiner de l'intérieur ce service public et me dire : Oui, il y a certains domaines dans lesquels je veux m'impliquer, retrousser mes manches et vraiment chercher des moyens d'en orienter la marche dans une meilleure direction, absolument.

Ce que je vais dire ne concerne pas le service public. Il s'agit du fait que oui, en effet, en tant que ministre

responsible, I am cautious. Typically, I am not risk-averse, but when it comes to something as precarious as the rates that our province pays and that our ratepayers pay, I have to take that very seriously. We do, indeed, have some of the lowest rates in the country. When I look at that, I see that I need to preserve and protect that.

What this bill does is . . . The member provided great information from every question, though I have some concerns when he minimizes the potential impact. I am not one hundred percent sure that there are no opportunities to do that. I use this old saying all the time: Trust in God, but lock your car. I feel that it is important and incumbent upon us, as legislators, to make sure that we default to the protection of our ratepayers, particularly those who are in a way that needs protection more than others.

This bill leaves a crack of light that can get through the door and has the potential for issues that could put potential pressure on the ratepayers. This is definitely going to decrease the rate base, and that is definitely going to mean that the remaining ratepayers pay the bill. I certainly never attended Harvard, but that math tells me that the rate is going to go up for the existing rate base. It is going to be passed on to the customer. That gives me some concern. The concern is, of course, that we have ratepayers in New Brunswick that I believe do not need any excess pressure on their rate bill. To add to that, when we deal with those who are the most vulnerable in society, those who are working hard to give themselves a life, and they have utility bills, this is undue pressure for some of those folks. Even for folks who are not paying their own utility bill but are subject to the utility bill of landlords and whatnot, this could ultimately wind up causing them an issue as well.

13:40

The last thing that I am going to say is referring to what you talked about the issue being. The root cause of the issue and the reason a bill such as this had to come to the floor of the Legislature is that, to quote the member opposite, “NB Power says no”. Do you know what? That is a very interesting statement because NB Power says no but, within the legislative framework, I can say yes. I am not going to support this bill as written or requiring further amendments, but as the minister

responsable, je suis prudent. D’ordinaire, je ne suis pas réfractaire au risque, mais lorsqu’il s’agit d’un sujet aussi délicat que les tarifs que notre province paie et que nos usagers paient, je dois prendre cela très au sérieux. Nous avons, en effet, des tarifs parmi les plus bas du pays. Je me dis que je dois préserver et protéger cela.

Ce que fait le projet de loi, c’est... Le député a fourni de l’excellente information à chaque question, même si j’ai quelques préoccupations lorsqu’il minimise l’impact potentiel. Je ne suis pas entièrement sûr qu’il n’y ait aucune possibilité de faire une telle chose. J’utilise tout le temps ce vieux dicton : Fais confiance à Dieu, mais verrouille ta voiture. Je pense qu’il est important et qu’il nous incombe, en tant que législateurs, de veiller à ce que la protection de nos usagers soit notre priorité, en particulier celle des personnes qui, d’une certaine manière, ont davantage besoin de protection que les autres.

Le projet de loi crée une faille par laquelle des problèmes pourraient s’engouffrer et exercer une pression sur les usagers. Cela va inévitablement réduire la base tarifaire, ce qui signifie assurément que les usagers restants devront payer la facture. Je n’ai certes jamais étudié à Harvard, mais un simple calcul me dit que le tarif va augmenter pour la base tarifaire existante. Le manque à gagner sera répercuté sur le client. Cela m’inquiète quelque peu. Le problème, bien sûr, c’est que nous avons au Nouveau-Brunswick des usagers qui, selon moi, n’ont pas besoin d’une pression supplémentaire sur leur facture d’électricité. De plus, dans le cas des personnes les plus vulnérables de la société, celles qui travaillent dur pour se construire une vie et qui ont des factures de services publics à payer, cela représente une pression excessive pour certaines d’entre elles. Même pour les personnes qui ne paient pas elles-mêmes leur facture d’électricité mais qui sont soumises à celle de leur propriétaire ou autre, cela pourrait finir par leur poser un problème également.

La dernière chose que je vais dire concerne ce dont vous avez parlé au sujet du problème. La cause profonde du problème et la raison pour laquelle un projet de loi comme celui qui nous est soumis a dû être présenté à la Chambre est que, pour citer le député d’en face, « Énergie NB dit non ». Vous savez quoi? C’est une déclaration très intéressante, car Énergie NB dit non, mais, dans le cadre législatif, je peux dire oui. Je ne vais pas appuyer le projet de loi tel qu’il est

responsible for NB Power, I am committed to standing here and saying that, despite a history where the utility says no, I am telling you that I am saying yes.

Wherever this winds up as legislation, you have my commitment to step out of this Legislative Assembly and continue the work that Bill 23 proposes. I feel as though I must do it in that fashion for the purpose of the responsibility and the mantle of leadership that I have as the minister responsible for NB Power. Is it possible to vote against a bill but still continue to do the work? Well, this is an example of that, and I really appreciate the effort. This is something that is taking place in conversations not only on the legislative floor. I really hope that this continued conversation can take place and we can ensure that we have parameters in place to protect our ratepayers, that we do not have nonrenewables coming into the system through a back door, and that we move forward. I really hope that we can come back to this Legislative Assembly someday and talk about the collaborative efforts, the increase in megawatt-hours that are done through private entities, the net impact on the reduction in resources, and how it has become a benefit for the province. Then we can look at this and say that we have accomplished the goals that you put together in this bill.

As it stands, I will not be supporting this bill. But I certainly appreciate the spirit behind it, and I am sure that this work is not finished. Madam Chairperson, I appreciate your time.

Mr. Coon: Madam Chairperson, I just want to make a couple of comments in response to the minister. While he is the minister responsible for NB Power, he is not responsible for the other utilities in the province, and we have three other public utilities—Saint John Energy, Perth-Andover Electric Light Commission, and Edmundston Energy. This, of course, will also be beneficial to them, and places such as Saint John and Edmundston sure could use the help. We know that, which is why I have a message from Mayor Darling here. He says: This is an incredibly important piece of a bright and sustainable future for the city of Saint John and unlocks the full potential of Saint John Energy. Thank you, David, for seeing the potential.

David meaning this guy right here.

rédige ni exiger d'autres amendements, mais en tant que ministre responsable d'Énergie NB, je m'engage à dire ici, de mon siège, et je vous le dis, que malgré un passé où le service public disait non, je dis oui.

Quel que soit le sort du projet de loi, vous avez mon engagement à sortir de la Chambre et à poursuivre le travail proposé par le projet de loi 23. J'estime que je dois agir ainsi au nom de la responsabilité et du rôle de leader qui m'incombent en tant que ministre responsable d'Énergie NB. Est-il possible de voter contre un projet de loi tout en continuant à faire le travail? Eh bien, c'est un exemple de cela, et j'apprécie vraiment un tel effort. C'est quelque chose qui se passe dans les discussions, et pas seulement à la Chambre. J'espère vraiment qu'un tel dialogue pourra se poursuivre et que nous pourrions nous assurer que des paramètres soient en place pour protéger nos usagers, que les énergies non renouvelables n'entrent pas dans le système par des voies détournées, et que nous allions de l'avant. J'espère sincèrement que nous pourrions revenir un jour à la Chambre pour discuter des efforts de collaboration, de l'augmentation des mégawattheures produite par des entités privées, de l'impact net sur la réduction des ressources, et de la manière dont cela est devenu un avantage pour la province. Nous pourrions alors examiner tout cela et dire que nous avons atteint les objectifs que vous avez fixés dans le présent projet de loi.

En l'état actuel des choses, je n'appuierai pas le projet de loi. J'apprécie certainement, toutefois, l'esprit qui l'anime et je suis sûr que le travail n'est pas terminé. Madame la présidente, je vous remercie de votre attention.

M. Coon : Madame la présidente, je veux simplement faire quelques remarques en réponse au ministre. Bien qu'il soit le ministre responsable d'Énergie NB, il n'est pas responsable des autres services publics de la province, et nous avons trois autres services publics, à savoir Énergie Saint John, la Perth-Andover Electric Light Commission et Énergie Edmundston. Cela leur sera bien sûr également bénéfique, et des localités telles que Saint John et Edmundston auraient bien besoin d'une telle aide. Nous le savons, et c'est pourquoi j'ai ici un message du maire Darling. Il dit : C'est un élément extrêmement important pour un avenir radieux et durable pour la ville de Saint John, qui permet de libérer tout le potentiel d'Énergie Saint John. Merci, David, d'avoir su voir ce potentiel.

David, c'est-à-dire ce Monsieur-là.

We also need to be thinking of the whole province, not just what NB Power is involved with. We need to keep our municipal utilities of Saint John, Edmundston, and Perth-Andover, two cities and a town, in mind. There is tremendous potential in this bill to help them, while the minister's comments would not make any significant difference to their future. Those are my comments in response, Madam Chairperson.

M. D. Landry : Merci, Madame la présidente. Je vais poser des questions sur le projet de loi amendé.

Madam Chairperson, what consultations were undertaken prior to the introduction of the bill?

Mr. Coon: Well, Madam Chairperson, I circulated the bill to at least one of the municipal utilities, Saint John Energy; to a number of companies involved in the renewable energy business; and to, I believe, one or two municipalities. I cannot remember exactly. But it also follows on the heels of the discussions I had with many more during my tour around the province on this question back in February. That is the level of consultation that I have done.

13:45

Mr. D. Landry: Thank you, Madam Chairperson. Were the First Nations consulted directly or through a representative organization?

Mr. Coon: No, I had no specific conversations with First Nations on this bill.

Mr. D. Landry: Which means that when you consulted on the bill . . . You said you do not know. How many were there, if you do not remember the names?

Mr. Coon: I spoke with the city of Moncton and the city of Saint John, specifically. Prior to the details of the bill, I met with the council in Perth-Andover, the Mayor of Edmundston, and the Mayor of Campbellton. Those would be the ones I have spoken with.

Nous devons également penser à l'ensemble de la province, et pas seulement aux activités d'Énergie NB. Nous devons garder à l'esprit les services publics municipaux de Saint John, d'Edmundston et de Perth-Andover, soit deux grandes villes et une petite ville. Le projet de loi recèle un immense potentiel pour les aider, alors que ce dont parle le ministre n'aurait aucune incidence notable sur leur avenir. Voilà ce que j'avais à dire comme réponse, Madame la présidente.

Mr. D. Landry: Thank you, Madam Chairperson. I am going to ask questions about the amended bill.

Madame la présidente, quelles consultations ont été menées avant le dépôt du projet de loi?

M. Coon : Eh bien, Madame la présidente, j'ai transmis le projet de loi à au moins un des services publics municipaux, soit Énergie Saint John, à un certain nombre d'entreprises actives dans le secteur des énergies renouvelables, et, je crois, à une ou deux municipalités. Je ne m'en souviens pas exactement. Par ailleurs, le projet de loi fait également suite aux discussions que j'ai eues avec bien d'autres parties lors de ma tournée dans la province sur cette question en février dernier. Voilà l'étendue des consultations que j'ai menées.

M. D. Landry : Merci, Madame la présidente. Les Premières Nations ont-elles été consultées directement ou par l'intermédiaire d'une organisation représentative?

M. Coon : Non, je n'ai pas eu de discussions précises avec les Premières Nations au sujet du projet de loi.

M. D. Landry : Ce qui signifie que, lorsque vous avez mené des consultations sur le projet de loi... Vous avez dit que vous ne saviez pas. Combien de personnes ont été consultées, si vous ne vous souvenez pas des noms?

M. Coon : J'ai parlé avec la ville de Moncton et la ville de Saint John, plus précisément. Avant d'entrer dans les détails du projet de loi, j'ai rencontré le conseil municipal de Perth-Andover, le maire d'Edmundston et le maire de Campbellton. Ce sont les personnes avec lesquelles j'ai discuté.

Mr. D. Landry: Just for the record, which municipalities were consulted on this bill, and did they offer any advice?

Mr. Coon: Yes, Saint John Energy did, in particular. Saint John Energy actually pointed out to me the two issues that I addressed with these amendments. Its comments inspired the amendments that I brought forward today.

Mr. D. Landry: Madam Chairperson, was NB Power consulted on this bill, and did it offer any advice?

Mr. Coon: No, I did not consult with staff at NB Power on this bill because they always say no.

Mr. D. Landry: As far as consultation is concerned, do you think that the First Nations should have had the right to be consulted?

Mr. Coon: This is a program that would be open for First Nations to participate in if they want to purchase electricity from a partner that they want to work with or for them to develop generation capacity themselves. It is straightforward, Madam Chairperson, and it does not infringe on any of the responsibilities we have with respect to First Nations. As with the Locally Owned Renewable Energy Projects that are Small-Scale, the program provides opportunity.

Mr. D. Landry: I do not want to be hard on the member for Fredericton South, but usually when we . . . I remember when we were in government and we were pushing a bill or something like that, one of the first questions the member would ask us was whether different stakeholders had been consulted. From what I can see here, there were not that many consultations being done. Can you add to what I just said?

Mr. Coon: Madam Chairperson, as you know, this is a private member's bill. As private members, we are not even allowed to have staff to assist us when we are discussing a bill in committee. Unlike when government bills come forward and the ministers are surrounded by lots of staff that they can turn to to get answers, we are not permitted to do that. Nor, as private members, do we have the capacity of the government to do the kind of consultation, discussions, and work that a government does with all

M. D. Landry : Pour le compte rendu, quelles municipalités ont été consultées au sujet du projet de loi, et ont-elles formulé des recommandations?

M. Coon : Oui, Énergie Saint John l'a fait, en particulier. Énergie Saint John m'a d'ailleurs signalé les deux points que j'ai abordés dans les amendements proposés. Ses observations ont inspiré les amendements que j'ai présentés aujourd'hui.

M. D. Landry : Madame la présidente, Énergie NB a-t-elle été consultée au sujet du projet de loi, et a-t-elle formulé des recommandations?

M. Coon : Non, je n'ai pas consulté le personnel d'Énergie NB au sujet du projet de loi, car il dit toujours non.

M. D. Landry : En ce qui concerne la consultation, pensez-vous que les Premières Nations auraient dû avoir le droit d'être consultées?

M. Coon : Il s'agit d'un programme qui serait ouvert aux Premières Nations si elles souhaitent acheter de l'électricité auprès d'un partenaire avec lequel elles veulent travailler ou si elles souhaitent développer elles-mêmes leur capacité de production. C'est simple, Madame la présidente, et cela n'empiète en rien sur les responsabilités que nous avons envers les Premières Nations. Tout comme pour les projets locaux d'énergie renouvelable à petite échelle, un tel programme offre des opportunités.

M. D. Landry : Je ne veux pas être dur avec le député de Fredericton-Sud, mais habituellement, quand nous... Je me souviens que lorsque nous étions au gouvernement et que nous faisions avancer un projet de loi ou quelque chose du genre, l'une des premières questions que le député nous posait était de savoir si les différentes parties prenantes avaient été consultées. D'après ce que je vois ici, il n'y a pas eu beaucoup de consultations. Pouvez-vous répondre à ce que je viens de dire?

M. Coon : Madame la présidente, comme vous le savez, il s'agit d'un projet de loi d'initiative parlementaire. En tant que députés, nous ne sommes même pas autorisés à avoir du personnel pour nous assister lorsque nous discutons d'un projet de loi en comité. Contrairement à ce qui se passe lorsque des projets de loi du gouvernement sont présentés et que les ministres sont entourés de nombreux membres du personnel vers lesquels ils peuvent se tourner pour obtenir des réponses, nous ne sommes pas autorisés à

of its resources. It is the nature of private members' bills. That is why, as all bills come to the Legislative Assembly, we debate them, we discuss them in committee, and we make amendments in committee to try to make sure that the bills are as effective and as helpful as they can be in terms of serving the greater good of the province.

Mr. D. Landry: Madam Chairperson, you surely have to practice what you preach.

Given that the Act is an Act to replace the *Co-operative Associations Act*, will that reference need to be amended?

13:50

Mr. Coon: Madam Chairperson, I do not understand the question. It is not designed to replace anything.

Mr. D. Landry: Given that there is an Act to replace the *Co-operative Associations Act*, would that reference need to be amended?

Mr. Coon: Madam Chairperson, if I had staff, I would ask them for the answer. I do not know the answer to that because I am not quite clear on the question.

Mr. D. Landry: I will move on to another question. What is the maximum capacity of an electrical generation facility set at 20 MW?

Mr. Coon: Madam Chairperson, as I have repeatedly said, I want this set in the context of the existing Locally Owned Renewal Energy Projects that are Small-Scale Program provisions in the legislation and in the regulation. I simply adopted that same upper limit for any individual installation provided for in regulations, given that it would have been developed, you know, with NB Power's engagement, as I am sure the *Electricity Act* was overall. My intent is to not make any major changes to the *Electricity Act*, but to do this tweaking, given the benefits and advantages that this could provide.

faire cela. En tant que députés, nous n'avons pas non plus les moyens dont dispose le gouvernement pour mener le type de consultations, de discussions et de travaux que le gouvernement mène avec toutes ses ressources. Telle est la nature même des projets de loi d'initiative parlementaire. C'est pourquoi, lorsque tous les projets de loi sont présentés à l'Assemblée législative, nous en débattons, nous en discutons en comité et nous y apportons des amendements afin de nous assurer qu'ils soient aussi efficaces et utiles que possible pour servir l'intérêt général de la province.

M. D. Landry : Madame la présidente, vous devez certainement mettre en pratique ce que vous prêchez.

Étant donné que la loi proposée est destinée à remplacer la *Loi sur les associations coopératives*, une telle référence devra-t-elle être modifiée?

M. Coon : Madame la présidente, je ne comprends pas la question. Le projet de loi n'a pas pour but de remplacer quoi que ce soit.

M. D. Landry : Étant donné qu'il existe une loi destinée à remplacer la *Loi sur les associations coopératives*, une telle référence devrait-elle être modifiée?

M. Coon : Madame la présidente, si j'avais du personnel, je lui demanderais la réponse. Je ne connais pas la réponse à la question, car je ne la comprends pas très bien.

M. D. Landry : Je vais passer à une autre question. Quelle est la puissance maximale d'une centrale d'électricité d'une capacité de 20 MW?

M. Coon : Madame la présidente, comme je l'ai répété à plusieurs reprises, je souhaite replacer le projet de loi dans le contexte des dispositions existantes du Programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle, qui figurent dans la loi et dans la réglementation. J'ai simplement repris la même limite maximale pour toute installation individuelle comme prévue dans la réglementation, étant donné qu'elle aurait été établie, comme vous le savez, en collaboration avec Énergie NB, tout comme l'a été, j'en suis sûr, la *Loi sur l'électricité* dans son ensemble. Mon intention n'est pas d'apporter de modifications majeures à la *Loi sur l'électricité*, mais d'y effectuer le petit ajustement en question, compte

Mr. D. Landry: Madam Chairperson, can the member tell me how the purchase price for electricity would be determined?

Mr. Coon: That would be between the municipalities and the local supplier of the renewable power, in terms of what they would pay for the power that would be generated.

Mr. D. Landry: Has there been any modeling to determine the likely price per kilowatt-hour?

Mr. Coon: Certainly, firms in the business have done all kinds of modeling and have pursued projects which ended with getting a no from NB Power, but if you are asking me whether, in my office, we did any modeling, the answer is no.

Mr. D. Landry: Will there be an obligation for NB Power or municipal distribution facilities to purchase the electricity produced in these small-scale projects?

Mr. Coon: I am sorry, Madam Chairperson. Could the member repeat his question?

M. D. Landry : Je crois que je vais commencer à poser mes questions en français.

Will there be an obligation for NB Power or municipal distribution facilities to purchase the electricity produced in these small-scale projects?

Mr. Coon: No, there will be no obligation for NB Power to purchase power from them at all.

Mr. D. Landry: Will this displace any electricity produced by NB Power? Has there been any assessment of a potential loss of revenue to NB Power related to the production of small-scale units that would displace electricity sold by NB Power and of the impact of tax on ratepayers?

Mr. Coon: Well, that depends. Madam Chairperson, I guess that is the answer. It depends on the rate of growth of NB Power's demand for power. If we look at the past year, we see that it would have reduced the amount of growth in demand for electricity from NB Power by some small amount. It depends on whether

tenu des avantages et des bénéfices que celui-ci pourrait offrir.

M. D. Landry : Madame la présidente, le député peut-il m'indiquer comment le prix d'achat de l'électricité serait déterminé?

M. Coon : Cela relèverait des municipalités et du fournisseur local d'énergie renouvelable, en fonction du prix qu'ils paieraient pour l'électricité produite.

M. D. Landry : A-t-on réalisé des modélisations pour déterminer le prix probable par kilowattheure?

M. Coon : Bien sûr, les entreprises du secteur ont réalisé toutes sortes de modélisations et ont mené des projets qui se sont soldés par un refus de la part d'Énergie NB, mais si vous me demandez si, au sein de mon bureau, nous avons réalisé des modélisations, la réponse est non.

M. D. Landry : Énergie NB ou les réseaux de distribution municipaux seront-ils tenus d'acheter l'électricité produite dans le cadre des projets à petite échelle en question?

M. Coon : Je suis désolé, Madame la présidente. Le député pourrait-il répéter sa question?

Mr. D. Landry: I believe I am going to start asking my questions in French.

Énergie NB ou les réseaux de distribution municipaux seront-ils tenus d'acheter l'électricité produite dans le cadre des projets à petite échelle en question?

M. Coon : Non, Énergie NB n'aura aucune obligation d'acheter de l'électricité ainsi produite.

M. D. Landry : Cela remplacera-t-il une partie quelconque de l'électricité produite par Énergie NB? A-t-on évalué la perte potentielle de recettes pour Énergie NB liée à la production de petites unités qui remplaceraient l'électricité vendue par celle-ci, ainsi que l'impact fiscal sur les contribuables?

M. Coon : Eh bien, cela dépend. Madame la présidente, je suppose que telle est la réponse. Cela dépend du taux de croissance de la demande en électricité d'Énergie NB. Si l'on examine l'année écoulée, on constate que les projets à petite échelle auraient légèrement réduit la croissance de la demande

NB Power is growing, on whether its demand or load is growing, and on whether its exports are growing. It is hard to say. Certainly, if its load were flat or declining, or, in other words, its sales were flat or declining, which last year, they were not, it would obviously have some minor impact on NB Power's sales because a municipality would be buying some power from the local producer directly rather than from NB Power.

13:55

Mr. D. Landry: Thank you. Can you please explain section 116, "Development of distribution tariff"?

Mr. Coon: Thank you for that question. Yes, in this case, let's say that a municipality entered into an agreement to purchase some electricity from a local renewable power producer. It would need to utilize NB Power's distribution lines to move the power from, let's say, a 2-MW solar farm. Essentially, those are NB Power's lines, if it is not Saint John, Edmundston, or Perth-Andover. To cover the costs of using NB Power's infrastructure, the municipality would need to pay a tariff, which would be proposed by NB Power at a rate hearing in one of its EUB hearings. The EUB would determine what level of tariff was appropriate to cover the costs reflected in utilizing those distribution lines. When I say distribution lines, I am not talking about high transmission lines. I am talking about the ones that deliver power essentially around cities.

In the case of municipal utilities, such as Saint John, Perth-Andover, and Edmundston, of course, they own their own distribution lines within their city limits, but this bill, if it were adopted, would allow them, for the first time . . . Right now, they can purchase electricity from a supplier of a renewable, let's say, within their city limits. Saint John, in the near future, will be buying wind and solar power from a renewable supplier within its city limits using its own distribution lines.

en électricité d'Énergie NB. Cela dépend de la croissance ou non d'Énergie NB, de la croissance ou non de sa demande ou de sa charge, et de la croissance ou non de ses exportations. C'est difficile à dire. Il est certain que si sa charge était stable ou en baisse, ou, en d'autres termes, si ses ventes étaient stables ou en baisse, ce qui n'était pas le cas l'année dernière, cela aurait évidemment un impact mineur sur les ventes d'Énergie NB, car une municipalité achèterait de l'électricité directement auprès du producteur local plutôt qu'auprès de cette dernière.

M. D. Landry : Merci. Pouvez-vous expliquer l'article 116, « Élaboration d'un tarif de distribution »?

M. Coon : Merci pour la question. Oui, à cet égard, disons qu'une municipalité a conclu une entente pour acheter de l'électricité à un producteur local d'énergie renouvelable. Elle devrait utiliser les lignes de distribution d'Énergie NB pour acheminer l'électricité provenant, disons, d'un parc solaire de 2 MW. En substance, ce sont les lignes d'Énergie NB, à moins qu'il ne s'agisse de celles de Saint John, d'Edmundston ou de Perth-Andover. Pour couvrir les coûts liés à l'utilisation de l'infrastructure d'Énergie NB, la municipalité devrait payer un tarif, qui serait proposé par Énergie NB lors d'une audience sur les tarifs organisée dans le cadre d'une de ses audiences devant la CESP. La CESP déterminerait le niveau de tarif approprié pour couvrir les coûts liés à l'utilisation des lignes de distribution. Quand je parle de lignes de distribution, je ne parle pas de lignes de transport à haute tension. Je parle de celles qui acheminent l'électricité essentiellement autour des villes.

Dans le cas des services publics municipaux, tels que ceux de Saint John, de Perth-Andover et d'Edmundston, bien sûr, ils possèdent leurs propres lignes de distribution à l'intérieur de leurs limites municipales, mais le projet de loi, s'il était adopté, leur permettrait, pour la première fois... À l'heure actuelle, ils peuvent acheter de l'électricité auprès d'un fournisseur d'énergie renouvelable, disons, à l'intérieur de leurs limites municipales. Saint John, dans un avenir proche, achètera de l'énergie éolienne et solaire à un fournisseur d'énergie renouvelable situé dans ses limites municipales en utilisant ses propres lignes de distribution.

But, let's say a smaller place, such as Edmundston, wants to bring some wind into the system. It is already producing hydropower for itself within its city limits, but let's say it wants to add wind to its portfolio of generation. I do not know whether it is obvious, but when you think about Edmundston, you would think that the city itself is not the best place for a wind turbine. You would want to move up into the hills, probably behind town, outside the city limits, so it would need to use part of NB Power's distribution system to move electricity to its distribution utility. Again, there would need to be a tariff charged by NB Power to Edmundston Energy. In that case, the tariff would ultimately be determined by the Energy and Utilities Board, but it would be proposed by NB Power to cover its costs.

Mr. D. Landry: Has a jurisdictional scan been completed to determine whether such a model exists in other provinces?

Mr. Coon: Madam Chairperson, to answer that question, we looked at the Maritimes, and Nova Scotia has something equivalent to this. It is broader. More customers can take advantage of what they do there, buying directly from a locally owned renewable power producer, but I did not want to open it up as broadly. I thought we should take small steps with this, and that is what this does. It sort of takes baby steps. If I recall, in Nova Scotia, it enables, let's say, a small industrial consumer to buy directly from a local renewable power producer, and this does not. This would strictly enable municipalities to purchase electricity directly for their government operations. It would enable First Nations governments to do the same or municipal utilities to purchase power for their operations.

Mr. D. Landry: Through you, Madam Chairperson, thank you for the answer. Are there any restrictions on how the power can be generated?

Imaginons toutefois qu'une ville plus petite, comme Edmundston, souhaite intégrer de l'énergie éolienne dans son réseau. Elle produit déjà de l'hydroélectricité pour ses propres besoins à l'intérieur de ses limites municipales, mais supposons qu'elle veuille ajouter l'éolien à son éventail de production. Je ne sais pas si cela va de soi, mais quand on pense à Edmundston, on pourrait se dire que la ville elle-même n'est pas le meilleur endroit pour installer une éolienne. On voudrait plutôt l'installer dans les collines, probablement derrière la ville, en dehors des limites municipales, de sorte qu'il faudrait utiliser une partie du réseau de distribution d'Énergie NB pour acheminer l'électricité vers son service de distribution. Là encore, Énergie NB devrait facturer un tarif à Énergie Edmundston. Dans un tel cas, le tarif serait au bout du compte déterminé par la Commission de l'énergie et des services publics, mais il serait proposé par Énergie NB pour couvrir ses coûts.

M. D. Landry : Une analyse de ce qui se fait ailleurs a-t-elle été effectuée pour déterminer si un tel modèle existe dans d'autres provinces?

M. Coon : Madame la présidente, pour répondre à une telle question, nous avons examiné la situation dans les Maritimes, et la Nouvelle-Écosse dispose d'un système équivalent. Il est plus large. Davantage de clients peuvent profiter de ce qui est fait là-bas, en achetant directement auprès d'un producteur d'énergie renouvelable local, mais je ne souhaitais pas donner au projet de loi une portée aussi vaste. J'ai pensé que nous devrions procéder par petites étapes, et c'est ce que fait la mesure proposée. Elle nous fait avance en quelque sorte à petits pas. Si je me souviens bien, en Nouvelle-Écosse, le système permet, disons, à un petit consommateur industriel d'acheter directement auprès d'un producteur d'énergie renouvelable local, ce qui n'est pas le cas avec la mesure proposée ici. Celle-ci permettrait strictement aux municipalités d'acheter de l'électricité directement pour leurs activités municipales. Elle permettrait aux gouvernements des Premières Nations de faire de même ou aux services publics municipaux d'acheter de l'électricité pour leurs activités.

M. D. Landry : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, merci pour la réponse. Y a-t-il des restrictions quant à la manière dont l'électricité peut être produite?

14:00

Mr. Coon: It has to be under 20 MW. It has to be generated by a local entity, as defined in the regulation of the *Electricity Act* governing LORESS. Then we just brought the definitions from the regulations into the Act itself so that it lined up nicely. That is what we did in this bill. It is 20 MW. It is embedded in the parts of the *Electricity Act* that are dedicated to bringing some renewable power into the NB Power system, and this just opens that up a little bit.

Mr. D. Landry: Thank you for the answers. Do the generation facilities have to be green energy, or can they be fossil fuel generation or any other nongreen sources?

Mr. Coon: I would have to go back and look at this again in the context of the overall section of the Act that it is embedded in. Certainly, the way that the Act has been written and the intent of that, to provide for the Embedded Generation Program that NB Power was operating and for the Locally Owned Renewable Energy Projects that are Small-Scale Program, the so-called LORESS program, was all designed to utilize only renewable energy. It is in that context that these amendments are occurring.

Mr. D. Landry: Thank you, Madam Chairperson. Those are all the questions that I had to ask. Thank you to the MLA for Fredericton South.

Madam Chairperson: Are there any other questions or comments? Are there any last comments from the leader of the third party?

Mr. Coon: Thank you, Madam Chairperson. I will just say that, you know, the Premier likes to talk about a transition economy and this is the kind of thinking and role that we, as the Legislative Assembly, can play to contribute to that transition economy. We can take baby steps that help to develop our capacity and our local enterprises' ability to develop renewable power generation, that create local economic development in our communities, that reduce the costs to our municipalities, and, of course, that continue to move toward our 2030 targets to reduce our carbon footprint while also helping to strengthen our public utilities in the three municipalities where they operate, in

M. Coon : La puissance doit être inférieure à 20 MW. L'électricité doit être produite par une entité locale, telle que définie dans le règlement de la *Loi sur l'électricité* régissant le Programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle. Nous avons donc simplement intégré les définitions du règlement dans la loi elle-même afin d'assurer une cohérence. C'est ce que nous avons fait dans le présent projet de loi. La limite est de 20 MW. Elle est inscrite dans les dispositions de la *Loi sur l'électricité* qui visent à intégrer de l'énergie renouvelable dans le réseau d'Énergie NB, et le projet de loi élargit légèrement une telle possibilité.

M. D. Landry : Merci pour les réponses. Les installations de production doivent-elles nécessairement produire de l'énergie verte, ou peuvent-elles fonctionner aux combustibles fossiles ou à toute autre source non verte?

M. Coon : Je devrais revoir cela dans le contexte de l'ensemble de la section de la loi dans laquelle la disposition s'inscrit. Il est certain que la manière dont la loi a été rédigée et son intention, à savoir mettre en place le Programme de production intégrée géré par Énergie NB et le Programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle, dit programme LORESS, visaient à n'utiliser que de l'énergie renouvelable. C'est dans un tel contexte que les modifications en question sont proposées.

M. D. Landry : Merci, Madame la présidente. Je n'ai plus de questions à poser. Merci au député de Fredericton-Sud.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou observations? Le chef du troisième parti a-t-il des dernières remarques à faire?

M. Coon : Merci, Madame la présidente. Je dirai simplement que, vous savez, le premier ministre aime parler d'économie de transition, et voilà le genre de réflexion et de rôle que nous, en tant qu'Assemblée législative, pouvons tenir pour contribuer à cette économie de transition. Nous pouvons faire de petits pas qui contribuent à développer notre capacité et celle de nos entreprises locales à mettre en place une production d'énergie renouvelable, qui favorisent le développement économique local dans nos collectivités, qui réduisent les coûts pour nos municipalités et, bien sûr, qui nous permettent de continuer à progresser vers nos cibles de 2030 visant à

Edmundston, Perth-Andover, and Saint John. It is my hope that members will support the bill and open the door to saying yes to renewable energy for a change. Thank you, Madam Chairperson.

Bill 23

(Bill 23, *An Act to Amend the Electricity Act*, was not agreed to as amended.

Mr. Coon and **Ms. Mitton** requested a recorded vote.)

14:14

Recorded Vote—Bill 23 Not Agreed to as Amended

(**Madam Chairperson**, having called for the ringing of the division bells, put the question on the chair reporting Bill 23, *An Act to Amend the Electricity Act*, agreed to as amended, and the bill was not agreed to as amended on a vote of 22 Nays to 16 Yeas, recorded as follows:

Yeas—Mr. G. Arseneault, Mr. Melanson, Mr. D. Landry, Ms. Rogers, Mr. Harvey, Mrs. Harris, Mr. Kenny, Mr. Coon, Ms. Mitton, Ms. Thériault, Mr. LePage, Mr. K. Arseneau, Mr. K. Chiasson, Mr. Horsman, Mr. Lowe, Mr. McKee.

Nays—Hon. Mr. Holder, Mr. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Hon. Mrs. Shephard, Mr. Austin, Mrs. Conroy, Hon. S. Wilson, Hon. Mrs. Anderson-Mason, Hon. Mr. Stewart, Hon. Mr. Cardy, Mr. DeSaulniers, Hon. Mr. Wetmore, Hon. M. Wilson, Hon. Mr. Carr, Hon. Mr. Holland, Hon. Mr. Urquhart, Hon. Mr. Oliver, Mr. Northrup, Mr. Fitch, Mr. Fairgrieve, Mr. Crossman.)

14:15

Bill 18

Mr. Austin, after Bill 18, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*, had been presented: Thank you, Madam Chairperson. I am very proud to stand here this afternoon to present our very first bill on this floor and to bring it to debate and discuss it. We campaigned on

réduire notre empreinte carbone, tout en contribuant à renforcer nos services publics dans les trois municipalités où ils opèrent, à savoir Edmundston, Perth-Andover et Saint John. J'espère que les députés appuieront le projet de loi et ouvriront la voie pour dire oui aux énergies renouvelables, pour une fois. Merci, Madame la présidente.

Projet de loi 23

(Le projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, est rejeté dans sa forme amendée.

M. Coon et **M^{me} Mitton** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Vote nominal et rejet du projet de loi 23 dans sa forme amendée

(**La présidente** demande de faire fonctionner la sonnerie d'appel et met aux voix la question portant rapport, par la présidence du projet de loi 23, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, adopté dans sa forme amendée ; le projet de loi dans sa forme amendée est rejeté par un vote de 22 voix contre et 16 pour, inscrit comme suit :

pour : M. G. Arseneault, M. Melanson, M. D. Landry, M^{me} Rogers, M. Harvey, M^{me} Harris, M. Kenny, M. Coon, M^{me} Mitton, M^{me} Thériault, M. LePage, M. K. Arseneau, M. K. Chiasson, M. Horsman, M. Lowe, M. McKee ;

contre : l'hon. M. Holder, M. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, l'hon. M^{me} Shephard, M. Austin, M^{me} Conroy, l'hon. S. Wilson, l'hon. M^{me} Anderson-Mason, l'hon. M. Stewart, l'hon. M. Cardy, M. DeSaulniers, l'hon. M. Wetmore, l'hon. M. Wilson, l'hon. M. Carr, l'hon. M. Holland, l'hon. M. Urquhart, l'hon. M. Oliver, M. Northrup, M. Fitch, M. Fairgrieve, M. Crossman.)

Projet de loi 18

M. Austin, à l'appel du projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* : Merci, Madame la présidente. Je suis très fier de me tenir ici cet après-midi pour présenter notre tout premier projet de loi à la Chambre, afin qu'il fasse l'objet d'un débat et d'une

this for quite some time. We worked very diligently to do research on the benefits of this bill. I believe that, at the end of the day, this bill will greatly benefit the people of New Brunswick. Bill 18 covers two things. It covers motor vehicle inspections, and it covers one-time vehicle registrations.

I often wonder why we in New Brunswick do everything differently. Sometimes, the different things we do are unique and beneficial. It is what makes us, as a province, great, I think. Other times, the different things we do make no sense, and they are not so great. They hold us back, I believe, as a province. That is why I firmly believe that changes to the *Motor Vehicle Act* that we are proposing would accomplish several things.

First, in terms of annual inspections, we have proposed to have inspections every two years as opposed to every year. The data we have collected at a national level has proven that motor vehicle inspections are, frankly, useless at producing safe vehicles. We are one of the only provinces in the country that still has them on an annual basis. When you talk about the fact that every motorist has to inspect their vehicle, you have to ask yourself this: Does the little square sticker on your windshield really make you safer? Based on the data that has been collected, the answer is unequivocally no. Are there more vehicle accidents in Alberta, which does not have motor vehicle inspections? The data does not say there is, even proportionally or based on the vehicles per capita. You can look at province after province, and see that the data is very clear. Inspections simply do not make vehicles any safer.

Now, if people choose to inspect their vehicles, they are free to do so. You can go to your local mechanic once per year. You can go to your local mechanic one per week, if you so choose, to have him or her look your vehicle over to make sure it is sound. If that gives you peace of mind, so be it. However, I oppose laws that are enforced without empirical evidence on the need for those laws. That is why we have proposed these changes to motor vehicle inspections.

discussion. Nous avons fait campagne sur ce sujet pendant pas mal de temps. Nous avons travaillé très assidûment pour mener des recherches sur les avantages d'un tel projet de loi. Je crois qu'au bout du compte, ce projet de loi profitera grandement aux gens du Nouveau-Brunswick. Le projet de loi 18 porte sur deux aspects. Il porte sur les inspections des véhicules automobiles et sur l'immatriculation unique des véhicules.

Je me demande souvent pourquoi, au Nouveau-Brunswick, nous faisons tout différemment. Parfois, de telles différences sont uniques et bénéfiques. C'est ce qui fait notre force en tant que province, je pense. D'autres fois, ces différentes façons de faire n'ont aucun sens et ne sont pas si formidables. Elles nous freinent, je crois, en tant que province. C'est pourquoi je suis fermement convaincu que les modifications à la *Loi sur les véhicules à moteur* que nous proposons permettraient d'atteindre plusieurs objectifs.

Premièrement, en ce qui concerne les inspections annuelles, nous avons proposé de les effectuer tous les deux ans plutôt que chaque année. Les données que nous avons recueillies à l'échelle nationale ont prouvé que les inspections des véhicules à moteur sont, franchement, inutiles pour garantir la sécurité des véhicules. Nous sommes l'une des seules provinces du pays à les maintenir sur une base annuelle. Devant le fait que chaque automobiliste doit faire inspecter son véhicule, il faut se poser la question suivante : Est-ce que ce petit autocollant carré sur votre pare-brise vous rend vraiment plus en sécurité? D'après les données recueillies, la réponse sans équivoque est non. Y a-t-il plus d'accidents de la route en Alberta, où il n'y a pas d'inspections des véhicules à moteur? Les données ne le montrent pas, même proportionnellement ou par rapport au nombre de véhicules par habitant. On peut examiner province après province et constater que les données sont très claires. Les inspections ne rendent tout simplement pas les véhicules plus sûrs.

Par ailleurs, si les gens choisissent de faire inspecter leur véhicule, ils sont libres de le faire. On peut se rendre chez son garagiste local une fois par an. On peut s'y rendre une fois par semaine, si on le souhaite, pour qu'il examine notre véhicule et s'assure qu'il est en bon état. Si cela nous rassure, tant mieux. Cependant, je m'oppose aux lois qui sont appliquées sans preuve empirique de leur nécessité. C'est pourquoi nous avons proposé des modifications concernant les inspections des véhicules à moteur.

14:20

The second part of our bill talks about one-time vehicle registration. You know, I believe that when people went to the polls in this province last September, they were frankly tired of the status quo. Over and over and over again, I heard of these back-and-forth, red and blue governments, and the citizens of the province did not see any significant change to their lives. They did not see any significant change to how they were governed. So we have what we have here today because people are hungry for change. They are hungry for bold and decisive action. They are hungry for laws and policies that make sense. If they do not make sense, they are hungry for removing those things. Many people in New Brunswick are also struggling financially, and the changes that we are proposing would help so many people.

You know, I was talking to someone earlier today, and we were discussing social programs. There are various programs through the Department of Social Development and other departments that give help to certain groups of people. Whether it is the home heating subsidy, that \$100, or whether it has something to do with help for seniors, there is something there. There are certain programs that can kind of help everybody, but people have to be part of a certain demographic. These changes, however, affect everybody in a positive way. It does not matter whether you are a senior. It does not matter whether you are a youth. It does not matter what part of the province you live in, rural or urban, north or south. Every New Brunswicker who owns and operates a vehicle would benefit from this bill.

We asked a lot of questions and did a lot of research, and we said: What is the benefit of registering your vehicle every year? What is the sole purpose of that? We have asked many different departments. We have asked experts. We have asked people who study motor vehicle regulations, and every time we have asked the question, they have come back with the same response. It is like a deer-in-the-headlights look. They are not sure why this is a requirement. The only thing that I have heard about annual vehicle registrations is, simply, revenue, so let's call it what it is. It is not about registering your vehicle. It is not about safety. It is nothing more than a tax. It is a tax on people's cars in

La deuxième partie de notre projet de loi porte sur l'immatriculation unique des véhicules. Vous savez, je crois que lorsque les gens se sont rendus aux urnes dans la province en septembre dernier, ils en avaient franchement assez du statu quo. Encore et encore, j'ai entendu parler de ces va-et-vient entre les gouvernements rouges et bleus, et les gens de la province ne voyaient aucun changement significatif dans leur vie. Ils ne voyaient aucun changement significatif dans la façon dont ils étaient gouvernés. Nous en sommes donc là aujourd'hui parce que les gens ont soif de changement. Ils ont soif de mesures audacieuses et décisives. Ils ont soif de lois et de politiques qui ont du sens. Si celles-ci n'ont pas de sens, ils ont soif de les voir supprimées. Bien des gens du Nouveau-Brunswick connaissent également des difficultés financières, et les changements que nous proposons en aideraient beaucoup.

Vous savez, je discutais avec quelqu'un plus tôt dans la journée, et nous parlions des programmes sociaux. Il existe divers programmes, gérés par le ministère du Développement social et d'autres ministères, qui viennent en aide à certains groupes de personnes. Qu'il s'agisse de la subvention pour le chauffage domestique, qui est de 100 \$, ou d'une aide destinée aux personnes âgées, il y a quelque chose. Il existe certains programmes qui peuvent en quelque sorte aider tout le monde, mais les gens doivent appartenir à un certain groupe démographique. Les changements proposés, par contre, ont un effet positif sur tout le monde. Peu importe que vous soyez une personne âgée. Peu importe que vous soyez jeune. Peu importe dans quelle partie de la province vous vivez, en milieu rural ou urbain, au nord ou au sud. Tous les gens du Nouveau-Brunswick qui possèdent et conduisent un véhicule bénéficieraient du projet de loi.

Nous avons posé beaucoup de questions et mené de nombreuses recherches, et nous avons demandé : Quel est l'intérêt d'immatriculer son véhicule chaque année? Quel est l'unique but d'une telle mesure? Nous avons interrogé de nombreux ministères. Nous avons interrogé des experts. Nous avons interrogé des spécialistes de la réglementation automobile, et à chaque fois que nous avons posé la question, ils nous ont donné la même réponse. C'est comme s'ils étaient figés, comme des biches prises dans les phares d'une voiture. Ils ne savent pas vraiment pourquoi il s'agit d'une obligation. La seule chose que j'ai entendue au sujet des immatriculations annuelles, c'est tout simplement qu'il s'agit de recettes, alors appelons un

order to bring more revenue into government coffers. Let's call it what it is.

Now, we have committed to the people of this province. We committed to the people who voted for us. We committed to the people who agreed with our policies and to every New Brunswicker, saying: We want to reduce government regulation. We want to reduce government taxes. We want to cut through the waste and the mismanagement that we see in government. We want to allow people to keep more of their money.

There is a difference between producing another government program that gives people money, which, frankly, when we look at it, we will probably see they cannot afford it, and government making changes within the system that allow people to keep the money they should already have. Why is it government policy, over and over again, to reach into people's pockets every chance it gets? How does that benefit people's lives?

And then we see boondoggle after boondoggle, and we read reports of wasted money, overspending, and inefficiencies in government. You can expect that the frustration of the populace is going to be huge. The population is going to be frustrated because people feel that they are spending, giving, being taxed, and being burdened with fees and everything else, and some people do not have enough money to even meet their basic needs, such as medication, rent, food, groceries, and vehicles.

Let's face it, ladies and gentlemen. We do not live in a metropolis like Toronto where we can simply board a bus or a subway. New Brunswick is mostly rural, and the hard fact is that if you live in this province and you work, go to school, or have to get to places in this province, you have to drive. You have to own a vehicle, and this bill will allow every one of those owners to keep more money in his or her pocket. It will allow every one of those vehicle owners to not have to go stand in line at Service New Brunswick to register his or her vehicle.

chat un chat. Il ne s'agit pas d'immatriculer son véhicule. Il ne s'agit pas de sécurité. Ce n'est rien d'autre qu'une taxe. C'est une taxe sur les voitures des gens visant à remplir les caisses de l'État. Appelons les choses par leur nom.

Nous avons pris un engagement envers les gens de la province. Nous nous sommes engagés envers ceux qui ont voté pour nous. Nous nous sommes engagés envers ceux qui ont adhéré à nos politiques et envers tous les gens du Nouveau-Brunswick, en disant : Nous voulons réduire la réglementation gouvernementale. Nous voulons réduire les impôts. Nous voulons mettre fin au gaspillage et à la mauvaise gestion que nous constatons au sein du gouvernement. Nous voulons permettre aux gens de garder une plus grande partie de leur argent.

Il y a une différence entre mettre en place un nouveau programme gouvernemental qui donne de l'argent aux gens, ce qui, franchement, quand on y regarde de plus près, n'est probablement pas à la portée des caisses de l'État, et le fait, pour le gouvernement, d'apporter des changements au sein du système pour permettre aux gens de garder l'argent qui leur revient déjà. Pourquoi la politique du gouvernement consiste-t-elle, encore et encore, à puiser dans les poches des gens dès qu'il en a l'occasion? En quoi cela améliore-t-il la vie des gens?

Et puis, nous assistons à une succession de gâchis et nous lisons des rapports sur le gaspillage d'argent, les dépenses excessives et l'inefficacité du gouvernement. On peut s'attendre à ce que la frustration de la population soit énorme. La population va être frustrée parce que les gens ont le sentiment de dépenser, de donner, d'être taxés et d'être accablés par des frais et tout le reste, et certains d'entre eux n'ont même pas assez d'argent pour subvenir à leurs besoins fondamentaux tels que les médicaments, le loyer, l'épicerie, les courses et les véhicules.

Regardons les choses en face, Mesdames et Messieurs. Nous ne vivons pas dans une métropole comme Toronto où il suffit de monter dans un autobus ou de prendre le métro. Le Nouveau-Brunswick est essentiellement rural, et la dure réalité est que si vous vivez dans la province et que vous travaillez, allez à l'école ou devez vous déplacer sur le territoire, vous devez conduire. Vous devez posséder un véhicule, et le projet de loi permettra à chacun des propriétaires de véhicule de garder plus d'argent dans sa poche. Il évitera à chacun de ces propriétaires de véhicule

d'avoir à faire la queue à Service Nouveau-Brunswick pour immatriculer son véhicule.

14:25

I know that this bill is outside the box. It does not go with conventional, traditional thinking as we look at government and politics. But I am proud of that because I believe we have to break the traditional, conventional way of thinking. If we want change in this province, we have to produce change. We cannot simply tinker and try to make it into something that we hope it will be. We have to make bold and decisive decisions that can change the direction of New Brunswick. And there are very few New Brunswickers out there who would argue that we do not need a change in direction. We have to shift the way that we think. I think that we have to shift the way we think as members of this House and how we choose to govern the people of this province.

I have had discussions with several members of this House on this bill, and I understand the hesitation among some. I want to be clear that the hesitation I have heard on this bill is simply about lost revenue. There are all kinds of numbers floating out there as to how much revenue would be lost if this bill were to pass. I have heard everything from \$74 million to \$59 million. Well, the numbers that we received from the department, through our extensive research on this, show that the lost revenue would actually, initially, be just over \$49 million.

We took on the task of saying: How do we recoup most, if not all, of that \$49 million in lost revenue? We found out that in any given year, there are approximately 141 000 vehicles that change hands, and the transfers of those vehicles are not subject to a vehicle registration fee. They are subject to a \$20 fee. So, in any given year, there are 141 000 vehicles that are bought, sold, or transferred, but they do not pay a registration fee.

We have said that by introducing a one-time vehicle registration, those 141 000 vehicles that change hands would no longer be exempt from registration fees but would pay the registration fee to help mitigate some of

Je sais que le projet de loi sort des sentiers battus. Il ne s'inscrit pas dans la pensée conventionnelle et traditionnelle que nous avons à l'égard du gouvernement et de la politique. J'en suis toutefois fier, car je crois que nous devons briser cette façon de penser traditionnelle et conventionnelle. Si nous voulons du changement dans la province, nous devons le provoquer. Nous ne pouvons pas nous contenter de bricoler et d'essayer d'en faire quelque chose que nous espérons voir se réaliser. Nous devons prendre des décisions audacieuses et décisives qui peuvent changer le cap du Nouveau-Brunswick. Et rares sont les gens du Nouveau-Brunswick qui contesteraient le fait que nous ayons besoin d'un changement de cap. Nous devons changer notre façon de penser. Je pense que nous devons changer notre façon de penser en tant que parlementaires et la manière dont nous choisissons de gouverner la population de la province.

J'ai eu des discussions avec plusieurs parlementaires au sujet du projet de loi et je comprends les hésitations de certains. Je tiens à préciser que les hésitations que j'ai entendues à propos du projet de loi concernent uniquement la perte de recettes. Toutes sortes de chiffres circulent quant au montant des recettes qui seraient perdues si ce projet de loi était adopté. J'ai entendu des chiffres allant de 74 millions à 59 millions. Or, les chiffres que nous avons reçus du ministère, grâce à nos recherches approfondies sur le sujet, montrent que la perte de recettes s'élèverait en réalité, dans un premier temps, à un peu plus de 49 millions.

Nous nous sommes donné pour mission de déterminer ceci : Comment récupérer la majeure partie, voire la totalité, des 49 millions de pertes de recettes. Nous avons découvert que, chaque année, environ 141 000 véhicules changent de propriétaire et que les transferts de ces véhicules ne sont pas soumis à des frais d'immatriculation. Ils sont soumis à des frais de 20 \$. Ainsi, chaque année, 141 000 véhicules sont achetés, vendus ou transférés sans frais d'immatriculation.

Nous avons dit qu'en instaurant une immatriculation unique, les propriétaires des 141 000 véhicules qui changent de mains ne seraient plus exemptés des frais d'immatriculation, mais paieraient ces frais afin de contribuer à compenser une partie de la perte de

the lost revenue. That amount would be just over \$15 million to mitigate the \$49 million.

We also talk about administrative costs. We look at Service New Brunswick and see that it spends the majority of its time registering vehicles. Think about that. We talk about property taxes. We talk about lack of resources in government to provide basic services for people like making sure we get property taxes right. We talk about government departments being short-staffed. We talk about human resource issues within government. There are not enough people to work in these departments. Yet here we are, with over 60% of our staff at Service New Brunswick simply registering vehicles. And for what reason? So the government can collect revenue. It is not a safety issue. It is not an issue of security. It is just money. That is all it is. As for administrative costs, by transferring some of those staff to departments where they are needed, through attrition, we could save approximately \$2 million.

We have also realized that if citizens of this province are paying vehicle registrations once, the vast majority of them will have no problem with paying a little extra knowing that they are only doing it once. The average lifespan of a vehicle is approximately seven to nine years. Most people own their vehicles for seven to nine years. Some change cars every three years. Some are driving antique cars, so it is all over the map, but generally, seven to nine years is the average ownership of a vehicle. We have acknowledged that most people would have no problem paying a little extra on their initial registration knowing full well that, for as long as they own that vehicle, they will never have to pay it again.

14:30

We have increased the amount, just as a scenario. This is not included in the bill, but this is the way that we are talking about mitigating the lost revenue. We have increased the cost to the initial registration. By doing so, it would be an increase of about \$13.1 million in that initial cost. By year two, you are already ahead if

recettes. Le montant s'élèverait à un peu plus de 15 millions pour alléger la perte des 49 millions.

Nous parlons également des coûts administratifs. Nous regardons Service Nouveau-Brunswick et constatons qu'il consacre la majeure partie de son temps à l'immatriculation des véhicules. Réfléchissez-y. Nous parlons des impôts fonciers. Nous parlons du manque de ressources au sein du gouvernement pour fournir des services de base à la population, comme s'assurer que les impôts fonciers sont correctement calculés. Nous parlons du manque de personnel dans les ministères. Nous parlons des problèmes de ressources humaines au sein du gouvernement. Il n'y a pas assez de personnel pour travailler dans les ministères. Et pourtant, nous en sommes là, dans une situation où plus de 60 % du personnel de Service Nouveau-Brunswick se consacre uniquement à l'immatriculation des véhicules. Et pour quelle raison? Pour que le gouvernement puisse percevoir des recettes. Ce n'est pas une question de sécurité. Ce n'est pas une question de sûreté. C'est juste une question d'argent. C'est tout. Quant aux coûts administratifs, en transférant une partie de ce personnel vers les ministères qui en ont besoin, par le biais de départs naturels, nous pourrions économiser environ 2 millions.

Nous avons également constaté que si les gens de la province paient l'immatriculation de leur véhicule une seule fois, la grande majorité d'entre eux n'aurait aucun problème à payer un petit supplément en sachant qu'ils ne le font qu'une seule fois. La durée de vie moyenne d'un véhicule est d'environ sept à neuf ans. La plupart des gens possèdent leur véhicule pendant sept à neuf ans. Certains changent de voiture tous les trois ans. D'autres conduisent des voitures anciennes, donc cela varie énormément, mais en général, la durée moyenne de possession d'un véhicule est de sept à neuf ans. Nous avons constaté que la plupart des gens n'auraient aucun problème à payer un peu plus lors de leur immatriculation initiale, sachant pertinemment que, tant qu'ils posséderont leur véhicule, ils n'auront plus jamais à payer une telle somme.

Nous avons augmenté le montant, à titre d'exemple. Cela ne figure pas dans le projet de loi, mais c'est ainsi que nous envisageons de compenser la perte de recettes. Nous avons augmenté le coût de l'immatriculation initiale. Cela représenterait une augmentation d'environ 13,1 millions du coût initial.

you are a vehicle owner. You pay a little more up front on the initial cost, but, by the second year, you have already saved money.

Carbon tax—let's talk about carbon tax. Now, we could pick any number out of the air when it comes to the carbon tax. I know that the opposition has put out, I believe, \$9 million in the first year as being what the government will receive on the HST portion of the carbon tax. The government has a different number that it has thrown out there. We tried to kind of hit the balance in there, so we said, in the first year, \$7.5 million, and then, of course, that will increase year by year. In the year 2022, it could be approximately \$17 million right there.

The carbon tax affects drivers. Every time you fill your tank, you are being affected by the carbon tax. There is no greater or no more direct way to get that carbon tax back into the pockets of New Brunswickers than to use that money to mitigate the lost revenue on registrations. It goes directly back to drivers with the one-time vehicle registration.

We could talk about the one plate and sticker amount, which would produce about \$225 000. If we add these numbers up . . . I want to be very clear about this for the public who are watching and for the members of this House. We have been very conservative on these numbers—small c conservative—in getting to the very bare bones of what we think could potentially mitigate the lost revenue. Based on a conservative amount, not including the \$20 transfer fee that every vehicle currently pays but based on the conservative numbers that we have been able to get and with small, minor changes to the system, in the first year, in 2020, we would see a loss of revenue of approximately \$11 million.

Now, some people say: You lose \$11 million. That is a lot of money. To me, and I would hope that most members of the House would agree, \$11 million is a lot of money. However, when you are talking about an \$8-billion-plus budget, \$11 million does not have the same ring to it as it would as a personal amount.

You would lose \$11 million in the first year. As the carbon tax continues to increase, that would go down

Dès la deuxième année, vous êtes déjà gagnant si vous êtes propriétaire d'un véhicule. Vous payez un peu plus au départ pour l'immatriculation initiale, mais dès la deuxième année, vous avez déjà fait des économies.

Parlons de la taxe sur le carbone. Nous pourrions choisir n'importe quel chiffre au hasard en ce qui concerne la taxe sur le carbone. Je sais que l'opposition a avancé, je crois, un chiffre de 9 millions pour la première année, quant à ce que le gouvernement percevra sur la partie de la taxe sur le carbone relevant de la TVH. Le gouvernement a avancé un chiffre différent. Nous avons essayé de trouver un juste milieu, et nous avons donc fixé le montant à 7,5 millions pour la première année, lequel, bien sûr, augmentera d'année en année. En 2022, il pourrait s'élever à environ 17 millions.

La taxe sur le carbone touche les automobilistes. Chaque fois que vous faites le plein, vous êtes touché par la taxe sur le carbone. Il n'y a pas de moyen plus efficace ni plus direct de redonner cette taxe sur le carbone aux gens du Nouveau-Brunswick que d'utiliser cet argent pour compenser la perte de recettes sur les immatriculations. Cela revient directement aux automobilistes grâce à l'immatriculation unique du véhicule.

Nous pourrions parler du montant unique de la plaque et de l'autocollant, qui rapporterait environ 225 000 \$. Si nous additionnons les chiffres cités... Je tiens à être très clair à ce sujet pour le public qui nous regarde et pour les parlementaires. Nous avons été très « conservateurs » dans nos estimations, conservateurs avec un « c » minuscule, en nous en tenant strictement à ce qui, selon nous, pourrait potentiellement compenser la perte de recettes. Sur la base d'une estimation prudente, sans compter les 20 \$ de frais de transfert que chaque propriétaire de véhicule paie actuellement, mais en nous appuyant sur les chiffres prudents dont nous disposons et en apportant des modifications mineures au système, la première année, en 2020, nous constaterions une perte de recettes d'environ 11 millions.

Certains diront : Vous perdez 11 millions. C'est beaucoup d'argent. Pour moi, et j'espère que la plupart des parlementaires seront d'accord, 11 millions, c'est beaucoup d'argent. Cependant, en regard d'un budget de plus de 8 milliards, 11 millions n'ont pas la même résonance que s'il s'agissait d'une somme personnelle.

Vous perdriez 11 millions la première année. À mesure que la taxe sur le carbone continuera

to \$7.7 million. By year 2022, based on the projections of the carbon tax, you are looking at lost revenue of \$1.1 million. By year 2022, every single driver in this province who owns a vehicle registers their vehicle once. By year 2022, the most that the province is going to lose in revenue is \$1.1 million. Think about that for a minute. There is a real opportunity to help every single New Brunswicker. Think about the people who have to go to work every single day, who struggle with groceries, who struggle to fill their tanks. Now, they do not have to pay that \$100 or \$140 in registration every year. They can take that money and use it where they need it.

I want to add that what we did not add in here is the reality that, when you save money, when people save money by not registering their vehicle every year, what will they do with that money? What do you suppose people will do with that money? Will they put it in a jar and stick it under their beds? They will spend it.

(Interjections.)

Mr. Austin: Thank you. When they spend it, it gets taxed, so there is even a portion of that amount of money that is going to come back into general revenue through the government. Think about how many rental car companies there are in the province. I will tell you how many rental car companies there are in the province—zero, that I am aware of. They are all in Nova Scotia. If we offered a one-time vehicle registration, is there potential for some of those rental car companies to come to New Brunswick? Probably. Is there potential for other people to register their vehicle in New Brunswick? Probably.

14:35

There is no doubt in my mind that you would see an increase in car rental companies moving to New Brunswick, and increasing their profits that way increases the economy. When they do business, they tax it. Guess what happens? The tax comes back into the government coffers.

These are all projections that we have not put in our numbers. I understand that it is very nebulous. It is very hard to quantify what those numbers would be, but we know they are there. There is going to be a

d'augmenter, le chiffre passera à 7,7 millions. D'ici 2022, selon les projections relatives à la taxe sur le carbone, la perte de recettes s'élèverait à 1,1 million. D'ici 2022, chaque conducteur de la province qui possède un véhicule l'enregistrera une seule fois. D'ici 2022, la perte de recettes maximale pour la province s'élèvera à 1,1 million. Réfléchissez-y un instant. Il y a là une véritable occasion d'aider chaque personne du Nouveau-Brunswick. Pensez aux gens qui doivent aller travailler tous les jours, qui ont du mal à payer l'épicerie, qui ont du mal à faire le plein. Désormais, ils n'ont plus à payer les 100 ou 140 dollars d'immatriculation chaque année. Ils peuvent prendre cet argent et l'utiliser là où ils en ont besoin.

Je tiens à ajouter qu'il y a une réalité que nous n'avons pas mentionnée ici, à savoir que lorsqu'on économise de l'argent, quand les gens économisent de l'argent en ne faisant pas immatriculer leur véhicule chaque année, que font-ils de cet argent? Que pensez-vous qu'ils en feront? Vont-ils le mettre dans un bocal et le cacher sous leur lit? Ils vont le dépenser.

(Exclamations.)

M. Austin : Merci. Lorsque les gens dépensent l'argent, celui-ci est imposé, de sorte qu'il y a même une partie de cet argent qui revient dans les recettes générales du gouvernement. Pensez au nombre d'entreprises de location de voitures qu'il y a dans la province. Je vais vous dire combien il y a d'entreprises de location de voitures dans la province, il n'y en a aucune, à ma connaissance. Elles sont toutes en Nouvelle-Écosse. Si nous proposons une immatriculation unique, est-il possible que certaines de ces entreprises de location de voitures s'installent au Nouveau-Brunswick? Probablement. Est-il possible que d'autres personnes immatriculent leur véhicule au Nouveau-Brunswick? Probablement.

Je suis convaincu que l'on verrait davantage d'entreprises de location de voitures s'installer au Nouveau-Brunswick, et l'augmentation de leurs bénéfices stimulerait ainsi l'économie. Lorsqu'elles exercent leurs activités, elles paient des impôts. Et que se passe-t-il d'après vous? Les impôts reviennent dans les caisses du gouvernement.

Ce sont là des projections que nous n'avons pas intégrées à nos calculs. Je comprends que tout cela soit très vague. Il est très difficile de chiffrer de tels montants, mais nous savons qu'ils existent. Le projet

significant amount of money brought back into the province through this bill. We did not include that because, again, we were very conservative in our estimates of what it would cost in the end and how much revenue could potentially be lost.

Madam Chairperson, I am proud of this bill. I am hard-pressed to find any New Brunswicker who disagrees with this bill. If you asked New Brunswickers why they register their vehicles—ideologically, why they register their vehicles—you cannot find an answer other than that it brings money to the government. Do not call it a vehicle registration. Call it for what it is. It is a tax, and I am about reducing taxes. I am about getting rid of as many taxes as I possibly can, making government efficient and allowing people to keep more money in their pockets.

Again, we talk about government programs and how we can give people more money. What if we just had a program that allows people to keep their money? That would be a help. This does not target any special group. This targets everybody—everyone in this room and most people watching on TV or listening to this. They drive vehicles. They own vehicles, and they are going to save money with this bill.

I think that the best thing we, as members of this House, can do is to support this bill to see that these changes are made and that government gets in line with the rest of the country in terms of motor vehicle inspections. New Brunswick would be the first. We would be the first of something in a positive way, the first province in Canada to have a one-time vehicle registration. I think that is good. I think that it gives people more money. It saves them time. So the next time you go to Service New Brunswick to do something else, you would have the staff and the resources there to help with the things that are important, such as property taxes and other issues. You would not be wasting your time going through the mundane, redundant registration of your vehicle.

Everything today is digital. We know that when you register a vehicle, it is not put in some paper file

de loi permettra de rapporter une somme d'argent considérable à la province. Nous n'avons pas inclus de tels éléments, car, encore une fois, nous avons été très prudents dans nos estimations du coût final et des pertes de recettes potentielles.

Madame la présidente, je suis fier du projet de loi. J'ai du mal à trouver une personne du Nouveau-Brunswick qui s'y oppose. Si vous demandiez aux gens du Nouveau-Brunswick pourquoi ils immatriculent leurs véhicules, pourquoi, d'un point de vue idéologique, ils le font, vous n'obtiendriez d'autre réponse que le fait que cela rapporte de l'argent au gouvernement. N'appellez pas cela une immatriculation de véhicule. Appelez cela par son nom. C'est une taxe, et je suis pour la réduction des taxes. Je suis pour supprimer autant de taxes que possible, pour rendre le gouvernement efficace et permettre aux gens de garder plus d'argent dans leurs poches.

Encore une fois, nous parlons de programmes gouvernementaux et de la manière dont nous pouvons donner plus d'argent aux gens. Et si nous avions simplement un programme qui permette aux gens de garder leur argent? Cela serait utile. Le projet de loi ne vise aucun groupe en particulier. Il vise tout le monde, toutes les personnes présentes dans cette salle et la plupart de celles qui écoutent le présent débat ou le regardent à la télévision. Elles conduisent des véhicules. Elles possèdent des véhicules, et elles vont économiser de l'argent grâce à ce projet de loi.

Je pense que la meilleure chose que nous, en tant que parlementaires, puissions faire est d'appuyer le projet de loi pour que les changements qu'il contient soient mis en oeuvre et que le gouvernement s'aligne sur le reste du pays en matière d'inspections des véhicules automobiles. Le Nouveau-Brunswick serait le premier. Nous serions les premiers dans un domaine dans un sens positif, la première province au Canada à mettre en place une immatriculation unique des véhicules. Je pense que c'est une bonne chose. Je pense que cela permettrait aux gens d'économiser de l'argent. Cela leur ferait gagner du temps. Ainsi, la prochaine fois que vous vous rendrez à Service Nouveau-Brunswick pour autre chose, le personnel et les ressources seront là pour vous aider avec ce qui a de l'importance, comme les impôts fonciers et d'autres questions. Vous ne perdrez pas votre temps à vous occuper de la banale et redondante immatriculation de votre véhicule.

Aujourd'hui, tout est numérique. Nous savons que lorsqu'on fait immatriculer un véhicule, celui-ci n'est

somewhere and shipped out of the city. We know that when you register your vehicle, it is put in a database. Whether I register a vehicle or not, SNB knows that I own it because, at some point, I registered it. It is not a matter of knowing who owns the vehicle. You do it once, and it is your vehicle. You own it, you have registered it, and you do not have to do it again. If you sell that vehicle or transfer that vehicle, then the new owner would pay the registration fee to have it registered in his or her name, but again, that person would do it only once. In the end, it would save government time and money with human resources. It would save the people time and money. Simple ways to mitigate the bit of lost revenue would be there, and I think that we can make this work for all New Brunswickers.

With that, Madam Chairperson, I am open to questions and appreciate everybody's time. Thank you.

Hon. Mr. Urquhart: Thank you, Madam Chairperson. Again, it is a pleasure to rise on Bill 18. Our Premier, I think, has made it quite clear that this is a time of opportunity in the Legislature, a time like no other in my time, and I expect, well, by looking around here, not even in Trevor's time. It has been a time that changes had to be made, and we recognize that it is time for collaboration and cooperation. We are seeing it in this Chamber on a lot of the issues. I guess, really, for a lot of these issues, we have supported a lot of the principles coming out. I would like to see a little more cooperation from some of the parties, but most of the parties, as a rule, are helping to move things. I do not think that anybody here has everything he or she wants yet, which is not a good thing or a bad thing. It is just the way we are here, in the idea.

14:40

Listening to my learned friend, if we were sitting in a coffee shop somewhere, I would agree with everything he said. If I were in a have province instead of a do-not-want province, I could see where it would work very well. However, we are in a province where we do

pas classé dans un dossier papier quelque part avant d'être expédié hors de la ville. Nous savons que, lorsque l'on fait immatriculer un véhicule, il est enregistré dans une base de données. Que je fasse immatriculer un véhicule ou non, SNB sait que j'en suis le propriétaire, car, à un moment donné, je l'ai fait immatriculer. Il ne s'agit pas de savoir qui est le propriétaire du véhicule. Vous le faites immatriculer une fois, et c'est votre véhicule. Vous en êtes propriétaire, vous l'avez fait immatriculer et vous n'avez pas à le refaire. Si vous vendez ce véhicule ou le cédez, le nouveau propriétaire paierait alors les frais d'immatriculation pour le faire enregistrer à son nom, mais là encore, cette personne ne le ferait qu'une seule fois. Au final, cela permettrait au gouvernement d'économiser du temps et de l'argent en termes de ressources humaines. Cela permettrait aux gens d'économiser du temps et de l'argent. Il existerait des moyens simples d'atténuer la légère perte de recettes, et je pense que nous pouvons faire en sorte que cela fonctionne pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Sur ce, Madame la présidente, je suis prêt à répondre aux questions et je remercie tout le monde de m'accorder de votre temps. Merci.

L'hon. M. Urquhart : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, c'est un plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi 18. Notre premier ministre, je pense, a clairement indiqué que c'est une période d'opportunités à l'Assemblée législative, une période sans précédent de mon vivant et même, je suppose, en regardant autour de moi, du vivant de Trevor. C'est une période où des changements devaient être apportés, et nous reconnaissons qu'il est temps de collaborer et de coopérer. Nous le voyons à la Chambre sur de nombreuses questions. Je pense, en réalité, que pour bon nombre de ces questions, nous avons soutenu une grande partie des principes qui en découlent. J'aimerais voir un peu plus de coopération de la part de certains partis, mais la plupart d'entre eux, en règle générale, contribuent à faire avancer les choses. Je ne pense pas que quiconque ici ait encore tout ce qu'il ou elle souhaite, ce qui n'est ni une bonne ni une mauvaise chose. C'est simplement ainsi que les choses se passent ici, dans notre façon de fonctionner.

En écoutant mon éminent collègue, si nous étions assis dans un café quelque part, je serais d'accord avec tout ce qu'il a dit. Si j'étais dans une province qui a plutôt que dans une province qui ne veut pas avoir, je pourrais voir dans quelle mesure ce qui est proposé

not want industry, money coming in, or financial gain. It certainly creates a problem.

He said that it is a revenue maker. The registration of our vehicles is, especially for tax and revenue to go back into roads. Right now, the spring, is a bad time to bring this in, because I do not know who in this Chamber would stand up and say: We do not need any more roadwork in my riding. A lot of this stuff has to be thought through.

Then you look at the other side of it. If we keep doing it the way we have been doing it, it will never change. A lot of the time, you have to, as he mentioned, think outside the box. Are there changes that could be made that would help the people of the province, especially with financial burdens? It costs \$8 billion to run this province at the bare minimum that we have right now. Basically, cutting it will not work, but can we change it? The member opposite came up with some good ideas. It is almost like what I have often thought. Even when buying property and housing, you pay it when you buy it because, when you go to the bank, you are going to get a loan out. You may have to pay longer or get a mortgage or stuff like that and pay higher changes on the front end or the back end, whichever it is.

However, on that, Madam Chairperson, I think that we all understand that it is going to take time, and it is going to take a bit of adjustment. On the first part, I would like to make an amendment.

Proposed Amendment

Hon. Mr. Urquhart proposed the following amendment:

Add after section 2 the following:

3 This Act comes into force on a day to be fixed by proclamation.

fonctionnerait très bien. Or, nous sommes dans une province où nous ne voulons ni industries, ni argent qui rentre ni gains financiers. Cela pose certainement un problème.

Le député a dit que c'était une source de recettes. L'immatriculation de nos véhicules sert notamment à générer des taxes et des recettes qui sont réinvesties dans les routes. En ce moment, au printemps, ce n'est pas le bon moment pour proposer un tel projet de loi, car je ne sais pas qui, à la Chambre, se lèverait pour dire : Nous n'avons pas besoin de plus de travaux routiers dans ma circonscription. Il faut bien réfléchir à tout cela.

Puis, il faut considérer l'autre aspect de la question. Si nous continuons à faire les choses comme nous les avons toujours faites, rien ne changera jamais. Souvent, comme l'a mentionné le député, il faut sortir des sentiers battus. Y a-t-il des changements qui pourraient être apportés pour aider les gens de la province, notamment en ce qui concerne les charges financières? Il en coûte 8 milliards pour faire fonctionner la province au strict minimum tel que nous le connaissons actuellement. En gros, réduire un tel budget ne fonctionnera pas, mais pouvons-nous le modifier? Le député d'en face a proposé de bonnes idées. Elles correspondent presque à ce que j'ai souvent pensé. Même pour l'achat d'un bien immobilier ou d'un logement, on paie au moment de l'achat, car, quand on va à la banque, on contracte un prêt. On peut être amené à payer sur une plus longue durée, à contracter une hypothèque ou autre, et à payer des frais plus élevés au début ou à la fin, selon le cas.

Cependant, à cet égard, Madame la présidente, je pense que nous comprenons tous que cela va prendre du temps et qu'il faudra un peu d'ajustements. Concernant la première partie, je voudrais proposer un amendement.

Amendement proposé

L'hon. M. Urquhart propose l'amendement suivant :

Ajouter après l'article 2 ce qui suit :

3 La présente loi entre en vigueur à une date qui sera fixée par proclamation.

(**Madam Chairperson** read the proposed amendment, and the following debate ensued.)

Debate on Proposed Amendment

Madam Chairperson: Are there any questions or comments on the amendment?

Mr. G. Arseneault: I have just a few comments about the amendment first, and then I have a question for whoever moved the amendment in order to see exactly what it says. I thought that all bills that do get passed in the House come into effect only when they are proclaimed. That is why we have the Lieutenant-Governor. I was thinking that this might be a little redundant. For me, this is a fact.

14:45

The point I would like to make is that this is a matter of principle for me. I do not think that the government should be amending private members' bills. The government technically has a majority in the House, okay? If it does not like a bill, it should not amend that bill so that it can vote for it. It should not amend it at all. It should leave the bill as it is and stand up and say whether it is against the bill or for the bill.

This government has been doing that since November 9. Anytime there is a private member's bill, the government is making amendments that take away from it. Unless the person making the amendment has the intention of saying that the government is in favour of the bill and is planning on proclaiming it tomorrow or Friday if the government can get it through . . . Then, I would say: Okay, that makes a little more sense. But if we are going to look at this and understand that the government is probably going to support the bill and has no intention of ever proclaiming it, I sort of wonder.

My question is on the first amendment to this bill, which is from a member of the government and a member of the Executive Council. I am asking if he can explain why he saw fit to give this type of amendment to this private member's bill. If he could answer that question, I would appreciate it.

(**La présidente** donne lecture de l'amendement proposé ; il s'élève un débat.)

Débat sur l'amendement proposé

La présidente : Y a-t-il des questions ou des observations sur l'amendement?

M. G. Arseneault : J'ai d'abord quelques simples observations à faire sur l'amendement, puis j'aurai une question à poser à la personne qui l'a proposé afin de comprendre exactement ce qu'il dit. Je pensais que tous les projets de loi adoptés par la Chambre n'entraient en vigueur qu'une fois promulgués. C'est pour cela que nous avons la lieutenant-gouverneure. Je me disais que cela risquait d'être un peu redondant. Pour moi, c'est un fait.

Ce que je voudrais souligner, c'est qu'il s'agit pour moi d'une question de principe. Je ne pense pas que le gouvernement devrait amender les projets de loi d'initiative parlementaire. Techniquement, le gouvernement dispose d'une majorité à la Chambre, n'est-ce pas? S'il n'aime pas un projet de loi, il ne devrait pas l'amender pour pouvoir voter en sa faveur. Il ne devrait pas l'amender du tout. Il devrait laisser le projet de loi tel quel et dire s'il est contre ou pour.

Le gouvernement actuel agit ainsi depuis le 9 novembre. Chaque fois qu'un projet de loi d'initiative parlementaire est présenté, le gouvernement y apporte des amendements qui l'affaiblissent. À moins que la personne qui propose l'amendement ait l'intention de dire que le gouvernement est favorable au projet de loi et qu'il prévoit le promulguer demain ou vendredi s'il parvient à le faire adopter... Dans un tel cas, je dirais : D'accord, cela a un peu plus de sens. Par contre, si l'on examine le projet de loi en sachant que le gouvernement va probablement l'appuyer sans avoir l'intention de le promulguer un jour, je me pose des questions.

Ma question porte sur le premier amendement au projet de loi, qui émane d'un membre du gouvernement et d'un membre du Conseil exécutif. Je lui demande s'il peut expliquer pourquoi il a jugé bon de proposer un tel type d'amendement au projet de loi d'initiative parlementaire en question. Je lui serais

Hon. Mr. Urquhart: Madam Chairperson, I am not sure whether we are going into question period here, a debate, or whatever. It is a trick I have learned from the Liberals in the past four years. Anybody can amend a bill, unless I have been misled over the past 12 years. When bills come onto the floor of the Legislature, the parliamentary procedure is that when you agree with a bill, you vote in favour of it. When you are against it, you vote against it. If you want to make changes to it as a party in the Legislature, you make those amendments. I think that that is a privilege that Her Majesty gave me, you, members of the Green Party, and members of the People's Alliance.

I can certainly get a legal opinion or whatever. I guess I will leave it to your discretion, but we have a number of options open to us. The option that we chose was to make an amendment. Unless the people to your right and left say otherwise, I feel that I am well within my rights. I am not even sure as to where we are right now in the discussion of the bill. Are we on a point of order? I am not sure where we are. I guess we are in a new time, and it would be good to hear a ruling on that.

Mr. G. Arseneault: I do not know whether the member was listening, but I did not raise a point of order. I was commenting on the amendment. You are entitled to make the amendment. I was not arguing that point. The point is that it is a matter of principle. I think that if you listen to the leader over there, the person who put forward the bill, a lot of research and time went into it.

What I would like to know is this. The government member made the amendment, and they should be answering. We are going to ask about the bill. We are going to ask the member who presented the bill. If somebody made an amendment, that person should be ready to answer questions on the amendment. Since the Act only comes into force on a date to be fixed by proclamation, what is the intent? What is the date that will be fixed for the proclamation of this bill? Will it be in six months? Will it be in a year? Will it be never? Some members have been saying that the amendment

reconnaisant de bien vouloir répondre à cette question.

L'hon. M. Urquhart : Madame la présidente, je ne sais pas trop si nous entrons ici dans une période de questions, un débat ou quoi que ce soit d'autre. C'est une astuce que j'ai apprise des Libéraux au cours des 4 dernières années. N'importe qui peut amender un projet de loi, à moins que je ne me sois trompé au cours des 12 dernières années. Lorsqu'un projet de loi est présenté à la Chambre, la procédure parlementaire veut que, si l'on est d'accord avec celui-ci, on vote en sa faveur. Si l'on y est opposé, on vote contre. Si l'on souhaite y apporter des modifications en tant que parti à la Chambre, on propose des amendements. Je pense que c'est un privilège que Sa Majesté m'a accordé, ainsi qu'à vous, aux membres du Parti vert et aux membres de l'Alliance des gens.

Je peux bien sûr demander un avis juridique ou autre. Je crois que je m'en remettrai à votre appréciation, mais un certain nombre d'options s'offrent à nous. L'option que nous avons choisie était de proposer un amendement. À moins que les personnes à votre droite et à votre gauche disent le contraire, j'estime que j'agis tout à fait dans le respect de mes droits. Je ne sais même pas exactement où nous en sommes actuellement dans le débat sur le projet de loi. Le Règlement a-t-il été invoqué? Je ne sais pas au juste où nous en sommes. Je suppose que nous sommes dans une nouvelle phase, et il serait bon d'entendre une décision à ce sujet.

M. G. Arseneault : Je ne sais pas si le député écoutait, mais je n'ai pas soulevé de rappel au Règlement. Je faisais une observation sur l'amendement. Vous avez le droit de proposer cet amendement. Je ne contestais pas ce point. Le fait est qu'il s'agit d'une question de principe. Je pense que si vous écoutez le chef de ce côté-là, la personne qui a présenté le projet de loi, vous comprendrez que beaucoup de recherches et de temps y ont été consacrés.

Ce que j'aimerais savoir, c'est ceci. C'est le membre du gouvernement qui a proposé l'amendement, et c'est à lui de répondre. Nous allons poser des questions sur le projet de loi. Nous allons les poser au député qui l'a présenté. Si quelqu'un a proposé un amendement, cette personne doit être prête à répondre aux questions sur cet amendement. Étant donné que la loi n'entrera en vigueur qu'à une date à fixer par proclamation, quelle est l'intention? Quelle sera la date fixée pour la proclamation du projet de loi? Sera-ce dans six mois? Dans un an? Jamais? Certains parlementaires ont

might be a disguised no—just a way of saying no to the party over there on this bill.

14:50

I do not agree with the entire bill. There are some good parts to it. We will get into that after, when we have a chance to discuss and debate this bill. I know that the honourable member will have answers for that, whenever we raise the question. I think that it is only fair.

I do not think that it is good policy to have governments indirectly interfere with a private member's bill. I really think that the members opposite should stand on their feet and vote for the bill or against the bill. Stand up and be counted the right way. This is not democracy. If that were the case, the members opposite would have a majority. They can vote. They are the government. They can just vote the bill down if they do not like it, but this is not a positive step unless whoever made the amendment can guarantee—he is a minister of the Crown and he can do that—that it is a friendly amendment and he has discussed it with the party, the private member, who presented this bill. If they have agreed to it, then it makes a little more sense. I do not mind that. However, to just do it out of the blue against a private member's bill, I do not think that this is the way that Parliament should proceed.

If you look at it throughout any legislature, you will see that any government could do that when they are in majority and a private member's bill would never see the light of day. We would never get anything passed. I am wondering whether the minister who made the amendment could enlighten the Assembly and let us know what the intention of this amendment is. He made the amendment. Explain it so that he can convince us that it is a friendly amendment and that we should go ahead with it. I would like to have that answer.

Hon. Mr. Urquhart: Thank you very much. I guess that what you do not understand, or, as I do not know what the procedure is, I am going to ask your legal counsel here, are we in . . . I will bring in my staff. I have staff here if we are going into procedure and so

laissé entendre que l'amendement pourrait être un non déguisé, une simple façon de dire non au parti d'en face sur ce projet de loi.

Je ne suis pas d'accord avec l'ensemble du projet de loi. Il comporte certains aspects positifs. Nous y reviendrons plus tard lorsque nous aurons l'occasion de discuter et de débattre de ce projet de loi. Je sais que le député aura des réponses à apporter à ce sujet chaque fois que nous soulèverons la question. Je pense que c'est tout à fait normal.

Je ne pense pas qu'il soit judicieux que les gouvernements s'ingèrent indirectement dans un projet de loi d'initiative parlementaire. Je pense sincèrement que les députés d'en face devraient se lever et voter pour ou contre le projet de loi. Qu'ils se lèvent et se prononcent clairement. Ce n'est pas ça, la démocratie. Si c'était le cas, les députés d'en face disposeraient d'une majorité. Ils peuvent voter. Ils forment le gouvernement. Ils peuvent tout simplement rejeter le projet de loi s'il ne leur plaît pas, mais ce n'est pas une démarche constructive à moins que celui qui a proposé l'amendement puisse garantir, ce dont il a le pouvoir en tant que ministre de la Couronne, qu'il s'agit d'un amendement amical et qu'il en a discuté avec le parti et le député qui a présenté le projet de loi. Si ceux-ci y ont donné leur accord, cela a un peu plus de sens. Je n'y vois plus d'objection. Cependant, agir ainsi de manière inattendue contre un projet de loi d'initiative parlementaire, je ne pense pas que ce soit ainsi que la Chambre devrait procéder.

Si vous examinez la question en regard de n'importe quelle législature, vous verrez que n'importe quel gouvernement pourrait agir ainsi lorsqu'il est majoritaire, et qu'un projet de loi d'initiative parlementaire ne verrait jamais le jour. Nous ne ferions jamais adopter quoi que ce soit. Je me demande si le ministre qui a proposé l'amendement pourrait éclairer la Chambre et nous faire savoir quelle est l'intention de cet amendement. C'est lui qui l'a proposé. Qu'il l'explique afin de nous convaincre qu'il s'agit d'un amendement amical et que nous devrions l'adopter. J'aimerais avoir une réponse.

L'hon. M. Urquhart : Merci beaucoup. Je suppose que ce que vous ne comprenez pas, ou, comme je ne connais pas la procédure, je vais demander à votre conseiller juridique ici présent, sommes-nous en... Je vais faire venir mon personnel. J'ai des collaborateurs ici si nous entrons dans les détails de la procédure et

on. Otherwise, actually, I have another amendment that I will be bringing forward also.

(Interjections.)

Hon. Mr. Urquhart: I will run that by you first, or no? That is the decision that I have made in the amendment. I well understand that the member opposite thinks that it is a point of principle and privilege and all that. I guess that, if I agreed with him, I would say that we would both be wrong.

Yes, this is a matter that I feel, as a member of government or as the minister, comes under me. Yes, there are going to be changes made. Yes, there will be a requirement that regulation changes be made. The regulations have to be vetted. The regulations will have to be made within both the *Motor Vehicle Act* and a number of other Acts. I cannot say how you folks did it when you were in government, but the way that I have done it and the way that I intend to do it is to put it through its due process with our staff.

The staff have to make amendments to the *Motor Vehicle Act* and a number of other Acts. The staff are going to have to bring the changes back through to me. I, at that time, will take them to Cabinet. Cabinet will vet them and make sure that the procedures are there, and they will go through caucus. There are a number of steps that you go through. You know, we have people who will help Executive Council explain that to you. If you would like, I could set that up. However, at the same time, there are procedures that have to be done when it comes to situations, especially when bills go through. These are bills that affect the treasury. They will affect policy. You cannot give a set date.

These are new and exciting times. Yes, if it was the old red and blue . . . Well, apparently the people of the province did not think that they wanted the red or blue anymore, so they put in four colours here, and there are changes that have to be made. We cannot do it the old way. With the old way, we would say: Yeah, we are doing it. We are the boss. You guys sit down. We do not do that anymore.

tout cela. Sinon, en fait, j'ai un autre amendement que je vais également présenter.

(Exclamations.)

L'hon. M. Urquhart : Dois-je d'abord vous parler de cela, ou non? C'est la décision que j'ai prise quant à l'amendement. Je comprends très bien que le député d'en face pense qu'il s'agit d'une question de principe et de privilège et tout cela. Je suppose que si j'étais d'accord avec lui, je dirais que nous aurions tous les deux tort.

Oui, c'est une question qui, en tant que membre du gouvernement ou en tant que ministre, relève de ma compétence. Oui, des changements vont être apportés. Oui, il faudra modifier la réglementation. Les règlements doivent être examinés. Ils devront être adoptés dans le cadre de la *Loi sur les véhicules à moteur* et d'un certain nombre d'autres lois. Je ne peux pas dire comment vous procédiez, vous, lorsque vous étiez au gouvernement, mais la façon dont je m'y suis pris et dont j'ai l'intention de m'y prendre consiste à suivre la procédure régulière avec notre personnel.

Le personnel doit apporter des modifications à la *Loi sur les véhicules à moteur* et à un certain nombre d'autres lois. Le personnel devra ensuite me soumettre ces modifications. À ce moment-là, je les présenterai au Cabinet. Le Cabinet les examinera et s'assurera que les procédures sont respectées, puis les modifications passeront devant le caucus. Il y a plusieurs étapes à suivre. Vous savez, nous avons des personnes qui aideront le Conseil exécutif à vous expliquer cela. Si vous le souhaitez, je peux organiser cela. Cependant, parallèlement, il y a des procédures à suivre dans certaines situations, en particulier lorsque des projets de loi suivent leur cours. Ce sont des projets de loi qui ont une incidence sur le trésor public. Ils auront une incidence sur les politiques. On ne peut pas donner de date précise.

Nous vivons une époque nouvelle et passionnante. Oui, si c'était l'ancien rouge et bleu... Eh bien, apparemment, les gens de la province ne voulaient plus du rouge ni du bleu, alors ils ont introduit quatre couleurs ici, et des changements doivent être apportés. Nous ne pouvons pas procéder à l'ancienne. À l'ancienne, nous aurions dit : Oui, c'est nous qui décidons. C'est nous les patrons. Asseyez-vous. On ne fait plus ça.

14:55

Yes, I spoke to the member and explained that we have policies. When you have to make changes to laws, it has to go through the system and has to be brought back. I am only hoping that someday, before we are done, I will have the opportunity to do this with the Green Party, to pass bills and put through policy that its members want. However, when we do that, we do not have that opportunity as we did before. There are steps, and there are changes that have to be made. That is where I am in that. I am going to continue on, with your consideration, Madam Chairperson.

We want the people of the province to continue on and see changes made. There are changes because of our laws and our amendments, and there are going to be a number of amendments when bills come forward. We are going to have to sit down with all the other parties and make changes. It is as simple as that. When we do make changes, there is going to be a different way of doing it here in the Legislature. I think that you are seeing it being rolled out here today.

I met with the member to explain the position that my department has and what has to be done, and then you move on from that. There are a number of decisions that could be made when a member of a third party puts in a bill. He could say: We have no chance, so I will just pull it anyway. He or she could say: We are going to go with it, and if you make amendments, you make amendments. You people make amendments. That is what amendments are for.

When it comes to the registration and the inspection of the motor vehicles, there are changes that we feel have to be made because if we had gone strictly with the wording of the bill and voted it down, it would not have been good government. If there are changes that could be made . . . Yes, you took this away from them. You give them that, and you sit down and decide which side we can go with. That is the way we have to do it.

I appreciate my learned friend and his party's position on it, but unless ruled by you, Madam Chairperson, I will actually be making a second amendment. However, I need your direction. Do we deal with the

Oui, j'ai parlé au député et je lui ai expliqué que nous avons des politiques. Quand il faut modifier des lois, cela doit passer par le système et revenir. J'espère seulement qu'un jour, avant la fin de notre mandat, j'aurai l'occasion de faire cela avec le Parti vert, d'adopter des projets de loi et de mettre en oeuvre les politiques que ses membres souhaitent. Cependant, lorsque nous le faisons, nous n'avons plus une telle possibilité comme avant. Il y a des étapes à suivre et des changements à apporter. C'est là où j'en suis à cet égard. Je vais continuer, avec votre permission, Madame la présidente.

Nous voulons que les gens de la province continuent de voir des changements être apportés. Des changements sont en cours grâce à nos lois et à nos amendements, et il y aura un certain nombre d'amendements lorsque les projets de loi seront présentés. Nous allons devoir discuter avec tous les autres partis et apporter des modifications. C'est aussi simple que cela. Lorsque nous apporterons ces changements, la manière de procéder ici, à la Chambre, sera différente. Je pense que vous voyez cela se mettre en oeuvre ici aujourd'hui.

J'ai rencontré le député pour lui expliquer la position de mon ministère et ce qui doit être fait, et on part de là pour la suite. Il y a un certain nombre de décisions qui peuvent être prises lorsqu'un député d'un tiers parti dépose un projet de loi. Il pourrait dire : Nous n'avons aucune chance, alors je vais simplement le retirer. Il ou elle pourrait dire : Nous allons aller de l'avant, et si vous proposez des amendements, qu'il en soit ainsi. C'est à vous de proposer des amendements. C'est à cela que servent les amendements.

En ce qui concerne l'immatriculation et l'inspection des véhicules à moteur, il y a des changements qui, selon nous, doivent être apportés, car si nous avions suivi strictement le libellé du projet de loi et l'avions rejeté, nous n'aurions pas agi en bon gouvernement. S'il y a des changements qui pourraient être apportés... Oui, vous leur avez retiré cela. Vous leur donnez cela, puis vous vous assoyez et décidez de quel côté nous pouvons nous ranger. C'est ainsi que nous devons procéder.

J'apprécie la position de mon éminent collègue et de son parti sur le sujet, mais à moins que vous ne statuez autrement, Madame la présidente, je vais en fait proposer un deuxième amendement. Cependant, j'ai besoin de vos instructions. Traitons-nous d'abord le

first one first and then go on? That is where I am. Thank you very much.

Mr. G. Arseneault: The point is that I am not asking for a procedural ruling. I am just stating a point about the amendment and my view with regard to the involvement of the Executive Council in making amendments to a private member's bill. We did not get an answer on the timelines. I will ask a question to the private member who presented the bill. He looked at the amendment. Would he consider this a friendly amendment? Was there discussion? Does he agree with the amendment? Give us some sort of background on it and how it came about. Thank you.

Mr. Austin: Thank you, member, for that question. My understanding of the amendment is that it is simply for regulations' sake. It does not take away from the section of the bill. This amendment does not. It simply allows for regulation to take place to make sure that it fits the bill should it pass. That is my understanding.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Madam Chairperson. Before we go to the vote, I would like to ask for a recess to consider our stance on this and to have a look at the legal ramifications.

Madam Chairperson: Are we in agreement with this?

Hon. Members: Agreed.

Madam Chairperson: We will take a 5- to 10-minute break.

(The committee recessed at 3 p.m.)

The committee resumed at 3:15 p.m.)

15:15

Madam Chairperson: We are on comments or questions concerning the amendment. Are there any comments or questions on the amendment?

M. Melanson : Merci, Madame la présidente.

I think this may be a point of order, I am not sure. I just want to get some clarification from the minister. The minister has just tabled an amendment, and I think

premier avant de passer au suivant? Voilà où j'en suis. Merci beaucoup.

M. G. Arseneault : Le fait est que je ne demande pas de décision de procédure. Je ne fais qu'exprimer une observation sur l'amendement et exposer mon point de vue concernant l'implication du Conseil exécutif dans l'apport d'amendements à un projet de loi d'initiative parlementaire. Nous n'avons pas obtenu de réponse sur le délai. Je vais poser une question au député qui a présenté le projet de loi. Il a examiné l'amendement. Considérerait-il qu'il s'agit d'un amendement amical? Y a-t-il eu des discussions? Est-il d'accord avec cet amendement? Donnez-nous quelques éléments de contexte à cet égard et expliquez-nous comment il a vu le jour. Merci.

M. Austin : Merci pour la question, Monsieur le député. D'après ce que je comprends, l'amendement vise simplement la réglementation. Il n'enlève rien à l'article du projet de loi. Cet amendement ne fait pas cela. Il permet simplement qu'il y ait des règlements afin de s'assurer qu'ils s'inscrivent dans le cadre du projet de loi s'il venait à être adopté. Telle est ma compréhension.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la présidente. Avant de passer au vote, je souhaiterais demander une suspension de séance afin de réfléchir à notre position sur ce point et d'examiner les implications juridiques.

La présidente : Sommes-nous d'accord avec cela?

Des voix : Oui.

La présidente : Nous allons faire une pause de 5 à 10 minutes.

(La séance est suspendue à 15 h.)

La séance reprend à 15 h 15.)

La présidente : Nous en sommes aux observations ou questions concernant l'amendement. Y a-t-il des observations ou des questions sur l'amendement?

Mr. Melanson: Thank you, Madam Chairperson.

Je pense qu'il s'agit peut-être d'un rappel au Règlement, je ne sais trop. Je veux simplement obtenir quelques éclaircissements de la part du ministre. Le

he just mentioned that there are going to be more amendments. Could we just get all the amendments that the government wants to make so that we, on this side of the House, can figure out what, in the end, will be the full intention or the full context of this bill?

La présidente : À ce que je vois, la procédure est telle que nous votons sur un amendement à la fois. Rien ne vous empêche, ainsi que les autres parlementaires dans la salle, de poser des questions au ministre en lien avec le document.

Y a-t-il des questions ou des observations sur l'amendement proposé?

Are there any questions or comments on the amendment?

Proposed Amendment Adopted

(Madam Chairperson put the question, and the proposed amendment was adopted.)

Debate on Amended Bill 18

Hon. Mr. Urquhart: Madam Chairperson. I certainly appreciate the confusion of the other parties because I am probably just as confused as you are when you are bringing in new types of amendments and changes. I will go back and sort of explain my thought process and my reasoning.

The People's Alliance have brought forward a bill, and part of that bill is on inspections. That part, in the event that this House votes to accept it, two days from now, will have royal assent. I am expecting that if any part of that bill is passed by the majority of the people in this House, it will go to royal assent. But with the time and with the new way of passing bills that we have been blessed with, there will have to be amendments, changes, and there will be changes that have to go to Cabinet. If any part of the bill is passed by members of this Legislature, those amendments, once they have gone to Cabinet, will be proclaimed. Once they are proclaimed, they will become law. That is to the best of my knowledge.

ministre vient de déposer un amendement, et je crois qu'il vient de mentionner qu'il y aura d'autres amendements. Pourrions-nous simplement obtenir tous les amendements que le gouvernement souhaite apporter afin que nous, de ce côté-ci de la Chambre, puissions comprendre quelle sera, au bout du compte, l'intention globale ou le contexte global du projet de loi?

Madam Chairperson: From what I see, the procedure is that we vote on one amendment at a time. Nothing prevents you or the other members in the room from asking the minister questions about the document.

Are there any questions or comments about the proposed amendment?

Y a-t-il des questions ou des observations sur l'amendement?

Adoption de l'amendement proposé

(La présidente met la question aux voix ; l'amendement proposé est adopté.)

Débat sur le projet de loi 18 amendé

L'hon. M. Urquhart : Madame la présidente. Je comprends tout à fait la confusion des autres partis, car je suis probablement tout aussi perplexe que vous lorsque vous proposez de nouveaux types d'amendements et de modifications. Je vais revenir en arrière et expliquer en quelque sorte mon raisonnement et ma logique.

L'Alliance des gens a présenté un projet de loi, dont une partie porte sur les inspections. Cette partie, si la Chambre vote en sa faveur, recevra la sanction royale dans deux jours. Je m'attends à ce que toute partie de ce projet de loi adoptée par la majorité des parlementaires reçoive la sanction royale. Or, compte tenu du temps dont nous disposons et de la nouvelle procédure d'adoption des projets de loi dont nous avons la chance de bénéficier, il faudra des amendements, des modifications, et certaines modifications devront être soumises au Cabinet. Si une partie quelconque du projet de loi est adoptée par les parlementaires, ces amendements, une fois soumis au Cabinet, seront promulgués. Une fois promulgués, ils deviendront loi. C'est ce que je crois savoir.

Every time I have the opportunity to get involved in a legal debate, it is a debate. As we have often said, there are legal opinions. Legal opinions, as it turns out, are usually about the same, but sometimes, changes have to be made.

15:20

The intent and so on of that amendment that I put in was this: In the event that the four parties or enough people, a majority, decide that they want the part of his bill which was stated first, the part on inspections of vehicles in the province, to become a law, then my department needs time to make the necessary changes in the regulations. They will come to me with the regulations, and I have a responsibility to take them to Executive Council, Cabinet, to have them passed. Once it is passed in Cabinet, it can be proclaimed. That is not to say how long, because the staff out back and my House Leader, who is very sticky on these things, tell me when I am going to be there. Once it is . . . This was the intent of the first amendment.

Again, I have had discussions with the party presenting the bill, and for the second part of the bill, right now, I have a process in place to look at registering motor vehicles in New Brunswick. Do we continue to have one-year registrations, or do we continue to make changes that may or may not meet their needs, your needs, or the people's needs? Or how do we make it better for the people of New Brunswick? This is a part that, right now, I feel has to stand down until discussions have been had. I want to assure the member that this is my second and final amendment that will be brought in, unless I am told to bring in another one. This is an *Act to Amend the Motor Vehicle Act*, and the amendment follows.

Proposed Amendment

Hon. Mr. Urquhart proposed the following amendment:

Section 1

Chaque fois que j'ai l'occasion de participer à un débat juridique, c'est un débat. Comme nous l'avons souvent dit, il y a des avis juridiques. Les avis juridiques, en fin de compte, sont généralement similaires, mais parfois, des modifications doivent être apportées.

L'intention, et tout cela, de cet amendement que j'ai proposé était la suivante : Au cas où les quatre partis ou un nombre suffisant de personnes, une majorité, décideraient qu'ils veulent que la partie du projet de loi du député qui a été mentionnée en premier, celle concernant les inspections des véhicules dans la province, devienne loi, alors mon ministère aura besoin de temps pour apporter les modifications nécessaires aux règlements. Il me soumettra les règlements, et j'aurai la responsabilité de les présenter au Conseil exécutif, au Cabinet, pour qu'ils soient adoptés. Une fois qu'ils auront été adoptés par le Cabinet, ils pourront être promulgués. Je ne peux pas dire combien de temps cela prendra, car ce sont le personnel et mon leader parlementaire, qui est très pointilleux sur de telles questions, qui me diront quand j'en serai là. Une fois que ce sera... Telle était l'intention du premier amendement.

Encore une fois, j'ai eu des discussions avec le parti qui présente le projet de loi, et pour la deuxième partie du projet de loi, à l'heure actuelle, j'ai mis en place un processus pour examiner l'immatriculation des véhicules à moteur au Nouveau-Brunswick. Continuons-nous à avoir des immatriculations annuelles, ou continuons-nous à apporter des changements qui pourraient ou non répondre aux besoins, aux vôtres ou à ceux de la population? Ou comment pouvons-nous améliorer la situation pour les gens du Nouveau-Brunswick? C'est une partie qui, pour l'instant, doit selon moi être mise en suspens jusqu'à ce que des discussions aient eu lieu. Je tiens à assurer au député qu'il s'agit de mon deuxième et dernier amendement, à moins qu'on ne me demande d'en présenter un autre. Il s'agit d'une *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, et l'amendement suit.

Amendement proposé

L'hon. M. Urquhart propose l'amendement suivant :

Article 1

Strike out section 1.

(**La présidente** donne lecture de l'amendement proposé ; il s'élève un débat.)

Débat sur l'amendement proposé

La présidente : Y a-t-il des questions ou des observations sur l'amendement?

15:25

Mr. G. Arseneault : I am just wondering, Madam Chairperson, whether the mover of the amendment or whoever presented the bill can explain what this amendment would do to the bill overall. Here, it says, "Strike out section 1." I ask maybe the mover or the amender.

Hon. Mr. Urquhart : Well, I guess that I will take it. I certainly do not want to prevent the presenter, but you pointed to me. With regard to section 1, this will eliminate any parts of the bill that refer to registration of the motor vehicle for now. As I explained, there are ongoing conversations in which you and all three parties will be more than welcome to offer input. But as far as registration is concerned, in this bill, it will be removed at the time that we, as a House, vote on the complete bill.

Mr. Austin : Thank you, Madam Chairperson. Look, we presented the bill in its entirety, which includes one-time vehicle registrations and annual inspections. I was hoping to have my cake and eat it too, but I have learned that in this situation, you have to take what you can get. I want to assure the people of New Brunswick and every member of this House that I am not done. It is fine if we need more discussions. If I have to prove these numbers to the government, I will do that, and I will take another crack at this because I believe it is important.

Now, I will say this. If I felt or had the knowledge that the members on the other side of the House had the numbers and the will to support the full bill, rest assured that I would be siding with the members of the

Supprimer l'article 1.

(**Madam Chairperson** read the proposed amendment, and the following debate ensued.)

Debate on Proposed Amendment

Madam Chairperson : Are there any questions or comments about the amendment?

M. G. Arseneault : Je me demande simplement, Madame la présidente, si l'auteur de l'amendement ou la personne qui a présenté le projet de loi peut expliquer l'incidence de cet amendement sur l'ensemble du projet de loi. Il est écrit ici : « Supprimer l'article 1. » Je pose la question peut-être à l'auteur ou à la personne qui a proposé l'amendement.

L'hon. M. Urquhart : Eh bien, je suppose que je vais m'en charger. Je ne veux certainement pas empêcher le présentateur de s'exprimer, mais vous m'avez désigné. En ce qui concerne l'article 1, l'amendement supprimera pour l'instant toutes les parties du projet de loi qui font référence à l'immatriculation des véhicules à moteur. Comme je l'ai expliqué, des discussions sont en cours, et vous-même ainsi que les trois partis êtes les bienvenus pour y apporter votre contribution. Toutefois, en ce qui concerne la section sur l'immatriculation, dans ce projet de loi, elle sera supprimée au moment où nous, à la Chambre, voterons sur l'ensemble de celui-ci.

M. Austin : Merci, Madame la présidente. Écoutez, nous avons présenté le projet de loi dans son intégralité, qui comprend l'immatriculation unique des véhicules et les inspections annuelles. J'espérais avoir le beurre et l'argent du beurre, mais j'ai appris que dans une telle situation, il faut se contenter de ce qu'on peut obtenir. Je tiens à assurer aux gens du Nouveau-Brunswick et à tous les parlementaires que je n'en ai pas terminé. Il n'y a pas de problème si nous avons besoin de discussions supplémentaires. Si je dois prouver les chiffres au gouvernement, je le ferai, et je vais retenter ma chance à cet égard parce que je crois que c'est important.

À présent, je vais dire ceci. Si j'avais le sentiment ou la certitude que les députés de l'autre côté de la Chambre disposaient des voix et de la volonté nécessaires pour soutenir l'ensemble du projet de loi,

House on the other side, one hundred percent, because the bill would pass in its entirety. I am not confident of that, so I have a choice to either throw the whole bill out or take a portion of it. Again, in this situation, I will take my cake without the icing.

Madam Chairperson: Are there any other comments or questions?

Mr. G. Arseneault: Yes, Madam Chairperson. It is a very interesting amendment because it more or less . . . You know, it pretty well kills the overall intent of the bill. I would like to request a brief recess just to confer with my colleagues. I imagine you would want to vote on the amendment immediately, so I would request a brief recess just to consider.

Madam Chairperson: Is everybody okay with a break? We will have a five-minute break.

(The committee recessed at 3:28 p.m.)

The committee resumed at 3:35 p.m.)

15:35

La présidente : Y aurait-il des questions ou des commentaires?

Are there questions or comments on the second amendment, the amendment on the floor?

Proposed Amendment Adopted

(**Madam Chairperson** put the question, and the proposed amendment was adopted.)

Debate on Amended Bill 18

Madam Chairperson: Now, are there any comments or questions concerning the bill with the amendments?

Mr. G. Arseneault: What I gather now, if I could ask the mover of the bill, is that basically, as amended, the

soyez assurés que je me rangerais à leurs côtés à cent pour cent, car le projet de loi serait adopté dans son intégralité. Comme je ne suis pas convaincu de cela, j'ai le choix entre rejeter l'ensemble du projet de loi ou n'en retenir qu'une partie. Encore une fois, dans une telle situation, je me contenterai de ce que je peux obtenir.

La présidente : Y a-t-il d'autres observations ou questions?

M. G. Arseneault : Oui, Madame la présidente. C'est un amendement très intéressant, car, en quelque sorte... Vous savez, il va pratiquement à l'encontre de l'intention générale du projet de loi. Je voudrais demander une brève suspension de séance juste pour m'entretenir avec mes collègues. J'imagine que vous souhaiteriez voter sur l'amendement immédiatement, je demanderais donc une brève pause juste pour nous concerter.

La présidente : Tout le monde est-il d'accord pour une pause? Nous allons faire une pause de cinq minutes.

(La séance est suspendue à 15 h 28.)

La commission a repris ses travaux à 15 h 35.)

Madam Chairperson: Are there any questions or comments?

Y a-t-il des questions ou des observations sur le deuxième amendement, celui qui est actuellement à l'examen?

Adoption de l'amendement proposé

(**La présidente** met la question aux voix ; l'amendement proposé est adopté.)

Débat sur le projet de loi 18 amendé

La présidente : Y a-t-il maintenant des observations ou des questions concernant le projet de loi tel qu'amendé?

M. G. Arseneault : Si j'ai bien compris, et si je pouvais poser la question à l'auteur du projet de loi, cela revient en gros à dire que, tel qu'amendé, l'amendement fait revenir la section sur les

registrations go back to the status quo. I am led to believe that. Could he confirm that for me?

Mr. Austin: Unfortunately, yes. Again, we tried to present a very reasonable case here to mitigate lost revenue. We do not feel that we had support on that, so it gets back to our options. Do we take a portion of the bill, or do we take none of it? But again, I want to stress to the members here that we will take a portion of it but we will not be done. We are going to come back in the fall with a new bill relating directly to that one-time registration and, hopefully, win over the House.

Mr. G. Arseneault: Okay. I thank the member for that information. As he knows from discussions, we were ready to support the full bill with some amendments that would have allowed the integrity of the bill to move forward. I think it was good.

Even thinking back about this procedure, I mentioned to all House Leaders earlier, as well as yesterday, that private member's bills should not be coming to Committee of the Whole. They should be going to a regular committee. Then we would have the support of department staff. If there were any discrepancies or anything at that time, staff would be there. All these bills would go there. We would have all these discussions, work them in, and maybe agree that the bill should be passed.

I am just wondering, with regard to the inspection part that now remains in the bill, whether the member could just quickly summarize what the inspections are, exactly. Also, while he is doing that, he mentioned that he did a fair amount of research, and it was obvious that he was thinking outside the box, creatively. I am just wondering whether he could tell us whether he had any consultations with the insurance companies, and also with . . . Well, I guess some of my members will ask the other questions. It is just the insurance companies... Just for my own information, could he resume the inspection part of the bill? Thank you.

d'immatriculations au statu quo. C'est ce que je crois comprendre. Pourrait-il me le confirmer?

M. Austin : Malheureusement, oui. Encore une fois, nous avons essayé de présenter un argumentaire très raisonnable pour atténuer la perte de recettes. Nous n'avons pas le sentiment d'avoir obtenu du soutien sur ce point, ce qui nous ramène à nos options. Prenons-nous une partie du projet de loi ou n'en prenons-nous aucune partie? Encore une fois, cependant, je tiens à souligner aux parlementaires ici présents que nous allons en prendre une partie mais que nous n'en resterons pas là. Nous reviendrons à l'automne avec un nouveau projet de loi portant directement sur l'immatriculation unique et, espérons-le, nous convaincrions la Chambre.

M. G. Arseneault : D'accord. Je remercie le député pour l'information. Comme il le sait d'après nos discussions, nous étions prêts à appuyer l'ensemble du projet de loi avec quelques amendements qui auraient permis de le faire avancer dans son intégrité. Je pense que c'était une bonne chose.

En repensant à la procédure, j'ai mentionné à tous les chefs de parti plus tôt, ainsi qu'hier, que les projets de loi d'initiative parlementaire ne devraient pas être renvoyés en Comité plénier. Ils devraient être renvoyés à un comité ordinaire. Nous bénéficierions alors du soutien du personnel du ministère. S'il y avait des divergences ou quoi que ce soit d'autre à ce moment-là, le personnel serait présent. Tous les projets de loi du genre y seraient renvoyés. Nous aurions toutes les discussions, nous en tiendrions compte et nous conviendrions peut-être que tel projet de loi devrait être adopté.

Je me demande simplement, en ce qui concerne la partie relative aux inspections qui figure toujours dans le projet de loi, si le député pourrait résumer rapidement en quoi consistent exactement ces inspections. Par ailleurs, ce faisant, il a mentionné qu'il avait effectué des recherches approfondies, et il était évident qu'il sortait des sentiers battus, de manière créative. Je me demande simplement s'il pourrait nous dire s'il a eu des consultations auprès des compagnies d'assurance, et aussi auprès... Eh bien, je suppose que certains des députés de mon parti poseront les autres questions. Il s'agit uniquement des compagnies d'assurance... Juste pour ma propre information, le député pourrait-il revenir sur la partie du projet de loi concernant les inspections? Merci.

Mr. Austin: Thank you, member, for the question. Getting back to the inspections, the data collected was from various organizations such as government entities. If you want, I can go through the list. Some of the sources of our research were the Centre for Public Safety and Criminal Justice Research in British Columbia; the federal government; Transport Canada; the government of New Brunswick, which included the Department of Finance, Service New Brunswick, and the departments for safety and transportation; doctorate professors; university studies; Collision Sciences; auto forensic telematics; evidence logistics; Statistics Canada; the Texas transportation institution; the RCMP report on Automatic License Plate Recognition; the Texas Department of Public Safety; the U.S. Department of Transportation's Office of the Assistant Secretary for Research and Technology; BC Parks; and accredited media sources such as the *Telegraph-Journal*, CTV News, the *National Post*, the *Daily Gleaner*, the *Calgary Herald*, and the *Vancouver Sun*.

15:40

Mr. Horsman: Thank you very much, Madam Chairperson. Finally. I did not know I would get to this point.

Look, we talk about vehicles, purchasing vehicles, and keeping vehicles on the road. I will go back to what my grandfather always said to me. He said: The easiest thing about buying a vehicle is buying the vehicle. Then, there is keeping it on the road. There is insurance. There is gas. There are tires. There is keeping it safe.

I heard the member who is bringing this bill forward speak with regard to safety in Alberta. I spoke with his colleague behind him, the member for Fredericton-York, about Alberta. I have a sister out there, and I know very well that the oil patch is big out there. But there was not a vehicle I saw, usually pickup trucks, that did not have a cracked windshield. If the crack is on the side of the window that is not blocking your view, you can get away with a little bit of that, but most of the windshields are cracked right through. We all know that part of the safety component of a vehicle is having the windshield in case you are in an accident.

M. Austin : Merci, Monsieur le député, pour la question. Pour en revenir aux inspections, les données recueillies provenaient de divers organismes, notamment gouvernementaux. Si vous le souhaitez, je peux énumérer la liste. Parmi les sources de notre recherche figuraient le Centre for Public Safety and Criminal Justice Research, de la Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral, Transports Canada, le gouvernement du Nouveau-Brunswick, notamment le ministère des Finances, Service Nouveau-Brunswick et les ministères responsables de la sécurité et des transports, des professeurs titulaires d'un doctorat, des études universitaires, Collision Sciences, la télématicque automobile médico-légale, la logistique des preuves, Statistique Canada, l'institut des transports du Texas, le rapport de la GRC sur la reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation, le Texas Department of Public Safety, le U.S. Department of Transportation's Office of the Assistant Secretary for Research and Technology, BC Parks, et des sources médiatiques accréditées telles que le *Telegraph-Journal*, CTV News, le *National Post*, le *Daily Gleaner*, le *Calgary Herald* et le *Vancouver Sun*.

M. Horsman : Merci beaucoup, Madame la présidente. Enfin. Je ne pensais pas en arriver là.

Écoutez, nous parlons de véhicules, de l'achat de véhicules et du fait de les garder sur la route. Je vais revenir à ce que mon grand-père me disait toujours. Il disait : Le plus facile dans l'achat d'un véhicule, c'est l'achat du véhicule. Ensuite, il faut le garder sur la route. Il y a l'assurance. Il y a l'essence. Il y a les pneus. Il y a la sécurité à assurer.

J'ai entendu le député qui présente le projet de loi parler de la sécurité en Alberta. J'ai discuté avec son collègue derrière lui, le député de Fredericton-York, au sujet de l'Alberta. J'ai une soeur là-bas et je sais très bien que le secteur pétrolier y est très important. Or, je n'ai pas vu un seul véhicule, généralement des camionnettes, qui n'ait pas eu un pare-brise fissuré. Si la fissure se trouve sur le côté de la vitre qui ne bloque pas la vue, on peut s'en tirer avec ça, mais la plupart des pare-brise sont fissurés de part en part. Nous savons tous qu'une partie de la sécurité d'un véhicule réside dans le pare-brise, qui joue un grand rôle dans les accidents.

The member who is bringing forward the bill, the member for Fredericton-Grand Lake, talks about how, in Alberta, they do not have more accidents based on not having inspection stickers. I would disagree wholeheartedly on that. I would disagree and say that there are probably fewer accidents because people are made to check their vehicles here in New Brunswick. You need a safety inspection sticker.

I am going to bring an amendment later on, but I am just wondering. You listed a whole number of people you consulted. I am not sure whether that was with regard to insurance. I am just wondering: Have you spoken with police departments? I know that that is not something that members on that side of the floor are doing with regard to their take on safety inspection stickers on vehicles. I am not sure what your background is, member for Fredericton-Grand Lake, but I can tell you that, as a former police officer for 25 years, I have seen vehicles that should not be on the road.

I do not think there are too many people who would go on the road and do inspections on their own. They are not going to. I can tell you that I do not know what an upper ball joint or a lower ball joint is, but I want to make sure that that vehicle coming at me at 110 km/h is a safe vehicle. Congratulations on your newborn. You want to make sure, I would assume, that that vehicle coming at you will not lose something like an upper ball joint or a lower ball joint as it is coming in your direction.

Again, I ask: Whom have you consulted in our province? I am not talking about anyone in Alberta, British Columbia, or anywhere else, but in our province.

Mr. Austin: With all due respect, member, I could poke holes all through that statement.

First of all, do we really believe that a square sticker on a windshield is going to keep a vehicle safe? The data disproves that. It disproves it. It is as simple as that. The facts are the facts. Alberta, with no inspections, has the same rate of collisions as New Brunswick. That is a fact. In other provinces, the numbers are all the same. There is very little variance between provinces. As a matter of fact, other

Le député qui présente le projet de loi, le député de Fredericton-Grand Lake, explique qu'en Alberta, le fait de ne pas avoir de vignette d'inspection n'entraîne pas davantage d'accidents. Je ne suis absolument pas d'accord avec cela. Je ne suis pas d'accord et je dirais qu'il y a probablement moins d'accidents parce qu'ici, au Nouveau-Brunswick, les gens sont tenus de faire vérifier leur véhicule. Il faut une vignette d'inspection de sécurité.

Je vais proposer un amendement tout à l'heure, mais je me pose simplement une question. Vous avez énuméré toute une série de personnes que vous avez consultées. Je ne sais pas si cela concernait l'assurance. Je me demande simplement : Avez-vous parlé aux services de police? Je sais que ce n'est pas ce que font les députés de l'autre côté de la Chambre en regard de leur point de vue sur les vignettes d'inspection de sécurité des véhicules. Je ne sais pas quel est au juste votre parcours, Monsieur le député de Fredericton-Grand Lake, mais je peux vous dire, en tant qu'ancien policier ayant exercé pendant 25 ans, que j'ai vu des véhicules qui n'auraient pas dû circuler.

Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'automobilistes qui feraient des inspections par eux-mêmes. Ils ne le feront pas. Je peux vous dire que je ne sais pas ce qu'est un joint à rotule supérieur ou un joint à rotule inférieur, mais je veux m'assurer que ce véhicule qui arrive vers moi à 110 km/h est un véhicule sûr. Félicitations pour votre nouveau-né. Vous voulez vous assurer, je suppose, que ce véhicule qui arrive vers vous ne perdra pas un élément tel qu'un joint à rotule supérieur ou un joint à rotule inférieur à cet instant.

Je vous le demande à nouveau : Qui avez-vous consulté dans notre province? Je ne parle pas de personnes en Alberta, en Colombie-Britannique ou ailleurs, mais dans notre province.

M. Austin : Avec tout le respect que je vous dois, Monsieur le député, je pourrais trouver des failles dans tout ce que vous avez dit.

Tout d'abord, croyons-nous vraiment qu'une vignette carrée sur un pare-brise va garantir la sécurité d'un véhicule? Les données le réfutent. Elles le réfutent. C'est aussi simple que cela. Les faits sont les faits. L'Alberta, où il n'y a pas d'inspections, a le même taux de collisions que le Nouveau-Brunswick. C'est un fait. Dans les autres provinces, les chiffres sont tous les mêmes. Il y a très peu de variation entre les

provinces with no inspections have better safety records.

I will put this scenario out. You have a vehicle. You take it to your mechanic. He looks it over. You get that sticker. Let's be honest: In New Brunswick, I hear many accounts where people drive to the mechanic, and the mechanic looks at the car, kicks the tires, and throws a sticker on the windshield. It happens. You know it and I know it, right? It is wrong. It just does not work.

15:45

At the end of the day, you have these safety stickers that give a false sense of security. You can get the safety sticker put on. You can drive down the road, hit a pothole, break a ball joint, and drive for the next 11 months with a broken ball joint, but because you have that sticker, you somehow think you are safe.

The data does not support it. It is just that simple. The data simply does not support it. Transport Canada does not support it. We have looked at Collision Sciences, and it does not support it. That is why, as a matter of fact, when you look through inspections, you will see that New Brunswick and Prince Edward Island are the only two provinces in Canada that require inspections, other than Nova Scotia, which does two-year inspections. Everybody else has different methods of inspections. British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Quebec, and the northern territories require no inspection unless the vehicle is coming from a different province or country. If someone were to move to Alberta, they would have to get it inspected once.

It is just a myth. I do not know what else to say. The data simply does not . . . If you can show me data that proves that little square sticker on your windshield is keeping your vehicle safer and is keeping vehicles from colliding with each other and from malfunctioning on the road, creating injuries and fatalities, I am open to the data. All the data we have found does not support that.

provinces. En fait, d'autres provinces sans inspections ont de meilleurs bilans en matière de sécurité.

Je vais vous présenter le scénario suivant. Vous avez un véhicule. Vous l'amenez chez votre mécanicien. Il l'examine. Vous obtenez la vignette. Soyons honnêtes : au Nouveau-Brunswick, j'entends de nombreux témoignages selon lesquels les gens se rendent chez le mécanicien, et celui-ci jette un coup d'oeil à la voiture, donne un coup de pied dans les pneus et colle une vignette sur le pare-brise. Ça arrive. Vous le savez et je le sais, n'est-ce pas? C'est mal. Ça ne fonctionne tout simplement pas.

Au bout du compte, vous avez ces vignettes de sécurité qui donnent un faux sentiment de sécurité. Vous pouvez faire apposer la vignette de sécurité. Vous pouvez rouler sur la route, heurter un nid-de-poule, casser un joint à rotule et rouler pendant les 11 mois suivants avec un joint à rotule cassé, mais comme vous avez cette vignette, vous vous pensez en quelque sorte en sécurité.

Les données ne corroborent pas la nécessité des inspections. C'est aussi simple que cela. Les données ne la corroborent tout simplement pas. Transports Canada ne soutient pas ces inspections. Nous avons examiné les données de Collision Sciences, et elles ne sont pas corroborantes à cet égard. C'est pourquoi, en fait, si vous examinez ce qui se fait ailleurs en la matière, vous verrez que le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard sont les deux seules provinces au Canada qui exigent des inspections, à l'exception de la Nouvelle-Écosse, qui exige des inspections tous les deux ans. Tous les autres territoires et provinces ont des méthodes d'inspection différentes. La Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Québec et les territoires du Nord n'exigent aucune inspection, sauf si le véhicule provient d'ailleurs au pays ou de l'étranger. Si quelqu'un déménageait en Alberta, il devrait faire inspecter son véhicule une seule fois.

C'est juste un mythe. Je ne sais pas quoi dire d'autre. Les données ne montrent tout simplement pas... Si vous pouvez me montrer des données prouvant que cette petite vignette carrée sur votre pare-brise rend votre véhicule plus sûr et qu'il empêche les véhicules d'entrer en collision les uns avec les autres et de mal fonctionner sur la route, causant des blessures et des

Mr. Horsman: Madam Chairperson, that safety sticker does not actually make your vehicle safe. It is the mechanic or the person who checks over your vehicle yearly that makes the vehicle safe. If you go down the road, hit a pothole, and lose a ball joint, I am sure that you are heading back to the garage to make it safe. You are not going to drive another year.

There is another thing on that. You are talking about the safety of people. If you do have something that happens to your vehicle and you do not take care of it, over time, you are going to incur more costs. For that person. I would say that a yearly inspection, as we have now . . . My amendment will show something different. However, at the present time, yearly inspections . . . I have seen it first-hand. With regard to your statistics and your data, I am not sure who you are listening to in British Columbia. You can turn the numbers any which way you want, but I have seen it first-hand. I know the member opposite, the Minister of Public Safety, has probably seen it as well.

I have heard you as well as the government members talk about rural garages. Rural areas do not have Canadian Tire stores as they do in the major cities, but rural garages depend a lot on that economy, on fixing your car. Have you talked to those rural garages? I have heard it said here before that the carbon tax will put garages out of business. Do you not think that this would be the exact same thing?

Mr. Austin: Thank you, member. The first thing that I have to question is when you mention . . . I believe you worked for the Fredericton police force. You were an officer in New Brunswick, so you saw all kinds of vehicles that were unsafe. Yet we have annual vehicle registrations. I am missing the disconnect there, which goes to . . . I meant inspections. This further proves my point. Inspections do nothing to keep vehicles safe.

Your other question was related to mechanics. That is why we did not completely done away with vehicle inspections. That is why we introduced a two-year

décès, je suis prêt à les examiner. Toutes les données que nous avons trouvées ne corroborent pas cela.

M. Horsman : Madame la présidente, cette vignette de sécurité ne rend pas réellement votre véhicule sûr. C'est le mécanicien ou la personne qui inspecte votre véhicule chaque année qui le rend sûr. Si vous roulez sur la route, heurtez un nid-de-poule et perdez un joint à rotule, je suis sûr que vous allez retourner au garage pour le faire réparer. Vous n'allez pas rouler ainsi une année de plus.

Il y a autre chose à ce sujet. Vous parlez de la sécurité des personnes. Si un problème survient sur votre véhicule et que vous ne vous en occupez pas, avec le temps, vous allez devoir payer plus cher. Pour une personne à qui cela arrive. Je dirais qu'une inspection annuelle, comme nous en avons actuellement... Mon amendement montrera quelque chose de différent. Cependant, à l'heure actuelle, les inspections annuelles... Je l'ai vu personnellement. En ce qui concerne vos statistiques et vos données, je ne sais pas trop qui vous écoutez en Colombie-Britannique. Vous pouvez manipuler les chiffres comme bon vous semble, mais je l'ai vu personnellement. Je sais que le député d'en face, le ministre de la Sécurité publique, l'a probablement vu aussi.

Je vous ai entendu, ainsi que les membres du gouvernement, parler des garages ruraux. Les zones rurales n'ont pas de magasins Canadian Tire comme dans les grandes villes, mais les garages ruraux dépendent beaucoup d'une telle activité économique, de la réparation de votre voiture. Avez-vous parlé aux garagistes des zones rurales? J'ai déjà entendu dire ici que la taxe sur le carbone mettrait les garages en faillite. Ne pensez-vous pas que la mesure proposée aurait exactement le même résultat?

M. Austin : Merci, Monsieur le député. La première chose que je dois remettre en question, c'est quand vous mentionnez... Je crois que vous avez travaillé pour la police de Fredericton. Vous étiez agent au Nouveau-Brunswick, de sorte que vous avez vu toutes sortes de véhicules dangereux. Pourtant, nous avons des immatriculations annuelles. Je ne comprends pas l'incohérence, ce qui... Je voulais parler des inspections. Cela prouve encore davantage mon argument. Les inspections ne contribuent en rien à la sécurité des véhicules.

Votre autre question concernait les mécaniciens. C'est pourquoi nous n'avons pas complètement supprimé les inspections des véhicules. C'est pourquoi nous

vehicle inspection. I want to be clear. If Joe Blow wants to take his car to the mechanic to get it inspected, he is free to do so, but that is called his individual responsibility and his individual desire to do that. Government should not be creating unnecessary laws that do not have the facts backing them for why they are there in the first place. For the mechanics that I talked to, it depends. Some mechanics obviously feel that this is going to be a hit to them. I am not so sure that is the case. Other mechanics understand that, at the end of the day, it is neither here nor there. It is a wash to them.

Again, we are not completely throwing it out. We are simply saying that it will be every two years. We have had discussions on regulatory issues with the government so that any vehicle three years old or newer, under regulation, would not have to be inspected. When you think about that, the three-year-old or newer part, if you buy a brand new vehicle, how ridiculous is it that a brand new vehicle off the assembly line has to go be inspected? That makes no sense whatsoever, especially when vehicles today run a three-year warranty, minimum, or 100 000 km. Some warranties go as high as seven years with 100 000 km. The company itself warranties the vehicle. Again, we are not talking about completely doing away with inspections. We are talking about doing them every two years.

15:50

Mr. Horsman: When you hear my amendment, through Madam Chairperson, I will agree one thousand percent with you on that. I am telling you: Do you think that every person who feels that their vehicle is not safe is going to go and get that safety inspection sticker? No. I am asking you as a father, as a parent, as we all are in here, to make sure that we continue having inspection stickers to make sure that the vehicle coming at me, at whatever speed, is safe.

You talked about me stopping vehicles that were not safe but had a safety inspection sticker on them. There were too many times that I saw vehicles that I believed were not roadworthy where their inspection stickers had been outdated. As you know, they come colour-

avons prévu une inspection des véhicules tous les deux ans. Je tiens à être clair. Si monsieur Tout-le-Monde veut amener sa voiture chez le mécanicien pour la faire inspecter, il est libre de le faire, mais cela relève de sa responsabilité individuelle et de son choix personnel. Le gouvernement ne devrait pas adopter de lois inutiles qui ne s'appuient pas sur des faits justifiant leur existence. Pour les mécaniciens à qui j'ai parlé, cela dépend. Certains mécaniciens estiment manifestement que la mesure va leur porter préjudice. Je ne suis pas sûr que ce soit le cas. D'autres mécaniciens comprennent qu'au bout du compte, cela n'a pas vraiment d'importance. Pour eux, cela ne change rien.

Encore une fois, nous ne rejetons pas complètement les inspections. Nous disons simplement qu'elles se feront tous les deux ans. Nous avons eu des discussions avec le gouvernement sur les questions réglementaires afin que tout véhicule de trois ans ou moins, en vertu de la réglementation, ne soit pas soumis à une inspection. Quand on réfléchit à une telle disposition concernant les véhicules de trois ans ou moins, si vous achetez un véhicule neuf, n'est-il pas ridicule que ce véhicule tout neuf sorti de la chaîne de montage doive être inspecté? Cela n'a absolument aucun sens, d'autant plus que les véhicules bénéficient aujourd'hui d'une garantie d'au moins trois ans ou 100 000 km. Certaines garanties vont même jusqu'à sept ans ou 100 000 km. C'est le constructeur lui-même qui garantit le véhicule. Encore une fois, nous ne parlons pas de supprimer complètement les inspections. Nous parlons de les effectuer tous les deux ans.

M. Horsman : Lorsque vous entendrez mon amendement, par l'entremise de la présidente, je serai tout à fait d'accord avec vous sur ce point. Je vous dis : Pensez-vous que toute personne qui estime que son véhicule n'est pas sûr va aller chercher une vignette d'inspection de sécurité? Non. Je vous demande, en tant que père, en tant que parent, comme nous le sommes tous ici, de veiller à ce que nous continuions à avoir des vignettes d'inspection pour garantir que le véhicule qui vient vers nous, quelle que soit sa vitesse, est sûr.

Vous avez évoqué le fait que je stoppais des véhicules qui n'étaient pas sûrs mais qui arboraient une vignette d'inspection de sécurité. J'ai vu trop souvent des véhicules qui, selon moi, n'étaient pas en état de rouler et dont les vignettes d'inspection étaient périmées.

coded. That helps police officers determine whether that vehicle should be safe on the road. Police have the option to stop a vehicle.

Yearly inspection stickers change colour so if a car goes by and the sticker is blue in 2019 and was white in 2018, we know that something is amiss there. The car owner has not gone and had their vehicle checked. That gives the police officer the opportunity to stop that vehicle to make sure that they speak with that person and say: Look, your inspection is outdated. I can tell you, and I will tell you here in this House, as I have no issues, that I used to give leeway on that. I know that people are busy and have busy lives. Just because it is 12 years plus one day, was I going to issue a ticket? I did not. I always gave people leeway, giving them two or three weeks to go and make sure that they can get into a garage, a legal garage, or wherever they might take their vehicle, to make sure that it is safe. People appreciated that.

I know that people out there . . . I do not want to incur any more government in people's pockets any more than you do. I do not. I had several questions on that with registration. I do not want to see people incurring any more costs because I am one of those people who drive a car. I just want to make sure that the vehicles are safe.

Madam Chairperson, I have an amendment on this one, if you do not mind. Is it okay?

Proposed Amendment

Mr. Horsman proposed the following amendment:

Section 2:

In section 249.01, by adding the following words after the word "issuance":

for every vehicle less than four years from the date of manufacture.

Comme vous le savez, elles sont codées par couleur. Cela aide les agents de police à déterminer si un véhicule est apte à circuler. La police a la possibilité de stopper un véhicule.

Les vignettes d'inspection annuelle changent de couleur, de sorte que si une voiture passe et que la vignette est bleue en 2019 alors qu'elle était blanche en 2018, nous savons qu'il y a un problème. Le propriétaire de la voiture n'est pas allé faire inspecter son véhicule. Cela donne au policier l'occasion de stopper ce véhicule pour s'assurer de parler à cette personne et de lui dire : Écoutez, votre inspection est périmée. Je peux vous dire, et je vais vous le dire ici même à la Chambre, que je n'ai aucun problème avec cela, que j'avais l'habitude de faire preuve de souplesse à ce sujet. Je sais que les gens sont occupés et ont une vie fort remplie. Est-ce que j'allais leur donner une contravention simplement parce que cela faisait 12 ans et un jour? Je ne le faisais pas. J'ai toujours laissé une marge de manoeuvre aux gens, en leur accordant deux ou trois semaines pour qu'ils puissent se rendre dans un garage, un garage agréé, ou n'importe où où ils pourraient amener leur véhicule, afin de s'assurer qu'il est sécuritaire. Les gens appréciaient cela.

Je sais que les gens là-bas... Je ne veux pas plus que vous que le gouvernement mette davantage la main dans la poche des gens. Je ne le veux pas. J'ai eu plusieurs questions à cet égard concernant l'immatriculation. Je ne veux pas que les gens aient à supporter des frais additionnels, car je fais moi-même partie des personnes qui conduisent une voiture. Je veux simplement m'assurer que les véhicules sont sûrs.

Madame la présidente, j'ai un amendement à proposer à cet égard si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Est-ce que cela vous convient?

Amendement proposé

M. Horsman propose l'amendement suivant :

Article 2 :

À l'article 249.01, ajouter ce qui suit après le mot « délivrance » :

pour tout véhicule dont la date de fabrication remonte à moins de quatre ans.

(**Madam Chairperson** read the proposed amendment, and the following debate ensued.)

15:55

Debate on Proposed Amendment

Madam Chairperson: Are there any questions or comments on the amendment?

Mr. Austin: I am surprised—pleasantly surprised. Does anybody want to go five?

Seriously, the question, I guess, that I have—and I am just looking at the amendment with the bill—is this: Would that still include, after four years, every two years thereafter? You are striking that. This is my understanding. We had better take a recess, if we could, Madam Chairperson.

Madam Chairperson: Are we in agreement for another five-minute break?

Hon. Members: Agreed.

(The committee recessed at 3:57 p.m.)

The committee resumed at 4:12 p.m.)

16:12

Madam Chairperson: Are there any questions or comments on the amendment?

Mr. Austin: Thank you, Madam Chairperson. It is always important to read every part. I appreciated the recess in order to be able to do that. Essentially, what the amendment is saying is, basically, what we have now, with the exception that vehicles four years or newer would only do it twice. So, it is two years for the first four years, then every year after that.

The problem with that is that it goes against the data that we have. It goes against the idea of what the original bill said, which was every two years, with the understanding that it is three years or newer. I had the assurance of the Minister of Public Safety that motor vehicle inspections will not be required for cars three years or newer and then every two years after that.

(**La présidente** donne lecture de l'amendement proposé ; il s'élève un débat.)

Débat sur l'amendement proposé

La présidente : Y a-t-il des questions ou des observations concernant l'amendement?

M. Austin : Je suis surpris, agréablement surpris. Quelqu'un souhaite-t-il aller jusqu'à cinq?

Sérieusement, la question que j'ai, je crois, et je regarde simplement l'amendement par rapport au projet de loi, est la suivante : Cela inclurait-il toujours, après quatre ans, tous les deux ans par la suite? Vous supprimez cela. C'est ce que je comprends. Nous ferions mieux de faire une pause, si possible, Madame la présidente.

La présidente : Sommes-nous d'accord pour une autre pause de cinq minutes?

Des voix : Oui.

(La séance est suspendue à 15 h 57.)

La séance reprend à 16 h 12.)

La présidente : Y a-t-il des questions ou des observations sur l'amendement?

M. Austin : Merci, Madame la présidente. Il est toujours important de lire chaque partie. J'ai apprécié la suspension de séance qui m'a permis de le faire. En substance, l'amendement reprend ce que nous avons actuellement, à l'exception que les véhicules de quatre ans ou moins ne seraient soumis à une inspection que deux fois. C'est donc deux ans pour les quatre premières années, puis annuellement par la suite.

Le problème, c'est que cela va à l'encontre des données que nous avons. Cela va à l'encontre du principe du projet de loi initial, qui prévoyait une inspection tous les deux ans, étant entendu que cela concernait les véhicules de trois ans ou moins. J'ai reçu l'assurance du ministre de la Sécurité publique que les inspections de véhicules à moteur ne seraient pas obligatoires pour les voitures de trois ans ou moins, puis le seraient tous les deux ans par la suite.

That is what I have to go with, and that is why I cannot support this amendment.

Madam Chairperson: Are there any other comments or questions on the amendment?

M. K. Arseneau : Merci, Madame la présidente. Je dois dire que je suis un petit peu. . . Je commence à me poser des questions. Nous sommes à la Chambre aujourd'hui et nous discutons de l'inspection des véhicules, de l'enregistrement des véhicules et de tout cela. De laisser quelqu'un ne pas faire inspecter son véhicule pendant quatre ans après l'avoir acheté. . .

It is a tax break for the rich.

Qui peut se permettre d'acheter une automobile, Madame la présidente? Qui peut se permettre cet achat?

Brand new, okay?

Le fait de déposer un tel projet de loi et de dire. . . À un moment donné, je peux amener une automobile dans le bois et l'enliser, mais elle devra être réparée. Je ne vois pas la différence. Souvent, les nouveaux véhicules ont des rappels. Il faut les amener au garage ; si on ne fait pas faire les réparations suite aux rappels, une automobile peut devenir très dangereuse très rapidement. Je ne vois pas quelle est la différence entre une automobile neuve et une vieille automobile.

16:15

C'est sûr que la nouvelle automobile est peut-être un peu en meilleur état, mais qui peut se permettre d'acheter cette voiture, Madame la présidente? Ce ne sont pas des gens qui ont nécessairement besoin d'un montant d'argent supplémentaire.

Donc, je suis contre l'amendement, mais je suis aussi contre le projet de loi au complet. Je pense que, dans ma circonscription, personne n'est jamais venu me voir pour me parler de l'enregistrement ou de l'inspection des automobiles. Ce que je vois dans ma circonscription, Madame la présidente, ce sont des gens qui ont besoin des services d'Habitation NB. Il y a les personnes âgées qui ont besoin de services et il y a les élèves qui ont besoin de plus de services dans les écoles. Voilà ce que je vois dans ma circonscription. Et je ne pense pas que c'est en commençant à faire des

C'est ce sur quoi je dois m'appuyer, et c'est pourquoi je ne peux pas soutenir l'amendement.

La présidente : Y a-t-il d'autres observations ou questions concernant l'amendement?

Mr. K. Arseneau: Thank you, Madam Chairperson. I must say that I am a little bit... I am starting to wonder. We are in the House today, and we are discussing vehicle inspections, vehicle registration, and so on. Letting someone go without having their vehicle inspected for four years after buying it...

C'est un allègement fiscal pour les riches.

Who can afford to buy a car, Madam Chairperson? Who can afford that purchase?

Tout neuf, d'accord?

Tabling this bill and saying... I can take a car into the woods some time and get stuck, but it will have to be repaired. I do not see the difference. New vehicles are often recalled. They have to be taken to the garage; if repairs are not made after recalls, a car can become very dangerous very quickly. I do not see the difference between a brand-new car and an old one.

Sure, the new car may be in a bit better shape, but who can afford to buy it, Madam Chairperson? It is not people who necessarily need extra money.

So, I am against the amendment, but I am also against the entire bill. I do not think anyone in my riding has ever come to see me to talk to me about car registration or inspection. What I see in my riding, Madam Chairperson, is people who need NB Housing services. There are seniors who need services and students who need more services in schools. That is what I see in my riding. I do not think starting to make cuts in an already tight budget is the way we will be able to do everything.

réductions dans le budget déjà étranglé que nous serons en mesure de faire tout cela.

Pour donner une chose au député du parti qui a déposé le projet de loi, je serais d'accord que nous discussions de tout ceci une fois que nous aurions commencé à aller chercher l'argent qui nous manque dans les paradis fiscaux. Nous pourrions en discuter une fois que nous aurions réglé le cas des personnes qui devraient être en train de payer leurs impôts mais qui ne le font pas. Nous pourrions en discuter quand les personnes qui peuvent se permettre de payer leurs impôts paieront leur juste part à cet égard. La journée où nous irons chercher cet argent, Madame la présidente, je serai peut-être d'accord pour parler d'enlever de l'argent aux personnes qui en ont le plus besoin en ce qui a trait aux impôts. Toutefois, tant et aussi longtemps qu'il n'y a aucune volonté de la part de nos gouvernements successifs de faire en sorte que les gens paient leur juste part, je ne pense pas que nous devrions être ici aujourd'hui en train de parler d'inspection et d'enregistrement des véhicules. Merci.

Mr. Horsman: Just to comment on the remarks of the member for Kent North, vehicle recalls automatically go back to the dealership to get fixed. It may be something very minute, but at least the person will bring it in to get something fixed on the newer vehicles.

(Interjections.)

Mr. Horsman: You should.

As the member stated, a lot of members here are not from the Fredericton area, and they travel a lot. Even with brand new vehicles, they are putting on 60 000 km or 80 000 km per year. In three for four years, that is over 240 000 km. That is a lot of kilometres on a vehicle, whether or not it is new. This is especially true for an older vehicle. If you think that you do not want other people to be safe on the highways . . . Ask yourself: Is my vehicle going to be safe? I do not worry about my vehicle. I look after my vehicle. I worry about yours. Again, I will come back to this. As a new father, you should be worried about everybody out there.

The amendment is about the first four years. Four years is a long time. I understand what you said about people keeping cars for five, six, or seven years. Go after four years. A lot of stuff starts breaking down. I

To give the member of the party that tabled the bill one thing, I would agree to discussing all of this once we have started going after the money we are losing to tax havens. We could discuss it once we have resolved the case of people who should be paying their taxes but are not doing so. We could discuss it when people who can afford to pay their taxes pay their fair share of them. Madam Chairperson, on the day we get that money, I may agree to talk about taking money away from the people who need it the most with respect to taxes. However, as long as our successive governments have no will to ensure that people pay their fair share, I do not think we should be here today talking about vehicle inspection and registration. Thank you.

M. Horsman : Juste pour réagir aux remarques du député de Kent-Nord, les véhicules rappelés sont automatiquement renvoyés chez le concessionnaire pour être réparés. C'est peut-être un détail, mais au moins, le propriétaire amènera son véhicule pour faire réparer quelque chose dans le cas des modèles récents.

(Exclamations.)

M. Horsman : Vous devriez.

Comme l'a indiqué le député, beaucoup de parlementaires ne sont pas de la région de Fredericton et ils voyagent beaucoup. Même avec des véhicules tout neufs, ils parcourent 60 000 ou 80 000 km par année. En trois ou quatre ans, cela fait plus de 240 000 km. C'est beaucoup de kilomètres pour un véhicule, qu'il soit neuf ou non. C'est particulièrement vrai pour un véhicule plus ancien. Si vous pensez que vous ne voulez pas que les autres soient en sécurité sur les routes... Posez-vous la question : Mon véhicule sera-t-il sûr? Je ne m'inquiète pas pour mon véhicule. J'en prends soin. Je m'inquiète pour le vôtre. Encore une fois, j'y reviendrai. En tant que nouveau père, vous devriez vous inquiéter pour tout le monde sur la route.

L'amendement porte sur les quatre premières années. Quatre ans, c'est long. Je comprends ce que vous avez dit sur le fait que les gens gardent leurs voitures pendant cinq, six ou sept ans. Visez les quatre ans.

am always thinking that there is something in the car so that, at 100 000 km, something clicks because you are always going to the dealership to get it fixed, and it is expensive. But at least I know that my vehicle is safe.

If you go past the four years, and then go two more years and two more years and two more years, you are putting everybody who drives on our highways at risk. You might laugh at that, but you are. That is exactly what you are doing. Every time you drink and drive, every time you have one beer, you are putting people at risk. If your vehicle is not safe, you are putting people at risk. You cannot deny that. Is that safety inspection going to do . . .

(Interjections.)

Mr. Horsman: You cannot.

(Interjections.)

Mr. Horsman: Well, you are foolish then.

That safety inspection sticker is going to confirm that my vehicle is safe, whether it is after two years or after one year, because you are having the inspection done by a mechanic, a professional mechanic whom you trust. That is no different from your doctor. It means that when I get in my vehicle, I know that it is safe. I know that it is safe for my family, and I know that it is safe for your family. Can you say that? You cannot say that.

16:20

I have seen it happen too many times. We have a police officer here and a former police officer over there who know that. They have seen it. They have seen car accidents that happened because some people did not go on their own to get their cars fixed. Either they could not afford it or they just did not want to do it. Some people live out in rural areas. They cannot get to a garage as you can in a major city. You can go to a Canadian Tire or a Big Stop that will fix cars.

I think the time in your amendment is too long, and I will not be voting for it. I think that it is too long for everybody here who is not living in the Fredericton

Beaucoup de choses commencent à tomber en panne. Je me dis toujours qu'il y a quelque chose dans la voiture qui, à 100 000 km, se met à cliqueter, parce qu'on passe son temps chez le concessionnaire pour la faire réparer, et ça coûte cher. Au moins, je sais que mon véhicule est sûr.

Si vous dépassez les quatre ans, puis que vous ajoutez deux ans, puis encore deux ans, puis encore deux autres années, vous mettez en danger tous les gens qui circulent sur nos routes. Vous en riez peut-être, mais c'est le cas. C'est exactement ce que vous faites. Chaque fois que vous conduisez après avoir bu, chaque fois que vous buvez une bière, vous mettez des gens en danger. Si votre véhicule n'est pas sûr, vous mettez des gens en danger. Vous ne pouvez pas le nier. Est-ce que l'inspection de sécurité va...

(Exclamations.)

M. Horsman : Vous ne pouvez pas.

(Exclamations.)

M. Horsman : Eh bien, vous êtes stupide alors.

La vignette d'inspection de sécurité va garantir que mon véhicule est sûr, que ce soit après deux ans ou après un an, car c'est un mécanicien, un professionnel en qui vous avez confiance, qui effectue l'inspection. C'est exactement comme avec votre médecin. Cela signifie que lorsque je monte dans mon véhicule, je sais qu'il est sûr. Je sais qu'il est sûr pour ma famille et je sais qu'il est sûr pour la vôtre. Pouvez-vous en dire autant? Vous ne pouvez pas l'affirmer.

J'ai vu cela se produire trop souvent. Nous avons ici un agent de police et là-bas un ancien agent de police qui le savent. Ils l'ont vu. Ils ont vu des accidents de voiture qui se sont produits parce que certaines personnes n'ont pas pris l'initiative de faire réparer leur voiture. Soit elles n'en avaient pas les moyens, soit elles ne voulaient tout simplement pas le faire. Certaines personnes vivent dans des zones rurales. Elles ne peuvent pas se rendre dans un garage comme on le peut dans une grande ville. On peut aller chez Canadian Tire ou Big Stop, où l'on répare les voitures.

Je pense que le délai prévu dans votre amendement est trop long et je ne voterai pas en sa faveur. Je pense qu'il est trop long pour toutes les personnes ici qui ne

area, who has to come to Fredericton in the winter. You have salt and grime on your car—on your brakes, on your fuel line, on everything. That is my point.

Mr. Austin: If driving in New Brunswick without a safety sticker on the windshield is such an unlivable, unthinkable hazard to the residents of this province, would the member from Fredericton North dare to drive in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Quebec, or 37 states in the United States? Would you dare drive in those areas, member? They do not have inspections—none.

Here is what bothers me. When we come out with a plan that makes sense, that has data supporting it, that is reasonable, the sky is going to fall. All of a sudden, everybody is going to die in vehicles because they do not have that little sticker put on their windshield every year. It is just complete nonsense, and I know that the people watching at home know full well that this is nothing more than fearmongering. Frankly, it is nonsense. Support the bill. Get it over with. Do what New Brunswickers want and what the data supports.

Madam Chairperson: Are there any comments or questions?

M. D. Landry : Madame la présidente, je comprends ce que veut dire le chef de l'Alliance des gens. Par contre, je vous dirai ce qui suit : Depuis que les inspections des véhicules à moteur sont faites sur les voitures, ici, au Nouveau-Brunswick... Je me souviens quelle était la situation il y a 20 ans ou 25 ans. Il y avait beaucoup de vieilles voitures sur les routes, et plusieurs d'entre elles n'étaient pas en bon état ; elles n'auraient pas dû avoir le droit d'être sur la route.

Madame la présidente, aujourd'hui, nous voyons de moins en moins de voitures toutes rouillées. Il n'y en a presque plus sur la route. Je vais vous dire pourquoi les véhicules doivent être inspectés. Lorsqu'une voiture fonctionne au ralenti l'hiver... Disons que la voiture est âgée un peu et qu'il y a de la rouille en dessous. Si on ne la fait pas inspecter, je peux vous dire que c'est dangereux de s'empoisonner avec le monoxyde de carbone. C'est une autre chose qu'il faudra regarder de très près.

Lorsqu'il y a des inspections sur les véhicules, que fait-on avec ceux qui sont rouillés si on attend trop

vivent pas dans la région de Fredericton et qui doivent s'y rendre en hiver. Il y a du sel et de la saleté sur votre voiture, sur vos freins, sur votre conduite d'essence, partout. Voilà mon argument.

M. Austin : Si conduire au Nouveau-Brunswick sans vignette de sécurité sur le pare-brise représente un danger à ce point insupportable et inconcevable pour les gens de la province, le député de Fredericton-Nord oserait-il conduire en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Québec ou dans 37 États américains? Oseriez-vous conduire dans ces régions, Monsieur le député? Elles n'ont pas d'inspections, elles n'en ont aucune.

Voici ce qui me dérange. Quand on présente un plan qui a du sens, qui s'appuie sur des données, qui est raisonnable, c'est le ciel qui va nous tomber sur la tête. Tout à coup, tout le monde va mourir dans des accidents de la route parce qu'il n'y a pas cette petite vignette collée sur le pare-brise chaque année. C'est tout simplement absurde, et je sais que les gens qui regardent chez eux savent très bien qu'il ne s'agit là que d'alarmisme. Franchement, c'est absurde. Appuyez le projet de loi. Finissons-en. Faites ce que veulent les gens du Nouveau-Brunswick et ce que les données appuient.

La présidente : Y a-t-il des observations ou des questions?

Mr. D. Landry: Madam Chairperson, I understand what the Leader of the People's Alliance means. However, I will tell you this: Since motor vehicle inspections started being done on cars here in New Brunswick... I remember what it was like 20 or 25 years ago. There were a lot of old cars on the roads, and some of them were not in good shape; they should not have been allowed on the roads.

Madam Chairperson, today we see fewer and fewer rusty cars. There are hardly any left on the road. I am going to tell you why vehicles need to be inspected. When a car idles in the winter... Let's say that the car is a bit old and has rust underneath it. Without an inspection, I can tell you that there is a danger of carbon monoxide poisoning. This is another thing that needs a much closer look.

When vehicles are inspected, what happens to the rusty ones if repairs are put off for too long? Today,

longtemps avant de les faire réparer? On sait que, aujourd'hui, aucune voiture ne passe l'inspection s'il y a des trous dans la carrosserie. C'est un élément que je voulais faire valoir.

Il y a quand même de bonnes raisons de faire inspecter les véhicules à moteur. Il peut s'agir de raisons liées à la sécurité de la conduite. Il peut aussi s'agir de raisons personnelles, comme l'inhalation de monoxyde de carbone. Donc, je veux seulement faire part au député d'en face du fait qu'il y a quand même de bonnes raisons d'avoir le petit autocollant sur le pare-brise de notre voiture. C'est non seulement pour conduire sur la route mais aussi pour notre sécurité et pour celle des gens qui sont à l'intérieur de notre voiture.

Madam Chairperson: Are there any other questions or comments on the amendment?

Proposed Amendment Defeated

(Madam Chairperson put the question, and the proposed amendment was defeated.)

Debate on Amended Bill 18

Madam Chairperson: On the bill, are there any comments or questions?

Y a-t-il d'autres questions ou commentaires sur le projet de loi?

Mr. Harvey: Thank you, Madam Chairperson. It has been quite an afternoon here. We have been flipping and flopping and going, moving, and deleting bills and parts of bills. It has been quite a spectacle here, Madam Chairperson, with the power that the government has behind the scenes to basically eliminate the essence of the bill on registrations.

16:25

I have a few questions. I want to give the leader of the third party or fourth party—third-and-a-half party—a chance to answer some of these questions. First of all, in terms of New Brunswick, what type of consultation has there been with, for example, police associations, car dealer associations, the insurance industry, and so on, on this bill?

no car passes inspection if there are holes in the body. That is something I wanted to point out.

There are good reasons to have motor vehicles inspected. It can be for driving safety. It can also be for personal reasons, like carbon monoxide inhalation. So, I just want to point out to the member opposite that there are good reasons to have the little sticker on our car windshields. It is not just for driving but also for our safety and the safety of our passengers.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou observations sur l'amendement?

Rejet de l'amendement proposé

(La présidente met aux voix la question ; l'amendement proposé est rejeté.)

Débat sur le projet de loi 18 amendé

La présidente : Y a-t-il des observations ou des questions concernant le projet de loi?

Are there any other questions or comments on the bill?

M. Harvey : Merci, Madame la présidente. Nous avons passé un après-midi mouvementé ici. Nous n'avons cessé de changer d'avis, de faire des va-et-vient, d'avancer, de supprimer des projets de loi et des parties de projets de loi. Cela a été tout un spectacle ici, Madame la présidente, avec le pouvoir dont dispose le gouvernement en coulisses pour, essentiellement, vider de sa substance le projet de loi en ce qui concerne l'immatriculation.

J'ai quelques questions. Je veux donner au chef du troisième parti — ou du quatrième parti, ou plutôt du troisième parti et demi — l'occasion de répondre à certaines de ces questions. Tout d'abord, en ce qui concerne le Nouveau-Brunswick, quel type de consultation a été tenue auprès, par exemple, des associations policières, des associations de

Mr. Austin: Thank you, member, for the question. Well, again, with regard to the research that we did, I read the list off. There were different organizations, government and nongovernment. The RCMP was in there as well. Again, over and over, there was no concern on any front in terms of vehicle inspections or registrations, quite frankly. The interesting thing is that when asked the questions, there was usually a long pause because they did not really have a legitimate response as to why we do this in New Brunswick. So, no. I mean, there is no . . . I can read the list again if you would like, but I do believe it is in the record at this point. There were various organizations within the province and organizations outside the province consulted, and we looked at what other areas have done in order to get the research around this bill.

Mr. Harvey: Yes, sorry I missed that. To the member opposite, I must have been outside.

Mainly, it is a safety issue for me. It is not a money issue. It is \$35 per year for your car, right? It is a safety issue. From that, with regard to the police associations and the chiefs of police, have you sat down with these groups and talked about this in terms of enforcement and in terms of safety?

Mr. Austin: With all due respect, I think that the police associations in this province and probably everywhere else have bigger fish to fry than vehicle safety, to be honest. With that said, again, we did consult with the RCMP and various transportation agencies within New Brunswick and outside the province. We went to doctorate professors, university students, Transport Canada, Collision Sciences, auto forensic telematics, evidence logistics, and Statistics Canada. Yes, we did our due diligence.

Mr. Harvey: Thank you, through the chair to the member opposite. With regard to the jurisdictional scan, can you just briefly elaborate on that? What are

concessionnaires automobiles, du secteur des assurances et autres, au sujet du projet de loi?

M. Austin : Merci pour la question, Monsieur le député. Eh bien, encore une fois, en ce qui concerne les recherches que nous avons menées, j'ai lu la liste. Il y avait différents organismes, gouvernementaux et non gouvernementaux. La GRC en faisait également partie. Encore une fois, à maintes reprises, il n'y a eu aucune préoccupation, de quoi que ce soit, concernant les inspections ou les immatriculations de véhicules, pour être franc. Ce qui est intéressant, c'est que lorsqu'on posait des questions aux gens, il y avait généralement un long silence, car ils n'avaient pas vraiment de réponse valable pour expliquer pourquoi nous procédons ainsi au Nouveau-Brunswick. Donc, non. Je veux dire qu'il n'y a pas... Je peux relire la liste si vous le souhaitez, mais je crois qu'elle figure déjà au compte rendu à ce stade. Nous avons consulté divers organismes dans la province et à l'extérieur de celle-ci, et nous avons examiné ce qui avait été fait dans d'autres régions afin de mener les recherches nécessaires à l'élaboration du projet de loi.

M. Harvey : Oui, désolé, j'ai raté ça. Je dirai au député d'en face que je devais être sorti.

Pour moi, c'est avant tout une question de sécurité. Ce n'est pas une question d'argent. Ça coûte 35 \$ par année pour votre voiture, n'est-ce pas? C'est une question de sécurité. À cet égard, en ce qui concerne les associations policières et les chefs de police, vous êtes-vous entretenus avec ces groupes pour discuter de la question sous les angles de l'application de la loi et de la sécurité?

M. Austin : Avec tout le respect que je vous dois, je pense que les associations policières de la province, et probablement de partout ailleurs, ont d'autres chats à fouetter que la sécurité routière, pour être honnête. Cela dit, encore une fois, nous avons consulté la GRC et diverses agences de transport au Nouveau-Brunswick et à l'extérieur de la province. Nous avons consulté des professeurs titulaires d'un doctorat, des étudiants universitaires, Transports Canada, Collision Sciences, des experts en télématique automobile médico-légale, des spécialistes de la logistique des preuves et Statistique Canada. Oui, nous avons fait preuve de diligence raisonnable.

M. Harvey : Par l'intermédiaire de la présidence, je remercie le député d'en face. En ce qui concerne l'analyse de ce qui se fait ailleurs, pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Que font nos provinces

our neighbouring provinces and maybe some provinces across the country doing?

Mr. Austin: From what we have gathered, Nova Scotia has a two-year inspection, which is what we are looking to do. We are going to better that, I think, with three years or newer and then two years thereafter, but it is kind of in line with Nova Scotia. I believe Prince Edward Island is the only other province in the country, along with New Brunswick, that requires annual inspections. It is just Prince Edward Island and New Brunswick. Everywhere else has done away with them. Some provinces have different requirements. For example, I believe British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Quebec, and the northern territories require no inspection unless the vehicle is coming from a different province or country. So, if you moved to one of those provinces, it would require you to inspect your vehicle once, and that is it.

Mr. Harvey: Thank you. To the member opposite, you mentioned three years. Is that part of this new bill, the three years?

Mr. Austin: The three years is something that we discussed with government. It is a regulatory issue. From our understanding, it is a legal thing where it does not go in the bill itself. But again, the two years will go into the bill. The three years will be part of regulations that the Department of Public Safety will implement. Again, at the end of the day, if this passes, it will be that vehicles three years or newer will not require a vehicle inspection. Every second year thereafter, they will.

16:30

Mr. Harvey: To the member opposite, you are saying that is regulation. The three years is not going to be in legislation. If this is adopted, you are saying for the first three years, there is no inspection and after that, it is every second year. Is that correct?

Mr. Austin: Yes.

voisines et peut-être certaines provinces à travers le pays?

M. Austin : D'après ce que nous avons constaté, la Nouvelle-Écosse a une inspection tous les deux ans, ce que nous envisageons. Nous allons améliorer cela, je pense, en exemptant les véhicules neufs de trois ans ou moins, puis en passant à deux ans par la suite, mais cela correspond en quelque sorte à ce que fait la Nouvelle-Écosse. Je crois que l'Île-du-Prince-Édouard est la seule autre province du pays, avec le Nouveau-Brunswick, à exiger des inspections annuelles. Il n'y a que l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick. Partout ailleurs, on y a renoncé. Certains territoires et provinces ont des exigences différentes. Par exemple, je crois que la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Québec et les territoires du Nord n'exigent aucune inspection, sauf si le véhicule provient d'ailleurs au pays ou de l'étranger. Ainsi, si vous déménagiez dans l'une de ces régions, vous n'auriez à faire inspecter votre véhicule qu'une seule fois, et c'est tout.

M. Harvey : Merci. Au député d'en face, vous avez mentionné trois ans. Est-ce que ces trois ans font partie de ce nouveau projet de loi?

M. Austin : La période de trois ans est un point dont nous avons discuté avec le gouvernement. Il s'agit d'une question de réglementation. D'après ce que nous comprenons, c'est un aspect juridique qui ne figure pas dans le projet de loi lui-même. Encore une fois, cependant, la période de deux ans sera inscrite dans le projet de loi. La période de trois ans fera partie des règlements que le ministère de la Sécurité publique mettra en oeuvre. Encore une fois, au bout du compte, si le projet de loi est adopté, les véhicules de trois ans ou moins ne seront pas soumis à une inspection. Par la suite, ils devront l'être tous les deux ans.

M. Harvey : Au député d'en face, vous dites qu'il s'agit d'une disposition de réglementation. La période de trois ans ne figurera pas dans la loi. Si le projet de loi est adopté, vous dites que pendant les trois premières années, il n'y aura pas d'inspection et qu'ensuite, elle aura lieu tous les deux ans. Est-ce exact?

M. Austin : Oui.

Mr. Harvey: The first time will be five years after, let's say, the date of purchase, or would it be three years? From the date of your original purchase, would it be five years or three years?

Mr. Austin: Any vehicle that is three years or newer does not require inspection. Every two years thereafter, a vehicle will require an inspection.

Mr. Harvey: I understand that. On the third anniversary of the purchase of your vehicle, you will have to get it reinspected. Is that correct, on the third year?

Mr. Austin: Yes. Once your vehicle hits that three-year mark, then, yes, you will be required to get it inspected.

Mr. Harvey: This is very important, Madam Chairperson. To do this on the fly right here . . . I mean, this is going to affect New Brunswickers, and I want to make sure we get it right. Contrary to the other side, excluding the member for Fredericton-Grand Lake, we like to do things right rather than do them in a hurry.

To the member for Fredericton-Grand Lake and leader of his party, how much revenue does this represent for the province on an annual basis?

Mr. Austin: Thank you for that question, member. I believe the revenue . . . I have it here in our research. I do not have it right on hand, but, in the meantime, if you have another question, I can certainly find that for you.

Mr. Harvey: Well, I will just move on. My understanding is that it is \$35 to do an annual inspection for a light truck and car. It is \$40 for a highway trailer, and \$140 for commercial vehicles. To the member opposite, there are obviously other categories too, such as farm trucks and different . . . What types of exemptions are going to be in this new bill? What does it cover? What does it not cover? How much money does that represent? I would like to get some clarification.

Mr. Austin: So that I understand your question correctly, are you saying that with respect to the

M. Harvey : La première inspection aura lieu cinq ans après, disons, la date d'achat, ou serait-ce trois ans? À compter de la date d'achat initiale, serait-ce cinq ans ou trois ans?

M. Austin : Tout véhicule de trois ans ou moins n'est pas soumis à une inspection. Par la suite, un véhicule devra être inspecté tous les deux ans.

M. Harvey : Je comprends. Au bout de trois ans à compter de l'achat de votre véhicule, vous devrez le faire réinspecter. C'est bien cela, au bout de trois ans?

M. Austin : Oui. Une fois que votre véhicule aura atteint cette date butoir de trois ans, alors oui, vous devrez le faire inspecter.

M. Harvey : C'est très important, Madame la présidente. Régler cela au pied levé, ici même... Enfin, cela va toucher les gens du Nouveau-Brunswick, et je veux m'assurer que nous faisons les choses correctement. Contrairement à l'autre côté, à l'exception du député de Fredericton-Grand Lake, nous préférons bien faire les choses plutôt que de les faire à la hâte.

Au député de Fredericton-Grand Lake et chef de son parti, à combien s'élèvent les recettes que cela représente pour la province sur une base annuelle?

M. Austin : Merci pour la question, Monsieur le député. Je crois que les recettes... Je les ai ici dans nos recherches. Je ne les ai pas sous la main, mais, en attendant, si vous avez une autre question, je peux certainement vous les trouver.

M. Harvey : Eh bien, je vais simplement passer à autre chose. D'après ce que j'ai compris, l'inspection annuelle coûte 35 \$ pour un camion léger et une voiture. Elle coûte 40 \$ pour une remorque routière et 140 \$ pour les véhicules commerciaux. Je mentionne au député d'en face qu'il existe évidemment d'autres catégories, telles que les camions agricoles et différents... Quels types d'exemptions seront prévus dans le nouveau projet de loi? Que couvre celui-ci? Que ne couvre-t-il pas? Quel montant cela représente-t-il? J'aimerais obtenir quelques précisions.

M. Austin : Pour bien comprendre votre question, voulez-vous dire qu'en ce qui concerne les inspections

inspections themselves, what vehicles would be required under the inspections?

Mr. Harvey: To arrive at a revenue projection, you must have an idea, per category, of what it would mean for New Brunswick on an annual basis.

Mr. Austin: The number that we have is approximately \$6 million, but you have to keep in mind that this is the sale of safety stickers as well and the administration behind it. When you deduct, every year . . . Again, you are going every two years, so you are not going to lose the total amount of that. Based on every two years and the fact that you are going to have to generate fewer stickers and have less administration to put that forward, it would basically be cost neutral.

Mr. Harvey: I always worry when they say cost neutral. You are saying that it is \$6 million per year, so I understand that if it is every second year, it is going to be \$3 million on average.

Mr. Austin: Yes and no. Again, you have to factor in the cost of the stickers and the administration costs to mail out to the mechanics and all the things that go with that. That is why we are saying that, at the end of the day, it is going to be pretty much cost-neutral.

16:35

Mr. Harvey: To the member, do you have those numbers yet for the number of light trucks and cars? Do you have those numbers yet that I asked for earlier on how much revenue? It was \$6 million, but how did you arrive at that? How many light trucks, cars, and commercial vehicles would be included in that?

Mr. Austin: As of March 31, 2019, there were a total of 1 356 inspection stations, which works out to about 600 000 inspections at \$35 per inspection. It will save approximately \$73 000 to have three-year inspections due to needing stickers only every three years in place of every year. That goes back to the cost savings that would be realized through less need for stickers and their administrative costs. Government pays a significant amount for those stickers, and inspection forms are a cost to the province. The portion of the revenue that would be brought into the province would

elles-mêmes, quels véhicules seraient soumis à celles-ci?

M. Harvey : Pour établir une projection des recettes, vous devez avoir une idée, par catégorie, de ce que cela représenterait pour le Nouveau-Brunswick sur une base annuelle.

M. Austin : Le chiffre que nous avons est d'environ 6 millions, mais il faut garder à l'esprit qu'il s'agit également de la vente des vignettes de sécurité et de la gestion administrative qui va avec. Si l'on déduit, chaque année... Encore une fois, comme l'inspection se fait tous les deux ans, vous ne perdrez pas la totalité de ce montant. En se basant sur un cycle de deux ans et sur le fait que vous devrez produire moins de vignettes et que la gestion administrative sera moindre, cela serait pratiquement sans incidence sur les coûts.

M. Harvey : Je m'inquiète toujours quand on parle de neutralité en termes de coûts. Vous dites que le montant est de 6 millions par année, donc je comprends que si c'est tous les deux ans, cela fera en moyenne 3 millions.

M. Austin : Oui et non. Encore une fois, il faut tenir compte du coût des vignettes et des frais administratifs liés à leur envoi aux garagistes, ainsi que de tout ce qui va avec. C'est pourquoi nous affirmons qu'au final, cela sera pratiquement sans incidence sur les coûts.

M. Harvey : Au député, disposez-vous déjà des chiffres concernant le nombre de camionnettes et de voitures? Avez-vous les chiffres que j'ai demandés tout à l'heure concernant le montant des recettes? C'était 6 millions, mais comment êtes-vous parvenu à ce chiffre? Combien de camionnettes, de voitures et de véhicules commerciaux seraient inclus dans ce chiffre?

M. Austin : Au 31 mars 2019, on comptait au total 1 356 postes d'inspection, ce qui représente environ 600 000 inspections à 35 \$ chacune. Le passage à des inspections tous les trois ans permettra d'économiser environ 73 000 \$, car les vignettes ne seront plus nécessaires chaque année, mais seulement tous les trois ans. Cela nous ramène aux économies qui seraient réalisées grâce à la réduction des besoins en vignettes et de leurs coûts administratifs. Le gouvernement dépense une somme importante pour ces vignettes, et les formulaires d'inspection

be pretty much net zero when you talk about the administrative cost to implement the program on a yearly basis.

Mr. Harvey: I think that you are in the wrong job. You should be the Minister of Finance because you are pretty good with numbers, but I am trying to get this to be clear. In this paragraph that says “notwithstanding” and with the one that you are proposing in the bill—the rest of the bill was gutted—you are saying... What about the commercial vehicles and the \$140 for commercial vehicles? How many of those that are on the roads of New Brunswick have to be inspected annually?

Mr. Austin: We would have to get the exact numbers in terms of commercial vehicles and what part they would play in this.

Mr. Harvey: Madam Chairperson, it is hard to vote on something unless we know... Are commercial vehicles as well as highway trailers part of this? I guess that is a yes or no answer.

Mr. Austin: As another part of our discussions with the Department of Public Safety, we pushed for utility trailers to be under the same type of thing, where they would not need inspections. That is something that we discussed as well. That is unless there is a mechanical component to the trailer such as a braking system or something like that. With regard to just a straight-up trailer with an axle and a couple of wheels, we are in discussions on that as well.

Mr. Harvey: Through the chair to the member, we are voting on a bill, to be fair. You are asking members of the Legislative Assembly to vote on a bill, and as I vote on this bill... I know that, to the member opposite, there are 150 000 or maybe 200 000 commercial vehicles on the road in New Brunswick. If it is \$140 for their inspections every year, I can do the quick math, and that is \$20 million more dollars. Member, are you saying that those are going to go to every two years and that the first three years are free, so to speak? Would that apply to commercial vehicles?

représentent un coût pour la province. La part des recettes qui reviendrait à la province serait pratiquement nulle si l'on tient compte des coûts administratifs liés à la mise en oeuvre du programme sur une base annuelle.

M. Harvey : Je pense que vous n'êtes pas à la bonne place. Vous devriez être ministre des Finances, car vous êtes plutôt doué avec les chiffres, mais j'essaie de clarifier la question. Dans la disposition qui dit « Malgré ce que prévoit » et avec celle que vous proposez dans le projet de loi, le reste du projet de loi ayant été vidé de sa substance, vous dites... Qu'en est-il des véhicules commerciaux et des 140 \$ pour ceux-ci? Combien de ces véhicules circulant sur les routes du Nouveau-Brunswick doivent être inspectés chaque année?

M. Austin : Il faudrait obtenir les chiffres exacts concernant les véhicules commerciaux et déterminer quel rôle ils joueraient dans un tel contexte.

M. Harvey : Madame la présidente, il est difficile de voter sur quelque chose si nous ne savons pas... Les véhicules commerciaux ainsi que les remorques routières sont-ils concernés? Je suppose que la réponse est oui ou non.

M. Austin : Dans le cadre de nos discussions avec le ministère de la Sécurité publique, nous avons insisté pour que les remorques utilitaires soient soumises au même régime, c'est-à-dire qu'elles n'aient pas à faire l'objet d'inspections. C'est un point dont nous avons également discuté. À moins, bien sûr, que la remorque ne comporte un élément mécanique tel qu'un système de freinage ou quelque chose du genre. En ce qui concerne les remorques simples, dotées d'un essieu et de quelques roues, nous en discutons également.

M. Harvey : Par l'entremise du président au député, pour être juste, nous votons sur un projet de loi. Vous demandez aux parlementaires de voter sur un projet de loi, et alors que je vote sur ce projet de loi... Je sais que, pour le député d'en face, il y a 150 000 ou peut-être 200 000 véhicules commerciaux sur les routes du Nouveau-Brunswick. Si l'inspection coûte 140 \$ par année, je peux faire le calcul rapidement, et cela représente 20 millions de plus. Monsieur le député, êtes-vous en train de dire que ces inspections passeront à une fréquence de tous les deux ans et que les trois premières années seront gratuites, pour ainsi dire? Cela s'appliquerait-il aux véhicules commerciaux?

Mr. Austin: That is a good question. Our intent is not for that. Our intent is for private vehicles that are used by residents of the province. If you are talking about commercial ones, those would fall under different parameters. It is the same as taxi drivers. Taxis fall under municipal bylaws as well in terms of their safety. There are different regulations. That is why what we are saying here relates directly to private vehicles. This is why we put that in the bill, and that is why we are saying there are regulations that have to come under the bill that the Department of Public Safety would have to work out to make sure this applies to private vehicles.

Mr. Harvey: The intent is that commercial vehicles and highway trailers will not be part of this bill. However, with the way that I am reading it, it says that "a certificate of inspection is valid until the end of the month in the second year after issuance". If I had a highway tractor truck and got it inspected . . . The bill is going to be amended to reflect that it will be every second year. I am thinking that you are probably going to have to amend your bill to satisfy the commercial industry out there, or to understand it, because that is another significant amount of money.

16:40

Also, most trucking companies that I have talked to have no problem paying \$140 per year for an inspection because they get their trucks serviced. That is their livelihood. They do not want to be broken down if they can not only prevent an accident but also prevent downtime. They do not want to be on the side of the highway if it is just a matter of doing preventive maintenance. This is people's livelihoods. If you have a \$140 000 truck, getting a \$140 inspection every year is not much. Can you address that please?

Mr. Austin: Yes, one hundred percent. Again, the bill relates directly to private vehicles. That is part of the bill. If you are talking about regulation, then you are getting into commercial. Commercial vehicles would not change. They would remain the same. Again, we are talking strictly about passenger vehicles, private

M. Austin : C'est une bonne question. Telle n'est pas notre intention. Notre intention est de cibler les véhicules privés utilisés par les gens de la province. Si vous parlez des véhicules commerciaux, ceux-ci relèveraient de paramètres différents. C'est la même chose pour les chauffeurs de taxi. Les taxis relèvent également des règlements municipaux en matière de sécurité. Il y a des réglementations différentes. C'est pourquoi ce dont nous parlons ici concerne directement les véhicules privés. C'est pourquoi nous avons inclus cela dans le projet de loi, et c'est pourquoi nous disons qu'il y a des règlements qui doivent être pris en vertu de ce projet de loi et que le ministère de la Sécurité publique devra élaborer pour s'assurer que la mesure s'applique aux véhicules privés.

M. Harvey : L'intention est que les véhicules commerciaux et les remorques routières ne soient pas concernés par le projet de loi. Cependant, si je lis bien celui-ci, il est indiqué qu'« un certificat d'inspection est valide jusqu'à la fin du mois dans la seconde année après sa délivrance ». Si je possédais un tracteur routier et que je le faisais inspecter... Le projet de loi va être amendé pour préciser que l'inspection se fera tous les deux ans. Je pense que vous allez probablement devoir amender votre projet de loi pour satisfaire le secteur commercial, ou pour qu'il le comprenne, car cela représente une somme d'argent considérable.

De plus, la plupart des entreprises de camionnage avec lesquelles j'ai discuté n'ont aucun problème à payer 140 \$ par année pour une inspection, car elles font entretenir leurs camions. C'est leur gagne-pain. Elles veulent éviter de tomber en panne, car cela leur permet non seulement d'éviter un accident, mais aussi de prévenir les temps d'inutilisation. Elles ne veulent pas que leurs camionneurs se retrouvent sur le bord de la route pour avoir simplement omis un entretien préventif. Le camionnage est leur gagne-pain. Si vous possédez un camion de 140 000 \$, payer 140 \$ par année pour une inspection, ce n'est pas grand-chose. Pouvez-vous répondre à cela, s'il vous plaît?

M. Austin : Oui, tout à fait. Encore une fois, le projet de loi concerne directement les véhicules privés. Cela fait partie du projet de loi. Si vous parlez de réglementation, alors vous entrez dans le domaine des véhicules commerciaux. La situation des véhicules commerciaux ne changerait pas. Elle resterait la même. Encore une fois, nous parlons strictement des véhicules particuliers, des véhicules privés

vehicles that are owned by residents. This does not necessarily affect commercial vehicles.

Mr. Harvey: That is fine, but we are going to be voting on section 2, and it does not refer to any of that. I think you need to amend your bill to reflect that.

Mr. Austin: Member, there is a difference between a bill and the regulations. Regulations are done by the Department of Public Safety. That is exactly why you will not see three years or newer in the bill. That is a regulation. That is something that will be adopted in a regulation. The bill itself is to give the law, in terms of, again, passenger vehicles for private citizens . . . Commercial vehicles fall under regulations—bills, regulations. Commercial falls under regulations.

Mr. Harvey: You are saying that all commercial vehicles fall under regulation and are not dealt with through legislation. The minister of the day is going to regulate that. Is that the intent of this? What I am reading does not mention that. It only says that if you have a certificate of inspection, it is going to be valid to the end of the month of the second year. It does not say passenger vehicles, and it does not say light vehicles or cars. It does not say any of that. I would just like to know what we are voting on because this is a very important industry. I really need more clarity on that.

Mr. Austin: Again, I will just reiterate that this bill relates directly to private vehicles. Commercial vehicles are under regulation. They will not be affected by this bill.

Mr. Harvey: Through the chair, can we get confirmation of that? This member is not the minister. I know that you are part of the Legislative Assembly. Is the Minister of Public Safety able to speak to this? When I vote on something, I would like to have the ruling come from the department.

I talk to trucking companies that get inspections all the time. I guess they do not know whether that is in legislation or in regulation. If we make a change to the

appartenant aux gens. Cela n'affecte pas nécessairement les véhicules commerciaux.

M. Harvey : C'est bien, mais nous allons voter sur l'article 2, et celui-ci ne fait aucune référence à cela. Je pense que vous devez amender votre projet de loi pour refléter cela.

M. Austin : Monsieur le député, il y a une différence entre un projet de loi et les règlements. Les règlements sont élaborés par le ministère de la Sécurité publique. C'est exactement pour cette raison que vous ne verrez pas la mention de trois ans ou moins dans le projet de loi. C'est l'objet d'un règlement. C'est quelque chose qui sera adopté dans un règlement. Le projet de loi lui-même vise à établir la loi, en ce qui concerne, encore une fois, les véhicules privés des particuliers... Les véhicules utilitaires relèvent des règlements, à savoir des projets de loi, des règlements. Les véhicules utilitaires relèvent des règlements.

M. Harvey : Vous dites que tous les véhicules utilitaires relèvent de la réglementation et ne sont pas traités par la législation. C'est le ministre en fonction qui va réglementer cela. Est-ce bien là l'intention du projet de loi? Ce que je lis ne mentionne pas cela. Il est seulement indiqué que si vous avez un certificat d'inspection, celui-ci sera valable jusqu'à la fin du mois de la seconde année. Il n'est pas question de véhicules privés, ni de véhicules légers ou de voitures. Rien de tout cela n'est mentionné. Je voudrais simplement savoir sur quoi nous votons, car il s'agit d'un secteur d'activité très important. J'ai vraiment besoin de plus de précisions à ce sujet.

M. Austin : Encore une fois, je vais simplement réitérer que le projet de loi concerne directement les véhicules privés. Les véhicules commerciaux sont déjà réglementés. Ils ne seront pas concernés par ce projet de loi.

M. Harvey : Par l'entremise de la présidence, pouvons-nous obtenir confirmation de cela? Le député n'est pas le ministre. Je sais que vous faites partie de l'Assemblée législative. Le ministre de la Sécurité publique est-il en mesure de s'exprimer à ce sujet? Lorsque je vote sur quelque chose, j'aimerais que la décision vienne du ministère.

Je discute avec des entreprises de camionnage qui font l'objet d'inspections en permanence. Je suppose qu'elles ne savent pas si cela relève de la loi ou de la réglementation. Si nous modifions la loi... Je ne suis

legislation . . . I do not disagree with what you are saying, but it is not in the legislation.

In the previous part that was struck by the government, it talks about the registration other than the registration of commercial vehicles. That is not in this other part. I know that that referred to the registration, and that is different. That is the amendment that was struck. It was mentioned in the first one, but it is not mentioned in the second one. Is there a need for more clarity?

16:45

I find it very awkward that we are voting on something that could change government regulations, but we do not have the government here to speak to it in terms of clarity. I am not disagreeing with what you are saying. It is just that, usually, you go to committee. I would like for this to go to the law amendments committee because I think that it is . . . I am not disagreeing with the concept, and there is merit to it on both sides. I would err on the side of keeping it the way that it is, for safety and a host of other reasons. I just think that something like this is important. For clarity, I just feel as though the government, through its department, should be responding to this. Is the government able to provide clarity? That is the question that I have to the Chairperson. Is the minister able to come into this House and provide clarity on this regulatory matter? I will ask the Chairperson that question.

Madam Chairperson: In the Committee of the Whole, it is up where the member who presents the bill to defend his or her bill.

Mr. Austin: Thank you, Madam Chairperson, and I am more than happy to do so. I am not sure how many other ways to say it. The bill represents private passenger vehicles. Regulation represents commercial vehicles and how they do their safety inspections. I do not know what else to say.

Mr. Harvey: That is fine, and I can appreciate that. The regulations are different than the legislation. I understand that. I just find it very nontraditional that it would not be in the legislation. The question would be this: Why is one in regulation and one has to be changed through legislation? However, there is

pas en désaccord avec ce que vous dites, mais cela ne figure pas dans la loi.

Dans la partie précédente qui a été supprimée par le gouvernement, il est question de l'immatriculation autre que celle des véhicules commerciaux. Cela ne figure pas dans cette autre partie. Je sais que cela faisait référence à l'immatriculation, et c'est différent. Il s'agit là de l'amendement qui a été supprimé. Il y avait une telle mention dans le premier, mais pas dans le second. Faut-il plus de clarté?

Je trouve très gênant que nous votions sur un sujet susceptible de modifier la réglementation gouvernementale, alors que le gouvernement n'est pas présent pour apporter des éclaircissements. Je ne suis pas en désaccord avec ce que vous dites. C'est juste que, d'habitude, on va en comité. J'aimerais que cela passe devant le Comité de modification des lois parce que je pense que c'est... Je ne suis pas en désaccord avec le concept, et il y a du mérite des deux côtés. Je pencherais plutôt pour maintenir le statu quo, pour des raisons de sécurité et pour toute une série d'autres raisons. Je pense simplement qu'un point comme celui-ci est important. Par souci de clarté, j'ai simplement le sentiment que le gouvernement, par l'intermédiaire de son ministère, devrait répondre à cela. Le gouvernement est-il en mesure d'apporter des éclaircissements? C'est la question que je pose à la présidente. Le ministre est-il en mesure de venir à la Chambre et d'apporter des éclaircissements sur la question réglementaire? Je poserai cette question à la présidente.

La présidente : En Comité plénier, c'est au député qui présente le projet de loi de le défendre.

M. Austin : Merci, Madame la présidente, et je suis ravi de le faire. Je ne sais plus vraiment comment le dire autrement. Le projet de loi concerne les véhicules de passagers privés. Le règlement concerne les véhicules commerciaux et la manière dont leurs inspections de sécurité sont effectuées. Je ne sais pas quoi dire d'autre.

M. Harvey : C'est bien, et je comprends cela. Le règlement est différent de la loi. Je le comprends. Je trouve simplement très inhabituel que ce dont nous parlons ne figure pas dans la loi. La question serait la suivante : Pourquoi un élément relève-t-il du règlement et l'autre doit-il être modifié par voie

nobody here from the government who will answer the questions. This is legislation that is going to change . . . It is a money bill, to the member opposite. There would be lost revenue. However creatively you can do the numbers, there is still lost revenue. As this bill is a money bill, the government should be here speaking to it.

Anyway, I will move on to another line of questioning. I am wondering whether the member would entertain the suggestion that it go to the law amendments committee. To the member, what are your thoughts on that?

Mr. Austin: No, I do not think that it should go to law amendments. I think that we have probably kicked this around quite enough here this afternoon. We have had discussions with many members of this House since we presented the bill. We have had lots of time to discuss it and go through the numbers. I think that we have beaten this horse almost to death. I am perfectly comfortable with the bill as it is, and I am prepared to vote. I hope that others are too, either for or against.

Mr. Harvey: Thank you, to the member. What was the rationale or the evidence that dictated a biannual inspection instead of a triannual one or one every four years? What is the rationale for every two years versus every three or four years?

Mr. Austin: The rationale behind it, I think, is several fold. I think one is to make sure that mechanic shops are able to continue to do inspections, even on a two-year basis. Other than that, it is about being able to find the balance in the bill that the people of New Brunswick feel is necessary. Again, if I go back to the data, the data shows that vehicle inspections do not make vehicles safer, period, to be truthful. I found that, in this business, you have to be able to find that balance to be able to make some headway in some of the things that you put forward. That is why we went with two years rather than with three or beyond or cancelling them altogether.

législative? Cependant, il n'y a personne ici du gouvernement pour répondre aux questions. Il s'agit d'une loi qui va changer... C'est un projet de loi financier, dirai-je au député d'en face. Il y aurait une perte de recettes. Peu importe la créativité avec laquelle on manipule les chiffres, il y a toujours une perte de recettes. Comme ce projet de loi est un projet de loi financier, le gouvernement devrait être ici pour en discuter.

Quoi qu'il en soit, je vais passer à une autre série de questions. Je me demande si le député serait disposé à envisager la suggestion de renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois. Qu'en pensez-vous, Monsieur le député?

M. Austin : Non, je ne pense pas que le projet de loi doive être renvoyé au Comité de modification des lois. Je pense que nous en avons probablement assez discuté ici cet après-midi. Nous avons eu des discussions avec de nombreux parlementaires depuis que nous avons présenté le projet de loi. Nous avons eu beaucoup de temps pour en discuter et examiner les chiffres. Je pense que nous avons tourné la question dans tous les sens. Je suis tout à fait satisfait du projet de loi tel qu'il est et je suis prêt à voter. J'espère que les autres le sont aussi, qu'ils soient pour ou contre.

M. Harvey : Je remercie le député. Quelles étaient les raisons ou les données probantes qui ont dicté une inspection tous les deux ans plutôt qu'une fois tous les trois ans ou tous les quatre ans? Quelle est la justification pour tous les deux ans plutôt que tous les trois ou quatre ans?

M. Austin : Je pense que la justification est multiple. Je pense que l'une d'elles est de s'assurer que les ateliers de mécanique puissent continuer à effectuer des inspections, même tous les deux ans. En dehors de cela, il s'agit de trouver dans le projet de loi l'équilibre que les gens du Nouveau-Brunswick jugent nécessaire. Encore une fois, si je me réfère aux données, celles-ci montrent, pour être honnête, que les inspections des véhicules ne les rendent pas plus sûrs, point final. J'ai constaté que, dans un tel domaine, il faut être capable de trouver cet équilibre pour pouvoir faire avancer certaines des mesures que l'on propose. C'est pourquoi nous avons opté pour une fréquence de deux ans plutôt que de trois ans ou plus ou pour une suppression pure et simple.

16:50

Mr. Harvey: Thank you to the member opposite. That answers that. It is about finding that balance. I can appreciate that argument, obviously.

I still want to go on the record as saying that \$35 per year does not seem like a lot of money. To the member opposite, I think that, to do an inspection every year, \$35 is well spent. I know that something could go wrong with your vehicle the day you leave the garage or the mechanic's shop. I understand that argument, but this is one of the things I have talked to the dealers about.

Let's say I buy a new truck, for example. I buy a new vehicle and get the oil changed every three months, every 5 000 km, or whatever. The fourth time I take it in, it is due for inspection. There may be things in that vehicle. We all drive to this Legislative Assembly, and there may be things in that vehicle, even if it is a new vehicle, that I am not going to know about. When mechanics do their annual inspection, they are going to pick up on things. They are going to see something that is not right, and they are going to fix it. They are going to call the owner and say: We need to fix this to pass inspection.

For \$35, I do not think this is the path we should be going down. It is not about the lost revenue for the government. You explained all that, and it is \$21 million. But it is not about the money. To me, it is about safety on our highways. It is about how mechanics will see things that we do not see. You can go through all the stats you want to go through, but I have experience, and you have experience, driving vehicles. I used to drive a lot of older vehicles. As you transition in life, you may have newer vehicles. But it was never a problem for me to get an annual inspection.

When they do the annual inspection, the labour cost would be \$100, for example—maybe \$80 to \$100—and the cost for parts would be whatever it might be. If you spend \$300 to get your car inspected and put on brakes, rotors, or whatever, with the labour to do it, that \$35 is a small amount to have an annual inspection done.

M. Harvey : Je remercie le député d'en face. Cela répond à la question. Il s'agit de trouver un tel équilibre. Je peux évidemment comprendre un tel argument.

Je tiens tout de même à mentionner, pour le compte rendu, que 35 \$ par année ne me semblent pas être une somme exorbitante. Je dirai au député d'en face que 35 \$ pour une inspection chaque année, c'est à mon avis de l'argent bien dépensé. Je sais qu'un problème peut survenir avec votre véhicule le jour même où vous quittez le garage ou l'atelier de mécanique. Je comprends un tel argument, mais c'est l'un des points dont j'ai discuté avec les concessionnaires.

Imaginons que j'achète un nouveau camion, par exemple. J'achète un véhicule neuf et je fais changer l'huile tous les trois mois, tous les 5 000 km ou autre. La quatrième fois que je l'amène, il est temps de le faire inspecter. Il peut y avoir des problèmes dans ce véhicule. Nous venons tous en voiture à la Chambre, et il peut y avoir des problèmes que j'ignore dans ce véhicule, même s'il est neuf. Lorsque les mécaniciens effectuent leur inspection annuelle, ils vont repérer ces problèmes. Ils vont voir quelque chose qui ne va pas et ils vont le réparer. Ils vont appeler le propriétaire et lui dire : Nous devons réparer cela pour que le véhicule passe l'inspection.

Pour 35 \$, je ne pense pas que ce soit la voie que nous devrions suivre. Il ne s'agit pas de la perte de recettes pour le gouvernement. Vous avez expliqué tout cela, et elle représente 21 millions. Ce n'est toutefois pas une question d'argent. Pour moi, c'est une question de sécurité routière. Il s'agit de la façon dont les mécaniciens verront des choses que nous ne voyons pas. Vous pouvez passer en revue toutes les statistiques que vous voulez, mais j'ai de l'expérience, et vous avez de l'expérience, en matière de conduite automobile. J'ai souvent conduit des véhicules plus anciens. Au fil de la vie, on peut avoir des véhicules plus récents. Je n'ai toutefois jamais eu de problème à faire faire l'inspection annuelle.

Lors de l'inspection annuelle, la main-d'oeuvre coûte par exemple 100 \$, à savoir peut-être entre 80 \$ et 100 \$, et le coût des pièces varie selon les cas. Si vous dépensez 300 \$ pour faire inspecter votre voiture et faire remplacer les freins, les disques ou autre, main-d'oeuvre comprise, ces 35 \$ représentent une somme modique pour une inspection annuelle.

I am looking at the members across the aisle, on the government side. I know that they think the same way I think, not on every issue but on this issue. There are a lot of people who think the same way I think, Madam Chairperson. They know that when driving on our roads, driving in our conditions in New Brunswick, we do not want to sacrifice that inspection. I just believe that. It is not a philosophical thing. It is not a political thing. It is not anything. I will defend this at the coffee shops wherever I go. I defended it last weekend when somebody raised it at a coffee shop. I gave him my beliefs, because I believe in what I stand for, and vice versa.

It is \$35, and there are 600 000 light vehicles and cars in this province, roughly. That is \$21 million to the government of New Brunswick, and it should be taking that money and putting it into road reconstruction and rebuilding our roads. But I know it will not, unfortunately. It cut \$134 million for roads from the capital budget.

But it is not about the money. To the member opposite, it is not about the money that is lost to the government. It is about how I pay \$35 and go in to get my car inspected. My wife gets her car inspected. My son gets his car inspected. And I feel safer when it is done every year versus every two years. It is just something in me. I just feel safer when the mechanic has looked at it. It could be at a dealership or it could be at a local shop, but the mechanic has looked at it and said: Yes, we have looked at it. At that point, it is good to go. For \$35, to me, we are being very short-sighted in how we are approaching this argument.

We are not approaching the argument the same way with commercial vehicles. The commercial vehicles are going to be regulated. They are going to go every year, right? Is that correct? Every year. So, it is all right for the commercial vehicles to do it, but it is not all right for the cars that they are going to meet. They have to do it every year.

16:55

It is really unfortunate, Madam Chairperson, that the member says that other provinces are doing this and

Je regarde les députés de l'autre côté de la Chambre, du côté du gouvernement. Je sais qu'ils pensent comme moi, pas sur tous les sujets mais sur celui-ci. Beaucoup de gens partagent mon point de vue, Madame la présidente. Ils savent que lorsqu'on roule sur nos routes, dans les conditions qui prévalent au Nouveau-Brunswick, on ne veut pas sacrifier une telle inspection. C'est ce que je crois, tout simplement. Ce n'est pas une question de philosophie. Ce n'est pas une question de politique. Ce n'est rien d'autre. Je défendrai une telle position dans les cafés partout où j'irai. Je l'ai défendue la fin de semaine dernière quand quelqu'un a soulevé la question dans un café. Je lui ai fait part de mes convictions, parce que je crois en ce que je défends, et vice versa.

L'inspection coûte 35 \$, et il y a environ 600 000 véhicules légers et voitures dans la province. Cela fait 21 millions pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick, et il devrait investir cet argent dans la reconstruction et la remise en état de nos routes. Je sais toutefois que ce ne sera pas le cas, malheureusement. Il a supprimé 134 millions du budget de capital pour les routes.

Ce n'est cependant pas une question d'argent. Je dirai au député d'en face que ce n'est pas une question d'argent perdu pour le gouvernement. Il s'agit du fait que je paie 35 \$ pour faire inspecter ma voiture. Ma femme fait inspecter sa voiture. Mon fils fait inspecter sa voiture. Et je me sens plus en sécurité quand cela est fait chaque année plutôt que tous les deux ans. C'est juste quelque chose en moi. Je me sens tout simplement plus en sécurité quand le mécanicien l'a examinée. Que ce soit chez un concessionnaire ou dans un garage local, le mécanicien l'a examinée et a dit : Oui, nous l'avons examinée. À ce stade, elle est en état de rouler. Pour 35 dollars, à mon sens, nous faisons preuve d'un manque de vision dans notre approche d'un tel débat.

Nous n'abordons pas le débat de la même manière pour les véhicules commerciaux. Les véhicules commerciaux vont être réglementés. Ils vont passer une inspection chaque année, n'est-ce pas? C'est bien ça? Chaque année. Donc, c'est acceptable pour les véhicules commerciaux, mais ce n'est pas acceptable pour les voitures qu'ils vont croiser. Ils doivent la passer chaque année.

Il est vraiment regrettable, Madame la présidente, que le député dise que d'autres provinces fonctionnent

different jurisdictions are doing this. To me, it does not matter what other people are doing. It matters what we in New Brunswick are doing, and we are doing the wrong thing by going to a biennial inspection.

Anyway, those are all the questions I have, Madam Chairperson. But I will continue to state that it is about public safety. It is not about \$35 per year. That is not the right way to approach this.

I will turn it over to other members who I know have lots of questions and comments. Maybe there are some people on the government side, Madam Chairperson, who would like to speak up on this issue. I know they would. I understand that they live in rural New Brunswick. I understand that people have people travelling, and they are travelling on our roads. Hopefully, there will be members of the government who will speak up on this and maybe even vote with their conscience. Maybe there should be a free vote on this. Maybe there should be a free vote on this, Madam Chairperson.

(Interjections.)

Mr. Harvey: Yes, they are all free votes. As the Premier said this morning, they cannot be bought, I guess. But nothing is free, Madam Chairperson.

The Minister of Environment and Local Government understands this issue. He understands this issue. I know that he is being kind of coerced to vote the way he is voting, but if he had a free vote, I would be surprised at how he might vote. So, I would recommend this to the member opposite. He is a great believer in democracy and referendums. Let's have a free vote on this issue in this Legislative Assembly. Thank you, Madam Chair.

Madam Chairperson: Are there any other questions or comments?

Ms. Mitton: Thank you, Madam Chairperson. I guess I will add some thoughts to the debate that is happening today on Bill 18, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*. I have already expressed one of the main concerns off the record, so I am going to do so on the record. I am concerned about safety. At this point, I guess that we are really just looking at the

ainsi et que différentes administrations fonctionnent ainsi. Pour moi, peu importe ce que font les autres. Ce qui compte, c'est ce que nous faisons au Nouveau-Brunswick, et nous faisons fausse route en passant à une inspection bisannuelle.

Quoi qu'il en soit, voilà toutes les questions que j'avais, Madame la présidente. Je continuerai cependant à affirmer que c'est la sécurité publique qui est en jeu. Il ne s'agit pas du 35 \$ par année. Ce n'est pas la bonne façon d'aborder cette question.

Je cède la parole à d'autres députés qui, je le sais, ont beaucoup de questions et d'observations. Peut-être y a-t-il des parlementaires du côté du gouvernement, Madame la présidente, qui souhaiteraient s'exprimer sur la question. Je sais qu'ils le feraient. Je comprends qu'ils vivent dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Je comprends que les gens de leurs circonscriptions se déplacent et qu'ils empruntent nos routes. J'espère que des parlementaires du côté du gouvernement prendront la parole à ce sujet et voteront peut-être même selon leur conscience. Peut-être faudrait-il un vote libre sur cette question. Peut-être faudrait-il un vote libre là-dessus, Madame la présidente.

(Exclamations.)

M. Harvey : Oui, ce sont tous des votes libres. Comme l'a dit le premier ministre ce matin, on ne peut pas les acheter, je suppose. Mais rien n'est gratuit, Madame la présidente.

Le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux comprend cette question. Il comprend cette question. Je sais qu'il est en quelque sorte contraint de voter comme il le fait, mais s'il bénéficiait d'un vote libre, je serais surpris de voir comment il pourrait voter. Je recommanderais donc cela au député d'en face. C'est un fervent défenseur de la démocratie et des référendums. Tenons un vote libre sur cette question à la Chambre. Merci, Madame la présidente.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou observations?

M^{me} Mitton : Merci, Madame la présidente. Je vais ajouter, je crois, quelques réflexions au débat qui a lieu aujourd'hui sur le projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*. J'ai déjà exprimé l'une de mes principales préoccupations à titre officieux, je vais donc le faire officiellement. Je m'inquiète pour la sécurité. À ce stade, je suppose que nous n'examinons

second section of Bill 18 because the first part about vehicle registration has been removed. We are really just talking about the safety inspections at this point, and that is actually the part of this legislation that I was more concerned about.

I will tell a little personal story. Just this past year, one of my . . . I think that the Minister of Environment asked at another time what I drive. I have a used Prius that I drive to get to Fredericton, but we have another older car that we have had for a long time. We took it in for an inspection, the yearly inspection, and we were told that if it had gone much longer, the steering could have gone. So, that yearly inspection may have saved my life.

I understand there is the argument that, yes, you could go and you could have a problem occur right after an inspection, and that is true. However, we encourage people to go see their general practitioners on an annual basis. It is true that you could leave your doctor's office and fall down the stairs, but there is something about prevention and maintenance that is important with inspections.

I think that I could have supported this if the amendment had passed to have more regular inspections, especially for older cars. That is more of my concern. But I guess my question to the member opposite is around what we are discussing now. It seems as though the first section was removed. The government has committed to making this change, and I just want to clarify. If this change could just be done in regulation, is this bill still necessary?

17:00

Mr. Austin: I thank the member for her question. My understanding is that the regulation supports the bill. It supports the legislation. You cannot have two-year inspections if the law says it has to be done every year. This bill will change that law to every two years, but under regulation, you can say three years or newer to make sure that the regulations and the legislation coincide.

en réalité que la deuxième partie du projet de loi 18, car la première partie concernant l'immatriculation des véhicules a été supprimée. Nous ne parlons en fait que des inspections de sécurité à ce stade, et c'est précisément la partie du projet de loi qui me préoccupait le plus.

Je vais raconter une petite anecdote personnelle. L'année dernière, l'un de mes... Je crois que le ministre de l'Environnement m'a déjà demandé quel type de voiture je conduisais. J'ai une Prius d'occasion que j'utilise pour me rendre à Fredericton, mais nous avons une autre voiture plus ancienne que nous possédons depuis longtemps. Nous l'avons amenée pour une inspection, l'inspection annuelle, et on nous a dit que si nous avions attendu plus longtemps, la direction aurait pu lâcher. Cette inspection annuelle m'a donc peut-être sauvé la vie.

Je comprends qu'on puisse objecter que, oui, on pourrait avoir un problème juste après une inspection, et c'est vrai. Cependant, nous encourageons les gens à consulter leur médecin généraliste chaque année. Il est vrai qu'on pourrait sortir du cabinet médical et tomber dans les escaliers, mais il y a un élément de prévention et d'entretien qui est important dans les inspections.

Je pense que j'aurais pu soutenir une telle mesure si l'amendement visant à instaurer des inspections plus régulières, en particulier pour les voitures plus anciennes, avait été adopté. C'est ce qui me préoccupe davantage. Je suppose cependant que ma question au député d'en face porte sur ce dont nous discutons actuellement. Il semble que le premier article ait été supprimé. Le gouvernement s'est engagé à apporter une telle modification, et je veux simplement clarifier les choses. Si cette modification pouvait simplement être apportée par voie réglementaire, le projet de loi est-il encore nécessaire?

M. Austin : Je remercie la députée pour sa question. D'après ce que je comprends, le règlement vient appuyer le projet de loi. Il vient appuyer la loi. On ne peut pas avoir d'inspections tous les deux ans si la loi stipule qu'elles doivent être effectuées chaque année. Le projet de loi modifiera cette loi pour passer à tous les deux ans, mais dans le cadre du règlement, on peut fixer la fréquence à trois ans ou moins pour s'assurer que le règlement et la loi coïncident.

Ms. Mitton: Thank you for the answer. I feel as though many questions have been answered already today. That was one that I still had that had come up based on the amendments that were made. I think that is all I have for this. Thank you, Madam Chair.

M. K. Arseneau : Merci, Madame la présidente.

I have a quick question, just to make sure. Big fleets of cars, companies that have fleets . . . This is going to be in regulation, I believe you said, so Cabinet could change that regulation without coming in the House. This could be done in the future, right?

Mr. Austin: I am not sure what Cabinet would decide to do. Again, all my bill relates to is passenger vehicles and privately used vehicles. Commercial vehicles, again, fall under regulation. I suppose you are correct in that. The Department of Public Safety could make those changes if it wanted, probably, without our input or insight.

Mr. K. Arseneau: We talk about it often in the House. Cabinet could use this to do a corporate handout to companies with big fleets of cars. They run numerous cars, right? We are talking about the bigger companies here. They run newer cars and get rid of them when they have a good resale value. They would never be paying in with this three-year thing. That is something to think about. I think Cabinet could use that any time to give money, another corporate handout.

Madam Chairperson: Are there any other questions or comments? Are there any closing remarks?

Mr. Austin: Thank you, Madam Chairperson. I truly appreciate the questions. That is how this process works. When a bill is presented, you want to dig down and get the questions that are asked. I hope I did my best to answer them as accurately as I could, but I have to go back to the statement made by the member from Victoria. He said that when he gets his vehicle inspected, he feels safe. Well, he may feel safe, but the

M^{me} Mitton : Merci pour la réponse. J'ai l'impression que de nombreuses questions ont déjà trouvé une réponse aujourd'hui. C'en était une qui me restait et qui découlait des amendements apportés. Je pense que c'est tout ce que j'avais à dire sur le sujet. Merci, Madame la présidente.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Madam Chairperson.

J'ai une petite question, juste pour être certain. Les grandes flottes de voitures, les entreprises qui possèdent des flottes... Cela va figurer dans le règlement, si j'ai bien compris ce que vous avez dit, de sorte que le Cabinet pourrait modifier ce règlement sans passer par la Chambre. Cela pourrait se faire dans l'avenir, n'est-ce pas?

M. Austin : Je ne sais pas exactement ce que le Cabinet déciderait de faire. Encore une fois, mon projet de loi ne concerne que les véhicules à passagers et véhicules privés. Les véhicules commerciaux, je le répète, relèvent de la réglementation. Je suppose que vous avez raison sur ce point. Le ministère de la Sécurité publique pourrait probablement apporter de telles modifications s'il le souhaitait, sans notre avis ni notre intervention.

M. K. Arseneau : On en parle souvent à la Chambre. Le Cabinet pourrait se servir d'une telle disposition pour faire des dons aux entreprises disposant d'importantes flottes automobiles. Elles exploitent de nombreuses voitures, n'est-ce pas? On parle ici des grandes entreprises. Elles utilisent des voitures récentes et s'en débarrassent lorsqu'elles ont une bonne valeur de revente. Elles ne paieraient jamais rien avec un système de trois ans. C'est un point à prendre en considération. Je pense que le Cabinet pourrait se servir d'une telle disposition à tout moment pour distribuer de l'argent, pour faire un nouveau cadeau aux entreprises.

La présidente : Y a-t-il d'autres questions ou observations? Y a-t-il des observations finales?

M. Austin : Merci, Madame la présidente. J'apprécie sincèrement les questions. C'est ainsi que fonctionne le processus. Lorsqu'un projet de loi est présenté, il faut creuser et répondre aux questions qui sont posées. J'espère avoir fait de mon mieux pour y répondre aussi précisément que possible, mais je dois revenir sur la déclaration faite par le député de Victoria. Il a dit que lorsqu'il fait inspecter son véhicule, il se sent en sécurité. Eh bien, il se sent peut-être en sécurité, mais

facts do not show that he is safer. That is the point I am trying to make.

There are all kinds of things we could do to help our feelings, but what do the facts say? What is the reality? If I can invoke a reality and save people money, save people time, and cut through regulation, that is what I will do. Again, I do not mean any disrespect to him. I hear that a lot. It was not just him. I hear that from people. They feel safer with that sticker, but this is about what the data says. Again, we are simply getting closer to being in line with the rest of Canada in terms of how we do this.

I appreciate the questions from the members, and I have to say this again. I have to reiterate that we put this whole bill in for the purpose of getting the whole bill passed, obviously. We wanted one-time registrations, and we wanted safety inspections changed. I want to assure people who are watching this that we are not giving up on that. We are going to do some work over the summer. We are going to work as hard as we can with the government members to find ways to mitigate the lost revenue that they are concerned about and prove to them that this would be minimal.

17:05

We will be back in the fall with another bill to tackle the one-time registration, which I know will help the vast majority of New Brunswickers and which I know the vast majority of New Brunswickers have asked for and would love. One good thing that we, as a Legislative Assembly, could do is get that passed as well. I am disappointed that it will not happen today. Again, I am not sure whether I am getting the cake or the icing out of this bill, but I am getting something out of it and the people of New Brunswick are going to get something out of it.

Again, I thank everyone for their questions, and I guess that we will go to the vote with your blessing, Madam Chairperson.

(Bill 18, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*, was agreed to as amended.)

les faits ne montrent pas qu'il est plus en sécurité. C'est ce que j'essaie de faire valoir.

Il y a toutes sortes de choses que nous pourrions faire pour nous sentir apaisés, mais que disent les faits? Quelle est la réalité? Si je peux m'appuyer sur la réalité pour faire économiser de l'argent aux gens, leur faire gagner du temps et alléger la réglementation, c'est ce que je ferai. Encore une fois, je ne veux pas manquer de respect au député. J'entends souvent cela. Ce n'est pas seulement lui. J'entends cela de la part des gens. Ils se sentent plus en sécurité avec une vignette, mais ce qui compte ici, c'est ce que disent les données. Encore une fois, nous nous rapprochons simplement de la façon dont le reste du Canada procède en la matière.

Je remercie les députés pour leurs questions, et je tiens à répéter ceci. Je tiens à réaffirmer que nous avons présenté l'ensemble du projet de loi dans le but, bien évidemment, de le faire adopter dans son intégralité. Nous voulions des immatriculations uniques et une refonte des inspections. Je tiens à assurer aux personnes qui nous regardent que nous n'abandonnons pas ces objectifs. Nous allons travailler pendant l'été. Nous allons tout mettre en oeuvre avec les membres du gouvernement pour trouver des moyens d'atténuer la perte de recettes qui les préoccupe et leur prouver que celle-ci serait minime.

Nous reviendrons à l'automne avec un autre projet de loi pour régler la question de l'immatriculation unique, qui, je le sais, aidera la grande majorité des gens du Nouveau-Brunswick et que la grande majorité d'entre eux, je le sais également, ont réclamée et apprécierait. Une bonne chose que nous, en tant qu'Assemblée législative, pourrions faire serait de faire adopter ce projet de loi également. Je suis déçu que cela ne se fasse pas aujourd'hui. Encore une fois, je ne sais pas si j'obtiens le gâteau ou la cerise dans le cas du présent projet de loi, mais j'en retire quelque chose et les gens du Nouveau-Brunswick en retireront quelque chose.

Encore une fois, je remercie tous les parlementaires pour leurs questions, et je suppose que nous allons passer au vote avec votre accord, Madame la présidente.

(Le projet de loi 18, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, est approuvé dans sa forme amendée.)

Madam Chairperson: I will now call Mr. Speaker.

(**Mr. Speaker** resumed the chair when the committee rose.)

Committee Reports

(**Mrs. M. LeBlanc**, after requesting that the Speaker revert to the order of Presentations of Committee Reports, reported Bill 18 agreed to as amended and Bill 23 not agreed to as amended.

Mr. Speaker, pursuant to Standing Rule 78.1, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

Mr. Speaker: Accordingly, Bill 23 shall be removed from the Order Paper.

(**M. Savoie** propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 17 h 10.)

La présidente : Je vais maintenant faire venir le président de la Chambre.

(**Le président** de la Chambre reprend le fauteuil.)

Rapports de comités

(**M^{me} M. LeBlanc** demande au président de revenir à l'appel de la présentation des rapports de comités et fait rapport du projet de loi 18 dans sa forme amendée et du rejet du projet de loi 23 dans sa forme amendée.

Le président, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Le président : En conséquence, le projet de loi 23 sera rayé du Feuilleton.

(**Mr. Savoie** moved that the House adjourn.

The House adjourned at 5:10 p.m.)